

# **Budget des dépenses 2005–2006**

## **Parties I et II**

### **Plan de dépenses du gouvernement et Budget principal des dépenses**

# Table des matières

## Partie I – Plan de dépenses du gouvernement 1-2

## Partie II – Budget principal des dépenses

### 1 Introduction à la Partie II

Structure du Budget principal des dépenses 1-32

Présentation par portefeuille, ministère et organisme 1-33

Sociétés d'État 1-35

Définitions des articles courants de dépense 1-35

#### Tableaux sommaires

Sommaire général 1-42

Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense 1-52

Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits 1-60

Postes législatifs du Budget principal des dépenses 1-87

#### Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006

Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure 1-99

Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) 1-100

Modifications à la présentation (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme) 1-102

## Ministères et organismes

### 2 Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

Ministère 2-4

Agence canadienne de développement international 2-10

Centre de recherches pour le développement international 2-15

Commission mixte internationale 2-17

### 3 Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)

Ministère 3-3

Corporation commerciale canadienne 3-5

Exportation et développement Canada 3-6

Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 3-7

### 4 Affaires indiennes et du Nord canadien

Ministère 4-3

Commission canadienne des affaires polaires 4-12

### 5 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec 5-2

### 6 Agence de promotion économique du Canada atlantique

Ministère 6-3

Société d'expansion du Cap-Breton 6-6

### 7 Agence des douanes et du revenu du Canada

Ministère 7-3

Société canadienne des postes 7-5

### 8 Agriculture et Agroalimentaire

Ministère 8-4

Commission canadienne du lait 8-8

Agence canadienne d'inspection des aliments 8-9

Commission canadienne des grains 8-11

### 9 Anciens combattants 9-2

### 10 Bureau de l'infrastructure du Canada 10-2

### 11 Citoyenneté et Immigration

Ministère 11-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada 11-5

- 12 Conseil du Trésor**
  - Secrétariat 12-3
  - École de la fonction publique du Canada 12-5
  - Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada 12-6
- 13 Conseil privé**
  - Ministère 13-4
  - Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes 13-6
  - Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports 13-7
  - Directeur général des élections 13-8
  - Commissaire aux langues officielles 13-10
  - Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie 13-11
  - Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité 13-12
- 14 Défense nationale**
  - Ministère 14-3
  - Comité des griefs des Forces canadiennes 14-7
  - Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire 14-8
- 15 Développement des ressources humaines (Développement social) 15-2**
- 16 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien 16-2**
- 17 Environnement**
  - Ministère 17-3
  - Agence canadienne d'évaluation environnementale 17-7
  - Agence Parcs Canada 17-8
- 18 Finances**
  - Ministère 18-4
  - Vérificateur général 18-7
  - Tribunal canadien du commerce extérieur 18-8
  - Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada 18-9
  - Bureau du surintendant des institutions financières 18-10
- 19 Gouverneur général 19-2**
- 20 Industrie**
  - Ministère 20-4
  - Agence spatiale canadienne 20-9
  - Commission canadienne du tourisme 20-12
  - Tribunal de la concurrence 20-14
  - Commission du droit d'auteur 20-15
  - Conseil national de recherches du Canada 20-17
  - Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie 20-19
  - Conseil de recherches en sciences humaines 20-21
  - Conseil canadien des normes 20-24
  - Statistique Canada 20-25
- 21 Justice**
  - Ministère 21-4
  - Commission canadienne des droits de la personne 21-7
  - Tribunal canadien des droits de la personne 21-8
  - Commissaire à la magistrature fédérale 21-9
  - Service administratif des tribunaux judiciaires 21-10
  - Commission du droit du Canada 21-11
  - Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada 21-12
  - Cour suprême du Canada 21-14
- 22 Parlement**
  - Sénat 22-3
  - Chambre des communes 22-5
  - Bibliothèque du Parlement 22-6
  - Commissariat à l'éthique 22-7

- 23 Patrimoine canadien**  
 Ministère 23-5  
 Conseil des Arts du Canada 23-12  
 Société Radio-Canada 23-13  
 Musée canadien des civilisations 23-14  
 Musée canadien de la nature 23-15  
 Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes 23-16  
 Bibliothèque et Archives du Canada 23-17  
 Société du Centre national des Arts 23-20  
 Commission des champs de bataille nationaux 23-21  
 Commission de la capitale nationale 23-22  
 Office national du film 23-23  
 Musée des beaux-arts du Canada 23-26  
 Musée national des sciences et de la technologie 23-27  
 Commission de la fonction publique 23-28  
 Commission des relations de travail dans la fonction publique 23-29  
 Tribunal de la dotation de la fonction publique 23-31  
 Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice 23-32  
 Téléfilm Canada 23-33
- 24 Pêches et Océans** 24-2
- 25 Ressources humaines et Développement des compétences**  
 Ministère 25-4  
 Conseil canadien des relations industrielles 25-9  
 Société canadienne d’hypothèques et de logement 25-10  
 Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs 25-13  
 Centre canadien d’hygiène et de sécurité au travail 25-14
- 26 Ressources naturelles**  
 Ministère 26-4  
 Énergie atomique du Canada limitée 26-9  
 Commission canadienne de sûreté nucléaire 26-10  
 Société de développement du Cap-Breton 26-12  
 Office national de l’énergie 26-13  
 Administration du pipe-line du Nord 26-14
- 27 Santé**  
 Ministère 27-3  
 Instituts de recherche en santé du Canada 27-9  
 Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses 27-13  
 Conseil d’examen du prix des médicaments brevetés 27-14  
 Agence de santé publique du Canada 27-15
- 28 Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)**  
 Ministère 28-4  
 Agence des services frontaliers du Canada 28-6  
 Centre canadien des armes à feu 28-7  
 Service canadien du renseignement de sécurité 28-9  
 Service correctionnel 28-10  
 Commission nationale des libérations conditionnelles 28-13  
 Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones 28-15  
 Bureau de l’enquêteur correctionnel 28-16  
 Gendarmerie royale du Canada 28-17  
 Comité externe d’examen de la Gendarmerie royale du Canada 28-20  
 Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada 28-21
- 29 Transports**  
 Ministère 29-3  
 Office des transports du Canada 29-8  
 Tribunal d’appel des transports du Canada 29-9
- 30 Travaux publics et Services gouvernementaux** 30-2
- 31 Index**  
 Index 31-2

## **Budget des dépenses 2005–2006**

### **Partie I**

### **Plan de dépenses du gouvernement**

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Aperçu

Le Budget principal des dépenses expose les dépenses budgétaires et non budgétaires.

### Budget principal des dépenses budgétaires

Les dépenses budgétaires incluent les frais de service de la dette, les dépenses de fonctionnement et de capital, les paiements de transfert aux autres paliers de gouvernement, à des organisations et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État. Ce Budget principal des dépenses appuie la demande que le gouvernement a présenté pour obtenir du Parlement l'autorisation de dépenser 66,1 milliards de dollars au titre des autorisations de programme en vertu desquelles le Parlement doit approuver annuellement les limites de dépenses. Le reste des dépenses, soit 119,8 milliards de dollars, est affecté à des dépenses législatives dont les chiffres ne sont fournis qu'à titre d'information.

### Budget principal des dépenses non-budgétaires

Les dépenses non-budgétaires (prêts, placements et avances) sont des dépenses qui correspondent à des modifications de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada. Le Budget principal des dépenses de 2005-2006 prévoit une diminution de 1,1 milliards de dollars des dépenses non-budgétaires. Les autorisations des dépenses non-budgétaires votées, qui sont indiquées dans le présent Budget des dépenses, s'élèvent à 0,1 milliards de dollars. Le reste, soit 1,6 milliards de dollars, est conforme aux dispositions d'une législation habilitante.

**Tableau 1: Budget principal des dépenses totales**

(En millions de dollars)	2005-2006		
	Budgétaires	Non-budgétaires	Total
crédits votés	66 050,0	84,5	66 134,5
Postes législatifs	119 813,4	1 605,6	121 419,0
<b>Budget principal des dépenses totales</b>	<b>185 863,4</b>	<b>1 690,1</b>	<b>187 553,5</b>

Le Budget principal des dépenses de 2005-2006 a augmenté, en tout, de 1,5 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2004-2005, ce qui représente une augmentation de 2,6 milliards de dollars en dépenses budgétaires et une diminution de 1,1 milliards de dollars en dépenses non-budgétaires.

### **BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES BUDGÉTAIRES** – augmentation nette de 2,6 milliards de dollars

En raison du court intervalle de temps entre la date de dépôt du budget et la date de publication du Budget principal des dépenses, et compte tenu des contraintes imposées par la production et le secret, le Budget principal des dépenses ne peut pas faire état de tous les nouveaux plans de dépenses. C'est d'ailleurs le cas en 2005-2006. Le Budget principal des dépenses de 2005-2006 reprend donc la plupart des plans de dépenses du gouvernement, mais les ajustements apportés figureront dans le Budget supplémentaire des dépenses qui sera publié plus tard au cours de l'exercice.

Ce Budget principal des dépenses fait donc état du plan de dépenses du gouvernement annoncé dans le budget déposé en mars 2004 ainsi que dans la Mise à jour économique et financière publiée en novembre 2004.

La Mise à jour économique et financière de novembre 2004 prévoit des dépenses budgétaires de 194,9 milliards de dollars pour 2005-2006, dont 35,9 milliards pour les frais de service de la dette et 159 milliards pour les dépenses de programmes. Dans l'ensemble, les dépenses budgétaires contenues dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006 ont augmenté de 2,6 milliards de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2004-2005.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

**Tableau 2 : Budget principal des dépenses budgétaires selon le type de paiement**

(en milliards de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Paiements de transfert				
<i>Principaux transferts à d'autres paliers de gouvernement</i>				
Péréquation	10,9	<b>9,5</b>	(1,4)	-12,8
Transfert canadien en matière de santé	12,7	<b>13,0</b>	0,3	2,4
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	7,8	<b>8,2</b>	0,4	5,1
Transfert visant la réforme des soins de santé	1,5	<b>3,5</b>	2,0	133,3
Gouvernements territoriaux	1,8	<b>1,8</b>	0,0	0,0
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(2,6)	<b>(2,8)</b>	(0,2)	7,7
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et subventions législatives	(0,6)	<b>(0,6)</b>	(0,0)	0,0
<b>Total partiel des principaux transferts à d'autres paliers de gouvernement</b>	<b>31,5</b>	<b>32,6</b>	<b>1,1</b>	<b>3,5</b>
<i>Principaux transferts aux particuliers :</i>				
Prestations aux aînés	27,9	<b>28,9</b>	1,0	3,6
Assurance-emploi	15,5	<b>15,2</b>	(0,3)	-1,9
<b>Total partiel des principaux transferts aux particuliers</b>	<b>43,4</b>	<b>44,1</b>	<b>0,7</b>	<b>1,6</b>
<i>Autres paiements de transfert et subventions</i>	24,1	<b>25,0</b>	0,9	3,7
<b>Total des paiements de transfert</b>	<b>99,0</b>	<b>101,7</b>	<b>2,7</b>	<b>2,7</b>
Paiements aux sociétés d'État	5,4	<b>5,0</b>	(0,4)	-7,4
Fonctionnement et immobilisations	42,7	<b>43,2</b>	0,5	1,2
Frais de la dette publique	36,2	<b>35,9</b>	(0,3)	-0,8
<b>Total du Budget principal des dépenses budgétaires</b>	<b>183,3</b>	<b>185,9</b>	<b>2,6</b>	<b>1,4</b>
<b>Ajustements au titre du rapprochement avec le Plan budgétaire<sup>1</sup></b>				
<b>Total des dépenses budgétaires</b>	<b>185,2</b>	<b>194,9</b>	<b>9,7</b>	<b>5,2</b>

Les secteurs de dépenses

Dans le discours du Trône de 2004, le gouvernement décrit les mesures qu'il compte prendre pour améliorer le niveau et la qualité de vie des Canadiens et des Canadiennes. Parmi les principaux thèmes abordés, mentionnons :

1. L'économie;

<sup>1</sup>Comprend les ajustements affectués pour tenir compte de l'impact de la comptabilité d'exercice, des charges imputées aux exercices précédents et d'une péremption prévue. Comprend également des charges non encore imputées relativement à des initiatives qui nécessitent une élaboration plus approfondie ou l'adoption de mesures législatives.

Remarque : Les chiffres ont été arrondis

## **Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement**

2. La santé des Canadiens et des Canadiennes;
3. L'environnement;
4. La santé économique et la sécurité des collectivités canadiennes;
5. Le rôle du Canada dans le monde;
6. Le maintien d'un gouvernement efficace.

La planification financière prudente conjuguée à la réduction considérable de la dette fédérale a permis au gouvernement du Canada de faire des investissements majeurs dans les priorités des Canadiens et Canadiennes. Se faisant l'écho du programme énoncé dans le discours du Trône, tant le budget fédéral de 2004 que la Mise à jour économique et financière sont axés sur les thèmes suivants :

- Les soins de santé;
- Bâtir une économie plus productive et plus innovatrice pour le XXI<sup>e</sup> siècle;
- L'apprentissage, le savoir et la commercialisation;
- Les collectivités;
- Le rôle du Canada dans le monde;
- Un gouvernement plus responsable grâce à des pratiques de gestion financière prudente.

### **Dépenses de programmes par secteur**

Dans cette section, les dépenses de programmes sont indiquées par secteur et, dans chaque secteur, par ministère et organisme du gouvernement fédéral. Si certains secteurs affichent une diminution des dépenses en 2005-2006, d'autres en revanche affichent des augmentations qui témoignent, en partie, des mesures annoncées par le ministre des Finances dans le budget de 2004 et dans la Mise à jour économique et financière de novembre 2004.

Le tableau à la page suivante récapitule les dépenses de programmes par secteur. Le reste de la section est consacré à un examen plus détaillé de chacun des dix secteurs.



## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

**Tableau 3 : Dépenses de programmes par secteur**

(en millions de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
1. Programmes sociaux Principaux transferts <sup>2</sup>	79 599 866	<b>83 208 350</b>	3 608 484	4,5
2. Programmes touchant la culture	3 492 458	<b>3 357 453</b>	(135 005)	-3,9
3. Programmes axés sur l'environnement et les ressources	6 234 259	<b>6 239 585</b>	5 326	0,1
4. Soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie	5 707 570	<b>5 926 844</b>	219 274	3,8
5. Programmes touchant les transports	1 703 292	<b>1 545 867</b>	(157 425)	-9,2
6. Programmes touchant la justice et la loi	1 561 635	<b>1 518 784</b>	(42 851)	-2,7
7. Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique	4 908 197	<b>5 330 509</b>	422 312	8,6
8. Programmes touchant les affaires internationales, immigration et la défense	20 305 480	<b>20 479 791</b>	174 311	0,9
9. Parlement et Gouverneur général	469 734	<b>519 667</b>	49 933	10,6
10. Services gouvernementaux généraux Principaux transferts <sup>3</sup>	22 154 848	<b>20 891 833</b>	(1 263 015)	-5,7
11. Frais de la dette publique	36 200 000	<b>35 887 000</b>	(313 000)	-0,9
12. Compte à fins déterminées consolidé	952 392	<b>957 719</b>	5 327	0,6
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>183 289 731</b>	<b>185 863 402</b>	<b>2 573 671</b>	<b>1,4</b>

### 1 – Programmes sociaux

Les programmes sociaux visent à promouvoir la santé et le bien-être des Canadiens et des Canadiennes et à favoriser un accès égal aux avantages et prestations de la société canadienne. Le gouvernement fédéral atteint ces objectifs au moyen des dépenses de programmes directes, des transferts aux particuliers et des transferts aux autres paliers de gouvernement.

Le secteur des programmes sociaux comprend :

- Les programmes axés sur l'emploi, la santé et le logement;
- Les programmes destinés aux peuples autochtones et aux anciens combattants;
- Les principaux transferts aux particuliers, notamment les prestations d'assurance-emploi et les prestations aux aînés;
- Le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et le Transfert visant la réforme des soins de santé.

<sup>2</sup> Les principaux transferts au titre des programmes sociaux comprennent l'assurance-emploi, les prestations aux aînés, le Transfert canadien en matière de santé, le Transfert canadien en matière de programmes sociaux et le Transfert visant la réforme des soins de santé.

<sup>3</sup> Les principaux transferts au titre des services gouvernementaux généraux comprennent les transferts aux gouvernements territoriaux et les paiements de péréquation.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des dépenses relatives aux programmes sociaux, par ministère et organisme.

**Tableau 4 – Programmes sociaux**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Santé				
Ministère	3 166 300	<b>2 855 685</b>	(310 615)	-9,8
Instituts de recherche en santé du Canada	751 602	<b>776 848</b>	25 246	3,4
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	3 582	<b>3 391</b>	(191)	-5,3
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	5 301	<b>4 373</b>	(928)	-17,5
Agence de santé publique du Canada	0	<b>423 119</b>	423 119	100,0
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère	1 993 422	<b>2 186 506</b>	193 084	9,7
Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 222 209	<b>2 224 712</b>	2 503	0,1
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	4 032	<b>4 540</b>	508	12,6
Développement des ressources humaines (Développement social)	613 961	<b>606 728</b>	(7 233)	-1,2
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	5 760 763	<b>5 825 538</b>	64 775	1,1
Commission canadienne des affaires polaires	973	<b>967</b>	(6)	-0,6
Anciens combattants	2 787 721	<b>2 853 070</b>	65 349	2,3
<b>Total partiel – dépenses de programmes directes</b>	<b>17 309 866</b>	<b>17 765 477</b>	<b>455 611</b>	<b>2,6</b>
<i>Principaux transferts :</i>				
Transfert canadien en matière de santé	12 650 000	<b>13 000 000</b>	350 000	2,8
Transfert canadien en matière de programmes sociaux	7 825 000	<b>8 225 000</b>	400 000	5,1
Transfert visant la réforme des soins de santé	1 500 000	<b>3 500 000</b>	2 000 000	133,3
Prestations aux aînés	27 940 000	<b>28 893 000</b>	953 000	3,4
Assurance-emploi	15 495 000	<b>15 201 000</b>	(294 000)	-1,9
Paiements de remplacement au titre des programmes permanents	(2 550 000)	<b>(2 765 127)</b>	(215 127)	8,4
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes et subventions législatives	(570 000)	<b>(611 000)</b>	(41 000)	7,2
<b>Total partiel – principaux transferts</b>	<b>62 290 000</b>	<b>65 442 873</b>	<b>3 152 873</b>	<b>5,1</b>
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>79 599 866</b>	<b>83 208 350</b>	<b>3 608 484</b>	<b>4,5</b>

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées aux programmes sociaux en 2005-2006 s'élèvent à 83,2 milliards de dollars, ce qui en fait assurément la plus vaste composante des dépenses de programmes totales, soit 44,8 p. 100. Sur le montant de 83,2 milliards de dollars, une tranche de 17,8 milliards de dollars, soit 21,4 p. 100, sera affectée à des dépenses de programmes directes et 65,4 milliards de dollars, soit 78,6 p. 100, à des paiements de transfert.

Les dépenses consacrées aux programmes sociaux en 2005-2006 devraient augmenter de 3,6 milliards de dollars, soit 4,5 p. 100, par rapport à l'exercice précédent. Les dépenses en santé représentent la majeure partie de cette augmentation, ce qui est tout à fait en accord avec les priorités du gouvernement énoncées dans le discours du Trône de 2004 de même que dans le budget de cette même année.

### Programmes de santé

Les dépenses consacrées aux programmes de santé pour l'exercice 2005-2006 s'élèvent à 20,6 milliards de dollars, soit une augmentation de 2,5 milliards de dollars par rapport à l'exercice précédent. Plus précisément, les dépenses de programmes directes au titre de la santé ont augmenté de 137 millions de dollars pour s'établir à 4,1 milliards de dollars, tandis que les paiements de transfert ont progressé de 2,4 milliards de dollars pour atteindre 16,5 milliards de dollars.

Parmi les principales sources de l'augmentation des dépenses de programmes directes au titre de la santé, on note celles-ci :

#### Santé des Autochtones :

- Témoignant des engagements pris par le gouvernement dans le discours du Trône et dans le budget, les dépenses consacrées aux programmes liés à la santé des Autochtones ont augmenté de 92 millions de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2004-2005. Cette hausse est principalement imputable à l'augmentation de 84 millions de dollars du financement pour assurer la pérennité du régime de santé des communautés des Premières nations et des Inuits et à une augmentation de 5 millions de dollars reliée à la mise en œuvre du système de gestion de l'eau des Premières nations, lequel vise à améliorer l'approvisionnement en eau des collectivités des Premières nations. Afin d'accroître son soutien visant à favoriser des collectivités nordiques saines en 2005-2006, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien accordera des subventions totales de 44 millions de dollars au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut.

#### Politique de la santé, planification et recherche :

- Le financement proposé pour la nouvelle agence de la santé publique du Canada, créée dans le budget de 2004 pour assumer un rôle central dans la lutte contre les maladies et dans les interventions d'urgence, est le reflet du transfert d'une somme de 359 millions de dollars en provenance de Santé Canada. Parallèlement, la diminution nette de 311 millions de dollars du budget 2005-2006 de Santé Canada est principalement imputable au transfert de certaines activités du ministère à la nouvelle agence de la santé publique. Le budget prévoyait également un financement supplémentaire de 76 millions de dollars pour permettre à l'agence de la santé publique de prendre immédiatement des mesures pour améliorer l'état de préparation du Canada aux urgences touchant la santé publique, notamment accroître la capacité d'intervention d'urgence, améliorer la surveillance et renforcer la coordination et la collaboration à l'échelle internationale.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- Conformément à l'annonce faite dans le budget d'accroître les possibilités offertes aux nouveaux chercheurs talentueux et de contribuer à traduire les découvertes en avantages sociaux et commerciaux pour les Canadiens et les Canadiennes, le budget de 2005-2006 des Instituts de recherche en santé du Canada devrait augmenter de 25 millions de dollars, dont une tranche de 23 millions sera affectée aux subventions à la recherche en santé.
- Le financement de Santé Canada au titre de la Stratégie en matière de ressources humaines en santé, dont l'objectif est d'assurer à la population canadienne l'accès aux prestataires de services de santé qui répondent à ses besoins, devrait augmenter de 16 millions de dollars, tandis que le financement du ministère au titre du renouvellement de la Stratégie canadienne antidrogue, qui vise à appliquer une démarche équilibrée en vue de réduire à la fois la demande et l'offre de stupéfiants, est censé augmenter de 12 millions de dollars.

### Principaux paiements de transfert au titre de la santé

- Afin de renforcer la transparence de sa propre contribution aux soins de santé, le gouvernement a restructuré le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS) en deux nouveaux transferts à compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, à savoir le Transfert canadien en matière de santé, qui sert au financement des programmes de santé provinciaux et territoriaux, et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux, qui s'applique au financement des programmes sociaux et d'éducation postsecondaire. Pour l'exercice 2005-2006, les paiements de transfert en espèces au titre de la santé sont censés augmenter de 2,4 milliards de dollars pour tenir compte de l'engagement du gouvernement de renforcer les soins de santé. Sur ce financement supplémentaire de 2,4 milliards de dollars, une tranche de 2 milliards de dollars sera transférée en vertu du Transfert visant la réforme des soins de santé et une tranche de 350 millions de dollars, en vertu du Transfert canadien en matière de santé.

### Autres programmes sociaux :

Le reste de l'augmentation des dépenses dans ce secteur a trait à des programmes sociaux qui ne concernent pas la santé et dont les dépenses estimatives pour l'exercice 2005-2006 devraient atteindre 62,6 milliards de dollars, ce qui correspond à une hausse de 1,1 milliard de dollars par rapport à l'exercice précédent, dont 0,8 milliard de dollars en paiements de transfert.

Parmi les principales sources de l'augmentation des dépenses de programmes directes au titre des autres programmes sociaux, on note celles-ci :

- L'augmentation de 65 millions de dollars du financement proposée pour le ministère des Anciens combattants témoigne de l'augmentation de 26 millions de dollars au titre du paiement des pensions et des allocations d'invalidité et de décès et du soutien financier aux anciens combattants, de même que de l'augmentation de 39 millions de dollars au titre des activités de programmes qui procurent des avantages pour soins de santé aux anciens combattants, y compris des avantages pour soins de santé complémentaires non offerts par les régimes provinciaux d'assurance-santé.
- Le financement proposé pour le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a trait à des dépenses supplémentaires de 86 millions de dollars pour répondre à la demande accrue de programmes et services autochtones et inuits permanents, et de 43 millions de dollars pour l'assainissement des sites contaminés. Ces augmentations sont en partie compensées par des diminutions nettes des règlements de revendications particulières et globales découlant de délais prévus au chapitre de la conclusion des règlements et de l'élimination graduelle du financement du projet de remise en état des immobilisations.
- La variation proposée des dépenses concernant Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDCC) et Développement des ressources humaines (Développement social) est principalement imputable au réaligement des ressources au titre des services communs pour mieux prendre en compte les frais

## **Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement**

de fonctionnement des deux ministères. De même, les prévisions de dépenses de RHDCC témoignent du transfert d'un montant de 90 millions de dollars de Transports Canada aux fins du projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto et d'un montant de 45 millions de dollars au titre de la Subvention canadienne pour l'épargne-études, pour répondre à l'augmentation de la demande de subventions d'une année à l'autre.

Les principales sources de l'augmentation des paiements de transfert au titre des autres programmes sociaux sont les suivantes :

- Conformément à ce qui a été annoncé dans le budget de 2004, le gouvernement prévoit d'augmenter le Transfert canadien en matière de programmes sociaux de 400 millions de dollars en 2005-2006, le faisant ainsi passer à 8,2 milliards de dollars. Une tranche de 225 millions de dollars du montant de 400 millions de dollars sera affectée au Cadre multilatéral pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants, conformément à ce qui a été annoncé également dans le budget. Le Cadre vise à renforcer le développement, l'apprentissage et le soin de la petite enfance.
- Les variations des paiements de remplacement au titre des programmes permanents et du recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes sont imputables à une augmentation de la valeur des points d'impôt sur le revenu des particuliers, laquelle constitue une variable clé du calcul de ces recouvrements.
- Les principaux transferts aux particuliers devraient augmenter de 659 millions de dollars, en grande partie à cause de la hausse des prestations aux aînés qui découle de l'augmentation de la population des aînés et du montant moyen des prestations, lesquelles sont entièrement indexées sur les changements trimestriels de l'indice des prix à la consommation. La diminution des prestations d'assurance-emploi témoigne de la baisse prévue du nombre de personnes admissibles aux prestations et du montant moyen des prestations.

### **2 – Programmes touchant la culture**

Les programmes touchant le patrimoine et la culture appuient la croissance et le développement de la vie culturelle au Canada, la participation et l'appartenance à la société canadienne, la dualité linguistique et l'héritage multiculturel du pays ainsi que la préservation des parcs nationaux, des lieux historiques et du patrimoine du Canada. À quelques exceptions près, la prestation des programmes est assurée principalement par les organismes qui relèvent du ministre du Patrimoine canadien, tels que le ministère du Patrimoine canadien, ainsi que par certaines sociétés d'État et organismes ministériels.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 5 présente une ventilation des dépenses prévues au titre des programmes touchant le patrimoine et la culture, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 5 – Programmes touchant la culture**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
<b>Patrimoine canadien</b>				
Ministère	1 127 097	<b>1 118 042</b>	(9 055)	-0,8
Conseil des Arts du Canada	151 031	<b>150 173</b>	(858)	-0,6
Société Radio-Canada	1 034 311	<b>982 414</b>	(51 897)	-5,0
Musée canadien des civilisations	94 736	<b>58 698</b>	(36 038)	-38,0
Musée canadien de la nature	61 122	<b>55 569</b>	(5 553)	-9,1
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	6 120	<b>5 696</b>	(424)	-6,9
Bibliothèque et Archives du Canada	96 461	<b>92 894</b>	(3 567)	-3,7
Société du Centre national des Arts	31 497	<b>31 224</b>	(273)	-0,9
Commission des champs de bataille nationaux	8 687	<b>8 711</b>	24	0,3
Commission de la capitale nationale	131 571	<b>88 557</b>	(43 014)	-32,7
Office national du film	63 682	<b>62 948</b>	(734)	-1,2
Musée des beaux-arts du Canada	44 585	<b>44 469</b>	(116)	-0,3
Musée national des sciences et de la technologie	29 653	<b>24 446</b>	(5 207)	-17,6
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	23 853	<b>23 403</b>	(450)	-1,9
Téléfilm Canada	129 674	<b>123 874</b>	(5 800)	-4,5
<b>Environnement</b>				
Agence Parcs Canada	456 538	<b>484 508</b>	27 970	6,1
<b>Ressources humaines et Développement des compétences</b>				
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 840	<b>1 827</b>	(13)	-0,7
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>3 492 458</b>	<b>3 357 453</b>	<b>(135 005)</b>	<b>-3,9</b>

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la culture en 2005-2006 s'élèvent à 3,4 milliards de dollars, ce qui correspond à 1,8 p. 100 du total des dépenses de programmes.

Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses consacrées aux programmes touchant la culture en 2005-2006 devraient diminuer de 135 millions de dollars, soit de 3,9 p. 100. Exception faite de l'Agence Parcs Canada, qui demande une augmentation de son budget, les dépenses dans les autres ministères sont censées diminuer, principalement à cause des réductions de financement ponctuel ou de l'élimination graduelle de programmes.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes touchant la culture :

- La variation des dépenses de l'Agence Parcs Canada est en grande partie imputable à l'augmentation de 17 millions de dollars du financement nécessaire pour poursuivre l'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne dans le parc national Banff.
- La réduction prévue du financement de la Société Radio-Canada est principalement imputable au non-renouvellement du financement de 60 millions de dollars versé pour renforcer et revitaliser la programmation des émissions anglophones et francophones à la télévision, à la radio et dans les nouveaux médias.
- La diminution de 43 millions de dollars du budget de la Commission de la capitale nationale découle en grande partie des annulations et des retards dans la mise en œuvre de ses projets d'immobilisations, par exemple l'annulation du projet de revitalisation de la rue Sparks.
- La réduction nette de 36 millions de dollars du budget du Musée canadien des civilisations est reliée au financement ponctuel de la construction du nouveau Musée canadien de la guerre.

## 3 – Programmes axés sur l'environnement et les ressources

Ce secteur comprend les ministères et les organismes qui favorisent le développement durable de l'environnement, des ressources naturelles et de l'industrie agricole du Canada. Ces ministères comprennent Environnement, Ressources naturelles, Agriculture et Agroalimentaire et Pêches et Océans.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 6 présente la ventilation des dépenses prévues au titre des programmes axés sur les ressources naturelles, par ministère, société et organisme, comme suit :

**Tableau 6 – Programmes axés sur l’environnement et les ressources**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Agriculture et Agroalimentaire				
Ministère	2 110 846	<b>2 153 119</b>	42 273	2,0
Commission canadienne du lait	3 211	<b>3 202</b>	(9)	-0,3
Agence canadienne d’inspection des aliments	476 880	<b>489 031</b>	12 151	2,5
Commission canadienne des grains	21 293	<b>5 894</b>	(15 399)	-72,3
Environnement				
Ministère	805 234	<b>835 226</b>	29 992	3,7
Société canadienne d’évaluation environnementale	17 883	<b>17 570</b>	(313)	-1,8
Pêches et Océans	1 470 799	<b>1 440 052</b>	(30 747)	-2,1
Ministère				
Ressources naturelles				
Ministère	1 092 925	<b>1 085 631</b>	(7 294)	-0,7
Énergie atomique du Canada	127 838	<b>98 838</b>	(29 000)	-22,7
Commission canadienne de sûreté nucléaire	65 375	<b>66 330</b>	955	1,5
Office national de l’énergie	35 535	<b>38 286</b>	2 751	7,7
Administration du pipe-line du Nord	1 363	<b>1 355</b>	(8)	-0,6
Conseil privé				
Table ronde nationale sur l’environnement et l’économie	5 077	<b>5 051</b>	(26)	-0,5
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>6 234 259</b>	<b>6 239 585</b>	<b>5 326</b>	<b>0,1</b>

### Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes axés sur l’environnement et les ressources atteignent 6,2 milliards de dollars en 2005-2006, ce qui correspond à 3,4 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l’exercice précédent, les dépenses consacrées à ce secteur en 2005-2006 devraient augmenter de 5,3 millions de dollars, soit une légère hausse de 0,1 p. 100.



## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Programmes axés sur les ressources :

Parmi les programmes touchant l'agriculture, les principales sources de l'augmentation proposée des dépenses ont trait aux initiatives visant à atténuer les répercussions de la crise de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB). Par exemple, le ministère de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire propose une augmentation de 69 millions de dollars au titre du Programme de redressement de l'industrie dans le sillage de l'ESB pour repositionner l'industrie bovine canadienne, notamment une réserve pour pertes sur prêts afin de faciliter l'accès aux capitaux pour favoriser l'élargissement de la capacité d'abattage de ruminants au pays. De même, l'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA) réclame des fonds supplémentaires à l'appui de ses programmes de surveillance de l'ESB et de certification aux fins d'exportation. Le transfert des activités d'inspection des importations à l'Agence des services frontaliers du Canada a aussi un effet sur les projets de dépenses de l'ACIA. Enfin, la réduction des dépenses de la Commission canadienne des grains découle principalement de l'arrivée à échéance du financement temporaire de quatre ans octroyé pour soutenir les activités de la Commission.

Du côté des programmes de Pêches et Océans, la réduction globale est le reflet de la cessation d'un financement ponctuel de 42 millions de dollars en 2004-2005 qui a servi à remettre en état des immobilisations de base telles que la flotte de la Garde côtière du Canada, des laboratoires, des ports pour petits bateaux et d'autres installations. Cette baisse est compensée par des augmentations reliées au renforcement de la présence en mer et de la surveillance aérienne dans le cadre de la Politique de sécurité nationale annoncée en mars 2004 et par des augmentations du soutien financier accordé à des groupes autochtones pour assurer la gestion des ressources halieutiques et océaniques.

### Programmes concernant l'environnement et le changement climatique :

Afin de respecter les engagements pris dans le cadre de l'Accord de Kyoto et d'appuyer la mise en œuvre du Plan du Canada sur les changements climatiques, le budget de 2003 annonçait un financement de 1,7 milliard de dollars sur cinq ans pour l'élaboration de mesures d'atténuation novatrices et économiques visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre au Canada. Pour l'exercice 2005-2006, Environnement et Ressources naturelles prévoient de lancer ou d'élargir un certain nombre d'initiatives visant à mettre en œuvre le Plan du sur les changements climatiques, notamment :

- Le programme de réduction des émissions de Ressources naturelles, qui comprend des fonds pour les programmes sur l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la mise en œuvre de mesures d'action précoce économiques visant les transports et les édifices, ainsi que du financement pour renforcer la collaboration et le partage des coûts avec les provinces, les territoires et d'autres partenaires dans le cadre de projets.

Par ailleurs, pour assurer le nettoyage des sites contaminés dont la responsabilité relève de ministères fédéraux, Environnement et le Secrétariat du Conseil du Trésor exécutent le Plan d'action accéléré des sites contaminés fédéraux. Cette initiative accélère l'évaluation, la gestion et l'assainissement des sites posant des risques importants pour la santé humaine et l'environnement.

### **4 – Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie**

Les dépenses fédérales dans ce secteur visent globalement à favoriser la croissance économique et la création d'emplois au moyen de mesures qui stimulent les investissements privés dans l'ensemble du Canada, à encourager le développement régional, à améliorer la performance du pays au chapitre de l'innovation et à faire progresser les capacités en matière de science et de technologie au Canada.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 7 récapitule les variations sur 12 mois par ministère et organisme.

**Tableau 7 – Programmes de soutien aux industries, aux régions, à la science et à la technologie**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Agence de promotion économique du Canada atlantique				
Ministère	476 552	<b>437 912</b>	(38 640)	-8,1
Société d'expansion du Cap-Breton	12 645	<b>8 645</b>	(4 000)	-31,6
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	428 091	<b>444 090</b>	15 999	3,7
Ressources humaines et Développement des compétences				
Conseil canadien des relations industrielles	12 220	<b>11 906</b>	(314)	-2,6
Industrie				
Ministère	1 477 756	<b>1 330 995</b>	(146 761)	-9,9
Agence spatiale canadienne	322 920	<b>341 614</b>	18 694	5,8
Commission canadienne du tourisme	78 821	<b>78 823</b>	2	0,0
Tribunal de la concurrence	1 648	<b>1 634</b>	(14)	-0,8
Commission du droit d'auteur	2 539	<b>2 514</b>	(25)	-1,0
Conseil national de recherches du Canada	695 377	<b>641 696</b>	(53 681)	-7,7
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	810 597	<b>829 232</b>	18 635	2,3
Conseil de recherches en sciences humaines	506 364	<b>547 284</b>	40 920	8,1
Conseil canadien des normes	6 924	<b>6 924</b>	0	0,0
Bureau de l'infrastructure du Canada	424 105	<b>793 978</b>	369 873	87,2
Ressources naturelles				
Société de développement du Cap-Breton	60 205	<b>56 905</b>	(3 300)	-5,5
Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	390 806	<b>392 692</b>	1 886	0,5
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>5,707,570</b>	<b>5,926,844</b>	<b>219,274</b>	<b>3,8</b>

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées à ce secteur s'élèvent à 5,9 milliards de dollars en 2005-2006, ce qui correspond à 3,2 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, le niveau des dépenses dans ce secteur devrait augmenter de 219,3 millions de dollars en 2005-2006, soit une hausse de 3,8 p. 100.

Parmi les principales sources de l'augmentation des dépenses dans ce secteur, on note ce qui suit :

#### Initiatives en matière d'apprentissage, de recherche et d'innovation :

Conformément à l'engagement budgétaire visant à soutenir la recherche, le financement du programme de Bourses d'études supérieures du Canada, offert par le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie et par le Conseil de recherches en sciences humaines du, augmentera de 27 millions de dollars par rapport à 2004-2005. De même, un financement supplémentaire de 20 millions de dollars sera octroyé au Conseil de recherches en sciences humaines au titre des coûts indirects de la recherche, pour tenir compte du fait que l'augmentation de l'aide fédérale directe à la recherche a entraîné une hausse des coûts indirects assumés par les universités.

#### Initiatives en matière d'industrie et d'infrastructure :

- Le financement du Bureau de l'infrastructure du Canada devrait augmenter de 370 millions de dollars, en accord avec l'engagement pris dans le budget à l'égard des collectivités, plus précisément au moyen de l'augmentation des contributions aux fonds suivants :
  - Une augmentation de 184 millions de dollars pour le Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique.
  - Une augmentation de 134 millions de dollars pour le Fonds sur l'infrastructure rurale municipale.
  - Une augmentation de 47 millions de dollars pour le Fonds sur l'infrastructure frontalière.
- La diminution du financement estimatif d'Industrie est principalement imputable à la cessation du financement de 72 millions de dollars de l'initiative d'adaptation économique de l'industrie du bois d'œuvre.

#### Initiatives régionales

- La réduction du financement destiné à l'Agence de promotion économique du Canada atlantique est principalement reliée à une diminution de 16 millions de dollars découlant de l'élimination graduelle de l'initiative concernant les fermetures de la pêche à la morue dans le cadre du Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités et à une réduction de 8 millions de dollars des besoins financiers dans le cadre de la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John.
- L'augmentation des dépenses consacrées à l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec est principalement imputable aux fonds reportés d'années antérieures au titre du Programme des travaux d'infrastructure du Canada pour satisfaire aux exigences de l'accord conclu entre le Canada et le Québec.
- Pour terminer, le financement de l'initiative FedNor d'Industrie est censé diminuer de 36 millions de dollars en raison de la cessation du financement supplémentaire octroyé au Fonds de développement du Nord de l'Ontario.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### 5 – Programmes touchant les transports

Ces programmes comprennent ceux administrés par Transports, ceux dont l'administration relève de plusieurs organismes, notamment l'Office des transports du Canada, le Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports (qui rend des comptes par l'entremise du Bureau du Conseil privé) et le Tribunal d'appel des transports du Canada, ainsi que ceux administrés par des sociétés d'État, notamment VIA Rail Canada et Marine Atlantique S.C.C.

Le tableau 8 présente une ventilation des dépenses de programmes par ministère et organisme.

**Tableau 8 – Programmes touchant les transports**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Transports				
Ministère	929 729	<b>828 457</b>	(101 272)	-10,8
Office des transports du Canada	24 711	<b>24 383</b>	(328)	-1,3
Tribunal d'appel des transports du Canada	1 313	<b>1 303</b>	(10)	-0,8
Société les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	32 077	<b>32 188</b>	111	0,3
Marine Atlantique S.C.C.	27 607	<b>24 533</b>	(3 074)	-11,1
VIA Rail Canada Inc.	191 301	<b>169 001</b>	(22 300)	-11,7
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	466 499	<b>438 400</b>	(28 099)	-6,0
Conseil privé				
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	30 055	<b>27 602</b>	(2 453)	-8,2
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>1 703 292</b>	<b>1 545 867</b>	<b>(157 425)</b>	<b>-9,2</b>

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant les transports s'élèvent à 1,5 milliard de dollars en 2005-2006, ce qui correspond à 0,8 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une baisse de 157,4 millions de dollars, soit 9,2 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses dans le secteur des programmes touchant les transports.

La baisse prévue de 101 millions de dollars des niveaux de financement de Transports en 2005-2006 est en grande partie imputable aux éléments suivants :

- Une diminution de 111 millions de dollars au titre du transfert du projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto à Ressources humaines et Développement des compétences Canada (RHDC) à la suite de l'initiative de restructuration du gouvernement. Il importe de noter l'existence d'une augmentation correspondante au chapitre des projets de dépenses de RHDC.
- Une réduction de 32 millions de dollars du volet de construction routière du programme stratégique d'infrastructures routières (PSIR) étant donné que la plupart des provinces en sont à la dernière étape du programme. Entre autres, le programme vise à améliorer le réseau canadien de transport terrestre dans toutes les régions du pays pour répondre aux besoins locaux, à faire du Canada un leader de l'utilisation de technologies de transport et d'information novatrices et à améliorer la qualité de vie en faisant la promotion de moyens de transport plus sûrs et plus écologiques.
- Une augmentation de 48 millions de dollars au titre d'un nouveau programme de contribution pour la sûreté des installations maritimes visant à améliorer la sûreté du transport maritime. Ce montant vient s'ajouter à l'augmentation de 21 millions de dollars du budget de fonctionnement de Transports à la suite du transfert de la responsabilité de la politique de la sécurité maritime et des opérations maritimes connexes du ministère des Pêches et des Océans.

Le financement de l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien (ACSTA) devrait également diminuer en grande partie parce que la réalisation de son Plan national de déploiement qui vise à mettre en place des systèmes de détection d'explosifs dans 89 aéroports désignés est presque terminée. Selon l'échéancier du Plan, l'équipement doit être déployé intégralement avant le 1<sup>er</sup> janvier 2006. Parallèlement, on note une augmentation de 19 millions de dollars du budget de fonctionnement de l'ACSTA due à la hausse des coûts d'entretien des systèmes de détection d'explosifs et des activités de contrôle des bagages enregistrés.

La diminution de 22 millions de dollars du niveau de dépenses de Via Rail est reliée à l'achèvement de son programme d'investissement en immobilisations de 401 millions de dollars en 2004-2005.

# Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

## 6 – Programmes touchant la justice et la loi

Ce secteur couvre l'administration des activités en matière de justice et d'application de la loi assurées par le ministère de la Justice, ainsi qu'une composante de Finances Canada et du Bureau du Conseil privé. Les objectifs des programmes de ce secteur comprennent ce qui suit :

- Faire en sorte que les Canadiens et les Canadiennes aient accès à un système judiciaire équitable et efficient;
- Élaborer la politique en matière de justice et rédiger et réformer les lois, selon les besoins;
- Faire des paiements aux provinces et aux territoires au titre des programmes tels que l'aide juridique en matière pénale, les services de justice applicables aux jeunes et les pensions alimentaires pour enfants;
- Administrer les tribunaux et étudier de façon impartiale les plaintes et les réclamations;
- Assurer la prestation de services juridiques au gouvernement du Canada.

Le tableau 9 présente une ventilation des dépenses de programmes touchant la justice et la loi, par ministère et organisme.

**Tableau 9 – Programmes touchant la justice et la loi**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Justice				
Ministère	1 004 788	<b>924 865</b>	(79 923)	-8,0
Commission canadienne des droits de la personne	20 723	<b>22 380</b>	1 657	8,0
Tribunal canadien des droits de la personne	4 278	<b>4 698</b>	420	9,8
Commissaire à la magistrature fédérale	337 557	<b>351 731</b>	14 174	4,2
Service administratif des tribunaux judiciaires	54 303	<b>53 536</b>	(767)	-1,4
Commission du droit du Canada	3 150	<b>3 142</b>	(8)	-0,3
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	9 868	<b>10 209</b>	341	3,5
Cour suprême du Canada	27 151	<b>27 153</b>	2	0,0
Sécurité publique et Protection civile du Canada				
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	99 817	<b>121 070</b>	21 253	21,3
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>1 561 635</b>	<b>1 518 784</b>	<b>(42 851)</b>	<b>-2,7</b>

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la justice et la loi en 2005-2006 s'élèvent à 1,5 milliard de dollars, ce qui correspond à 0,8 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une diminution de 43 millions de dollars, soit 2,7 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principales sources de la réduction des dépenses dans ce secteur, on note ce qui suit :

- Une grande partie de la réduction du financement du ministère de la Justice a trait au Programme de financement des services de justice pour les jeunes. Le crédit accordé au ministère pour bonifier le financement versé aux provinces et aux territoires pour appuyer la mise en œuvre concertée de l'Initiative sur le renouvellement du système de justice pour les jeunes vient à échéance en 2004-2005.
- L'augmentation des dépenses du Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones. La variation est imputable aux besoins à combler sur le plan opérationnel pour faciliter la mise en œuvre intégrale du Cadre de règlement national afin de régler le dossier des pensionnats autochtones et les réclamations faites à l'État.
- Le Bureau du Commissaire à la magistrature fédérale augmente également son budget en raison de l'augmentation de l'exigence législative concernant les traitements, indemnités et pensions des juges. Cette augmentation permettra de nommer un plus grand nombre de juges et de hausser la pension moyenne générale versée aux retraités en application de la *Loi sur les juges*.

### 7 – Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique

Ce secteur comprend le Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité du Bureau du conseil privé et le portefeuille du Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile Canada (SPPCC)).

Créé en décembre 2003, le SPPCC a pour objet de resserrer davantage la sécurité et d'assurer la protection des intérêts nationaux et des citoyens du pays. Le mandat du ministère est de diminuer les risques auxquels sont exposés les Canadiens et les Canadiennes, qu'il s'agisse des risques pour la sécurité personnelle que représentent la criminalité ou les catastrophes naturelles comme les blizzards, les inondations et les feux de forêts, ou des menaces à la sécurité nationale que constituent les activités terroristes. Le ministère fournit un leadership stratégique et offre des programmes et des services dans les domaines de la sécurité nationale et de la gestion des urgences, de la police, de l'application de la loi, des services frontaliers, des services correctionnels et de la prévention du crime. Il assure également la cohérence des politiques au sein des six organismes qui relèvent de la ministre responsable du SPPCC, à savoir la Gendarmerie royale du Canada (GRC), le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), le Centre des armes à feu Canada (CAFC), le Service correctionnel du Canada (SCC), la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC).

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 10 présente une ventilation des dépenses des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique, par ministère et organisme.

**Tableau 10 – Programmes touchant la sûreté et la sécurité publique**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Conseil privé				
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 471	<b>2 796</b>	325	13,2
Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)				
Ministère	414 016	<b>430 818</b>	16 802	4,1
Agence des services frontaliers du Canada	666 746	<b>1 021 744</b>	354 998	53,2
Centre canadien des armes à feu	100 268	<b>82 284</b>	(17 984)	-17,9
Service canadien du renseignement de sécurité	269 911	<b>292 092</b>	22 181	8,2
Service correctionnel	1 571 272	<b>1 597 238</b>	25 966	1,7
Commission nationale des libérations conditionnelles	33 848	<b>31 767</b>	(2 081)	-6,1
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 946	<b>2 919</b>	(27)	-0,9
Gendarmerie royale du Canada	1 841 100	<b>1 863 287</b>	22 187	1,2
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	884	<b>879</b>	(5)	-0,6
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 735	<b>4 685</b>	(50)	-1,1
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>4 908 197</b>	<b>5 330 509</b>	<b>422 312</b>	<b>8,6</b>

### Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des programmes touchant la sûreté et la sécurité publique en 2005-2006 s'élèvent à 5,3 milliards de dollars, ce qui correspond à 2,9 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 422 millions de dollars, soit 8,6 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principaux éléments responsables de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

- L'augmentation appréciable du budget de l'Agence des services frontaliers du Canada découle du transfert de responsabilités et de ressources de Citoyenneté et Immigration, de l'Agence canadienne d'inspection des aliments et de l'Agence des douanes et du revenu du Canada, conformément aux changements de l'appareil gouvernemental annoncés le 12 décembre 2003.



## **Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement**

- La diminution nette de 18 millions de dollars des dépenses du Centre canadien d'armes à feu découle principalement de la réduction des besoins relatifs aux Services professionnels reliés au développement du Système canadien d'information relativement aux armes à feu et à d'autres mesures visant à améliorer l'efficacité.
- La hausse du niveau de financement de la Gendarmerie royale du Canada est le reflet d'une augmentation de 38 millions de dollars de la quote-part fédérale des ressources supplémentaires demandées par les partenaires de la police contractuelle en vertu des ententes en matière de police contractuelle. Ce montant s'ajoute à un financement supplémentaire de 21 millions de dollars pour soutenir les enquêtes et les poursuites reliées à la fraude sur les marchés financiers et de 11 millions de dollars pour exploiter la Banque nationale de données génétiques pour les contrevenants dangereux.
- Le niveau de financement proposé pour les Services correctionnels découle de l'augmentation de 15 millions de dollars au titre de l'entretien et du logement des contrevenants, approuvée dans le Plan national d'immobilisations, de logement et d'opérations.

### **8 – Secteur des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense**

Les programmes de ce secteur visent à assurer la sécurité des Canadiens et des Canadiennes, à défendre les intérêts canadiens, à promouvoir un environnement international stable et à projeter les valeurs et la culture canadiennes dans les affaires mondiales.

Afin de contribuer à maintenir la paix et la sécurité internationales et à aider à la prévention des conflits violents, le gouvernement finance diverses initiatives, notamment des ententes en matière de sécurité et de défense collectives avec les alliés, le programme de sécurité humaine et la prévention des conflits, la promotion des droits de la personne et les activités de consolidation de la paix du Canada.

Les programmes de ce secteur font également la promotion de la prospérité et des débouchés d'emploi pour les Canadiens et les Canadiennes au moyen du renforcement des liens commerciaux, sous la direction du Commerce international.

Par l'entremise d'organismes tels que l'Agence canadienne de développement international (ACDI), le Canada soutient les programmes d'aide au développement qui visent à éliminer la pauvreté dans les autres pays et à favoriser un partage plus équitable de la richesse mondiale.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Le tableau 11 présente une ventilation des dépenses des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense, par ministère et organisme.

**Tableau 11 : Secteur des programmes touchant les affaires internationales, l'immigration et la défense**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
<b>Citoyenneté et Immigration</b>				
Ministère	1 009 627	<b>833 924</b>	(175 703)	-17,4
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	121 104	<b>111 996</b>	(9 108)	-7,5
<b>Défense nationale</b>				
Ministère	13 287 516	<b>13 425 031</b>	137 515	1,0
Comité des griefs des Forces canadiennes	8 555	<b>6 210</b>	(2 345)	-27,4
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	4 211	<b>4 176</b>	(35)	-0,8
<b>Finances Canada</b>				
Aide internationale – paiements de transfert <sup>4</sup>	1 116 620	<b>1 188 540</b>	71 920	6,4
Tribunal canadien du commerce extérieur	9 815	<b>9 552</b>	(263)	-2,7
<b>Affaires étrangères Canada (Affaires étrangères)</b>				
Ministère	1 728 234	<b>1 798 521</b>	70 287	4,1
Agence canadienne de développement international – dépenses budgétaires totales	2 654 981	<b>2 769 020</b>	114 039	4,3
Centre de recherches pour le développement international	119 086	<b>116 086</b>	(3 000)	-2,5
Commission mixte internationale	7 984	<b>7 116</b>	(868)	-10,9
<b>Affaires étrangères Canada (Commerce international)</b>				
Ministère	168 376	<b>190 264</b>	21 888	13,0
Corporation commerciale canadienne	16 399	<b>16 399</b>	0	0,0
Exportation et développement Canada – dépenses budgétaires totales	50 000	<b>0</b>	(50 000)	-100,0
Secrétariat de l'ALENA, section canadienne	2 972	<b>2 956</b>	(16)	-0,5
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>20 305 480</b>	<b>20 479 791</b>	<b>174 311</b>	<b>0,9</b>

### Détails

<sup>4</sup> Les chiffres de l'Aide internationale pour le ministère des Finances comprennent les subventions et contributions versées aux organisations financières internationales pour respecter les engagements pris par le Canada en vertu d'ententes multilatérales en matière de réduction de la dette, ainsi que les paiements de transfert faits aux organisations financières internationales (paiements à l'Association internationale de développement et à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international)

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées à ce secteur en 2005-2006 s'élèvent à 20,5 milliards de dollars, ce qui correspond à 11 p. 100 du total des dépenses de programmes. Il s'agit d'une augmentation de 174 millions de dollars, soit 0,9 p. 100, par rapport à l'exercice précédent.

Parmi les principaux éléments responsables de la variation des dépenses prévues, on note ce qui suit :

- En ce qui a trait au ministère de la Citoyenneté et de l'Immigration, une partie appréciable de la réduction de son niveau de financement découle du transfert d'une somme de 209 millions de dollars à l'Agence des services frontaliers du Canada.
- Les prévisions de dépenses pour le ministère de la Défense nationale ont trait à une augmentation de 74 millions de dollars au titre des priorités du ministère en matière de sécurité, conformément à ce qui a été annoncé dans le budget de 2004. Par ailleurs, le ministère demande une augmentation de 35 millions de dollars pour compenser les coûts supplémentaires reliés à la contribution militaire du Canada à la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF) en Afghanistan, et une augmentation de 22 millions de dollars du financement par reconduction au titre des ajustements des salaires et avantages sociaux approuvés pour les effectifs militaires et civils.
- La hausse du budget des Affaires étrangères témoigne principalement d'une augmentation des paiements de contribution à l'appui de ses initiatives en matière d'aide internationale, par exemple, 105 millions de dollars au titre de contributions nouvelles ou majorées pour la participation du Canada aux organisations internationales, principalement les Nations Unies et ses opérations de maintien de la paix, et 61 millions de dollars au titre du Programme de partenariat mondial du G-8 pour couvrir les coûts associés, entre autres, à l'élimination des matières de destruction massive en Russie et dans les autres pays de l'ancienne Union soviétique.
- Conformément à l'engagement budgétaire de 2004, le financement de l'ACDI est également censé augmenter à la suite de la réception de sa part de l'augmentation de 248 millions de dollars de l'aide internationale. Conjuguée à la réaffectation ministérielle, cette augmentation permettra à l'ACDI d'entreprendre, de poursuivre et d'élargir des activités de programmes, par exemple une subvention de 50 millions de dollars à l'initiative « 3 fois 5 » de l'Organisation mondiale de la santé (cette initiative vise à fournir à trois millions de personnes vivant avec le SIDA dans les pays en développement l'accès aux médicaments antirétroviraux d'ici la fin de 2005), une contribution de 46 millions de dollars au Cadre de coopération intérimaire pour Haïti et un montant de 40 millions de dollars pour aider à la reconstruction des régions de l'Asie du Sud touchées par le tsunami et intervenir dans d'autres crises humanitaires émergentes.
- Finances prévoit de majorer de 53 millions de dollars son paiement à l'Association internationale de développement et de verser des subventions et contributions de 128 millions de dollars à l'organisation financière internationale pour respecter les engagements pris par le Canada en vertu d'ententes multilatérales en matière de réduction de la dette.

### 9 - Parlement et Gouverneur général

Les dépenses parlementaires comprennent les dépenses reliées au Sénat, à la Chambre des communes et à la Bibliothèque du Parlement, lesquels composent la Cité parlementaire. Les crédits de la Chambre des communes et du Sénat sont votés une fois l'an et sont gérés par le Bureau de régie interne et le Comité permanent de la régie interne, des budgets et de l'administration, respectivement. Les crédits de la Bibliothèque du Parlement sont approuvés par les présidents des deux Chambres.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

L'exercice 2005-2006 constitue la première année de fonctionnement avec Budget principal des dépenses à l'appui pour le Bureau du commissaire à l'éthique. Le Bureau a été créé en 2004 pour rehausser la confiance du public à l'égard de l'intégrité des membres de la Chambre des communes et des titulaires d'une charge publique et renforcer le respect et la confiance que la société accorde à la Chambre des communes en tant qu'institution.

Le tableau 12 présente les dépenses relatives au Parlement et au Bureau du Secrétaire du Gouverneur général.

**Tableau 12 – Dépenses relatives au Parlement et au Gouverneur général**

(En milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Gouverneur général	19 181	<b>19 060</b>	(121)	-0,6
Parlement				
Sénat	73 552	<b>80 606</b>	7 054	9,6
Chambre des communes	346 563	<b>383 221</b>	36 658	10,6
Bibliothèque du Parlement	30 438	<b>32 105</b>	1 667	5,5
Bureau du commissaire à l'éthique	0	<b>4 675</b>	4 675	100,0
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>469 734</b>	<b>519 667</b>	<b>49 933</b>	<b>10,6</b>

### Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées à ce secteur en 2005-2006 s'élèvent à 520 millions de dollars, ce qui correspond à 0,3 p. 100 du total des dépenses de programmes. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses de ce secteur devraient augmenter de 50 millions de dollars, soit 10,6 p. 100.

Voici un aperçu des principaux éléments responsables de la variation des dépenses de programmes dans ce secteur :

- Un montant de 18,6 millions de dollars au titre des budgets des membres et des dirigeants de la Chambre, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés, et des budgets supplémentaires pour soutenir sept membres supplémentaires;
- Un montant de 14,7 millions de dollars en salaires au titre d'augmentations économiques et d'échelon accordées aux employés de la Chambre des communes, y compris la quote-part patronale connexe des contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés;
- Un montant de 5,4 millions de dollars à titre de soutien à la participation des membres du Parlement aux comités, aux activités internationales et interparlementaires et aux travaux de la Chambre;
- Un montant de 4,7 millions de dollars pour soutenir les activités du nouveau Bureau du commissaire à l'éthique.

## **Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement**

### **10 – Services gouvernementaux généraux**

Les Services gouvernementaux généraux comprennent les services centraux fournis par les ministères et les organismes pour soutenir les opérations internes du gouvernement.

Ils comprennent également, sous l'égide du ministère des Finances, les paiements de transfert aux provinces et aux territoires. Les paiements de péréquation sont des paiements de transfert versés sans condition aux provinces à faible revenu pour leur permettre d'offrir à leurs résidents des services raisonnablement comparables à ceux des autres provinces pour des niveaux d'imposition raisonnablement comparables. Les paiements de transfert aux gouvernements du Nunavut, des Territoires du Nord-Ouest et du Yukon visent à leur permettre d'offrir la même gamme de services que les gouvernements provinciaux.

Le tableau 13 présente une ventilation des dépenses au titre des services gouvernementaux généraux, par ministère et organisme.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

**Tableau 13 : Services gouvernementaux généraux**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Agence des douanes et du revenu du Canada				
Ministère	3 232 151	<b>3 028 896</b>	(203 255)	-6,3
Société canadienne des postes	197 210	<b>172 210</b>	(25 000)	-12,7
Patrimoine canadien				
Commission de la fonction publique du Canada	147 409	<b>88 527</b>	(58 882)	-39,9
Commission des relations de travail dans la fonction publique	6 355	<b>10 570</b>	4 215	66,3
Tribunal de la dotation de la fonction publique	0	<b>4 113</b>	4 113	100,0
Finances				
Ministère	169 017	<b>210 486</b>	41 469	24,5
Vérificateur général du Canada	72 756	<b>71 801</b>	(955)	-1,3
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	31 932	<b>30 682</b>	(1 250)	-3,9
Bureau du surintendant des institutions financières	712	<b>755</b>	43	6,0
Industrie				
Statistique Canada	415 132	<b>510 706</b>	95 574	23,0
Bureau du conseil privé				
Ministère	141 861	<b>141 288</b>	(573)	-0,4
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 352	<b>6 316</b>	(36)	-0,6
Directeur général des élections	50 175	<b>83 839</b>	33 664	67,1
Commissaire aux langues officielles	18 528	<b>18 365</b>	(163)	-0,9
Travaux publics et Services gouvernementaux	2 410 952	<b>2 483 685</b>	72 733	3,0
Secrétariat du Conseil du Trésor				
Ministère	2 497 482	<b>2 579 414</b>	81 932	3,3
École de la fonction publique du Canada	29 341	<b>53 460</b>	24 119	82,2
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	58 483	<b>86 720</b>	28 237	48,3
<b>Total partiel – Dépenses de programmes directes</b>	<b>9 485 848</b>	<b>9 581 833</b>	<b>95 985</b>	<b>1,0</b>
<i>Principaux transferts (Finances) :</i>				
Péréquation	10 884 000	<b>9 510 000</b>	(1 374 000)	-12,6
Transferts aux gouvernements territoriaux	1 785 000	<b>1 800 000</b>	15 000	0,8
<b>Total partiel – principaux transferts (Finances)</b>	<b>12 669 000</b>	<b>11 310 000</b>	<b>(1 359 000)</b>	<b>-10,7</b>
<b>Total des dépenses de programmes</b>	<b>22 154 848</b>	<b>20 891 833</b>	<b>(1 263 015)</b>	<b>-5,7</b>

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

### Détails

Conformément à ce Budget principal des dépenses, les dépenses estimatives consacrées au secteur des services gouvernementaux généraux en 2005-2006 s'élèvent à 20,9 milliards de dollars, ce qui correspond à 11,2 p. 100 du total des dépenses de programmes. Sur ce montant de 20,9 milliards de dollars, une tranche de 9,6 milliards, soit 45,9 p. 100, sera affectée aux dépenses de programmes directes et une tranche de 11,3 milliards, soit 54,1 p. 100, aux paiements de transfert. Par rapport à l'exercice précédent, les dépenses totales de ce secteur pour 2005-2006 ont diminué de 1,3 milliard de dollars, soit 5,7 p. 100.

Voici les principaux éléments responsables de la variation des dépenses :

- La réduction des dépenses de l'Agence des douanes et du revenu du Canada découle en grande partie du transfert d'une somme de 145 millions de dollars en ressources de soutien administratif à l'Agence des services frontaliers du Canada.
- La diminution de 59 millions de dollars des dépenses de la Commission de la fonction publique par rapport au Budget principal des dépenses de 2004-2005 s'explique comme suit :
  - Une diminution de 32 millions de dollars à la suite du transfert de ressources à l'École de la fonction publique du Canada en accord avec la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*; et
  - Une diminution de 22 millions de dollars découlant du transfert de ressources à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada en accord avec la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*.
- L'augmentation des dépenses de l'École de la fonction publique du Canada s'inscrit dans le plan de restructuration du gouvernement de décembre 2003. Depuis avril 2004, l'École de la fonction publique du Canada regroupe trois organismes fédéraux, à savoir le Centre canadien de gestion et, en provenance de la Commission de la fonction publique, Formation et perfectionnement Canada ainsi que Formation linguistique Canada.
- L'augmentation des dépenses de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique est le reflet du transfert de 9 millions de dollars en provenance du Secrétariat du Conseil du Trésor et d'un transfert de 22 millions de dollars en provenance de la Commission de la fonction publique, conformément à la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*.
- Le niveau de dépenses de Finances est relié en grande partie à une augmentation de 34 millions de dollars des frais d'achat de pièces de monnaie canadienne à la suite d'une hausse de la demande de la part des institutions financières et du public. La majoration du financement est nécessaire pour couvrir les coûts supplémentaires associés à la production et à la distribution de la quantité plus élevée de pièces de monnaie canadienne.
- L'augmentation des dépenses de Statistique Canada est principalement reliée aux activités du dernier recensement de la population en 2001 et aux préparatifs du recensement de 2006.
- La hausse de 33,7 millions de dollars du budget du Directeur général des élections a trait à une augmentation des effectifs permanents, au financement nécessaire pour préparer la tenue des prochaines élections et aux allocations annuelles accordées aux partis politiques admissibles en vertu de la nouvelle loi qui régit le financement des partis politiques et des candidats.

## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

- Le niveau de financement plus élevé proposé pour Travaux publics et Services gouvernementaux est principalement imputable à une augmentation de 46 millions de dollars au titre d'activités transférées au ministère à la suite de la dissolution de Communication Canada, telles que le service 1 800 O-Canada, la Gazette du Canada et le site Web du Canada.
- L'augmentation nette de 82 millions de dollars du budget du Secrétariat du Conseil du Trésor est principalement imputable aux éléments suivants :

Une augmentation de 58 millions de dollars au titre des contributions aux régimes d'assurance de la fonction publique, se composant, entre autres, d'une hausse de 48 millions de dollars pour les soins de santé et autres régimes d'assurance et une diminution de 3 millions de dollars relativement aux primes d'assurance-santé provinciales; et

Une augmentation nette de 32 millions de dollars des dépenses de fonctionnement, se composant principalement d'une hausse de 38 millions de dollars du financement par reconduction du Secrétariat du Conseil du Trésor et une diminution de 9 millions de dollars au titre de transferts supplémentaires à l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique en rapport avec la restructuration gouvernementale de décembre 2003.

- Une augmentation de 15 millions de dollars en paiements de transfert au titre des paiements de transfert affectés aux gouvernements territoriaux, à la suite des révisions de la population, des dépenses provinciales-territoriales-locales et des données sur les recettes territoriales. La Mise à jour économique et financière de novembre 2004 fait état de cette augmentation.
- Une diminution de 1,4 milliard de dollars des paiements de péréquation aux provinces, à la suite des révisions des données sur les recettes provinciales et des nouvelles données sur l'assiette fiscale. La baisse de 1,4 milliard de dollars est principalement imputable à la révision des données sur l'assiette de l'impôt des particuliers et des sociétés (diminution de 1,5 milliard de dollars) et des révisions à la hausse des recettes pétrolières et gazières utilisées dans la formule de calcul (augmentation de 207 millions de dollars). Le montant de 2005-2006 correspond au transfert en espèces de base indiqué dans la Mise à jour économique et financière de novembre 2004.

### **BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES NON- BUDGÉTAIRES** – diminution nette de 1,1 milliard de dollars

Les dépenses non-budgétaires contenues dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006 s'élèvent à 1,7 milliard de dollars, ce qui correspond à une diminution de 1,1 milliard de dollars par rapport au Budget principal des dépenses de 2004-2005.

Le tableau 14 donne un aperçu plus détaillé du Budget principal des dépenses non-budgétaires.



## Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement

**Tableau 14 – Budget principal des dépenses non-budgétaires**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses		Variation des dépenses	
	2004-2005	2005-2006	\$	%
Patrimoine canadien				
Ministère	10	<b>10</b>	0	0
Finances				
Ministère	132 275	<b>108 923</b>	(23 352)	-17,7
Ressources humaines et Développement des compétences				
Ministère	1 254 700	<b>1 040 800</b>	(213 900)	-17,0
Société canadienne d'hypothèques et de logements <sup>5</sup>	(190 200)	<b>(199 622)</b>	(9 422)	5,0
Affaires indiennes et du Nord canadien				
Ministère	73 603	<b>79 045</b>	5 442	7,4
Industrie				
Ministère	800	<b>800</b>	0	0,0
Affaires étrangères (Commerce international)				
Ministère	0	<b>653 000</b>	653 000	100,0
Exportation et Développement Canada	1 487 000	<b>0</b>	(1 487 000)	-100,0
Affaires étrangères (Affaires étrangères)				
Agence canadienne de développement international	6 931	<b>7 110</b>	179	2,6
<b>Total des dépenses non-budgétaires</b>	<b>2 765 119</b>	<b>1 690 066</b>	<b>(1 075 053)</b>	<b>-38,9</b>

### Détails

Voici un aperçu des éléments clés responsables de la variation des dépenses non-budgétaires pour 2005-2006.

- La variation des dépenses non-budgétaires du Commerce international est imputable aux paiements législatifs non budgétaires faits à Exportation et Développement Canada pour faciliter et développer les échanges commerciaux entre le Canada et les autres pays en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations*. Ces paiements figuraient sous Exportation et Développement Canada dans les Budgets principaux des dépenses antérieurs. Ce montant comprend une diminution de 834 millions de dollars par rapport à l'exercice précédent à la suite de décaissements moindres.
- La diminution des prévisions de dépenses non-budgétaires de Ressources humaines et Développement des compétences Canada est imputable à une réduction des prêts négociés en vertu de la *Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants*, soit de 1 255 millions de dollars à 1 041 millions de dollars. L'écart est principalement imputable à l'incidence sur le portefeuille de prêts des remboursements effectués par les emprunteurs.

<sup>5</sup> Dans le Budget principal des dépenses de 2004-2005, la Société canadienne d'hypothèque et de logement figurait sous le ministère de l'Environnement; elle figure maintenant sous Ressources humaines et Développement des compétences.

## **Partie I – Le plan de dépenses du gouvernement**

- La diminution de 23 millions de dollars de paiements faits par le ministère des Finances à différentes institutions financières internationales est surtout imputable à la réduction des prêts émis au titre de la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international.
- Enfin, la Société canadienne d’hypothèques et de logement prévoit une diminution de ses remboursements de prêt au Trésor.

# **Budget des dépenses 2005–2006**

## **Partie II Budget principal des dépenses**

### **Introduction à la Partie II**

- Structure du Budget principal des dépenses
- Présentation par portefeuille, ministère et organisme
- Sociétés d'État
- Définitions des articles courants de dépense

### **Tableaux sommaires**

- Sommaire général
- Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense
- Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits
- Postes législatifs du Budget principal des dépenses

### **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**

- Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure
- Modifications concernant les autorisations (crédits/postes législatifs)
- Modifications à la présentation (résultat stratégique et description des activités de programme)

### **Ministères, organismes et sociétés d'État**

## Introduction à la Partie II

### Structure du Budget principal des dépenses

Le Budget des dépenses a pour objet de fournir au Parlement des renseignements sur les autorisations des dépenses budgétaires et des dépenses non budgétaires par le biais de projets de loi de crédits. Ces autorisations sont de deux types, à savoir les dépenses votées et les dépenses législatives. Les dépenses votées sont celles que le gouvernement doit faire approuver par le Parlement tous les ans au moyen d'une loi de crédits. Il s'agit des crédits que le gouvernement demande au Parlement de lui accorder par l'intermédiaire d'une loi de crédits. Le libellé de chaque crédit et l'autorisation de dépenses s'y rattachant sont présentés dans une annexe à cette loi. Le libellé et les montants établissent les conditions dans lesquelles ces dépenses peuvent être effectuées, une fois approuvées. Chaque projet de dépenses est inclus dans les crédits afin d'autoriser les dépenses nécessaires pour remplir les divers mandats qui ont été confiés à chaque ministre et qui sont précisés dans les lois que le Parlement a approuvées. Les autorisations des dépenses législatives sont celles que le Parlement a approuvées précédemment par le biais d'autres lois qui précisent l'objectif et les modalités des dépenses. Les dépenses législatives ne figurent dans le Budget des dépenses qu'à titre d'information.

Les éléments structurels de base de la **Partie II** sont les crédits et les postes législatifs, lesquels englobent l'ensemble des dépenses que le ministre ou l'organisme se propose d'effectuer. Le libellé d'un crédit et son montant figurent dans une loi de crédits qui précise l'autorisation et la limite des paiements imputables au crédit; il ne s'agit pas d'un engagement à dépenser le montant total. Il y a toutefois des exceptions à la structure normale des crédits, lesquelles sont examinées ci-après.

On trouve dans le Budget des dépenses les types de crédits suivants :

- a) *Crédit pour dépenses du Programme* – Ce crédit est utilisé lorsqu'il n'est pas nécessaire d'indiquer séparément le crédit pour « dépenses en capital » ou le crédit pour « subventions et contributions » parce que les dépenses proposées n'atteignent ni ne dépassent 5 millions de dollars. En pareil cas, toutes les dépenses sont imputées à un seul crédit.
- b) *Crédit pour dépenses de fonctionnement* – On se sert de ce crédit lorsqu'il est nécessaire d'avoir un crédit pour « dépenses en capital » ou un crédit pour « subventions et contributions », voire les deux, c'est-à-dire lorsque les dépenses proposées sous l'une ou l'autre de ces rubriques atteignent ou dépassent 5 millions de dollars.
- c) *Crédit pour dépenses en capital* – Ce type de crédit est employé lorsque les dépenses en capital s'élèvent à 5 millions de dollars ou plus. Les dépenses en capital comprennent des postes dont la valeur est susceptible de dépasser 10 000 \$ notamment pour l'acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages (article courant de dépense n° 8) ainsi que l'acquisition de machines et de matériel (article courant de dépense n° 9) ou encore la construction ou la création de biens, lorsqu'un ministre compte se servir de ses propres ressources humaines et matérielles, retient les services d'experts ou achète d'autres biens et services (articles courants de dépense n<sup>os</sup> 1 à 9). Diverses limites peuvent être mises en place pour différentes catégories de dépenses en capital au niveau ministériel.
- d) *Crédit pour subventions et contributions* – Ce crédit est utilisé lorsque les subventions et les contributions totalisent 5 millions de dollars ou plus. L'inscription au Budget des dépenses d'un poste pour une subvention, une contribution ou un autre paiement de transfert n'entraîne aucune obligation de payer une partie ou la totalité du montant et n'accorde à un bénéficiaire éventuel aucun droit aux sommes prévues. La définition du mot « contribution » figurant dans le libellé du crédit est réputée englober les « autres paiements de transfert » puisqu'il s'agit de deux types de paiements semblables.

## Introduction à la Partie II

- e) *Crédit non budgétaire* – En regard de ce crédit, identifié par la lettre L, sont inscrits les postes non budgétaires tels que les prêts, les avances et les placements relatifs aux sociétés d'État; et les prêts ou les avances consentis à des fins précises à d'autres gouvernements et à des organismes internationaux, ou à des personnes ou des sociétés du secteur privé.
- f) *Crédits spéciaux : Déficits des sociétés d'État et personnes juridiques distinctes* – Quand un crédit distinct doit être établi afin d'inscrire les sommes nécessaires pour effectuer un paiement à une société d'État ou couvrir les dépenses d'une personne juridique qui sont effectuées. Si tel est le cas, une structure distincte de crédit doit être mise en place. Par personne juridique, on entend une entité de l'administration qui exerce ses activités en vertu d'une loi du Parlement et qui relève directement d'un ministre.
- g) *Crédits spéciaux : Crédits du Conseil du Trésor pour programmes financés par l'administration centrale* – Ces crédits permettent au Conseil du Trésor d'assumer ses responsabilités législatives relatives à la gestion des ressources financières, humaines et matérielles de l'administration fédérale. À cette fin, il doit disposer d'autorisations spéciales, lesquelles sont exposées ci-après.
  - i) *Crédit pour éventualités du gouvernement* – Ce crédit sert à augmenter d'autres crédits afin d'assurer au gouvernement suffisamment de marge de manœuvre pour faire face à des dépenses urgentes ou imprévues lorsqu'il existe un besoin de trésorerie valable en raison du moment où un paiement doit être effectué ou lorsqu'une autorisation précise est nécessaire pour effectuer un paiement, par exemple pour le paiement de subventions qui ne sont pas inscrites au Budget des dépenses. Cette autorisation d'augmenter d'autres crédits est accordée jusqu'à l'obtention de l'approbation du Parlement et dans la mesure où les dépenses s'inscrivent dans le cadre du mandat de l'organisation. En outre, ce crédit sert à augmenter d'autres crédits pour absorber des coûts salariaux supplémentaires, tels que les indemnités de départ et les prestations de congé parental qui ne sont pas prévues dans le budget des dépenses ministériel.
  - ii) *Crédit pour initiatives pangouvernementales* – Ce crédit augmente d'autres crédits afin de soutenir la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.
  - iii) *Assurances de la fonction publique* – Ce crédit fournit les contributions de l'employeur aux primes d'assurance-maladie, d'assurance-salaire et d'assurance-vie, aux paiements des régimes d'assurance-maladie provinciaux, aux impôts provinciaux, aux pensions, aux régimes d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés engagés sur place à l'extérieur du Canada, et rend à certains employés leur part de la réduction des primes d'assurance-emploi.

### Présentation par portefeuille, ministère et organisme

Les activités des ministères et organismes dont les ministres sont responsables ou dont ils doivent rendre compte au Parlement ont été regroupés par portefeuille et représentent l'ensemble des portefeuilles. La présentation en ordre alphabétique des prévisions des portefeuilles forme le Budget principal des dépenses. Les ministères d'État, créés en application de la

*Loi de 1970 sur l'organisation du gouvernement*, représentent une définition plus restreinte du terme « portefeuille », mais sont considérés comme des ministères pour les besoins de la présentation du Budget des dépenses.

Les prévisions de chaque portefeuille débutent par un tableau sommaire indiquant, pour chaque crédit ou poste législatif, le montant prévu dans le Budget principal des dépenses à l'égard de toutes les organisations composant ce portefeuille. Ce tableau contient les libellés abrégés des crédits.

Toutes les données du Budget des dépenses indiquées pour l'année précédente proviennent du Budget principal des dépenses de cette année budgétaire. On fait ainsi en sorte que toutes les données financières soient présentées de

## Introduction à la Partie II

façon uniforme d'une année à l'autre, pour tous les ministères et organismes et dans le Budget principal des dépenses de l'année en cours. Au besoin, les montants de l'année budgétaire précédente sont rajustés en fonction des changements survenus dans la structure des organisations, notamment des changements dans les responsabilités ministérielles, afin de permettre des comparaisons pertinentes.

En général, la présentation de chaque organisation se compose de quatre sections, lesquelles sont indiquées ci-après. Si l'une d'elles ne s'applique pas, elle est omise.

### *Résultats stratégiques*

Cette section expose les résultats stratégiques.

### *Description des activités de programme*

Cette section sert à expliquer les activités en décrivant le travail qui se fait pour atteindre les résultats stratégiques.

### *Programme par activités – tableau*

Ce tableau indique l'ensemble des ressources financières qu'il est proposé d'engager au titre des activités. Les montants des crédits votés et des autorisations législatives sont combinés et répartis entre chaque activité. Les dépenses de chaque activité sont présentées sous les rubriques Fonctionnement, Dépenses en capital, Paiements de transfert (subventions, contributions et autres paiements de transfert) et Prêts, placements et avances. Les revenus à valoir sur le crédit, pour les ministères et organismes autorisés à le faire, ainsi que les revenus associés aux fonds renouvelables sont également inclus dans ce tableau.

Les rentrées des revenus généraux non fiscales et les services fournis gracieusement par d'autres ministères fédéraux sont présentés dans le **rapport sur les plans et les priorités**.

### *Paiements de transfert*

Ce tableau fournit des précisions sur les paiements de transfert qu'il est proposé d'effectuer dans le cadre de chaque activité. Un paiement de transfert est une subvention, une contribution ou un autre paiement en contrepartie duquel aucun bien ni service n'est reçu et qui est accordé afin de faciliter la réalisation des objectifs d'un programme.

Les subventions, les contributions et les autres paiements de transfert diffèrent sur plusieurs points :

- i) les contributions sont des paiements conditionnels qui sont soumis à la vérification, tandis que les subventions ne le sont pas;
- ii) les contributions exigent un accord entre le bénéficiaire et le ministère donateur qui détermine les conditions régissant leur versement, ce qui n'est pas le cas des subventions;
- iii) les autres paiements de transfert sont des paiements effectués en vertu de la loi ou d'un accord qui prévoit habituellement l'utilisation d'une formule ou d'un calendrier d'exécution des paiements pour établir le montant annuel;
- iv) le libellé employé dans le Budget des dépenses pour décrire une subvention a un caractère législatif, tandis que celui qui décrit une contribution ou un autre paiement de transfert n'est donné qu'à titre indicatif.

### *Fonds renouvelables*

Un fonds renouvelable constitue une autorisation permanente ou continue donnée par le Parlement en vue d'effectuer des paiements sur le Trésor jusqu'à concurrence d'une limite déterminée. En vertu de cette autorisation, les besoins de fonds peuvent être compensés, dans la mesure du possible, par les revenus produits.

## Introduction à la Partie II

Un fonds renouvelable peut servir à financer des programmes ou des activités de programmes. Le tableau Programme par activités s'accompagne de notes qui montrent le revenu ou le déficit de fonctionnement prévu en rapprochant ce solde des besoins de trésorerie indiqués dans le Budget des dépenses et en renvoyant au **rapport sur les plans et les priorités** ceux qui désirent plus de renseignements.

### Sociétés d'État

Le principe général appliqué dans la **Partie II** du Budget des dépenses est de donner des renseignements sur les opérations financées par voie de crédits plutôt que sur l'ensemble du plan financier des sociétés. Les sommaires des plans d'entreprise et des budgets des sociétés, qui sont déposés séparément, visent à fournir aux parlementaires des renseignements plus complets en prévision de l'examen des dépenses des sociétés d'État qu'ils feront.

Une présentation distincte s'applique aux sociétés d'État pour lesquelles des crédits sont demandés. Cette présentation comprend les trois sections normalisées suivantes :

- a) *Résultat stratégique* – Cette section décrit le résultat stratégique de la société d'État.
- b) *Descriptions des activités de programme* – Cette section décrit les activités auxquelles le financement est destiné.
- c) *Programme par activités – tableau* – Ce tableau donne des précisions sur les besoins financiers qui doivent être satisfaits au moyen de crédits. La présentation précise de façon distincte :
  - i) le financement budgétaire et le financement non budgétaire, selon les principales activités de la société;
  - ii) le montant du financement budgétaire nécessaire à l'exploitation, ainsi qu'à l'acquisition d'immobilisations et d'autres éléments d'actif à long terme;
  - iii) les dépenses prévues, les revenus et les ajustements, hors caisse ou autres, permettant de justifier les fonds de fonctionnement demandés.

### Définitions des articles courants de dépense

Afin d'indiquer de façon plus précise l'incidence des revenus et des dépenses fédérales sur l'économie, il faut établir le montant net des achats et des ventes de l'état par article courant. A cette fin, tous les ministères, y compris ceux qui ont recours à un fonds renouvelable, doivent inscrire comme un débit aux articles courants 1 à 12 leurs dépenses d'achats auprès de fournisseurs externes. Les articles courants sont le niveau le plus élevé de la classification par article qu'utilisent le Parlement et le pouvoir exécutif; ils figurent dans le Budget des dépenses et les Comptes publics.

**Les dépenses budgétaires peuvent être réparties entre les douze articles courants de dépenses suivants :**

1. Personnel
2. Transports et communications
3. Information
4. Services professionnels et spéciaux
5. Location
6. Achat de services de réparation et d'entretien
7. Services publics, fournitures et approvisionnements
8. Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages
9. Acquisition de machines et de matériel
10. Paiements de transfert

## Introduction à la Partie II

11. Service de la dette publique
12. Autres subventions et paiements

Des renseignements ont été également fournis au sujet des revenus portés au crédit. Dans certaines situations données, le Parlement autorise les ministères ou organismes à dépenser les revenus tirés de leurs opérations de la même manière que les fonds affectés au moyen du crédit. Ces sommes compensent les dépenses prévues à l'égard des articles courants 1 à 12, qui sont indiqués en chiffres bruts.

Une brève explication de chaque article courant est donnée dans ce qui suit.

### 1. *Personnel*

Traitements et salaires, rétribution des heures supplémentaires, indemnité de cessation d'emploi, salaire rétroactif et autres rémunérations spéciales de tout le personnel civil permanent (à temps plein) ou engagé pour une période déterminée (à temps partiel, saisonnier ou occasionnel), à l'exclusion des employés des sociétés d'État mandataires et propriétaires, ainsi que les membres des forces militaires et de la GRC. Traitements des juges, du gouverneur général et des lieutenants-gouverneurs, ainsi que les indemnités des membres des deux chambres du Parlement, et tout genre d'indemnité versée au personnel permanent ou engagé pour une période déterminée ou à leur intention : indemnités de subsistance, suppléments provisoires, indemnités de service à l'étranger, indemnités d'isolement, indemnités de pension et de subsistance, primes de postes, et autres allocations du genre. Y figurent aussi les allocations pour automobile aux ministres et les indemnités de dépenses aux sénateurs et aux députés.

Contributions de l'état à divers régimes d'avantages sociaux des employés (compte de pension de retraite de la fonction publique, compte de prestations de retraite supplémentaires, compte du Régime de pensions du Canada, Régime des rentes du Québec, compte de prestations de décès de la fonction publique et compte d'assurance-emploi), au compte de pension de retraite de la Gendarmerie royale du Canada, au compte de pension de retraite des Forces canadiennes et au compte d'allocations de retraite des membres du Parlement; et les contributions de l'état aux régimes provinciaux et autres régimes d'assurance médicale et d'assurance-hospitalisation; y figurent aussi les frais de personnel supplémentaire pour diverses fins.

### 2. *Transports et communications*

Frais de voyage et de transport d'employés du gouvernement, de membres des Forces armées et de la Gendarmerie royale du Canada; frais de réinstallation de ces personnes et des personnes à leur charge, ainsi que frais de subsistance et autres frais payés par ces personnes en voyage commandé; dépenses de voyage des juges; dépenses et indemnités de voyage payables aux sénateurs et aux députés. Y figurent aussi le transport de personnes par contrat, nolisement ou autres moyens, y compris les frais de voyage de personnes qui s'occupent d'arpentages, d'inspections et d'études sur le terrain. Sont aussi compris les frais de déplacement et de transport de personnes qui ne sont pas des employés de l'état, comme les frais de transport d'anciens combattants demandant des traitements ou des pensions.

Affranchissement ordinaire, courrier aérien, recommandé, colis postal, courrier exprès, ainsi que location de cases postales et tous autres frais postaux. Frais de transport de marchandises, autres que le coût initial de livraison, à l'égard d'un achat (compris dans l'article courant applicable au coût de l'achat même), y compris les frais de services de courrier offerts par l'entreprise privée. Tous les frais des services de télécommunication par téléphone, télégraphe, câble, télétype, radio et T.S.F. (droits, taxes, etc.), et autres frais de communication, tels ceux qui découlent des services de courrier assurés à forfait par des entreprises de l'extérieur et des services de communication fournis par contrat ou entente.

### 3. *Information*

Cet article courant comprend trois catégories principales de dépenses.



## Introduction à la Partie II

### Service de promotion

Comprend tous les services de promotion pour publicité et autres fins, achetés aux agences de publicité pour du temps d'antenne ou pour des médias imprimés ou des placards extérieurs ou des panneaux-réclame. Cela comprend les services de promotion et de création tels que les arts graphiques.

### Services d'édition, d'imprimerie et d'exposition

Comprend les services d'édition pour la passation de commandes, la mise en marché, la distribution et la vente de publications commanditées par le ministère, et pour l'achat de publications connexes de l'état. Sont aussi compris les services d'impression, de duplication, de photocopie, de préparation des textes, de graphisme, de mise en pages et les services techniques et consultatifs tels que le traitement informatique des textes et la transmission en masse des imprimés. De plus, y sont compris les services d'exposition tels que les services d'exposition et les services audiovisuels correspondants se rapportant à des expositions et étalages.

### Services des relations publiques et des affaires publiques

Services de sondages sur les comportements, de promotion des ventes, de commercialisation, de mise en valeur des exportations, de relations publiques et de publicité. Sont aussi compris les services de rédaction des discours, services des communiqués de presse, des séances d'information, des conférences de presse et des événements spéciaux. Les services des affaires publiques comprenant les sondages sur les comportements, les sondages d'opinion, les enquêtes sur l'évaluation des services, les marchés concernant l'organisation et l'exploitation des services de contrôle des médias et des groupes cibles sont aussi inclus ici.

#### 4. *Services professionnels et spéciaux*

Services professionnels offerts par des particuliers ou des organismes comprenant des versements sous forme d'honoraires, des commissions, etc., pour les services de comptables, d'avocats, d'architectes, d'ingénieurs, d'analystes scientifiques, de sténographes judiciaires, de traducteurs; versements aux enseignants œuvrant à différents niveaux dans les établissements d'enseignement, paiements pour services de médecins, d'infirmières et autre personnel médical; paiements pour services de gestion, pour services d'informatique et toute autre aide technique, professionnelle et spécialisée de l'extérieur.

Paiements de traitements hospitaliers, de soins aux anciens combattants et de services d'assistance sociale; paiements de services d'informatique, paiement des frais de scolarité à des indiens inscrits à des institutions d'enseignement qui ne sont pas de juridiction fédérale; achat de services de formation en vertu de la *Loi sur la formation professionnelle des adultes*, et paiements à la Commission de la fonction publique pour des cours de formation.

Paiements pour les services du Corps des commissionnaires et autres services contractuels de fonctionnement et d'entretien tels que le service d'autos blindées, les services de buanderie et de nettoyage à sec, les services de nettoyage dans les immeubles, les services d'aide temporaire, les services d'accueil, de stockage et d'entreposage, et autres services commerciaux, ainsi que les paiements faits aux TPSGC pour l'administration de marchés.

#### 5. *Location*

Crédits pour les locations de toutes sortes : location, par le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux, de propriétés requises à certaines fins par divers ministères et de locaux destinés aux bureaux et aux services du gouvernement. Location et affrètement avec ou sans équipage de navires, aéronefs, véhicules motorisés et autre matériel, et location d'appareils de télécommunication et de matériel de bureau, y compris les ordinateurs.

## Introduction à la Partie II

La location de services d'entreposage figure cependant à l'article courant n° 4. Bien qu'elle comporte la location de locaux proprement dits.

### 6. *Achat de services de réparation et d'entretien*

Cet article courant comprend les travaux de réparation et d'entretien de biens durables mentionnés à l'article courant n° 8 ci-dessous, exécutés à forfait, ainsi que du matériel visé par l'article courant n° 9. Cet article comprend également les paiements faits au ministère des Travaux publics pour les services offerts aux locataires. Le coût des matériaux et des fournitures et les autres frais entrant dans le coût des travaux exécutés directement par un ministère sont inscrits sous d'autres rubriques, selon la nature de l'achat.

### 7. *Services publics, fournitures et approvisionnements*

Dépenses relatives aux services d'un genre normalement assuré par une municipalité ou un service public, comme l'eau, l'électricité, le gaz, etc. Y figurent donc les taxes d'eau, les frais d'éclairage, d'énergie et de gaz, et le paiement de ces services, qu'ils soient obtenus de la municipalité ou d'ailleurs.

En fait également partie l'achat des fournitures et approvisionnements requis pour assurer le fonctionnement et le maintien réguliers des services de l'état. Sont inclus : essence et huile achetées en grandes quantités, combustible ou carburant pour navires, avions, transport, chauffage, etc.; provendes; aliments et autres fournitures pour navires et établissements; bestiaux achetés pour consommation ou revente; graines de semence; livres et autres publications achetés pour diffusion à l'extérieur; uniformes et fourniment; photographies, cartes terrestres et marines achetées à des fins d'administration et de fonctionnement; fournitures scientifiques et de laboratoire, y compris échantillons pour essais; fournitures pour dessin, tirage de bleus et travaux d'art; fournitures pour les levés topographiques, études, etc.; produits chimiques, approvisionnements hospitaliers, chirurgicaux et médicaux; œuvres d'art pour expositions et documents historiques pour galeries, musées et archives; fournitures du service de nettoyage; bois et charbon; fournitures électriques; pièces de réparation autres que les pièces accompagnant normalement le matériel au moment de l'achat d'aéronefs, de navires, de véhicules routiers, de matériel de communication et autre équipement, et autres fournitures et approvisionnements.

### 8. *Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages*

Cet article comprend toutes les dépenses relatives à l'acquisition de bâtiments, chemins, ouvrages d'irrigation, canaux, aéroports, quais, ponts et toute autre immobilisation de ce genre et aux améliorations comportant des rajouts ou des modifications de structure, ainsi que le coût d'installation du matériel fixe qui fait partie intégrante de l'ouvrage ou de la structure, comme les ascenseurs, les appareils de chauffage et d'aération, etc. Y figurent aussi tous les travaux de reconstruction de ces types de biens matériels comme les projets réalisés en vertu d'un contrat ou d'un accord. L'achat de terrains en fait également partie. Les dépenses liées à des contrats pour de nouvelles constructions pour les employés occasionnels embauchés ou pour les employés permanents qui travaillent à temps plein ou à temps partiel à des projets précis, les frais de déplacement, les services professionnels, la location de matériel, l'entretien de matériel et les matériaux achetés spécialement pour servir à ces travaux sont imputés aux articles courants pertinents (article courant 1 à 9).

### 9. *Acquisition de machines et de matériel*

Dépenses relatives à l'acquisition de toutes les machines, tout le matériel, les fournitures et le mobilier de bureau, le matériel informatique et électronique ou tout autre accessoire de bureau; le matériel et les accessoires à microfilmer, le matériel de communication entre bureaux, les affranchisseuses à compteur, les cylindres pour machines enregistreuses et tout autre accessoire de bureau; les véhicules automobiles, les avions, les tracteurs, le matériel de voirie, le matériel de télécommunications et autre appareillage du même genre; le matériel scientifique et de laboratoire, les navires, les brise-glaces et le matériel auxiliaire de la navigation, ainsi que tout autre genre de matériel lourd et léger; munitions et divers genres de matériel pour la Défense nationale, tels que navires, avions,

## Introduction à la Partie II

matériel mécanique, véhicules de combat, armes, moteurs et pièces de rechange habituellement achetées avec ce matériel au moment de l'achat.

### 10. *Paiements de transfert*

Tous les paiements de transfert, c'est-à-dire les subventions et les contributions, les subsides et tous les paiements faits par l'état qui ne sont pas destinés à la location ou l'achat de biens ou de services.

Tous les paiements importants relatifs au bien-être versés à des particuliers, comme les pensions de vieillesse et les allocations de ce genre, les allocations familiales, les allocations et les pensions des anciens combattants; les subventions et les paiements aux provinces et aux territoires en vertu des lois constitutionnelles et d'autres lois, le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux et les langues officielles; paiements aux Indiens et aux Inuits, afin de soutenir les initiatives d'autonomie gouvernementale et les programmes dans le domaine social, de la santé, de l'éducation et du développement communautaire, et ce, en conformité avec les revendications des Autochtones; paiements aux gouvernements territoriaux en vertu des ententes de financement conclues par le ministre des Finances et les ministres des Finances des territoires; les subventions et les capitaux consentis à l'industrie y compris les paiements d'indemnisation des importateurs de pétrole; les subventions aux fins de recherche et autres mesures d'aide relatives aux recherches effectuées par des organismes non gouvernementaux; les bourses d'études; les subventions de soutien consenties à de nombreux organismes national et international sans but lucratif; contributions à des organismes internationaux et droits d'affiliation à ces organismes, comme la contribution au programme d'aide alimentaire et la cotisation du Canada aux Nations Unies.

La plupart des paiements compris dans le présent article courant sont détaillés dans le Budget des dépenses sous les rubriques « subventions » ou « contributions ». Les premières ne sont pas soumises à la vérification et sont, par conséquent, soumises à l'approbation du Parlement en ce qui concerne le montant, le bénéficiaire et même leur objet; les secondes sont soumises à la vérification et ne donc sont pas limitées.

### 11. *Service de la dette publique*

Intérêts de la dette non échue du Canada (y compris les bons du Trésor) et autres passifs comme le fonds de fiducie et autres fonds spéciaux. Sont inclus également les frais d'émission de nouveaux emprunts, l'amortissement de l'escompte à l'émission d'obligations, les primes et commissions afférentes aux obligations et les frais administratifs et afférents à la dette publique.

### 12. *Autres subventions et paiements*

Paiements à des sociétés d'État et autres sociétés gouvernementales ou organismes, et versements à certains comptes non budgétaires, ainsi qu'amortissement de plusieurs types de pertes, rajustement annuel des réserves pour les créances et certains autres postes « Divers ». Les paiements faits aux sociétés d'État comprennent les versements destinés à combler les déficits de fonctionnement et incluent également les autres paiements de transfert faits aux sociétés d'État; les paiements à d'autres sociétés ou organismes administrés par l'état comprennent les versements à des organismes tels que le Centre national des Arts. Les paiements faits aux comptes non budgétaires comprennent les contributions de l'État au compte de stabilisation des prix des produits agricoles ainsi que les prestations relatives à la *Loi sur les terres destinées aux anciens combattants*.

Sous le titre « Divers » figurent certaines dépenses comme les licences, les permis et droits de bassin, de touage, de quaiage et d'amarrage, le cautionnement d'employés de l'état, la perte d'effets personnels, et les dépenses relatives à des petits articles et des services divers. Sont compris également des fonds pour de nombreux articles de dépense et services qui ne peuvent être mentionnés sous les diverses rubriques du présent sommaire.

## **Introduction à la Partie II**

### *Revenus à valoir sur le crédit*

Les revenus à valoir sur le crédit conformément à l'autorisation parlementaire comprennent toute une gamme de revenus provenant de sources externes et de sources internes. Les revenus provenant de sources externes comprennent : les loyers perçus à l'égard d'immeubles et de pièces d'équipement appartenant au gouvernement; les sommes reçues au titre de la prestation des services de police à d'autres paliers de gouvernement; les rentrées de fonds provenant de fonds renouvelables à la suite de transactions effectuées avec des intervenants de l'extérieur du gouvernement, ainsi que les coûts recouverts des administrations provinciales et d'autres gouvernements nationaux. Les revenus provenant de sources internes comprennent les recouvrements des coûts des biens et services fournis par un organisme à un autre et le produit des ventes effectuées au moyen de fonds renouvelables à des intervenants de l'administration fédérale.

## Tableaux sommaires

Il y a quatre tableaux sommaires pour l'ensemble de l'administration fédérale.

- 1) *Sommaire général* – Le premier tableau présente les postes budgétaires et les postes non budgétaires du Budget principal des dépenses, par ministère et organisme, et par type d'autorisation parlementaire (dépenses annuelles votées ou dépenses législatives). Les dépenses budgétaires englobent le coût du service de la dette publique, les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital, les paiements de transfert et les subventions destinés à d'autres paliers de gouvernement, à des organismes et à des particuliers, et les paiements aux sociétés d'État et aux personnes juridiques distinctes. Les dépenses non budgétaires (les prêts, les placements et les avances) sont des sorties de fonds qui reflètent les variations de la valeur des actifs financiers du gouvernement du Canada.

Ce tableau comprend également les prévisions de dépenses globales liées aux Comptes à fins déterminées consolidés. Les opérations liées à ces comptes sont déclarées comme faisant partie des dépenses budgétaires dans les Comptes publics du Canada, et les dépenses prévues sont comprises dans la Mise à jour économique et financière du ministère des Finances, en novembre 2004. Alors qu'il existe plus de 30 comptes à fins déterminées consolidés dans les Comptes du Canada, le Compte de l'assurance-emploi représente la majeure partie de ces comptes. Une liste complète de ces comptes et un résumé des opérations liées à chacun de ceux-ci figurent dans les Comptes publics du Canada.

- 2) *Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense* – Le deuxième tableau indique les prévisions de dépenses globales par article courant de dépense qui inclut les types de biens ou de services qui doivent être acquis ou les paiements de transfert à effectuer et les revenus à valoir sur le crédit. Les définitions des articles courants de dépense se trouvent dans la section de l'Introduction à la Partie II.
- 3) *Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits* – Le troisième tableau indique le numéro, le libellé et le montant de tous les crédits qui figurent dans le Budget principal des dépenses et dont l'adoption sera proposée au Parlement.
- 4) *Postes législatifs du Budget principal des dépenses* – Le quatrième tableau présente la liste complète des prévisions des dépenses courantes totales pour chaque autorisation législative d'un programme pour lequel il existe un besoin financier.

## Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2005–2006		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
2	Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Ministère	1 738 747	59 774	1 798 521
	Agence canadienne de développement international	2 460 114	308 906	2 769 020
	Centre de recherches pour le développement international	116 086	.....	116 086
	Commission mixte internationale	6 507	609	7 116
3	Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international) Ministère	152 315	37 949	190 264
	Corporation commerciale canadienne	16 399	.....	16 399
	Exportation et développement Canada	.....	.....	.....
	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	2 750	206	2 956
4	Affaires indiennes et du Nord canadien Ministère	5 616 904	208 634	5 825 538
	Commission canadienne des affaires polaires	895	72	967
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	439 942	4 148	444 090
6	Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère	428 930	8 982	437 912
	Société d'expansion du Cap-Breton	8 645	.....	8 645
7	Agence des douanes et du revenu du Canada Ministère	2 432 891	596 005	3 028 896
	Société canadienne des postes	172 210	.....	172 210
8	Agriculture et Agroalimentaire Ministère	959 715	1 193 404	2 153 119
	Commission canadienne du lait	3 202	.....	3 202
	Agence canadienne d'inspection des aliments	421 118	67 913	489 031
	Commission canadienne des grains	5 434	460	5 894
9	Anciens combattants	2 816 109	36 961	2 853 070
10	Bureau de l'infrastructure du Canada	792 433	1 545	793 978

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	.....	.....	<b>1 798 521</b>	1 728 234	70 287	4,1
4 600	2 510	7 110	<b>2 776 130</b>	2 661 912	114 218	4,3
.....	.....	.....	<b>116 086</b>	119 086	(3 000)	(2,5)
.....	.....	.....	<b>7 116</b>	7 984	(868)	(10,9)
.....	653 000	653 000	<b>843 264</b>	168 376	674 888	400,8
.....	.....	.....	<b>16 399</b>	16 399	.....	0,0
.....	.....	.....	.....	1 537 000	(1 537 000)	(100,0)
.....	.....	.....	<b>2 956</b>	2 972	(16)	(0,5)
79 045	.....	79 045	<b>5 904 583</b>	5 834 366	70 217	1,2
.....	.....	.....	<b>967</b>	973	(6)	(0,6)
.....	.....	.....	<b>444 090</b>	428 091	15 999	3,7
.....	.....	.....	<b>437 912</b>	476 552	(38 640)	(8,1)
.....	.....	.....	<b>8 645</b>	12 645	(4 000)	(31,6)
.....	.....	.....	<b>3 028 896</b>	3 232 151	(203 255)	(6,3)
.....	.....	.....	<b>172 210</b>	197 210	(25 000)	(12,7)
.....	.....	.....	<b>2 153 119</b>	2 110 846	42 273	2,0
.....	.....	.....	<b>3 202</b>	3 211	(9)	(0,3)
.....	.....	.....	<b>489 031</b>	476 880	12 151	2,5
.....	.....	.....	<b>5 894</b>	21 293	(15 399)	(72,3)
.....	.....	.....	<b>2 853 070</b>	2 787 721	65 349	2,3
.....	.....	.....	<b>793 978</b>	424 105	369 873	87,2

## Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2005–2006		
		Budgétaire		Total
	(en milliers de dollars)	Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	
11	Citoyenneté et Immigration			
	Ministère	799 171	34 753	833 924
	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	98 601	13 395	111 996
12	Conseil du Trésor			
	Secrétariat	2 560 301	19 113	2 579 414
	École de la fonction publique du Canada	48 670	4 790	53 460
	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	78 284	8 436	86 720
13	Conseil privé			
	Ministère	125 413	15 875	141 288
	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	5 893	423	6 316
	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	24 039	3 563	27 602
	Directeur général des élections	20 231	63 608	83 839
	Commissaire aux langues officielles	16 279	2 086	18 365
	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	4 592	459	5 051
	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	2 500	296	2 796
14	Défense nationale			
	Ministère	12 297 228	1 127 803	13 425 031
	Comité des griefs des Forces canadiennes	5 608	602	6 210
	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	3 791	385	4 176
15	Développement des ressources humaines (Développement social)	524 781	28 974 947	29 499 728
16	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien	387 929	4 763	392 692
17	Environnement			
	Ministère	758 421	76 805	835 226
	Agence canadienne d'évaluation environnementale	15 744	1 826	17 570
	Agence Parcs Canada	346 362	138 146	484 508



Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	.....	.....	<b>833 924</b>	1 009 627	(175 703)	(17,4)
.....	.....	.....	<b>111 996</b>	121 104	(9 108)	(7,5)
.....	.....	.....	<b>2 579 414</b>	2 497 482	81 932	3,3
.....	.....	.....	<b>53 460</b>	29 341	24 119	82,2
.....	.....	.....	<b>86 720</b>	58 483	28 237	48,3
.....	.....	.....	<b>141 288</b>	141 861	(573)	(0,4)
.....	.....	.....	<b>6 316</b>	6 352	(36)	(0,6)
.....	.....	.....	<b>27 602</b>	30 055	(2 453)	(8,2)
.....	.....	.....	<b>83 839</b>	50 175	33 664	67,1
.....	.....	.....	<b>18 365</b>	18 528	(163)	(0,9)
.....	.....	.....	<b>5 051</b>	5 077	(26)	(0,5)
.....	.....	.....	<b>2 796</b>	2 471	325	13,2
.....	.....	.....	<b>13 425 031</b>	13 287 516	137 515	1,0
.....	.....	.....	<b>6 210</b>	8 555	(2 345)	(27,4)
.....	.....	.....	<b>4 176</b>	4 211	(35)	(0,8)
.....	.....	.....	<b>29 499 728</b>	28 553 961	945 767	3,3
.....	.....	.....	<b>392 692</b>	390 806	1 886	0,5
.....	.....	.....	<b>835 226</b>	805 234	29 992	3,7
.....	.....	.....	<b>17 570</b>	17 883	(313)	(1,8)
.....	.....	.....	<b>484 508</b>	456 538	27 970	6,1

## Sommaire général

Section Ministère ou organisme

### Budget principal des dépenses 2005–2006

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
18	Finances			
	Ministère	2 828 048	67 116 851	69 944 899
	Vérificateur général	62 957	8 844	71 801
	Tribunal canadien du commerce extérieur	8 170	1 382	9 552
	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	27 663	3 019	30 682
	Bureau du surintendant des institutions financières	755	.....	755
19	Gouverneur général	16 702	2 358	19 060
20	Industrie			
	Ministère	1 161 085	169 910	1 330 995
	Agence spatiale canadienne	332 069	9 545	341 614
	Commission canadienne du tourisme	78 823	.....	78 823
	Tribunal de la concurrence	1 473	161	1 634
	Commission du droit d'auteur	2 206	308	2 514
	Conseil national de recherches du Canada	524 107	117 589	641 696
	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	825 501	3 731	829 232
	Conseil de recherches en sciences humaines	545 118	2 166	547 284
	Conseil canadien des normes	6 924	.....	6 924
	Statistique Canada	442 199	68 507	510 706
21	Justice			
	Ministère	846 805	78 060	924 865
	Commission canadienne des droits de la personne	20 089	2 291	22 380
	Tribunal canadien des droits de la personne	4 324	374	4 698
	Commissaire à la magistrature fédérale	8 761	342 970	351 731
	Service administratif des tribunaux judiciaires	47 175	6 361	53 536
	Commission du droit du Canada	2 970	172	3 142
	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	8 738	1 471	10 209
	Cour suprême du Canada	20 127	7 026	27 153
22	Parlement			
	Sénat	50 951	29 655	80 606
	Chambre des communes	241 595	141 626	383 221
	Bibliothèque du Parlement	27 733	4 372	32 105
	Commissariat à l'éthique	4 089	586	4 675

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	108 923	108 923	<b>70 053 822</b>	69 141 912	911 910	1,3
.....	.....	.....	<b>71 801</b>	72 756	(955)	(1,3)
.....	.....	.....	<b>9 552</b>	9 815	(263)	(2,7)
.....	.....	.....	<b>30 682</b>	31 932	(1 250)	(3,9)
.....	.....	.....	<b>755</b>	712	43	6,0
.....	.....	.....	<b>19 060</b>	19 181	(121)	(0,6)
800	.....	800	<b>1 331 795</b>	1 478 556	(146 761)	(9,9)
.....	.....	.....	<b>341 614</b>	322 920	18 694	5,8
.....	.....	.....	<b>78 823</b>	78 821	2	0,0
.....	.....	.....	<b>1 634</b>	1 648	(14)	(0,8)
.....	.....	.....	<b>2 514</b>	2 539	(25)	(1,0)
.....	.....	.....	<b>641 696</b>	695 377	(53 681)	(7,7)
.....	.....	.....	<b>829 232</b>	810 597	18 635	2,3
.....	.....	.....	<b>547 284</b>	506 364	40 920	8,1
.....	.....	.....	<b>6 924</b>	6 924	.....	0,0
.....	.....	.....	<b>510 706</b>	415 132	95 574	23,0
.....	.....	.....	<b>924 865</b>	1 004 788	(79 923)	(8,0)
.....	.....	.....	<b>22 380</b>	20 723	1 657	8,0
.....	.....	.....	<b>4 698</b>	4 278	420	9,8
.....	.....	.....	<b>351 731</b>	337 557	14 174	4,2
.....	.....	.....	<b>53 536</b>	54 303	(767)	(1,4)
.....	.....	.....	<b>3 142</b>	3 150	(8)	(0,3)
.....	.....	.....	<b>10 209</b>	9 868	341	3,5
.....	.....	.....	<b>27 153</b>	27 151	2	0,0
.....	.....	.....	<b>80 606</b>	73 552	7 054	9,6
.....	.....	.....	<b>383 221</b>	346 563	36 658	10,6
.....	.....	.....	<b>32 105</b>	30 438	1 667	5,5
.....	.....	.....	<b>4 675</b>	.....	4 675	N/A

## Sommaire général

Section Ministère ou organisme

### Budget principal des dépenses 2005–2006

		Budgetaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
(en milliers de dollars)				
23	Patrimoine canadien			
	Ministère	1 090 426	27 616	1 118 042
	Conseil des Arts du Canada	150 173	.....	150 173
	Société Radio-Canada	982 414	.....	982 414
	Musée canadien des civilisations	58 698	.....	58 698
	Musée canadien de la nature	55 569	.....	55 569
	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	.....	5 696	5 696
	Bibliothèque et Archives du Canada	81 608	11 286	92 894
	Société du Centre national des Arts	31 224	.....	31 224
	Commission des champs de bataille nationaux	6 867	1 844	8 711
	Commission de la capitale nationale	88 557	.....	88 557
	Office national du film	62 948	.....	62 948
	Musée des beaux-arts du Canada	44 469	.....	44 469
	Musée national des sciences et de la technologie	24 446	.....	24 446
	Commission de la fonction publique	76 791	11 736	88 527
	Commission des relations de travail dans la fonction publique	9 269	1 301	10 570
	Tribunal de la dotation de la fonction publique	3 776	337	4 113
	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	22 028	1 375	23 403
	Téléfilm Canada	123 874	.....	123 874
24	Pêches et Océans	1 324 510	115 542	1 440 052
25	Ressources humaines et Développement des compétences			
	Ministère	1 105 709	1 080 797	2 186 506
	Conseil canadien des relations industrielles	10 344	1 562	11 906
	Société canadienne d'hypothèques et de logement	2 224 712	.....	2 224 712
	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	1 665	162	1 827
	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	3 498	1 042	4 540
26	Ressources naturelles			
	Ministère	892 794	192 837	1 085 631
	Énergie atomique du Canada limitée	98 838	.....	98 838
	Commission canadienne de sûreté nucléaire	58 713	7 617	66 330
	Société de développement du Cap-Breton	56 905	.....	56 905
	Office national de l'énergie	33 341	4 945	38 286
	Administration du pipe-line du Nord	1 252	103	1 355

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
10	.....	10	<b>1 118 052</b>	1 127 107	(9 055)	(0,8)
.....	.....	.....	<b>150 173</b>	151 031	(858)	(0,6)
.....	.....	.....	<b>982 414</b>	1 034 311	(51 897)	(5,0)
.....	.....	.....	<b>58 698</b>	94 736	(36 038)	(38,0)
.....	.....	.....	<b>55 569</b>	61 122	(5 553)	(9,1)
.....	.....	.....	<b>5 696</b>	6 120	(424)	(6,9)
.....	.....	.....	<b>92 894</b>	96 461	(3 567)	(3,7)
.....	.....	.....	<b>31 224</b>	31 497	(273)	(0,9)
.....	.....	.....	<b>8 711</b>	8 687	24	0,3
.....	.....	.....	<b>88 557</b>	131 571	(43 014)	(32,7)
.....	.....	.....	<b>62 948</b>	63 682	(734)	(1,2)
.....	.....	.....	<b>44 469</b>	44 585	(116)	(0,3)
.....	.....	.....	<b>24 446</b>	29 653	(5 207)	(17,6)
.....	.....	.....	<b>88 527</b>	147 409	(58 882)	(39,9)
.....	.....	.....	<b>10 570</b>	6 355	4 215	66,3
.....	.....	.....	<b>4 113</b>	.....	4 113	N/A
.....	.....	.....	<b>23 403</b>	23 853	(450)	(1,9)
.....	.....	.....	<b>123 874</b>	129 674	(5 800)	(4,5)
.....	.....	.....	<b>1 440 052</b>	1 470 799	(30 747)	(2,1)
.....	1 040 800	1 040 800	<b>3 227 306</b>	3 248 122	(20 816)	(0,6)
.....	.....	.....	<b>11 906</b>	12 220	(314)	(2,6)
.....	(199 622)	(199 622)	<b>2 025 090</b>	2 032 009	(6 919)	(0,3)
.....	.....	.....	<b>1 827</b>	1 840	(13)	(0,7)
.....	.....	.....	<b>4 540</b>	4 032	508	12,6
.....	.....	.....	<b>1 085 631</b>	1 092 925	(7 294)	(0,7)
.....	.....	.....	<b>98 838</b>	127 838	(29 000)	(22,7)
.....	.....	.....	<b>66 330</b>	65 375	955	1,5
.....	.....	.....	<b>56 905</b>	60 205	(3 300)	(5,5)
.....	.....	.....	<b>38 286</b>	35 535	2 751	7,7
.....	.....	.....	<b>1 355</b>	1 363	(8)	(0,6)

## Sommaire général

Section	Ministère ou organisme	Budget principal des dépenses 2005–2006		
		Budgétaire		
		Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total
	(en milliers de dollars)			
27	Santé			
	Ministère	2 754 412	101 273	2 855 685
	Instituts de recherche en santé du Canada	772 570	4 278	776 848
	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 897	494	3 391
	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 848	525	4 373
	Agence de santé publique du Canada	398 728	24 391	423 119
28	Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)			
	Ministère	421 405	9 413	430 818
	Agence des services frontaliers du Canada	896 228	125 516	1 021 744
	Centre canadien des armes à feu	78 114	4 170	82 284
	Service canadien du renseignement de sécurité	259 097	32 995	292 092
	Service correctionnel	1 434 579	162 659	1 597 238
	Commission nationale des libérations conditionnelles	27 506	4 261	31 767
	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	115 095	5 975	121 070
	Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 558	361	2 919
	Gendarmerie royale du Canada	1 500 585	362 702	1 863 287
	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	772	107	879
	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	4 164	521	4 685
29	Transports			
	Ministère	1 353 588	138 991	1 492 579
	Office des transports du Canada	20 971	3 412	24 383
	Tribunal d'appel des transports du Canada	1 173	130	1 303
30	Travaux publics et Services gouvernementaux	2 413 904	69 781	2 483 685
	<b>*Total des ministères et organismes</b>	<b>66 049 953</b>	<b>103 654 730</b>	<b>169 704 683</b>
	Comptes à des fins déterminées consolidés	.....	16 158 719	16 158 719
	<b>Total des prévisions budgétaires</b>	<b>66 049 953</b>	<b>119 813 449</b>	<b>185 863 402</b>

\* Ces chiffres ne correspondent pas aux totaux figurant aux tableaux intitulés « Postes devant être inclus dans le projet de loi de crédits » et « Postes législatifs du Budget principal des dépenses » parce qu'ils ont été arrondis.

Prêts, dotations en capital et avances non budgétaires			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005	Différence	Variation %
Crédits à voter	Autorisations précédentes (législatives)	Total				
.....	.....	.....	<b>2 855 685</b>	3 166 300	(310 615)	(9,8)
.....	.....	.....	<b>776 848</b>	751 602	25 246	3,4
.....	.....	.....	<b>3 391</b>	3 582	(191)	(5,3)
.....	.....	.....	<b>4 373</b>	5 301	(928)	(17,5)
.....	.....	.....	<b>423 119</b>	.....	423 119	N/A
.....	.....	.....	<b>430 818</b>	414 016	16 802	4,1
.....	.....	.....	<b>1 021 744</b>	666 746	354 998	53,2
.....	.....	.....	<b>82 284</b>	100 268	(17 984)	(17,9)
.....	.....	.....	<b>292 092</b>	269 911	22 181	8,2
.....	.....	.....	<b>1 597 238</b>	1 571 272	25 966	1,7
.....	.....	.....	<b>31 767</b>	33 848	(2 081)	(6,1)
.....	.....	.....	<b>121 070</b>	99 817	21 253	21,3
.....	.....	.....	<b>2 919</b>	2 946	(27)	(0,9)
.....	.....	.....	<b>1 863 287</b>	1 841 100	22 187	1,2
.....	.....	.....	<b>879</b>	884	(5)	(0,6)
.....	.....	.....	<b>4 685</b>	4 735	(50)	(1,1)
.....	.....	.....	<b>1 492 579</b>	1 647 213	(154 634)	(9,4)
.....	.....	.....	<b>24 383</b>	24 711	(328)	(1,3)
.....	.....	.....	<b>1 303</b>	1 313	(10)	(0,8)
.....	.....	.....	<b>2 483 685</b>	2 410 952	72 733	3,0
<b>84 455</b>	<b>1 605 611</b>	<b>1 690 066</b>	<b>171 394 749</b>	169 607 458	1 787 291	1,1
.....	.....	.....	<b>16 158 719</b>	16 447 392	(288 673)	(1,8)
84 455	1 605 611	1 690 066	<b>187 553 468</b>	186 054 850	1 498 618	0,8

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)					
Ministère	655 694	157 374	11 697	193 527	154 183
Agence canadienne de développement international	130 003	17 437	862	57 964	3 641
Centre de recherches pour le développement international	.....	.....	.....	.....	.....
Commission mixte internationale	3 655	810	360	1 587	365
Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)					
Ministère	113 470	12 000	.....	16 000	13 000
Corporation commerciale canadienne	.....	.....	.....	.....	.....
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne	1 232	197	15	1 161	54
Affaires indiennes et du Nord canadien					
Ministère	311 459	47 397	9 627	186 665	13 230
Commission canadienne des affaires polaires	433	170	50	145	99
Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec	24 534	2 300	2 100	6 900	850
Agence de promotion économique du Canada atlantique					
Ministère	53 542	7 749	1 990	19 123	1 557
Société d'expansion du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Agence des douanes et du revenu du Canada					
Ministère	2 450 471	130 786	4 128	125 253	7 426
Société canadienne des postes	.....	.....	.....	.....	.....
Agriculture et Agroalimentaire					
Ministère	440 111	36 419	6 146	106 623	7 884
Commission canadienne du lait	.....	.....	.....	.....	.....
Agence canadienne d'inspection des aliments	398 476	27 389	1 337	51 578	2 572
Commission canadienne des grains	35 426	3 292	112	962	2 787
Anciens combattants	220 232	32 000	2 500	325 483	15 000
Bureau de l'infrastructure du Canada	9 272	2 503	881	6 952	255
Citoyenneté et Immigration					
Ministère	208 173	32 701	4 880	127 702	3 467
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada	80 368	5 376	157	20 085	1 581
Conseil du Trésor					
Secrétariat	1 897 808	4 197	2 338	34 049	919
École de la fonction publique du Canada	28 745	2 629	537	17 937	600
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada	50 613	2 877	697	11 133	604



Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	<b>Total net des dépenses</b>
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
38 280	56 357	37 914	67 078	643 123	.....	17 013	233 719	<b>1 798 521</b>
7 090	1 533	.....	6 802	2 543 209	.....	479	.....	<b>2 769 020</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	116 086	.....	<b>116 086</b>
38	125	.....	175	.....	.....	1	.....	<b>7 116</b>
3 250	3 343	.....	1 361	10 910	.....	19 980	3 050	<b>190 264</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	16 399	.....	<b>16 399</b>
9	44	.....	32	.....	.....	212	.....	<b>2 956</b>
12 876	16 419	22 758	21 000	5 145 939	.....	38 168	.....	<b>5 825 538</b>
30	30	.....	.....	10	.....	.....	.....	<b>967</b>
150	300	.....	1 142	405 814	.....	.....	.....	<b>444 090</b>
1 244	775	.....	1 813	350 119	.....	.....	.....	<b>437 912</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	8 645	.....	<b>8 645</b>
72 058	32 576	.....	72 263	282 000	.....	62	148 127	<b>3 028 896</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	172 210	.....	<b>172 210</b>
21 170	40 712	2 019	28 832	1 492 063	.....	6 932	35 792	<b>2 153 119</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	3 202	.....	<b>3 202</b>
9 114	15 445	72	30 796	1 744	.....	508	50 000	<b>489 031</b>
316	1 536	.....	3 000	.....	.....	358	41 895	<b>5 894</b>
6 000	228 000	32 351	3 500	1 987 004	.....	1 000	.....	<b>2 853 070</b>
104	487	.....	405	769 119	.....	4 000	.....	<b>793 978</b>
7 595	7 791	.....	18 961	422 654	.....	.....	.....	<b>833 924</b>
949	1 898	.....	.....	.....	.....	1 582	.....	<b>111 996</b>
1 591	5 461	.....	.....	520	.....	766 050	133 519	<b>2 579 414</b>
154	1 236	.....	1 447	175	.....	.....	.....	<b>53 460</b>
279	853	.....	764	16 200	.....	2 700	.....	<b>86 720</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Conseil privé</b>					
Ministère	93 691	8 531	3 715	15 644	1 836
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	2 536	1 575	75	1 000	700
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports	21 377	2 043	266	2 159	134
Directeur général des élections	25 904	2 108	4 352	20 657	2 035
Commissaire aux langues officielles	12 519	1 245	496	3 022	149
Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie	2 631	470	460	1 300	60
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité	1 777	200	100	480	25
<b>Défense nationale</b>					
Ministère	6 696 301	628 620	30 202	1 490 360	298 324
Comité des griefs des Forces canadiennes	3 614	190	20	1 524	715
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire	2 309	187	168	971	299
<b>Développement des ressources humaines (Développement social)</b>					
	374 932	34 243	4 619	97 603	51 071
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>					
	28 230	3 948	1 000	8 000	700
<b>Environnement</b>					
Ministère	460 478	70 116	12 618	130 522	29 250
Agence canadienne d'évaluation environnementale	10 959	1 614	506	4 880	326
Agence Parcs Canada	258 875	24 092	8 000	72 000	12 000
<b>Finances</b>					
Ministère	73 074	5 500	1 400	9 800	632
Vérificateur général	53 065	6 340	600	9 639	350
Tribunal canadien du commerce extérieur	8 287	171	90	707	28
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada	18 114	1 887	264	3 794	2 513
Bureau du surintendant des institutions financières	63 821	5 737	1 418	603	4 892
<b>Gouverneur général</b>					
	11 453	1 956	646	1 808	234
<b>Industrie</b>					
Ministère	435 470	37 348	9 519	99 796	13 596
Agence spatiale canadienne	57 267	7 241	1 486	158 725	635
Commission canadienne du tourisme	.....	.....	.....	.....	.....
Tribunal de la concurrence	962	428	1	190	7
Commission du droit d'auteur	1 849	170	85	240	70
Conseil national de recherches du Canada	295 825	20 421	7 983	49 057	7 161
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie	22 389	3 568	1 489	5 747	351
Conseil de recherches en sciences humaines	12 994	1 278	867	3 771	254
Conseil canadien des normes	.....	.....	.....	.....	.....
Statistique Canada	411 045	20 993	7 694	58 911	8 735

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
2 679	1 889	.....	13 018	53	.....	232	.....	<b>141 288</b>
75	150	.....	200	.....	.....	5	.....	<b>6 316</b>
568	504	.....	551	.....	.....	.....	.....	<b>27 602</b>
2 379	483	.....	1 228	24 693	.....	.....	.....	<b>83 839</b>
67	537	.....	330	.....	.....	.....	.....	<b>18 365</b>
30	40	.....	60	.....	.....	.....	.....	<b>5 051</b>
25	42	.....	50	.....	.....	97	.....	<b>2 796</b>
930 402	802 376	235 593	2 343 606	199 514	.....	170 722	400 989	<b>13 425 031</b>
14	31	.....	100	.....	.....	2	.....	<b>6 210</b>
.....	242	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>4 176</b>
11 627	6 052	.....	21 183	29 173 767	.....	1 274	276 643	<b>29 499 728</b>
300	1 000	.....	1 500	347 971	.....	43	.....	<b>392 692</b>
15 428	49 557	5 009	55 239	55 654	.....	30 675	79 320	<b>835 226</b>
8	284	.....	251	2 243	.....	.....	3 501	<b>17 570</b>
25 000	28 000	15 000	20 000	8 541	.....	13 000	.....	<b>484 508</b>
1 000	83 600	.....	3 600	33 879 413	35 887 000	500	620	<b>69 944 899</b>
350	450	.....	577	380	.....	50	.....	<b>71 801</b>
47	134	88	.....	.....	.....	.....	.....	<b>9 552</b>
2 470	357	.....	1 283	.....	.....	.....	.....	<b>30 682</b>
482	486	.....	6 548	.....	.....	.....	83 232	<b>755</b>
63	1 040	.....	1 495	365	.....	.....	.....	<b>19 060</b>
9 994	13 405	5 063	8 768	902 616	.....	.....	204 580	<b>1 330 995</b>
1 548	9 120	1 282	48 251	53 275	.....	2 784	.....	<b>341 614</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	78 823	.....	<b>78 823</b>
1	45	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>1 634</b>
10	50	.....	40	.....	.....	.....	.....	<b>2 514</b>
11 760	64 280	6 307	49 833	113 760	.....	15 309	.....	<b>641 696</b>
587	584	.....	1 777	792 740	.....	.....	.....	<b>829 232</b>
300	123	.....	1 055	526 627	.....	15	.....	<b>547 284</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	6 924	.....	<b>6 924</b>
8 308	114 576	.....	10 444	.....	.....	.....	130 000	<b>510 706</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Justice</b>					
Ministère	468 006	14 460	4 878	91 401	4 026
Commission canadienne des droits de la personne	13 744	1 300	300	5 466	260
Tribunal canadien des droits de la personne	2 246	515	25	1 422	343
Commissaire à la magistrature fédérale	331 224	13 386	69	3 239	148
Service administratif des tribunaux judiciaires	38 164	2 533	319	7 495	549
Commission du droit du Canada	1 032	300	250	1 385	100
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	8 825	211	74	729	45
Cour suprême du Canada	18 566	1 181	248	3 982	105
<b>Parlement</b>					
Sénat	54 233	11 437	289	9 109	395
Chambre des communes	283 503	41 563	6 045	21 561	7 909
Bibliothèque du Parlement	26 232	400	50	1 750	150
Commissariat à l'éthique	3 517	125	58	910	18
<b>Patrimoine canadien</b>					
Ministère	155 279	19 688	7 934	59 608	2 682
Conseil des Arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Société Radio-Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien des civilisations	.....	.....	.....	.....	.....
Musée canadien de la nature	.....	.....	.....	.....	.....
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes	34 174	1 753	1 448	3 947	275
Bibliothèque et Archives du Canada	67 715	2 910	439	11 022	529
Société du Centre national des Arts	.....	.....	.....	.....	.....
Commission des champs de bataille nationaux	2 906	80	120	450	70
Commission de la capitale nationale	.....	.....	.....	.....	.....
Office national du film	34 364	4 000	4 010	12 670	10 554
Musée des beaux-arts du Canada	.....	.....	.....	.....	.....
Musée national des sciences et de la technologie	.....	.....	.....	.....	.....
Commission de la fonction publique	70 412	3 985	725	7 779	362
Commission des relations de travail dans la fonction publique	7 804	553	138	1 300	277
Tribunal de la dotation de la fonction publique	2 024	236	73	683	54
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice	8 248	900	550	2 400	75
Téléfilm Canada	.....	.....	.....	.....	.....
<b>Pêches et Océans</b>	692 897	72 015	6 803	186 085	25 914
<b>Ressources humaines et Développement des compétences</b>					
Ministère	1 123 700	93 657	12 633	313 882	152 663
Conseil canadien des relations industrielles	9 370	955	29	900	240
Société canadienne d'hypothèques et de logement	.....	.....	.....	.....	.....
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs	976	140	125	479	7
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail	6 252	185	434	1 335	27

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
1 683	3 947	509	5 723	329 228	.....	1 004	.....	<b>924 865</b>
230	330	.....	750	.....	.....	.....	.....	<b>22 380</b>
25	49	.....	73	.....	.....	.....	.....	<b>4 698</b>
93	174	.....	165	.....	.....	3 508	275	<b>351 731</b>
1 073	1 807	.....	1 596	.....	.....	.....	.....	<b>53 536</b>
30	20	.....	25	.....	.....	.....	.....	<b>3 142</b>
80	77	.....	163	.....	.....	5	.....	<b>10 209</b>
469	1 027	.....	1 258	.....	.....	317	.....	<b>27 153</b>
1 242	1 669	.....	1 775	457	.....	.....	.....	<b>80 606</b>
6 175	10 775	.....	5 705	858	.....	.....	873	<b>383 221</b>
300	3 472	.....	750	.....	.....	1	1 000	<b>32 105</b>
6	41	.....	.....	.....	.....	.....	.....	<b>4 675</b>
1 702	6 039	.....	2 182	863 445	.....	4 688	5 205	<b>1 118 042</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	150 173	.....	<b>150 173</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	982 414	.....	<b>982 414</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	58 698	.....	<b>58 698</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	55 569	.....	<b>55 569</b>
547	443	.....	755	.....	.....	.....	37 646	<b>5 696</b>
1 997	2 964	.....	3 911	1 776	.....	81	450	<b>92 894</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	31 224	.....	<b>31 224</b>
320	1 089	.....	.....	.....	.....	3 676	.....	<b>8 711</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	88 557	.....	<b>88 557</b>
2 000	1 000	3 000	.....	250	.....	.....	8 900	<b>62 948</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	44 469	.....	<b>44 469</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	24 446	.....	<b>24 446</b>
1 268	725	.....	3 261	.....	.....	10	.....	<b>88 527</b>
83	194	.....	221	.....	.....	.....	.....	<b>10 570</b>
641	260	.....	142	.....	.....	.....	.....	<b>4 113</b>
180	155	.....	145	10 750	.....	.....	.....	<b>23 403</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	123 874	.....	<b>123 874</b>
121 094	77 082	53 175	120 479	119 785	.....	14 781	50 058	<b>1 440 052</b>
31 800	16 553	.....	57 937	1 623 036	.....	107 668	1 347 023	<b>2 186 506</b>
82	105	.....	225	.....	.....	.....	.....	<b>11 906</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	2 224 712	.....	<b>2 224 712</b>
25	50	.....	25	.....	.....	.....	.....	<b>1 827</b>
252	195	.....	160	.....	.....	.....	4 300	<b>4 540</b>

## Budgétaire du Budget principal des dépenses par article courant de dépense

Ministère ou organisme	Personnel	Transports et communications	Information	Services professionnels et spéciaux	Location
(en milliers de dollars)	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)
<b>Ressources naturelles</b>					
Ministère	357 988	46 837	14 886	166 945	11 579
Énergie atomique du Canada limitée	.....	.....	.....	.....	.....
Commission canadienne de sûreté nucléaire	45 695	5 036	574	9 079	367
Société de développement du Cap-Breton	.....	.....	.....	.....	.....
Office national de l'énergie	29 672	2 207	165	3 622	540
Administration du pipe-line du Nord	620	193	10	445	30
<b>Santé</b>					
Ministère	607 294	190 966	22 439	396 750	13 351
Instituts de recherche en santé du Canada	25 667	4 770	1 129	9 547	217
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses	2 971	65	30	80	.....
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés	3 151	228	60	542	15
Agence de santé publique du Canada	146 349	14 268	6 594	51 776	1 729
<b>Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)</b>					
Ministère	56 125	10 500	1 000	20 756	2 000
Agence des services frontaliers du Canada	753 085	59 633	4 969	111 812	4 970
Centre canadien des armes à feu	25 018	8 485	1 123	30 000	1 560
Service canadien du renseignement de sécurité	197 973	.....	.....	.....	.....
Service correctionnel	1 002 770	35 957	984	232 890	7 891
Commission nationale des libérations conditionnelles	25 571	2 593	185	2 576	130
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	35 849	7 404	2 488	49 172	478
Bureau de l'enquêteur correctionnel	2 167	360	25	260	15
Gendarmerie royale du Canada	2 038 207	139 243	1 745	196 170	60 935
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	643	28	37	120	11
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	3 125	270	150	900	40
<b>Transports</b>					
Ministère	388 103	39 244	5 438	140 410	4 937
Office des transports du Canada	20 473	1 112	267	1 406	100
Tribunal d'appel des transports du Canada	779	163	9	275	27
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>	785 079	263 850	18 606	740 170	799 213
<b>Total pour tous les ministères et organismes</b>	<b>26 595 252</b>	<b>2 539 703</b>	<b>281 532</b>	<b>6 480 431</b>	<b>1 785 068</b>
Comptes à des fins déterminées consolidés	(554 606)	.....	.....	.....	.....
<b>Total du Budget principal des dépenses de 2005–2006</b>	<b>26 040 646</b>	<b>2 539 703</b>	<b>281 532</b>	<b>6 480 431</b>	<b>1 785 068</b>
Moins : dépenses internes du gouvernement	.....	92 120	8 167	640 305	196 668
Total des dépenses concernant les tiers	26 040 646	2 447 583	273 365	5 840 126	1 588 400
Total du Budget principal des dépenses de 2004–2005	25 167 669	2 593 521	392 721	6 607 798	1 656 059

Achat de services de réparation et d'entretien	Services publics, fournitures et approvisionnements	Acquisition de terrains, de bâtiments et d'ouvrages	Acquisition de machines et de matériel	Paiements de transfert	Service de la dette publique	Autres subventions et paiements	Moins : Recettes à valoir sur le crédit	Total net des dépenses
(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)		
12 406	27 502	7 701	33 352	434 449	.....	12 573	40 587	<b>1 085 631</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	98 838	.....	<b>98 838</b>
997	904	.....	3 478	200	.....	.....	.....	<b>66 330</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	56 905	.....	<b>56 905</b>
700	560	.....	760	.....	.....	60	.....	<b>38 286</b>
10	10	.....	25	.....	.....	12	.....	<b>1 355</b>
23 686	422 651	3 883	37 563	1 201 794	.....	4 164	68 856	<b>2 855 685</b>
14	215	.....	596	734 660	.....	33	.....	<b>776 848</b>
10	225	.....	.....	.....	.....	10	.....	<b>3 391</b>
10	111	.....	82	.....	.....	174	.....	<b>4 373</b>
4 324	29 400	.....	4 500	164 009	.....	220	50	<b>423 119</b>
1 000	1 000	.....	2 000	335 437	.....	1 000	.....	<b>430 818</b>
17 393	19 878	32 297	29 817	.....	.....	.....	12 110	<b>1 021 744</b>
954	1 144	.....	.....	14 000	.....	.....	.....	<b>82 284</b>
.....	.....	.....	.....	.....	.....	94 119	.....	<b>292 092</b>
20 839	159 728	132 800	8 279	2 333	.....	67 163	74 396	<b>1 597 238</b>
100	302	.....	300	.....	.....	10	.....	<b>31 767</b>
478	1 245	.....	956	3 000	.....	20 000	.....	<b>121 070</b>
10	81	.....	.....	.....	.....	1	.....	<b>2 919</b>
69 677	79 118	42 929	219 189	66 646	.....	58 215	1 108 787	<b>1 863 287</b>
1	19	.....	20	.....	.....	.....	.....	<b>879</b>
20	100	.....	20	.....	.....	60	.....	<b>4 685</b>
24 357	16 109	14 338	60 452	473 649	.....	682 022	356 480	<b>1 492 579</b>
210	274	.....	539	.....	.....	2	.....	<b>24 383</b>
.....	37	.....	.....	.....	.....	13	.....	<b>1 303</b>
797 351	199 650	440 047	113 385	7 632	.....	289 040	1 970 338	<b>2 483 685</b>
<b>2 355 763</b>	<b>2 684 863</b>	<b>1 094 135</b>	<b>3 573 097</b>	<b>86 539 609</b>	<b>35 887 000</b>	<b>6 800 551</b>	<b>6 912 321</b>	<b>169 704 683</b>
.....	.....	.....	.....	15 201 000	.....	.....	(1 512 325)	<b>16 158 719</b>
<b>2 355 763</b>	<b>2 684 863</b>	<b>1 094 135</b>	<b>3 573 097</b>	<b>101 740 609</b>	<b>35 887 000</b>	<b>6 800 551</b>	<b>5 399 996</b>	<b>185 863 402</b>
123 613	34 699	110 546	33 222	.....	.....	703 378	1 942 718	.....
2 232 150	2 650 164	983 589	3 539 875	101 740 609	35 887 000	6 097 173	3 457 278	<b>185 863 402</b>
2 254 489	2 614 216	1 090 287	3 776 387	99 054 464	36 200 000	7 088 637	5 206 517	<b>183 289 731</b>

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES)		
	MINISTÈRE		
1	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; autorisation au gouverneur en conseil de nommer et d'appointer des hauts-commissaires, ambassadeurs, ministres plénipotentiaires, consuls, membres des commissions internationales, le personnel de ces diplomates et d'autres personnes pour représenter le Canada dans un autre pays; dépenses relatives aux locaux de l'Organisation de l'aviation civile internationale; dépenses recouvrables aux fins d'aide aux citoyens canadiens et personnes domiciliées au Canada, y compris les personnes à leur charge, qui sont dans le besoin à l'étranger et rapatriement de ces personnes; programmes de relations culturelles et d'échanges universitaires avec d'autres pays; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens d'éducation; des services de formation offerts par l'Institut canadien du service extérieur; des services de télécommunication internationale; des publications ministérielles; des services partagés fournis au ministère du Commerce international; d'autres services fournis à l'étranger à d'autres ministères, à des organismes, à des sociétés d'État et à d'autres organisations non fédérales; des services consulaires spécialisés; et des programmes internationaux d'échanges pour l'emploi des jeunes .....	990 882 000	
5	Affaires étrangères et Commerce international – Dépenses en capital .....	104 992 000	
10	Affaires étrangères et Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions, qui peuvent comprendre dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du <i>Partenariat mondial du G8</i> ), des versements en espèces ou de biens, d'équipement et de services en vue de fournir une aide aux pays de l'ancienne Union soviétique, et autorisation de payer des cotisations selon les montants établis, en devises des pays où elles sont prélevées; et autorisation de faire d'autres paiements précisés, en devises des pays indiqués, même si le total de ces paiements est supérieur à l'équivalent en dollars canadiens établi en octobre 2004 à .....	642 872 579	
			1 738 746 579



## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES) <i>(suite)</i>		
	AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
15	Agence canadienne de développement international – Dépenses de fonctionnement et autorisation : a) d'engager des personnes qui travailleront dans les pays en développement et dans les pays en transition; b) de dispenser instruction ou formation à des personnes des pays en développement et des pays en transition, conformément au <i>Règlement sur l'assistance technique</i> , pris par le décret C.P. 1986-993 du 24 avril 1986 (et portant le numéro d'enregistrement DORS/86-475), y compris ses modifications ou tout autre règlement que peut prendre le gouverneur en conseil en ce qui concerne : i) la rémunération payable aux personnes travaillant dans les pays en développement et dans les pays en transition, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, ii) le soutien de personnes des pays en développement et des pays en transition en période d'instruction ou de formation, et le remboursement de leurs dépenses ou le paiement d'indemnités à cet égard, iii) le remboursement des dépenses extraordinaires liées directement ou indirectement au travail des personnes dans les pays en développement et dans les pays en transition, ou à l'instruction ou à la formation de personnes des pays en développement et des pays en transition.....	204 083 000	
20	Agence canadienne de développement international – Subventions et contributions inscrites au Budget des dépenses et paiements aux institutions financières internationales conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à la condition que le montant des contributions puisse être augmenté ou diminué, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, aux fins d'aide au développement international et d'assistance humanitaire internationale et à d'autres fins précisées, sous forme de paiements comptants et de fourniture de biens, denrées ou services .....	2 256 031 000	
L25	Émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 193 500 000 \$, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de contributions aux comptes du fonds d'institutions financières internationales.....	1	
L30	Paiement ne devant pas dépasser 2 827 383 \$US à la Banque africaine de développement, même si l'équivalent de cette somme en dollars canadiens évalué à 4 600 000 \$ le 2 septembre 2004 peut varier à la hausse, et émission et paiements de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables, dont le montant ne doit pas dépasser 1 000 000 \$CAN, conformément à la <i>Loi d'aide au développement international (institutions financières)</i> , à titre de souscriptions au capital des institutions financières internationales.....	4 600 000	
L35	Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la <i>Loi sur le fonds canadien pour l'Afrique</i> .....	1	
			2 464 714 002

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES) <i>(fin)</i>		
	CENTRE DE RECHERCHES POUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL		
40	Versements au Centre de recherches pour le développement international .....	.....	116 086 000
	COMMISSION MIXTE INTERNATIONALE		
45	Commission mixte internationale – Dépenses du Programme – Traitements et dépenses de la section canadienne; dépenses relatives aux études, enquêtes et relevés exécutés par la Commission en vertu du mandat international qui lui est confié et dépenses faites par la Commission en vertu de l'accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs .....	.....	6 507 000
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL)		
	MINISTÈRE		
1	Commerce international – Dépenses de fonctionnement, y compris, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, la rémunération et les autres dépenses des Canadiens affectés par le gouvernement canadien au personnel d'organismes internationaux et autorisation de faire des avances recouvrables jusqu'à concurrence de la part des frais payables par ces organismes; et, conformément au paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus perçus au cours d'un exercice pour compenser les dépenses connexes survenues au cours de l'exercice pour : la prestation de services aux Centres canadiens des affaires; les foires et les missions commerciales et d'autres services de développement du commerce international; des services de développement des investissements et des publications ministérielles.....	141 405 000	
5	Commerce international – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et autorisation de contracter durant l'exercice en cours des engagements ne dépassant pas 30 000 000 \$, aux fins de contributions à des personnes, groupes de personnes, conseils et associations, en vue de favoriser l'augmentation des exportations canadiennes .....	10 910 000	
			152 315 000
	CORPORATION COMMERCIALE CANADIENNE		
10	Corporation commerciale canadienne – Dépenses du Programme .....	.....	16 399 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL) ( <i>suite et fin</i> )		
	SECRETARIAT DE L'ALÉNA, SECTION CANADIENNE		
15	Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne – Dépenses du Programme .....	.....	2 750 000
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses de fonctionnement et a) dépenses ayant trait aux ouvrages, bâtiments et matériel, et dépenses recouvrables relativement aux services fournis et aux travaux effectués sur des propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'affecter des fonds, dans le cadre des activités de progrès économique des Indiens et des Inuits, pour assurer le développement de la capacité des Indiens et des Inuits, et pour l'approvisionnement en matériaux et en matériel; c) autorisation de vendre l'électricité aux consommateurs particuliers qui vivent dans des centres éloignés et qui ne peuvent pas compter sur les sources locales d'approvisionnement, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil .....	568 828 000	
5	Affaires indiennes et du Nord canadien – Dépenses en capital et a) dépenses ayant trait aux bâtiments, ouvrages, terrains et matériel dont la gestion, le contrôle et la propriété peuvent être cédés soit aux gouvernements provinciaux, selon les conditions approuvées par le gouverneur en conseil, soit à des bandes indiennes ou à des Indiens, tant à titre collectif que particulier, à la discrétion du ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien, ainsi que de telles dépenses engagées à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral; b) autorisation d'engager des dépenses recouvrables selon des montants ne dépassant pas la part des frais assumés par les gouvernements provinciaux, pour des routes et ouvrages connexes .....	22 758 000	
10	Affaires indiennes et du Nord canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	4 977 915 900	
15	Paiements à la Société canadienne des postes conformément à l'entente entre le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société canadienne des postes dans le but de fournir le service aérien omnibus de colis destinés au Nord .....	27 600 000	
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement .....	4 958 000	
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions ..	14 844 000	

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN <i>(suite et fin)</i>		
	MINISTÈRE <i>(suite et fin)</i>		
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, pour le paiement des frais de recherche, d'élaboration et de négociation concernant les revendications .....	36 103 000	
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer au processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique .....	42 942 000	
			5 695 948 900
	COMMISSION CANADIENNE DES AFFAIRES POLAIRES		
40	Commission canadienne des affaires polaires – Dépenses du Programme et contributions .....	.....	895 000
	AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC		
1	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Dépenses de fonctionnement .....	34 128 000	
5	Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	405 814 000	
			439 942 000
	AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE		
	MINISTÈRE		
1	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Dépenses de fonctionnement .....	78 811 000	
5	Agence de promotion économique du Canada atlantique – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	350 119 000	
			428 930 000
	SOCIÉTÉ D'EXPANSION DU CAP-BRETON		
10	Paiements à la Société d'expansion du Cap-Breton en vertu de la <i>Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton</i> .....	.....	8 645 000
	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
	SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES		
10	Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales .....	.....	172 210 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus provenant des ententes de recherche concertée et des services de recherche, des activités de pâturage et de reproduction du Programme de pâturages communautaires, et de l'administration du Programme canadien de stabilisation du revenu agricole pour compenser les dépenses engagées durant l'exercice .....	557 857 000	
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital.....	30 631 000	
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	371 227 000	
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières.....	1	
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse .....	1	
			959 715 002
<b>COMMISSION CANADIENNE DU LAIT</b>			
25	Commission canadienne du lait – Dépenses du Programme.....	.....	3 202 000
<b>AGENCE CANADIENNE D'INSPECTION DES ALIMENTS</b>			
30	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses de fonctionnement et contributions .	406 624 000	
35	Agence canadienne d'inspection des aliments – Dépenses en capital.....	14 494 000	
			421 118 000
<b>COMMISSION CANADIENNE DES GRAINS</b>			
40	Commission canadienne des grains – Dépenses du Programme.....	.....	5 434 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>ANCIENS COMBATTANTS</b>			
1	Anciens combattants – Dépenses de fonctionnement; entretien de propriétés, y compris les dépenses afférentes à des travaux de génie et de recherche technique qui n'ajoutent aucune valeur tangible à la propriété immobilière, aux taxes, à l'assurance et au maintien des services publics; autorisation, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, d'effectuer des travaux de réparation nécessaires sur des propriétés construites en vertu de contrats particuliers à prix ferme et vendues conformément à la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C. 1970, ch. V-4), afin de corriger des déficiences dont ni l'ancien combattant ni l'entrepreneur ne peuvent être tenus financièrement responsables ainsi que tout autre travail qui s'impose sur d'autres propriétés afin de sauvegarder l'intérêt que le directeur y possède.....	788 291 000	
5	Anciens combattants – Dépenses en capital.....	32 351 000	
10	Anciens combattants – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions, le montant inscrit à chacune des subventions pouvant être modifié sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor.....	1 986 807 000	
15	Anciens combattants – Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du fonctionnement.....	8 660 000	
			2 816 109 000
<b>BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA</b>			
1	Bureau de l'infrastructure du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	23 314 000	
5	Bureau de l'infrastructure du Canada – Contributions.....	769 119 000	
			792 433 000
<b>CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Citoyenneté et Immigration – Dépenses de fonctionnement.....	376 517 000	
5	Citoyenneté et Immigration – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions ...	422 653 577	
			799 170 577
<b>COMMISSION DE L'IMMIGRATION ET DU STATUT DE RÉFUGIÉ DU CANADA</b>			
10	Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada – Dépenses du Programme .....		98 601 400

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL DU TRÉSOR		
	SECRETARIAT		
1	Secrétariat du Conseil du Trésor – Dépenses du Programme et autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités du Secrétariat du Conseil du Trésor.....	140 551 000	
5	Éventualités du gouvernement – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits relativement à la feuille de paye et à d'autres besoins et pour payer diverses menues dépenses imprévues qui n'ont pas autrement été pourvues, y compris les primes attribuées en vertu de la <i>Loi sur les inventions des fonctionnaires</i> ; autorisation de réemployer toutes les sommes affectées à des besoins autres que ceux de la feuille de paye, tirées d'autres crédits et versées au présent crédit .....	750 000 000	
10	Initiatives pangouvernementales – Sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, pour suppléer à d'autres crédits pour appuyer la mise en œuvre d'initiatives de gestion stratégique entreprises dans la fonction publique du Canada.....	16 050 000	
20	Assurances de la fonction publique – Paiements à l'égard de programmes d'assurance, de pension, d'avantages sociaux ou autres, ou applicables à l'administration de ces programmes ou autres, notamment des primes, des contributions, des avantages sociaux, des frais et autres dépenses faites en faveur de la fonction publique ou d'une partie de celle-ci et pour toutes autres personnes, déterminées par le Conseil du Trésor, et autorisation de dépenser tous revenus ou toutes autres sommes perçues à l'égard de ces programmes ou autres pour compenser toutes dépenses découlant de ces programmes ou autres et pour pourvoir au remboursement à certains employés de leur part de la réduction des primes conformément au paragraphe 96(3) de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> .....	1 653 700 000	
			2 560 301 000
	ÉCOLE DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
25	École de la fonction publique du Canada – Dépenses du Programme et contributions .....	.....	48 670 000
	AGENCE DE GESTION DES RESSOURCES HUMAINES DE LA FONCTION PUBLIQUE DU CANADA		
30	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	62 084 000	
35	Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada – Contributions .....	16 200 000	
			78 284 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	CONSEIL PRIVÉ		
	MINISTÈRE		
1	Conseil privé – Dépenses du programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la <i>Loi sur les traitements</i> , rajusté en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses. ....	.....	125 413 000
	SECRÉTARIAT DES CONFÉRENCES INTERGOUVERNEMENTALES CANADIENNES		
5	Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes – Dépenses du Programme. ....	.....	5 893 000
	BUREAU CANADIEN D'ENQUÊTE SUR LES ACCIDENTS DE TRANSPORT ET DE LA SÉCURITÉ DES TRANSPORTS		
10	Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports – Dépenses du Programme .....	.....	24 039 000
	DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS		
15	Directeur général des élections – Dépenses du Programme.....	.....	20 231 000
	COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES		
20	Commissaire aux langues officielles – Dépenses du Programme .....	.....	16 279 000
	TABLE RONDE NATIONALE SUR L'ENVIRONNEMENT ET L'ÉCONOMIE		
25	Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie – Dépenses du Programme .....	.....	4 592 000
	COMITÉ DE SURVEILLANCE DES ACTIVITÉS DE RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
30	Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité – Dépenses du Programme ..	.....	2 500 000



## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>DÉFENSE NATIONALE</b>		
	<b>MINISTÈRE</b>		
1	Défense nationale – Dépenses de fonctionnement et autorisation de contracter, sous réserve d'affectation par le Conseil du Trésor, des engagements totalisant 22 798 216 658 \$ à l'égard des crédits 1, 5 et 10 du Ministère, quelle que soit l'année au cours de laquelle tombera le paiement de ces engagements (et dont il est estimé qu'une tranche de 10 100 000 000 \$ deviendra payable dans les années à venir); autorisation d'effectuer des paiements, imputables à l'un ou l'autre de ces crédits, aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction exécutés par ces administrations; autorisation, sous réserve des directives du Conseil du Trésor, de faire des dépenses ou des avances recouvrables aux termes de l'un ou l'autre de ces crédits, à l'égard du matériel fourni ou de services rendus au nom de particuliers, de sociétés, d'organismes extérieurs, d'autres ministères et organismes de l'État et d'autres administrations, et autorisation, sous réserve de l'approbation du Conseil du Trésor, de dépenser les revenus de l'exercice pour n'importe lequel de ces crédits .....	9 861 479 000	
5	Défense nationale – Dépenses en capital.....	2 247 930 000	
10	Défense nationale – Subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions aux budgets militaires, au programme d'infrastructure commun et au système aéroporté de détection lointaine et de contrôle aérien de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord et, aux termes de l'article 3 de la <i>Loi de 1950 sur les crédits de défense</i> , transfert de matériel et d'équipement de défense, prestation de services et fourniture d'installations aux fins de défense.....	187 818 658	
			12 297 227 658
	<b>COMITÉ DES GRIEFS DES FORCES CANADIENNES</b>		
15	Comité des griefs des Forces canadiennes – Dépenses du Programme .....	.....	5 608 000
	<b>COMMISSION D'EXAMEN DES PLAINTES CONCERNANT LA POLICE MILITAIRE</b>		
20	Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire – Dépenses du Programme ..	.....	3 791 000
	<b>DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES (DÉVELOPPEMENT SOCIAL)</b>		
1	Développement des ressources humaines – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi .....	244 014 000	
5	Développement des ressources humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	280 767 000	
			524 781 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN		
1	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Dépenses de fonctionnement .....	39 958 000	
5	Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	347 971 000	
			387 929 000
	ENVIRONNEMENT		
	MINISTÈRE		
1	Environnement – Dépenses de fonctionnement et : <i>a) dépenses recouvrables engagées à l'égard de la Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, de la Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle et de la Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean;</i> <i>b) autorisation au ministre de l'Environnement d'engager des experts-conseils dont les commissions mentionnées à l'alinéa a) peuvent avoir besoin, au traitement que ces commissions peuvent déterminer;</i> <i>c) dépenses recouvrables engagées à l'égard des recherches sur la planification régionale des ressources en eau et des inventaires des ressources en eau;</i> <i>d) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais de la régularisation du niveau du lac des Bois et du lac Seul que doivent assumer les provinces du Manitoba et de l'Ontario;</i> <i>e) autorisation de faire des avances recouvrables ne dépassant pas la somme de la part des frais des levés hydrométriques que doivent assumer les organismes provinciaux et les organismes de l'extérieur;</i> <i>f) aux termes du paragraphe 29.1(2) de la Loi sur la gestion des finances publiques, autorisation de dépenser au cours du présent exercice les revenus de l'exercice générés par les activités du Ministère financées à même ce crédit.....</i>	671 527 000	
5	Environnement – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces ou aux municipalités à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations; et autorisation de consentir des avances recouvrables ne dépassant pas la part des frais de projets conjoints assumée par des organismes provinciaux et des organismes de l'extérieur, y compris les dépenses faites à l'égard de propriétés n'appartenant pas au gouvernement fédéral .....	31 240 000	
10	Environnement – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	55 654 000	
			758 421 000
	AGENCE CANADIENNE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE		
15	Agence canadienne d'évaluation environnementale – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice générés par la prestation de services d'évaluation environnementale, y compris les examens des commissions, les études approfondies, les médiations, la formation et les publications d'information par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale.....	.....	15 744 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	FINANCES		
	MINISTÈRE		
1	Finances – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice ..	84 048 000	
5	Finances – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	944 000 000	
10	Finances – Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux – Paiements au gouvernement de chaque territoire calculés et rajustés, y compris les rajustements aux paiements afférents aux exercices précédents, conformément aux accords conclus par le ministre des Finances, avec l'approbation du gouverneur en conseil, et le ministre des Finances du territoire concerné; et autorisation de paiements provisoires pour l'exercice en cours au gouvernement de chaque territoire avant la signature d'un tel accord, le montant total payable en vertu de l'accord devant être réduit du total des paiements provisoires versés au gouvernement territorial concerné pour l'exercice en cours.....	1 800 000 000	
L15	Conformément à la <i>Loi sur les accords de Bretton Woods et des accords connexes</i> , émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 318 270 000 \$ en faveur de l'Association internationale de développement.....	1	
			2 828 048 001
	VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL		
20	Vérificateur général – Dépenses du Programme et contributions .....		62 957 000
	TRIBUNAL CANADIEN DU COMMERCE EXTÉRIEUR		
25	Tribunal canadien du commerce extérieur – Dépenses du Programme .....		8 170 000
	CENTRE D'ANALYSE DES OPÉRATIONS ET DÉCLARATIONS FINANCIÈRES DU CANADA		
30	Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada – Dépenses du Programme .....		27 663 000
	BUREAU DU SURINTENDANT DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES		
35	Bureau du surintendant des institutions financières – Dépenses du Programme .....		755 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>GOUVERNEUR GÉNÉRAL</b>		
1	Gouverneur général – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et dépenses faites à l'égard des anciens gouverneurs généraux, y compris celles effectuées à l'égard de leur conjoint, durant leur vie et pendant les six mois suivant leur décès, relativement à l'accomplissement des activités qui leur sont échues par suite de leurs fonctions de gouverneur général.....	.....	16 702 000
	<b>INDUSTRIE</b>		
	<b>MINISTÈRE</b>		
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus, perçus au cours d'un exercice, qui ont trait à la recherche sur les communications, aux faillites et aux corporations et ceux qui découlent des services et des processus de réglementation, prévus en vertu de la <i>Loi sur la concurrence</i> : dépôt d'un avis préalable à une fusion, certificats de décisions préalables, avis consultatifs et photocopies .....	382 308 000	
5	Industrie – Dépenses en capital .....	3 851 000	
10	Industrie – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	774 926 000	
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> .....	300 000	
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i> .....	500 000	
			1 161 885 000
	<b>AGENCE SPATIALE CANADIENNE</b>		
25	Agence spatiale canadienne – Dépenses de fonctionnement.....	173 408 000	
30	Agence spatiale canadienne – Dépenses en capital .....	105 386 000	
35	Agence spatiale canadienne – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	53 275 000	
			332 069 000
	<b>COMMISSION CANADIENNE DU TOURISME</b>		
40	Commission canadienne du tourisme – Dépenses du Programme .....	.....	78 823 000
	<b>TRIBUNAL DE LA CONCURRENCE</b>		
45	Tribunal de la concurrence – Dépenses du Programme .....	.....	1 473 000
	<b>COMMISSION DU DROIT D'AUTEUR</b>		
50	Commission du droit d'auteur – Dépenses du Programme .....	.....	2 206 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>INDUSTRIE (suite et fin)</b>			
<b>CONSEIL NATIONAL DE RECHERCHES DU CANADA</b>			
55	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses de fonctionnement .....	356 428 000	
60	Conseil national de recherches du Canada – Dépenses en capital .....	53 919 000	
65	Conseil national de recherches du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	113 760 000	
			524 107 000
<b>CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES NATURELLES ET EN GÉNIE</b>			
70	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Dépenses de fonctionnement .....	32 761 000	
75	Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie – Subventions inscrites au Budget des dépenses .....	792 740 000	
			825 501 000
<b>CONSEIL DE RECHERCHES EN SCIENCES HUMAINES</b>			
80	Conseil de recherches en sciences humaines – Dépenses de fonctionnement .....	18 491 000	
85	Conseil de recherches en sciences humaines – Subventions inscrites au Budget des dépenses ...	526 627 000	
			545 118 000
<b>CONSEIL CANADIEN DES NORMES</b>			
90	Paiements versés au Conseil canadien des normes aux termes de l'article 5 de la <i>Loi sur le Conseil canadien des normes</i> .....	.....	6 924 000
<b>STATISTIQUE CANADA</b>			
95	Statistique Canada – Dépenses du Programme, contributions et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice .....	.....	442 199 000
<b>JUSTICE</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Justice – Dépenses de fonctionnement .....	517 577 000	
5	Justice – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	329 228 000	
			846 805 000
<b>COMMISSION CANADIENNE DES DROITS DE LA PERSONNE</b>			
10	Commission canadienne des droits de la personne – Dépenses du Programme .....	.....	20 089 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	JUSTICE ( <i>suite et fin</i> )		
	TRIBUNAL CANADIEN DES DROITS DE LA PERSONNE		
15	Tribunal canadien des droits de la personne – Dépenses du Programme.....		4 324 000
	COMMISSAIRE À LA MAGISTRATURE FÉDÉRALE		
20	Commissaire à la magistrature fédérale – Dépenses de fonctionnement, traitements, indemnités et dépenses pour les juges, y compris les juges adjoints de la Cour suprême du Yukon, de la Cour suprême des Territoires du Nord-Ouest et de la Cour de justice du Nunavut, non prévus dans la <i>Loi sur les juges</i> et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus de l'année générés par la prestation de services administratifs et de formation judiciaire .....	7 186 000	
25	Commissaire à la magistrature fédérale – Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement .....	1 575 000	
			8 761 000
	SERVICE ADMINISTRATIF DES TRIBUNAUX JUDICIAIRES		
30	Service administratif des tribunaux judiciaires – Dépenses du Programme .....		47 175 000
	COMMISSION DU DROIT DU CANADA		
35	Commission du droit du Canada – Dépenses du Programme .....		2 970 000
	COMMISSARIATS À L'INFORMATION ET À LA PROTECTION DE LA VIE PRIVÉE DU CANADA		
40	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à l'information du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	4 813 000	
45	Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada – Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses de fonctionnement .....	3 925 000	
			8 738 000
	COUR SUPRÊME DU CANADA		
50	Cour suprême du Canada – Dépenses du Programme.....		20 127 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PARLEMENT		
	SÉNAT		
1	Sénat – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement en remplacement d'une résidence pour le président du Sénat, versements à l'égard des coûts de fonctionnement des bureaux des sénateurs, contributions et subventions inscrites au Budget des dépenses et autorisation de dépenser au cours d'un exercice les revenus perçus, inhérents aux activités du Sénat, au cours de ce même exercice .....	.....	50 950 550
	CHAMBRE DES COMMUNES		
5	Chambre des communes – Dépenses du Programme, y compris une indemnité de logement au lieu d'une résidence pour le président de la Chambre des communes et au lieu d'un appartement pour le vice-président, les versements pour le fonctionnement des bureaux de circonscription des députés, les contributions et l'autorisation de dépenser les revenus de l'exercice provenant des activités de la Chambre des communes .....	.....	241 595 340
	BIBLIOTHÈQUE DU PARLEMENT		
10	Bibliothèque du Parlement – Dépenses du Programme, y compris l'autorisation de dépenser les revenus produits durant l'exercice provenant des activités de la Bibliothèque du Parlement .....	.....	27 733 000
	COMMISSARIAT À L'ÉTHIQUE		
15	Commissariat à l'éthique – Dépenses du Programme .....	.....	4 089 000
	PATRIMOINE CANADIEN		
	MINISTÈRE		
1	Patrimoine canadien – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus produits au cours de l'exercice par l'Institut canadien de conservation, le Réseau canadien d'information sur le patrimoine, le Service de transport des expositions et le Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens .....	227 800 000	
5	Patrimoine canadien – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	862 626 000	
L10	Prêts à des établissements et à des administrations sis au Canada, conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil, aux fins prévues à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i> (L.R. 1985, ch. C-51) .....	10 000	
			1 090 436 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN ( <i>suite</i> )		
	CONSEIL DES ARTS DU CANADA		
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada, aux termes de l'article 18 de la <i>Loi sur le Conseil des Arts du Canada</i> , devant servir aux fins générales prévues à l'article 8 de cette loi...	.....	150 173 250
	SOCIÉTÉ RADIO-CANADA		
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses de fonctionnement de son service de radiodiffusion .....	886 904 000	
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement .....	4 000 000	
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour couvrir les dépenses en capital de son service de radiodiffusion .....	91 510 000	
			982 414 000
	MUSÉE CANADIEN DES CIVILISATIONS		
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	.....	58 698 000
	MUSÉE CANADIEN DE LA NATURE		
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	.....	55 569 000
	CONSEIL DE LA RADIODIFFUSION ET DES TÉLÉCOMMUNICATIONS CANADIENNES		
45	Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes – Dépenses du Programme et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser au cours de l'exercice des revenus provenant : a) de la fourniture de services de réglementation aux compagnies de télécommunications en vertu du <i>Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication</i> ; b) des droits de radiodiffusion et des autres activités connexes, jusqu'à concurrence des montants approuvés par le Conseil du Trésor .....	.....	1
	BIBLIOTHÈQUE ET ARCHIVES DU CANADA		
50	Bibliothèque et archives du Canada – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus produits pour compenser les dépenses connexes engagées durant l'exercice et attribuables à l'accès à la collection et à sa reproduction .....	.....	81 608 000



## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN ( <i>suite</i> )		
	SOCIÉTÉ DU CENTRE NATIONAL DES ARTS		
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts.....		31 224 000
	COMMISSION DES CHAMPS DE BATAILLE NATIONAUX		
60	Commission des champs de bataille nationaux – Dépenses du Programme .....		6 867 000
	COMMISSION DE LA CAPITALE NATIONALE		
65	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement.....	66 494 000	
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital .....	22 063 000	
			88 557 000
	OFFICE NATIONAL DU FILM		
75	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....		62 948 000
	MUSÉE DES BEAUX-ARTS DU CANADA		
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....	36 469 000	
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection .....	8 000 000	
			44 469 000
	MUSÉE NATIONAL DES SCIENCES ET DE LA TECHNOLOGIE		
90	Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital .....		24 446 000
	COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
95	Commission de la fonction publique – Dépenses du Programme .....		76 791 000
	COMMISSION DES RELATIONS DE TRAVAIL DANS LA FONCTION PUBLIQUE		
100	Commission des relations de travail dans la fonction publique – Dépenses du Programme ...		9 269 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	PATRIMOINE CANADIEN ( <i>fin</i> )		
	TRIBUNAL DE LA DOTATION DE LA FONCTION PUBLIQUE		
105	Tribunal de la dotation de la fonction publique – Dépenses du Programme.....	.....	3 776 000
	CONDITION FÉMININE – BUREAU DE LA COORDONNATRICE		
110	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Dépenses de fonctionnement.....	11 278 000	
115	Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice – Subventions inscrites au Budget des dépenses.....	10 750 000	
			22 028 000
	TÉLÉFILM CANADA		
120	Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i> .....	.....	123 874 000
	PÊCHES ET OCÉANS		
1	Pêches et Océans – Dépenses de fonctionnement et : <i>a)</i> participation du Canada aux dépenses des commissions internationales des pêches, autorisation de fournir gratuitement des locaux aux commissions internationales des pêches, autorisation de consentir des avances recouvrables équivalentes aux montants de la quote-part de ces commissions dans les programmes à frais partagés; <i>b)</i> autorisation de consentir des avances recouvrables à l'égard des services de transport et d'arrimage et d'autres services de la marine marchande fournis pour le compte de particuliers, d'organismes indépendants et d'autres gouvernements au cours de l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière de navigation, y compris les aides à la navigation et la navigation maritime; <i>c)</i> autorisation de dépenser les revenus produits dans l'exercice au cours des activités ou par suite des activités de la Garde côtière canadienne.....	1 029 432 000	
5	Pêches et Océans – Dépenses en capital et autorisation de faire des paiements aux provinces, aux municipalités, à des autorités locales ou à des entrepreneurs privés à titre de contributions aux travaux de construction entrepris par ces administrations, et autorisation d'acheter et de vendre des bateaux de pêche commerciale .....	175 293 000	
10	Pêches et Océans – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	119 785 000	
			1 324 510 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	<b>RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES</b>		
	<b>MINISTÈRE</b>		
1	Ressources humaines et Développement des compétences – Dépenses de fonctionnement et autorisation d'effectuer des dépenses recouvrables au titre du Régime de pensions du Canada et du Compte d'assurance-emploi .....	266 045 000	
5	Ressources humaines et Développement des compétences – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	839 664 000	
			1 105 709 000
	<b>CONSEIL CANADIEN DES RELATIONS INDUSTRIELLES</b>		
10	Conseil canadien des relations industrielles – Dépenses du Programme .....	.....	10 344 000
	<b>SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT</b>		
15	Rembourser à la Société canadienne d'hypothèques et de logement les remises accordées sur les prêts consentis, les subventions et contributions versées et les dépenses contractées, ainsi que les pertes subies et les frais et débours engagés en vertu des dispositions de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> ou à l'égard des pouvoirs que la Société exerce ou des tâches et des fonctions qu'elle exécute, en conformité avec le pouvoir de toute loi du Parlement du Canada, autre que la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> , au titre du pouvoir qui lui est conféré par la <i>Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement</i> .....	.....	2 224 712 000
	<b>TRIBUNAL CANADIEN DES RELATIONS PROFESSIONNELLES ARTISTES-PRODUCTEURS</b>		
20	Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs – Dépenses du Programme .....	.....	1 665 000
	<b>CENTRE CANADIEN D'HYGIÈNE ET DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL</b>		
25	Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail – Dépenses du Programme .....	.....	3 498 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>RESSOURCES NATURELLES</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Ressources naturelles – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus reçus pendant l'exercice par suite de la vente de biens et de la prestation de services dans le cadre des activités du Ministère.....	587 104 000	
5	Ressources naturelles – Dépenses en capital.....	7 701 000	
10	Ressources naturelles – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	297 989 000	
			892 794 000
<b>ÉNERGIE ATOMIQUE DU CANADA LIMITÉE</b>			
15	Paiements à Énergie atomique du Canada limitée pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....		98 838 000
<b>COMMISSION CANADIENNE DE SÛRETÉ NUCLÉAIRE</b>			
20	Commission canadienne de sûreté nucléaire – Dépenses du Programme, subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....		58 713 000
<b>SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU CAP-BRETON</b>			
25	Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital .....		56 905 000
<b>OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE</b>			
30	Office national de l'énergie – Dépenses du Programme .....		33 341 000
<b>ADMINISTRATION DU PIPE-LINE DU NORD</b>			
35	Administration du pipe-line du Nord – Dépenses du Programme.....		1 252 000
<b>SANTÉ</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Santé – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser les revenus pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la prestation de services ou la vente de produits se rattachant à la protection de la santé, aux activités de réglementation et aux services médicaux.....	1 552 618 475	
5	Santé – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	1 201 793 555	
			2 754 412 030

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
<b>SANTÉ (suite et fin)</b>			
<b>INSTITUTS DE RECHERCHE EN SANTÉ DU CANADA</b>			
10	Instituts de recherche en santé du Canada – Dépenses de fonctionnement.....	37 910 000	
15	Instituts de recherche en santé du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses...	734 660 000	
			772 570 000
<b>CONSEIL DE CONTRÔLE DES RENSEIGNEMENTS RELATIFS AUX MATIÈRES DANGEREUSES</b>			
20	Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses – Dépenses du Programme .....	.....	2 897 000
<b>CONSEIL D'EXAMEN DU PRIX DES MÉDICAMENTS BREVETÉS</b>			
25	Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés – Dépenses du Programme .....	.....	3 848 000
<b>AGENCE DE SANTÉ PUBLIQUE DU CANADA</b>			
30	Agence de santé publique du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisations de dépenser les revenus pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice pour la vente de produits.....	234 719 000	
35	Agence de santé publique du Canada – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	164 009 000	
			398 728 000
<b>SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE)</b>			
<b>MINISTÈRE</b>			
1	Solliciteur général – Dépenses de fonctionnement.....	85 968 000	
5	Solliciteur général – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	335 437 000	
			421 405 000
<b>AGENCE DES SERVICES FRONTALIERS DU CANADA</b>			
10	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation de dépenser durant l'année en cours les revenus perçus pendant l'exercice qui se rapportent aux activités à la frontière de l'Agence des services frontaliers du Canada : droits pour la prestation d'un service ou pour l'utilisation d'une installation ou pour un produit, droit ou privilège; et paiements reçus en vertu de contrats conclus par l'Agence.....	863 931 000	
15	Agence des services frontaliers du Canada – Dépenses en capital.....	32 297 000	
			896 228 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE) <i>(suite)</i>		
	CENTRE CANADIEN DES ARMES À FEU		
20	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement, excluant celles pour les activités et les fonctions d'enregistrement.....	49 564 000	
25	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement au titre des activités et des fonctions d'enregistrement .....	14 550 000	
30	Centre canadien des armes à feu – Contributions.....	14 000 000	
			78 114 000
	SERVICE CANADIEN DU RENSEIGNEMENT DE SÉCURITÉ		
35	Service canadien du renseignement de sécurité – Dépenses du Programme .....	.....	259 097 000
	SERVICE CORRECTIONNEL		
40	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement, subventions inscrites au Budget des dépenses, contributions et a) autorisation de verser à la Caisse de bienfaisance des détenus les revenus tirés, au cours de l'année, des activités des détenus financées par cette caisse; b) autorisation d'exploiter des cantines dans les établissements fédéraux et de déposer les revenus provenant des ventes dans la Caisse de bienfaisance des détenus; c) paiements, selon les conditions prescrites par le gouverneur en conseil, aux détenus élargis ou pour le compte des détenus élargis qui ont été frappés d'incapacité physique lors de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux, et aux personnes à charge de détenus et d'ex-détenus décédés à la suite de leur participation aux activités normales des programmes réalisés dans les établissements fédéraux; d) autorisation au Solliciteur général du Canada, sous réserve de l'approbation du gouverneur en conseil, de conclure une entente avec le gouvernement de l'une ou l'autre des provinces en vue de l'incarcération, dans les établissements de cette province, de toutes les personnes condamnées ou envoyées dans un pénitencier, de l'indemnisation pour l'entretien de ces personnes et du paiement des frais de construction et d'autres frais connexes de ces établissements .....	1 296 362 000	
45	Service correctionnel – Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital, y compris les paiements : a) aux collectivités autochtones, au sens de l'article 79 de la <i>Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition</i> , en ce qui concerne la prestation de services correctionnels en vertu de l'article 81 de cette loi; b) aux organisations sans but lucratif prenant part aux mesures correctionnelles communautaires, aux provinces et aux municipalités à titre de contributions pour des travaux de construction entrepris par ces administrations.....	138 217 000	
			1 434 579 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE) ( <i>fin</i> )		
	COMMISSION NATIONALE DES LIBÉRATIONS CONDITIONNELLES		
50	Commission nationale des libérations conditionnelles – Dépenses du Programme.....	.....	27 506 000
	BUREAU DU CANADA SUR LE RÈGLEMENT DES QUESTIONS DES PENSIONNATS AUTOCHTONES		
55	Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones – Dépenses du Programme et contributions .....	.....	115 095 000
	BUREAU DE L'ENQUÊTEUR CORRECTIONNEL		
60	Bureau de l'enquêteur correctionnel – Dépenses du Programme.....	.....	2 558 000
	GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
65	Application de la loi – Dépenses de fonctionnement et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice .....	1 258 951 000	
70	Application de la loi – Dépenses en capital.....	197 988 000	
75	Application de la loi – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions .....	43 645 880	
			1 500 584 880
	COMITÉ EXTERNE D'EXAMEN DE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
80	Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme .	.....	772 000
	COMMISSION DES PLAINTES DU PUBLIC CONTRE LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA		
85	Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada – Dépenses du Programme .....	.....	4 164 000

## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS		
	MINISTÈRE		
1	Transports – Dépenses de fonctionnement et <i>a)</i> autorisation d'engager des dépenses pour des biens autres que fédéraux pendant l'exercice d'une juridiction ou par suite de l'exercice d'une juridiction en matière d'aéronautique; <i>b)</i> autorisation de faire des paiements de commissions pour le recouvrement de revenus conformément à la <i>Loi sur l'aéronautique</i> ; <i>c)</i> autorisation de dépenser les revenus de l'exercice.....	197 377 000	
5	Transports – Dépenses en capital, y compris les contributions pour les travaux de construction exécutés par des provinces ou des municipalités, des autorités locales ou des entrepreneurs privés.....	74 790 000	
10	Transports – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	417 299 000	
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc. à affecter au paiement de l'excédent des dépenses sur les revenus de la société (à l'exception de l'amortissement des immobilisations et des réserves) relativement à l'exploitation des ponts Jacques-Cartier, Champlain et Mercier, d'une partie de l'autoroute Bonaventure, de l'estacade du pont Champlain et du tunnel Melocheville à Montréal.....	32 188 000	
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C. relativement : <i>a)</i> aux frais de la direction de cette société; paiements à des fins d'immobilisations et paiements pour des activités de transport, y compris les services de transport maritime suivants conformément à des marchés conclus avec Sa Majesté : traversiers et terminus de Terre-Neuve; <i>b)</i> aux paiements à l'égard des frais engagés par la société pour assurer des prestations de retraite anticipée, des prestations de cessation d'emploi et d'autres prestations à ses employés lorsque ces frais sont engagés par suite de la réduction du personnel ou de l'interruption ou de la diminution d'un service.....	24 533 000	
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc. relativement aux frais de la direction de cette société, paiements à des fins d'immobilisations et paiements en vue de la prestation d'un service ferroviaire aux voyageurs au Canada conformément aux marchés conclus en vertu du sous-alinéa <i>c)(i)</i> du crédit 52d (Transports) de la <i>Loi n° 1 de 1977 portant affectation de crédits</i> .....	169 001 000	
30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital.....	438 400 000	
			1 353 588 000



## Postes devant être inclus dans l'annexe 1 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2006)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	TRANSPORTS ( <i>suite et fin</i> )		
	OFFICE DES TRANSPORTS DU CANADA		
35	Office des transports du Canada – Dépenses du Programme.....	.....	20 971 000
	TRIBUNAL D'APPEL DES TRANSPORTS DU CANADA		
40	Tribunal d'appel des transports du Canada – Dépenses du Programme .....	.....	1 173 000
	TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX		
1	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses de fonctionnement pour la prestation de services de gestion des locaux et de services communs et centraux, y compris les dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> , de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> et de la <i>Loi sur l'administration des biens saisis</i> , et autorisation de dépenser les revenus de l'exercice découlant des services de gestion des locaux et des services communs et centraux .....	2 078 348 000	
5	Travaux publics et Services gouvernementaux – Dépenses en capital, y compris les dépenses relatives à des ouvrages autres que des biens fédéraux et autorisation de rembourser les locataires d'immeubles fédéraux à l'égard d'améliorations autorisées par le ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux .....	327 924 000	
10	Travaux publics et Services gouvernementaux – Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions.....	7 632 000	
			2 413 904 000
			63 355 154 170*

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

## Postes devant être inclus dans l'annexe 2 proposée du projet de loi de crédits

(pour l'année financière se terminant le 31 mars 2007)

Tous les libellés des crédits sont tels qu'ils figuraient dans les lois de crédits antérieures, à moins d'avoir été précisément mentionnés dans la section **Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006**.

N° du crédit	Service	Montant (\$)	Total (\$)
	AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA		
	MINISTÈRE		
1	Agence des douanes et du revenu du Canada – Dépenses de fonctionnement et dépenses recouvrables au titre du <i>Régime de pensions du Canada</i> et de la <i>Loi sur l'assurance-emploi</i> .....	2 317 891 000	
5	Agence des douanes et du revenu du Canada – Contributions.....	115 000 000	
			2 432 891 000
	ENVIRONNEMENT		
	AGENCE PARCS CANADA		
20	Agence Parcs Canada – Dépenses du Programme, y compris les dépenses en capital, les subventions inscrites au Budget des dépenses et les contributions, dont les dépenses engagées sur des propriétés autres que celles du fédéral, et les paiements aux provinces et aux municipalités à titre de contributions au coût des engagements réalisés par ces dernières .....	344 562 000	
25	Paiements au Compte des nouveaux parcs et lieux historiques en vue de l'établissement de nouveaux parcs nationaux, lieux historiques nationaux et autres aires patrimoniales connexes aux fins énoncées à l'article 21 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i> .....	1 800 000	
			346 362 000
			2 779 253 000*

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé « Sommaire général » parce qu'il a été arrondi.

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>2</b>	<b>Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i> (S.R. 1985, ch. D-2)	250 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	59 454 000
	Fonds renouvelable du Bureau des passeports ( <i>Loi sur les fonds renouvelables</i> S.R. 1985, ch. R-8)	.....
	<b>Agence canadienne de développement international</b>	
	Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	287 178 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 658 000
	Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital (non-budgétaire)	2 509 561
	<b>Commission mixte internationale</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	609 000
<b>3</b>	<b>Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 899 000
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33)	18 980 000
	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i> (L.C., 2001, ch. 33) (non-budgétaire)	653 000 000
	<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	206 000
<b>4</b>	<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15 000
	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000 000
	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400 000
	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	151 779 000
	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 898 000
	<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>5</b>	<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 078 000
	Ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie – Traitement et allocation pour automobile	69 970
<b>6</b>	<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 912 000
<b>7</b>	<b>Agence des douanes et du revenu du Canada</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Dépense des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	20 535 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	408 400 000
	Versements d'allocations spéciales pour enfants	167 000 000
<b>8</b>	<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles (L.R., 1985, ch. F-4)</i>	200 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	451 538 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	404 790 000
	Paiements de contributions par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	108 900 000
	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole (L.C., 1997, ch. C-34)</i>	65 500 000
	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative (L.R., 1985, ch. 25 (3<sup>e</sup> suppl.))</i>	4 000 000
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes provinciaux	84 827 667
	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projet de politiques agricoles	1 080 000
	Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 498 000
	Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel	.....
	<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>	
	Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments (L.C., 1997, ch. 6)</i>	1 500 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 413 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>Commission canadienne des grains</b>		
	Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127 000)
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	587 000
<b>9</b>	<b>Anciens combattants</b>	
	Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	2 000
	Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. W-4)	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	10 000
	Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	175 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	36 694 000
<b>10</b>	<b>Bureau de l'infrastructure du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 545 000
<b>11</b>	<b>Citoyenneté et Immigration</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 683 000
	<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 394 600
<b>12</b>	<b>Conseil du Trésor</b>	
	<b>Secrétariat</b>	
	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 023 000
	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i> (S.R., 1970, ch. P-33)	20 000
	<b>École de la fonction publique du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 790 000
	<b>Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 436 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>13</b>	<b>Conseil privé</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Premier ministre – Traitement et allocation pour automobile	143 472
	Président du Conseil privé de la Reine pour le Canada – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Leader du gouvernement au Sénat – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Ministres sans portefeuille ou ministres d'État – Allocation pour automobile	27 586
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	15 564 000
	<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	423 000
	<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 563 000
	<b>Directeur général des élections</b>	
	Traitement du directeur général des élections	219 000
	Dépenses d'élections	59 343 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 046 000
	<b>Commissaire aux langues officielles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 086 000
	<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>	
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	439 000
	<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296 000
<b>14</b>	<b>Défense nationale</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	9 500 000
	Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	2 100 000
	Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	95 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	875 102 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	240 936 000
	<b>Comité des griefs des Forces canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	602 000
	<b>Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	385 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>15</b>	<b>Développement des ressources humaines (Développement social)</b>	
	Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Versements de la Sécurité de la vieillesse (L.R. 1985, ch. O-9)	22 209 000 000
	Versements du Supplément de revenu garanti (L.R. 1985, ch. O-9)	6 233 000 000
	Versements d’allocations (L.R. 1985, ch. O-9)	451 000 000
	Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l’article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	19 400 000
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	62 477 000
<b>16</b>	<b>Diversification de l’économie de l’Ouest canadien</b>	
	Ministre de la Diversification de l’économie de l’Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	4 693 000
<b>17</b>	<b>Environnement</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de l’Environnement – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	76 735 000
	<b>Agence canadienne d’évaluation environnementale</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	1 826 000
	<b>Agence Parcs Canada</b>	
	Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l’article 20 de la <i>Loi sur l’Agence Parcs Canada</i>	95 000 000
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	43 146 000
<b>18</b>	<b>Finances</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements à l’Association internationale de développement (L.R. 1985, ch. B-7)	239 740 000
	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	4 800 000
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	12 168 000
	Achat de la monnaie canadienne	82 200 000
	Frais d’intérêt et autres coûts	35 887 000 000
	Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 000 000
	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	9 510 000 000
	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	13 000 000 000
	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	8 225 000 000
	Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	3 500 000 000
	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(611 000 000)

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(2 765 127 000)
	Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12)	9 346 000
	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital (non-budgétaire) (L.C. 1991, ch. 12)	15 577 000
	Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international (non-budgétaire)	84 000 000
	<b>Vérificateur général</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 844 000
	<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 382 000
	<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 019 000
	<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>	
	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i> (L.R., 1985, ch. 18 (3 <sup>e</sup> suppl.))	1
<b>19</b>	<b>Gouverneur général</b>	
	Traitement du gouverneur général (L.R.C. 1985, ch. G-9)	114 000
	Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i> (L.R.C. 1985, ch. G-9)	354 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 890 000
<b>20</b>	<b>Industrie</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000 000
	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(15 622 000)
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i> (L.R., 1985, ch. S-11)	8 300 000
	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 36)	109 390 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 772 000
	<b>Agence spatiale canadienne</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 545 000
	<b>Tribunal de la concurrence</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	161 000
	<b>Commission du droit d'auteur</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	308 000



## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>		
	Dépense des revenus conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i> (L.R., 1985, ch. N-15)	71 642 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 947 000
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 731 000
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 166 000
<b>Statistique Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 507 000
<b>21</b>	<b>Justice</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77 990 000
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 291 000
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	374 000
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., 1985, ch. J-1)	342 104 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	866 000
<b>Service administratif des tribunaux judiciaires</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 361 000
<b>Commission du droit du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	172 000
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 471 000
<b>Cour suprême du Canada</b>		
	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat (L.R., (1985), ch. J-1)	4 653 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 373 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>22</b>	<b>Parlement</b>	
	<b>Sénat</b>	
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires (L.R., 1985 ch. M-5)	23 567 700
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 087 200
	<b>Chambre des communes</b>	
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires	106 464 576
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	35 160 774
	<b>Bibliothèque du Parlement</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 372 000
	<b>Commissariat à l'éthique</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	586 000
<b>23</b>	<b>Patrimoine canadien</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 030 000
	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i> (L.R., 1985, ch. L-8)	637 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182 000
	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 697 000
	<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 696 000
	<b>Bibliothèque et Archives du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 286 000
	<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>	
	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1 (1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	1 450 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	394 000
	<b>Office national du film</b>	
	Fonds renouvelable de l'Office national du film	.....
	<b>Commission de la fonction publique</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 736 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
	<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 301 000
	<b>Tribunal de la dotation de la fonction publique</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	337 000
	<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 375 000
<b>24</b>	<b>Pêches et Océans</b>	
	Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	115 472 000
<b>25</b>	<b>Ressources humaines et Développement des compétences</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	263 800 000
	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	100 000
	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	11 700 000
	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	70 600 000
	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	83 000 000
	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	430 000 000
	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	35 000
	Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22 000
	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000
	Paiements d'indemnités à des agents de l'État (L.R., 1985, ch. G-5) et à des marins marchands (L.R., 1985, ch. M-6)	51 000 000
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	170 255 000
	Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i> (non-budgétaire)	1 040 800 000
	<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 562 000
	<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>	
	Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i> (non-budgétaire) (L.R. 1985, ch. N-11)	(199 622 000)

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	162 000
<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 042 000
<b>26</b>	<b>Ressources naturelles</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 663 000
	Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	500 000
	Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3 900 000
	Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 700 000
	Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	60 000 000
	Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	69 360 000
	Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 356 000)
<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 617 000
<b>Office national de l'énergie</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 945 000
<b>Administration du pipe-line du Nord</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	103 000
<b>27</b>	<b>Santé</b>	
<b>Ministère</b>		
	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	101 203 000
<b>Instituts de recherche en santé du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 278 000
<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	494 000
<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	525 000
<b>Agence de santé publique du Canada</b>		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	24 391 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>28</b>	<b>Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Solliciteure générale – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 343 000
	<b>Agence des services frontaliers du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125 516 000
	<b>Centre canadien des armes à feu</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 170 000
	<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 995 000
	<b>Service correctionnel</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	162 659 000
	Fonds renouvelable CORCAN	.....
	<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 261 000
	<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 975 000
	<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	361 000
	<b>Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	288 557 430
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 144 570
	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	23 000 000
	<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107 000
	<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	521 000

## Postes législatifs du Budget principal des dépenses

Sections	Ministère ou organisme (dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006
<b>29</b>	<b>Transports</b>	
	<b>Ministère</b>	
	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l’égard de l’abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont (crédit 107, <i>Loi des subsides n° 5 de 1963</i> , L.C. 1963, ch. 42)	3 300 000
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	64 671 000
	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i> (L.C., 1998, ch. 10)	17 900 000
	Paiement de subvention pour l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i> (L.C., 1993, ch. 43)	53 050 000
	<b>Office des transports du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	3 412 000
	<b>Tribunal d’appel des transports du Canada</b>	
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	130 000
<b>30</b>	<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>	
	Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	69 970
	Contributions aux régimes d’avantages sociaux des employés	79 069 000
	Fonds renouvelable d’aliénation des biens immobiliers	(9 000 000)
	Fonds renouvelable des Services optionnels	.....
	Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	(358 000)
	Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	.....
	Paiement en remplacement d’impôts fonciers versés aux municipalités et à d’autres autorités taxatrices	.....
	Fonds renouvelable des Services immobiliers	.....
	Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d’informatique	.....
	Fonds renouvelable de la Production de défense	.....
	<b>Total*</b>	<b>105 260 338 267</b>

\* Ce chiffre ne correspond pas aux totaux figurant au tableau intitulé «Sommaire général» parce qu’il a été arrondi.

## Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006

L'objectif de cette section est de faire un rapprochement entre le Budget principal des dépenses de 2005-2006 et le Budget principal des dépenses de 2004-2005. Trois éléments sont ainsi considérés, soit :

- les modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure,
- les modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs),
- les modifications à la présentation (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme).

### Modifications concernant les organisations gouvernementales et la structure :

**Général** – Au cours de 2004-2005, aux termes des dispositions de la *Loi sur les restructurations et les transferts d'attributions dans l'administration publique*, le gouvernement a annoncé des réorganisations aux structures de certains ministères. Ces réorganisations ont entraîné les changements suivants dans le Budget principal des dépenses de 2005-2006.

À compter du 20 novembre 2003, conformément au décret C.P. 2003-1808, certains articles de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* sont entrés en vigueur. Ces dispositions de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* comprenaient la création du **Tribunal de la dotation de la fonction publique**.

À compter du 29 mars 2004, conformément au décret C.P. 2004-0323, la responsabilité de la **Société immobilière du Canada limitée** et de la **Queens Quay West Land Corporation** a été transférée du ministère de l'Environnement au Bureau de l'infrastructure du Canada.

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2004, conformément au décret C.P. 2004-0366, divers articles de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* sont entrés en vigueur. Ces dispositions de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* comprenaient la poursuite des activités du Centre canadien de gestion à titre de société sous le nom d'**École de la fonction publique du Canada**. À compter du 20 juillet 2004, conformément au décret 2004-0853, le président du Conseil du Trésor est chargé de l'application de la *Loi sur l'École de la fonction publique du Canada*.

À compter du 17 mai 2004, conformément au décret C.P. 2004-0655, le **Commissariat à l'éthique** a été établi lorsque les articles 4 à 37 de la *Loi modifiant la Loi sur le Parlement du Canada (conseiller sénatorial en éthique et commissaire à l'éthique) et certaines lois en conséquence* sont entrés en vigueur.

À compter du 20 juillet 2004, Conformément au décret C.P. 2004-0849, la responsabilité du **Secrétariat aux affaires autochtones de la Direction générale des affaires intergouvernementales** a été transférée du Bureau du Conseil privé au ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien.

À compter du 20 juillet 2004, conformément au décret C.P. 2004-0858, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien a été désigné ministre responsable de la **Commission sur les revendications particulières des Indiens**.

À compter du 21 mai 2004, conformément au décret du C.P. 2004-0731, **Bibliothèque et Archives Canada** a été établi lorsque certains articles de la *Loi sur Bibliothèque et Archives du Canada* sont entrés en vigueur. En vertu du décret C.P. 2004-0732, le ministre de Patrimoine canadien est chargé de l'application de la Loi.

À compter du 20 juillet 2004, conformément aux décrets C.P. 2004-0851 et C.P. 2004-0852, la responsabilité du **Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones** a été transférée du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada à la vice-première ministre et ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile.

À compter du 20 juillet 2004, conformément aux décrets C.P. 2004-0854 et C.P. 2004-0855, la responsabilité de l'**Agence de gestion des ressources humaines du Canada** a été transférée du président du Conseil privé de la Reine

## Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006

pour le Canada au président du Conseil du Trésor et le président du Conseil du Trésor a été désigné comme ministre compétent de l'Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada.

À compter du 20 juillet 2004, conformément au décret C.P. 2004-0865, la responsabilité du *Secrétariat des sociétés d'État en ce qui a trait à la Société canadienne d'hypothèques et de logement* a été transférée du Bureau de l'infrastructure du Canada au ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences.

À compter du 20 juillet 2004, conformément aux décrets C.P. 2004-0866 et C.P. 2004-0867, la responsabilité de l'*Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec* a été transférée du ministre de l'Industrie au ministre de l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec et ministre responsable de la Francophonie. Ainsi, l'Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec dispose de son propre portefeuille.

À compter du 20 juillet 2004, conformément aux décrets C.P. 2004-0868 et C.P. 2004-0869, la responsabilité du *Bureau de l'infrastructure du Canada* a été transférée du ministre de l'Environnement au ministre d'État (Infrastructure et Collectivités). Ainsi, le Bureau de l'infrastructure du Canada ne fait plus partie du portefeuille d'Environnement et dispose de son propre portefeuille.

À compter du 20 juillet 2004, conformément au décret C.P. 2004-0875, le ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences a été désigné comme ministre responsable du *Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail*.

À compter du 24 septembre 2004, conformément au décret C.P. 2004-1069, la responsabilité de la Direction de la santé de la population et santé publique a été transférée du ministère de la Santé à l'*Agence de santé publique du Canada* et doit demeurer celle du ministre de la Santé.

### Modifications concernant les autorisations (crédits et postes législatifs) :

La sous-section Modifications concernant les autorisations expose en détail les crédits qui renferment une autorisation précise, distincte de celle qui est incluse dans le Budget principal des dépenses de l'année précédente, ainsi que les nouvelles autorisations de dépenses paraissant pour la première fois. Compte tenu des décisions rendues par le président de la Chambre des communes en 1981, le gouvernement s'est engagé à faire en sorte que les seules mesures législatives qui seront modifiées dans le cadre du Budget des dépenses, sauf dans les cas expressément autorisés par voie de législation, seront les lois de crédits précédentes.

**Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) – Ministère** – Le libellé du crédit 1 a été modifié pour y inclure « services partagés fournis au ministère du Commerce international ». Le libellé du crédit 10 a été modifié pour y inclure « qui peuvent comprendre dans le cadre du Programme de partenariat mondial du Canada (aux termes du Partenariat mondial du G8), des versements en espèces ou de biens, d'équipement et de services en vue de fournir une aide aux pays de l'ancienne Union soviétique ».

**Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) – Agence canadienne de développement international** – Le libellé du crédit 30 a été modifié de façon à augmenter le montant en dollars canadiens de 3 865 000 \$ à 4 600 000 \$ et à abaisser l'émission et les paiements de billets à vue non productifs d'intérêts et non négociables de 1 491 410 \$ à 1 000 000 \$. De plus, un nouveau crédit de prêt (crédit L35) a été ajouté soit « Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la *Loi pour le fonds canadien en faveur de l'Afrique* ».

**Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international) – Ministère** – Deux nouveaux postes législatifs ayant trait à des versements à Exportation et développement Canada ont été ajoutés. Les versements



## Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006

législatifs, budgétaires et non budgétaires, à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation entre le Canada et les autres pays en vertu de la *Loi sur l'expansion des exportations* sont maintenant inscrits sous le Ministère puisque ces montants représentent des prêts versés par le gouvernement du Canada et non par Exportation et développement Canada.

**Affaires indiennes et du Nord canadien – Ministère** – Deux nouveaux crédits (crédit 20 – Dépenses de fonctionnement et crédit 25 – Contributions) ont été ajoutés en faveur du Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits.

**Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec** – Ce nouveau portefeuille comprend deux crédits (Dépenses de fonctionnement et Subventions et contributions) ainsi que deux postes législatifs soit traitement et allocation pour automobile du ministre et contributions aux régimes d'avantages sociaux.

**Agriculture et Agroalimentaire – Ministère** – Le libellé du crédit 1 a été modifié pour y inclure une référence aux « ententes de recherche concertée et services de recherche » et, par ailleurs, une référence au « Compte de stabilisation de revenu net » a été supprimée et remplacée par « Programme canadien de stabilisation du revenu agricole ». De plus, cinq nouveaux postes législatifs ont été ajoutés.

**Conseil du Trésor – Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada** – Cet organisme nouvellement créé comprend deux nouveaux crédits (crédit 30 – Dépenses de fonctionnement et crédit 35 – Contributions) ainsi qu'un nouveau poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

**Conseil du Trésor – École de la fonction publique du Canada** – Cet organisme nouvellement créé comporte un nouveau crédit (crédit 25) « Dépenses de fonctionnement et contributions » ainsi qu'un nouveau poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

**Conseil privé – Ministère** – Puisque le crédit pour subventions et contributions ne correspond plus au seuil du crédit de 5 millions de dollars, le libellé du crédit 1 a été modifié pour se lire comme suit : « Dépenses du programme, y compris les dépenses de fonctionnement des commissions d'enquête non prévues ailleurs et le fonctionnement de la résidence du Premier ministre; le versement, à chacun des membres du Conseil privé de la Reine pour le Canada qui a qualité de ministre sans portefeuille ou de ministre d'État, mais qui ne dirige pas un ministère d'État, d'un traitement n'excédant pas celui versé aux ministres d'État qui dirigent un ministère d'État, aux termes de la *Loi sur les traitements*, rajusté en vertu de la *Loi sur le Parlement du Canada* et au prorata, pour toute période inférieure à un an; et la subvention inscrite au Budget des dépenses ». Le crédit pour subventions et contributions est devenu un crédit non requis.

**Développement des ressources humaines (Développement social)** – Un nouveau poste législatif a été ajouté : « Paiements aux agences de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* ».

**Finances – Ministère** – Le crédit L15 a été modifié pour se lire comme suit : «...émission et paiement de billets à vue, non productifs d'intérêts et non négociables, d'un montant ne devant pas dépasser 318 270 000 \$ ».

**Patrimoine canadien – Bibliothèque et Archives du Canada** – En raison de la fusion d'Archives nationales du Canada et de Bibliothèque nationale, le crédit 50 « Dépenses du Programme » a été créé ainsi qu'un poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

**Patrimoine canadien – Commission de la fonction publique** – Le poste législatif Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel devient un poste non requis.

## Changements au Budget principal des dépenses de 2005–2006

**Patrimoine canadien – Office national du film** – Le libellé du crédit 75 a été modifié de façon à supprimer la référence à « déficit de fonctionnement, dépenses en capital » pour la remplacer par « dépenses de fonctionnement ». Le poste législatif Fonds renouvelable de l'Office national du film devient un poste non requis.

**Patrimoine canadien – Tribunal de la dotation de la fonction publique** – Cet organisme nouvellement créé compte un crédit, crédit 105 « Dépenses du Programme » et un poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

**Santé – Agence de santé publique du Canada** – Cet organisme nouvellement créé compte deux crédits, crédit 30 « Dépenses de fonctionnement et, aux termes du paragraphe 29.1(2) de la *Loi sur la gestion des finances publiques*, autorisations de dépenser les revenus pour compenser les dépenses engagées au cours de l'exercice » et crédit 35 « Subventions inscrites au Budget des dépenses et contributions », ainsi qu'un poste législatif « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

**Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) – Centre canadien des armes à feu** – Le libellé du crédit 20 a été modifié et se lit maintenant « Dépenses de fonctionnement excluant celles pour les activités et les fonctions d'enregistrement ». Un deuxième crédit (crédit 25 pour les activités et les fonctions d'enregistrement) a été ajouté.

**Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) – Commission nationale des libérations conditionnelles** – Le libellé du crédit 45 a été modifié de façon à supprimer la référence aux contributions puisque ces dernières ont été discontinuées.

**Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) – Service canadien du renseignement de sécurité** – Un nouveau poste législatif a été ajouté « Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés ».

### **Modifications à la présentation (résultats stratégiques et descriptions des activités de programme) :**

Chaque organisme inscrit au Budget principal des dépenses est décrit en fonction de ses résultats stratégiques et de ses activités de programme respectives. La présente section fait état des changements apportés à ces résultats et activités.

Conformément à la Structure de gestion, des ressources et des résultats (SGRR) et à l'Architecture des activités de programme (AAP), le Budget principal des dépenses pour le gouvernement du Canada n'est plus présenté selon une structure d'objectifs et de secteurs d'activité mais plutôt selon une structure de résultats stratégiques et d'activités de programme. Par conséquent, un sommaire de l'état des changements apportés aux résultats stratégiques et aux activités de programme est superflu cette année.

## **2 Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)**

Ministère 2-4

Agence canadienne de développement  
international 2-10

Centre de recherches pour le développement  
international 2-15

Commission mixte internationale 2-17

## Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)</b>			
<b>Ministère</b>			
1	990 882	1 005 537	(14 655)
5	104 992	123 814	(18 822)
10	642 873	492 191	150 682
(L) Ministre des Affaires étrangères – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	250	250	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés*	59 454	106 372	(46 918)
(L) Fonds renouvelable du Bureau des passeports	.....	.....	.....
<b>Total du Ministère</b>	<b>1 798 521</b>	<b>1 728 234</b>	<b>70 287</b>
<b>Agence canadienne de développement international</b>			
15	204 083	200 289	3 794
20	2 256 031	2 210 878	45 153
(L) Ministre de la Coopération internationale – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	287 178	221 285	65 893
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	21 658	22 459	(801)
Total du budgétaire	2 769 020	2 654 981	114 039
L25 Délivrance et paiement de billets aux fonds d'institutions financières internationales	.....	.....	.....
L30 Paiement de billets aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	4 600	3 865	735
L35 Contributions en termes d'investissements en accord avec la partie 3 de la <i>Loi sur le fonds canadien pour l'Afrique</i>	.....	.....	.....
(L) Paiements aux institutions financières internationales – Souscriptions au capital	2 510	3 066	(556)
Total du non-budgétaire	7 110	6 931	179
<b>Total de l'organisme</b>	<b>2 776 130</b>	<b>2 661 912</b>	<b>114 218</b>

\*À compter de 2005-2006, le montant calculé des Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés est fondé sur les coûts relatifs au personnel compris dans le crédit 1 (Affaires étrangères et Commerce international [Affaires étrangères]) pour les fonctionnaires seulement, puisque le coût des régimes de pension, d'avantages sociaux et d'assurance pour les employés du ministère des Affaires étrangères recrutés sur place à l'étranger est fourni à même le crédit 20 (Secrétariat du Conseil du Trésor) – assurances de la fonction publique.

## Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Centre de recherches pour le développement international</b>			
40 Versements au Centre de recherches pour le développement international	<b>116 086</b>	119 086	(3 000)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>116 086</b>	119 086	(3 000)
<b>Commission mixte internationale</b>			
45 Dépenses du Programme	<b>6 507</b>	7 340	(833)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>609</b>	644	(35)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>7 116</b>	7 984	(868)

# Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Ministère

## Résultat stratégique

*Les intérêts du Canada sont identifiés, analysés, compris et défendus. En travaillant en partenariat avec les Canadiens, ces intérêts sont promus et défendus dans le monde – tant auprès d'autres États qu'auprès des organisations internationales.*

## Description des activités de programme

### *Politique mondiale et sécurité*

Promouvoir le renforcement des institutions multilatérales, des intérêts de la sécurité humaine, des intérêts de la sécurité nationale et internationale, et appuyer à l'étranger la démocratie, les droits de la personne, la primauté du droit et la bonne administration publique.

### *Relations bilatérales*

Gérer et promouvoir les relations diplomatiques bilatérales du Canada au pays et à l'étranger.

### *Politique stratégique*

Coordonner, avec les ministères partenaires, l'élaboration de la politique internationale.

## Résultat stratégique

*Le réseau international du Canada et ses opérations sont entretenus de façon satisfaisante grâce à la gestion et la prestation de services communs et d'infrastructure dans le cadre des programmes du gouvernement dans les missions du Canada à l'étranger.*

## Description des activités de programme

### *Services communs et infrastructure – soutien de l'administration centrale*

Gérer et fournir des services communs de l'administration centrale dans le cadre des programmes du gouvernement et aux partenaires œuvrant à l'étranger.

### *Services communs et infrastructure – missions à l'étranger*

Gérer et fournir des services communs offerts par les missions dans le cadre des programmes du gouvernement et aux partenaires à l'étranger.

## Résultat stratégique

*La prestation d'aide, de conseils et de services consulaires et de passeport aux Canadiens qui voyagent, travaillent ou vivent à l'étranger.*

## Description des activités de programme

### *Affaires consulaires*

Gérer et fournir des services consulaires aux Canadiens.

## Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Ministère

*Service de passeport (fonds renouvelable) organisme de service spécial*

Gérer et fournir des services de passeport aux Canadiens (par le biais du Fonds renouvelable du Bureau des passeports).

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 4 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable du Bureau des passeports. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	11 994
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2005–2006 – excédents net de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2006	11 994

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>					<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Politique mondiale et sécurité	123 622	4 229	7 273	603 551	.....	<b>738 675</b>	570 781
Relations bilatérales	119 700	7 553	.....	.....	.....	<b>127 253</b>	139 756
Politique stratégique	18 751	664	17 398	4 418	2 603	<b>38 628</b>	54 932
Services communs et infrastructure – soutien de l'administration centrale	141 292	51 825	270	.....	17 775	<b>175 612</b>	189 546
Services communs et infrastructure – missions à l'étranger	650 426	37 979	.....	.....	29 140	<b>659 265</b>	709 922
Affaires consulaires	48 903	2 742	.....	80	2 770	<b>48 955</b>	54 344
**Service de passeport (fonds renouvelable) organisme de service spécial	181 431	.....	.....	.....	181 431	.....	.....
*Paievements de transfert non alloués spécifiquement	.....	.....	10 133	.....	.....	<b>10 133</b>	8 953
	<b>1 284 125</b>	<b>104 992</b>	<b>35 074</b>	<b>608 049</b>	<b>233 719</b>	<b>1 798 521</b>	1 728 234

\*Cela représente les programmes de subventions et de contributions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

\*\*Cette activité de programme est financée au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions de dépenses qui figurent à ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice. Elles ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. En conséquence, certains décaissements inscrits dans le Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Excédent (Déficit) de fonctionnement prévu	(368)
Plus :	
Éléments hors caisse compris dans le calcul du profit de fonctionnement	28 571
Moins :	
Dépenses en argent non comprises dans le calcul du profit de fonctionnement :	
Nouvelles acquisitions d'immobilisation	18 426
Changement dans le fonds de roulement	9 777
Total des prévisions – excédents nets de trésorerie	.....

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable du Bureau des passeports, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.



Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Politique mondiale et sécurité</i>		
Subventions à l'appui des activités liées au déminage et aux débris de guerre explosifs	<b>2 340 000</b>	.....
Fonds volontaire des Nations Unies pour les victimes de la torture	<b>60 000</b>	60 000
Subvention au Centre international des droits de la personne et du développement démocratique	<b>4 873 100</b>	4 873 100
<i>Politique stratégique</i>		
Office du baccalauréat international	<b>4 000</b>	4 000
Subventions dans le domaine des relations culturelles	<b>4 694 000</b>	9 814 000
Subventions dans le domaine des relations avec les universités	<b>12 700 000</b>	14 200 000
<i>Services communs et infrastructure – soutien de l'administration centrale</i>		
Association de la communauté du service extérieur	<b>20 000</b>	20 000
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension spéciale du service diplomatique</i>	<b>250 000</b>	250 000
<i>*Paiements de transfert non alloués spécifiquement</i>		
Subventions en remplacement de taxes sur les propriétés diplomatiques, consulaires et celles des organisations internationales au Canada conformément aux conditions approuvées par le gouverneur en conseil	<b>10 132 779</b>	8 952 779
<b>Total des subventions</b>	<b>35 073 879</b>	38 173 879
<b>Contributions</b>		
<i>Politique mondiale et sécurité</i>		
Commission internationale d'établissement des faits (14 076 francs suisses)	<b>14 000</b>	16 000
Société royale du Commonwealth du Canada	<b>20 000</b>	20 000
Fonds des Nations Unies pour les populations autochtones	<b>30 000</b>	30 000
Organisations internationales de produits de base (22 994 euros)	<b>36 000</b>	35 000
Cour permanente d'arbitrage (38 880 euros)	<b>62 000</b>	49 000
Entente de Wassenaar (42 280 euros)	<b>67 000</b>	60 000
Secrétariat technique permanent des conférences ministérielles de l'éducation, de la jeunesse et des sports des pays d'expression française (32 486 889 CFA)	<b>78 000</b>	71 000
Fondation canadienne pour les Amériques	<b>200 000</b>	200 000
Organisation de coopération et de développement économiques – Centre pour la recherche et l'innovation dans l'enseignement (109 011 euros)	<b>173 000</b>	227 000
Organisation mondiale des douanes (280 889 euros)	<b>445 000</b>	393 000
Agence de l'Organisation de coopération et de développement économiques pour l'énergie nucléaire (314 000 euros)	<b>498 000</b>	438 000
Organisation maritime internationale (201 886 livres sterling)	<b>478 000</b>	447 000
Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (442 116 francs suisses)	<b>465 000</b>	451 000
Secrétariat de coopération économique avec l'Asie-Pacifique (348 900 \$US)	<b>457 000</b>	485 000
Activités de la francophonie internationale	<b>542 000</b>	542 000
Non-prolifération des armes nucléaires, contrôle des armements et désarmement (408 474 \$US)	<b>535 000</b>	568 000
Soutien des intérêts du Canada à l'étranger	<b>600 000</b>	600 000

\*Cela représente les programmes de subventions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
Secrétariat permanent de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique	<b>628 000</b>	628 000
Agence internationale de l'énergie (671 840 euros)	<b>1 065 000</b>	889 000
Fonds volontaire des Nations Unies pour l'environnement	<b>925 000</b>	925 000
Conseil de mise en œuvre de l'accord de paix (513 356 euros)	<b>814 000</b>	958 000
Commission du parc international Roosevelt de Campobello (946 000 \$US)	<b>1 239 000</b>	1 245 000
Commission interaméricaine de lutte contre l'abus des drogues	<b>1 400 000</b>	1 400 000
Fondation du Commonwealth (656 315 livres sterling)	<b>1 553 000</b>	1 413 000
Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues	<b>1 500 000</b>	1 500 000
Volet nordique de la politique étrangère du Canada	<b>1 700 000</b>	1 700 000
Contributions pour les mesures visant l'Asie-Pacifique	<b>1 981 000</b>	1 981 000
Organisation de l'aviation civile internationale (1 353 766 \$US)	<b>1 773 000</b>	2 035 000
Accords environnementaux internationaux	<b>1 788 000</b>	2 488 000
Organisation pour l'interdiction des armes chimiques (1 929 793 euros)	<b>3 058 000</b>	2 842 000
Contributions au Bureau canadien du mécanisme pour un développement propre et de l'application conjointe	<b>5 800 000</b>	4 240 000
Institut interaméricain de coopération pour l'agriculture (3 400 073 \$US)	<b>4 453 000</b>	4 725 000
Programme de stages internationaux pour les jeunes	<b>5 854 700</b>	5 854 700
Fonds canadien sur les mines antipersonnel	<b>1 003 000</b>	5 932 000
Organisation mondiale du commerce (6 794 000 francs suisses)	<b>6 938 000</b>	6 094 000
Projets et activités de développement découlant des sommets de la Francophonie	<b>7 500 000</b>	8 140 000
Agence internationale de l'énergie atomique (7 821 100 \$US)	<b>10 242 000</b>	10 055 000
Organisation internationale du travail (8 202 290 \$US)	<b>10 742 000</b>	10 192 000
Organisation de coopération et de développement économiques (8 529 433 euros)	<b>13 517 000</b>	10 549 000
Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (12 679 568 \$US)	<b>12 698 000</b>	12 096 000
Organisation des États américains (9 227 100 \$US)	<b>12 084 000</b>	12 822 000
Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (10 603 148 \$US)	<b>13 886 000</b>	15 573 000
Organisation mondiale de la santé (13 161 156 \$US)	<b>17 236 000</b>	16 513 000
Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (11 130 000 euros)	<b>17 638 000</b>	17 631 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Administration civile (12 840 000 euros)	<b>20 348 000</b>	17 706 000
Contributions, dans le cadre du Programme de partenariat mondial au Centre international des sciences et de la technologie, afin d'aider les pays de l'ancienne Union soviétique en ce qui a trait à la destruction, à l'élimination ou à la mise en sûreté des armes de destruction de masse	<b>17 593 000</b>	.....
Contributions en vertu du Programme de partenariat mondial du G8 pour la destruction, l'élimination ou la mise en sûreté des armes et matières de destruction de masse dans la Fédération de Russie et les autres pays de l'ancienne Union soviétique dans les domaines d'activité suivants :		
La destruction des armes chimiques	<b>32 000 000</b>	5 176 000
Le démantèlement des sous-marins nucléaires	<b>36 052 000</b>	36 233 000
La sécurité radiologique et nucléaire	<b>20 200 000</b>	5 176 000
Le fonds spécial des projets du Partenariat mondial	<b>2 000 000</b>	471 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
Organisation des Nations Unies (59 731 193 \$US)	<b>88 833 000</b>	75 230 000
Opérations de maintien de la paix des Nations Unies (146 857 549 \$US)	<b>192 323 000</b>	110 622 000
Secrétariat du Commonwealth (2 380 733 livres sterling)	<b>5 632 000</b>	5 125 000
Agence intergouvernementale de la Francophonie (8 038 397 euros)	<b>12 738 000</b>	11 776 000
Programme du Commonwealth pour la jeunesse (761 560 livres sterling)	<b>1 802 000</b>	1 552 000
Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires (2 655 860 \$US)	<b>3 573 000</b>	3 691 000
Cour pénale internationale (3 515 980 euros)	<b>5 572 000</b>	1 828 000
Programme de contribution à la catégorie du changement climatique international	<b>420 000</b>	.....
Tribunal international du droit de la mer (341 280 \$US)	<b>447 000</b>	.....
Autorité internationale des fonds marins (230 574 \$US)	<b>302 000</b>	.....
<i>Politique stratégique</i>		
Appui à la consultation, à la recherche et à l'information sur la politique étrangère	<b>993 000</b>	993 000
Contribution pour la Maison des étudiants canadiens	<b>3 425 000</b>	5 400 000
<i>Affaires consulaires</i>		
Service social international Canada	<b>80 000</b>	80 000
<b>Total des contributions</b>	<b>608 048 700</b>	446 111 700
<b>Postes non requis</b>		
*Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) – Programmes scientifiques (1 102 100 euros)	.....	1 655 000
Programme de consolidation de la paix et de sécurité humaine	.....	6 500 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	8 155 000
<b>Total</b>	<b>643 122 579</b>	492 440 579

\*En 2005-2006, le budget de l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Programmes scientifiques est présenté sous Organisation du Traité de l'Atlantique Nord – Administration civile.

# Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères) Agence canadienne de développement international

## Résultat stratégique

*Développement durable afin de réduire la pauvreté dans les pays les plus pauvres, évalué selon les progrès réalisés à atteindre les objectifs de développement dans les domaines du bien-être économique, du développement social, de la durabilité environnementale et de la gouvernance.*

## Description des activités de programme

### *Programmes géographiques*

Responsable des programmes de pays à pays, Afrique et Moyen-Orient, Asie, Amériques et Europe centrale et de l'Est, permet au gouvernement du Canada de planifier et d'exécuter des activités de coopération internationale par des liens directs avec des gouvernements et organisations dans les pays en voie de développement.

### *Partenariat canadien*

Le Programme du partenariat canadien est un programme réactif qui est aligné avec le mandat de l'ACDI et des objectifs stratégiques, par ses partenariats financiers avec des organisations de société civile et du secteur privé au Canada et dans les pays en voie de développement. Le financement pluriannuel est fourni sur une base de mérite aux organismes non gouvernementaux canadiens et internationaux et à des organisations d'envoi de bénévoles. Le financement de projet est également fourni par les mécanismes concurrentiels dans le contexte de concours avec échéanciers ou concours ouverts. De plus, un secrétariat de conférence soutient la participation des représentants des pays en voie de développement aux conférences internationales.

### *Programmes multilatéraux*

Responsable de gérer les programmes globaux de développement du Canada par de substantielles contributions de base essentielles à une participation de niveau élevé dans les institutions multilatérales de développement. Entreprind également une programmation planifiée à travers les organisations multilatérales internationales et locales qui sont responsables pour la gestion du programme d'aide humanitaire international.

### *Cohérence des politiques*

Dirige la recherche sur les politiques, l'analyse et l'élaboration des politiques afin d'appuyer et d'orienter les plans et les priorités de l'Agence et les objectifs et les engagements généraux du Canada en matière d'aide internationale. Assure la cohérence et l'harmonisation entre les priorités ministérielles et les priorités de programme ainsi qu'assurer la cohérence entre les politiques de l'ACDI et celles des partenaires des autres ministères fédéraux. Ces derniers administrent les politiques dans les autres secteurs que l'aide qui comprennent, sans s'y limiter, le commerce international, l'investissement, le transfert de technologie et l'immigration.

### *Engagement des Canadiens*

Améliore la conscientisation du public, l'éducation et l'engagement des Canadiens à soutenir la participation du Canada dans la coopération et le développement international.

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
Agence canadienne de développement international

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>					Budget principal des dépenses 2004–2005	
	Budgétaire				Non-budgétaire		<b>Total</b>
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Programmes géographiques	124 162	328 609	992 454	1 445 225	.....	<b>1 445 225</b>	1 387 969
Partenariat canadien	25 831	46 050	220 164	292 045	.....	<b>292 045</b>	312 726
Programmes multilatéraux	24 815	589 027	344 240	958 082	7 110	<b>965 192</b>	864 528
Cohérence des politiques	46 801	8 300	4 235	59 336	.....	<b>59 336</b>	82 924
Engagement des Canadiens	4 202	.....	10 130	14 332	.....	<b>14 332</b>	13 765
	<b>225 811</b>	<b>971 986</b>	<b>1 571 223</b>	<b>2 769 020</b>	<b>7 110</b>	<b>2 776 130</b>	2 661 912

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>312 509 000</b>	349 600 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations, et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	<b>2 450 000</b>	2 000 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	<b>13 650 000</b>	15 500 000
<i>Partenariat canadien</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>15 800 000</b>	600 000
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	<b>22 000 000</b>	99 772 000
Aide au développement pour l'éducation et la formation des particuliers	<b>8 250 000</b>	8 005 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>220 350 000</b>	155 065 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que des institutions, organisations et organismes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	<b>248 977 000</b>	158 127 000
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations, de programmes, de projets, d'activités et d'appels	<b>119 700 000</b>	115 775 000
<i>Cohérence des politiques</i>		
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes et des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>5 000 000</b>	11 488 000
Subventions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	<b>3 300 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>971 986 000</b>	915 932 000
<b>Contributions</b>		
<i>Programmes géographiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	<b>927 622 000</b>	972 435 000
Contributions pour la coopération avec les pays en transition de l'Europe centrale et de l'Est et de l'ancienne Union soviétique	<b>64 832 000</b>	95 676 000

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Partenariat canadien</i>		
Encouragements à des entreprises privées, des investisseurs, des institutions et des organismes canadiens, internationaux et de pays en développement, ainsi qu'à des gouvernements, à l'appui de programmes, de projets et d'activités de coopération industrielle	<b>58 142 000</b>	57 060 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	<b>162 022 000</b>	95 908 000
<i>Programmes multilatéraux</i>		
Assistance humanitaire ou planification préalable aux catastrophes en faveur de pays, d'institutions, d'organisations, et d'organismes et de personnes de ces pays, d'institutions internationales ainsi que d'organisations non gouvernementales canadiennes et internationales, à l'égard d'opérations de programmes, de projets, d'activités et d'appels	<b>100 000</b>	100 000
Aide au développement à l'appui des activités, des programmes, des projets d'institutions et d'organisations de développement international, et aide au développement à des institutions financières internationales	<b>9 035 000</b>	165 000
Contribution à la Banque interaméricaine de développement	<b>1 200 000</b>	1 200 000
Mise en œuvre de programmes de lutte contre la faim, la malnutrition et la maladie par l'entremise des institutions internationales œuvrant dans les domaines du développement, de la recherche et de la nutrition, des organisations non gouvernementales canadiennes, internationales et locales, d'entreprises privées et de citoyens canadiens, du Centre de recherches pour le développement international, des pays en développement, ainsi que d'institutions, d'organisations, d'organismes et de personnes de ces pays au profit de bénéficiaires dans des pays en développement	<b>46 727 000</b>	67 769 000
<i>Cohérence des politiques</i>		
Aide au développement, y compris les dépenses pour des ententes de prêt créées par l'autorité décrite dans les lois de crédits antérieures, à tous les ordres de gouvernements des pays en développement et des territoires, y compris à leurs institutions, organisations et organismes ainsi que des contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et d'autres pays donateurs, à tous les ordres de gouvernement des autres pays donateurs et des gouvernements provinciaux, à leurs institutions, organisations et organismes, et à des entreprises privées, à l'appui de projets, de programmes et d'activités d'aide au développement visant des pays ou des régions donnés ainsi qu'à des personnes en mesure de réaliser des activités d'aide ou qui s'occupent activement de dossiers de développement	<b>1 614 000</b>	.....

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
 Agence canadienne de développement international

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	<b>2 621 000</b>	.....
<i>Engagement des Canadiens</i>		
Contributions à l'appui du programme d'information sur le développement versées aux organisations canadiennes ou internationales de communication, à d'autres ministères fédéraux ou aux administrations provinciales ou municipales, à des radiodiffuseurs et des producteurs et aux gouvernements, institutions, organisations, organismes et personnes d'autres pays donateurs en vue de la production et la diffusion d'information sur le développement et de matériel éducatif et de la réalisation d'activités connexes	<b>4 178 000</b>	4 633 000
Contributions à des institutions, organisations et organismes canadiens, internationaux, régionaux et de pays en développement, à des gouvernements de pays en développement et à leurs institutions, organisations et organismes, à des gouvernements provinciaux et municipaux et à leurs institutions, organisations et organismes, à l'appui de programmes de coopération et de sensibilisation au développement, ainsi qu'à des organisations non gouvernementales internationales, à l'appui de programmes d'aide au développement, de projets et d'activités	<b>5 952 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>1 284 045 000</b>	1 294 946 000
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Programmes multilatéraux</i>		
(L) Encaissement de billets délivrés aux fonds d'aide des institutions financières internationales conformément à la <i>Loi sur l'aide au développement international (institutions financières)</i>	<b>287 178 000</b>	221 285 000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>287 178 000</b>	221 285 000
<b>Total</b>	<b>2 543 209 000</b>	2 432 163 000



# Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

## Centre de recherches pour le développement international

### Résultat stratégique

*Faire en sorte que les pays en développement accroissent leurs capacités de recherche en science et en technologie afin de relever les défis sociaux, économiques et environnementaux auxquels ils font face.*

### Description des activités de programme

#### *Environnement et gestion des ressources naturelles*

Par ses travaux, l'activité de programme Environnement et gestion des ressources naturelles appuie des démarches concrètes visant à accroître la sécurité alimentaire et hydrique, la santé humaine, la qualité des ressources naturelles, la participation citoyenne à la démocratie, la gouvernance et l'équité.

#### *Technologies de l'information et de la communication au service du développement*

L'activité de programme Technologies de l'information et de la communication au service du développement vise à accroître la connectivité dans les régions en développement, notamment pour les universités, les instituts de recherche et les organisations de citoyens, et à favoriser la participation des partenaires de ces régions à l'économie de l'information.

#### *Politique sociale et économique*

Les travaux en matière de politique sociale et économique ont trait aux politiques publiques qui peuvent faire reculer la pauvreté et accroître l'égalité sociale dans les pays en développement, même là où il y a des conflits.

#### *Initiatives spéciales en matière de programme*

Les initiatives spéciales en matière de programme ont trois objectifs distincts bien qu'interreliés : favoriser et appuyer l'établissement de liens avec les institutions et les organismes canadiens, administrer le Programme de la formation et des bourses, et administrer des projets spéciaux.

Par l'appui qu'elles apportent au milieu du développement au Canada, ces initiatives favorisent les organismes et les activités qui adoptent des démarches motivées par la connaissance pour étayer leur engagement envers une coopération internationale fondée sur le savoir. Le Programme de la formation et des bourses offre des services à tout le Centre, veillant à la diffusion la plus large possible de l'information sur les bourses qu'octroie le Centre de recherches pour le développement international et au bon fonctionnement d'un mécanisme efficace et transparent pour le choix des boursiers et l'administration des sommes qui leur sont destinées. C'est dans le cadre de ces initiatives que des projets spéciaux sont administrés pour le Centre. Ces projets sont exécutés en fonction des besoins avec des fonds du Centre et d'autres sources.

#### *Autres activités de recherche du Centre*

Grâce aux fonds mis de côté à cette fin, le Centre peut tirer parti d'occasions imprévues, appuyer des activités additionnelles visant à attirer l'attention des décideurs sur les résultats de la recherche, conserver une certaine souplesse pour s'adapter à un contexte qui évolue sans cesse et raffermir ses partenariats avec d'autres bailleurs de fonds en collaborant avec eux à de petites activités.

#### *Soutien aux partenaires du Sud*

Les fonds destinés au Soutien aux partenaires du Sud sont employés à plusieurs fins, soit pour augmenter le financement des projets de recherche en cours, diffuser les travaux appuyés par le Centre de recherches pour le développement international, examiner les possibilités de partenariats et de nouveaux programmes, promouvoir le Centre et sa programmation, mener des activités de veille stratégique et renforcer les capacités des partenaires de recherche du Sud.

Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)  
Centre de recherches pour le développement international

*Soutien à la recherche pour le développement*

Le personnel de soutien technique aide à l'élaboration de nouveaux projets, assure le suivi des projets de recherche en cours et prête une assistance scientifique spécialisée aux bénéficiaires en veillant à les guider sur le plan méthodologique et en favorisant la création et la longévité des réseaux de même que la synthèse des résultats d'un vaste éventail d'activités. S'y ajoutent le personnel des différents services qui appuient directement la prestation de la programmation, notamment en évaluant les programmes et en diffusant les résultats de la recherche, et le groupe de gestion des programmes qui établit l'orientation stratégique du cadre de programmation du Centre de recherches pour le développement international et la soutient.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Environnement et gestion des ressources naturelles	28 580	<b>28 580</b>	28 729
Technologies de l'information et de la communication au service du développement	13 130	<b>13 130</b>	16 972
Politique sociale et économique	27 971	<b>27 971</b>	28 115
Initiatives spéciales en matière de programme	8 435	<b>8 435</b>	8 473
Autres activités de recherche du Centre	3 671	<b>3 671</b>	3 697
Soutien aux partenaires du Sud	5 476	<b>5 476</b>	5 505
Soutien à la recherche pour le développement	28 823	<b>28 823</b>	27 595
	<b>116 086</b>	<b>116 086</b>	119 086

# Affaires étrangères et Commerce international (Affaires étrangères)

## Commission mixte internationale

### Résultat stratégique

*Prévention et/ou résolution prompte et efficace des différends possibles sous le régime du Traité des eaux limitrophes et de l'Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs pour éviter et prévenir des répercussions nuisibles aux relations canado-américaines.*

### Description des activités de programme

#### *Traité des eaux limitrophes*

Émettre des ordonnances en réponse à des demandes d'approbation concernant l'utilisation, l'obstruction ou la dérivation des eaux coulant le long de la frontière ou qui la traversent, si les utilisations envisagées doivent influencer sur les niveaux ou les débits naturels de ces eaux de l'autre côté de la frontière; à la demande des gouvernements, des enquêtes peuvent être faites sur des questions particulières (renvois); et selon les dispositions du traité, prendre une décision exécutoire relativement à ces questions.

#### *Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs*

Évaluer les progrès vers la restauration et la conservation de l'intégrité chimique, physique et biologique des eaux de l'écosystème du bassin des Grands Lacs.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Traité des eaux limitrophes	4 880	<b>4 880</b>	5 742
Accord relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs	2 236	<b>2 236</b>	2 242
	<b>7 116</b>	<b>7 116</b>	7 984

### **3 Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)**

Ministère 3-3  
Corporation commerciale canadienne 3-5  
Exportation et développement Canada 3-6  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne 3-7

## Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005	Différence	
<b>Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	141 405	133 047	8 358
5	Subventions et contributions	10 910	17 210	(6 300)
(L)	Ministre du Commerce international – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	18 899	18 049	850
(L)	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	18 980	.....	18 980
	Total du budgétaire	190 264	168 376	21 888
(L)	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	653 000	.....	653 000
	Total du non-budgétaire	653 000	.....	653 000
	<b>Total du Ministère</b>	<b>843 264</b>	168 376	674 888
<b>Corporation commerciale canadienne</b>				
10	Dépenses du Programme	16 399	16 399	.....
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>16 399</b>	16 399	.....
<b>Exportation et développement Canada</b>				
Poste non requis				
–	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	.....	50 000	(50 000)
	Total du budgétaire	.....	50 000	(50 000)
Poste non requis				
–	Versements à Exportation et développement Canada afin de faciliter et d'accroître le commerce d'exportation du Canada en vertu de la <i>Loi sur l'expansion des exportations</i>	.....	1 487 000	(1 487 000)
	Total du non-budgétaire	.....	1 487 000	(1 487 000)
	<b>Total de l'organisme</b>	.....	1 537 000	(1 537 000)
<b>Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne</b>				
15	Dépenses du Programme	2 750	2 751	(1)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	206	221	(15)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>2 956</b>	2 972	(16)

# Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international) Ministère

## Résultat stratégique

*Une plus grande prospérité pour le Canada et les entreprises canadiennes grâce à un ordre économique international renforcé et plus ouvert.*

### Description des activités de programme

#### *Politique économique et commerciale*

Analyser, négocier, défendre et représenter les intérêts commerciaux et économiques internationaux du Canada au pays et à l'étranger, en consultation avec les intervenants concernés.

#### *Relations bilatérales*

Gérer les intérêts bilatéraux du Canada en matière de commerce, d'investissement et de science et technologie aux niveaux régional et bilatéral.

## Résultat stratégique

*Compétitivité accrue des entreprises canadiennes fondée sur une plus grande productivité grâce à une augmentation des ventes et des investissements internationaux et au niveau élevé continu des investissements étrangers directs au Canada.*

### Description des activités de programme

#### *Société de la couronne*

Gérer et offrir les services d'affaires internationaux aux Canadiens.

#### *Promotion de l'investissement étranger direct*

Attirer, conserver et accroître l'investissement étranger direct au Canada.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006						Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire			Non-budgétaire				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances		
Politique économique et commerciale	45 762	.....	.....	.....	45 762	.....	<b>45 762</b>	43 139
Relations bilatérales	54 248	.....	.....	.....	54 248	.....	<b>54 248</b>	49 615
Société de la couronne	75 642	2 000	4 410	3 050	79 002	653 000	<b>732 002</b>	63 617
Promotion de l'investissement étranger direct	6 752	.....	4 500	.....	11 252	.....	<b>11 252</b>	12 005
	<b>182 404</b>	<b>2 000</b>	<b>8 910</b>	<b>3 050</b>	<b>190 264</b>	<b>653 000</b>	<b>843 264</b>	168 376

Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Société de la couronne</i>		
Subventions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Société de la couronne</i>		
Programme de science et technologie Horizon le monde	<b>390 000</b>	390 000
Contributions en vertu du Programme de développement des marchés d'exportation	<b>4 020 000</b>	9 520 000
<i>Promotion de l'investissement étranger direct</i>		
Programme d'appui à l'investissement dans les communautés	<b>4 500 000</b>	4 800 000
<b>Total des contributions</b>	<b>8 910 000</b>	14 710 000
<b>Postes non requis</b>		
Subvention pour l'assistance technique liée au commerce	.....	500 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	500 000
<b>Total</b>	<b>10 910 000</b>	17 210 000

# Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international) Corporation commerciale canadienne

## Résultat stratégique

*Un portefeuille de contrats d'exportation diversifié et croissant.*

## Description des activités de programme

### *Accord canado-américain sur le partage de la production de défense*

En accord avec les termes de l'Accord canado-américain sur le partage de la production de défense (APPD) de 1956, les exportateurs canadiens ont reçu l'approbation de vendre du ministère de la défense des États-Unis et de la NASA. Tous les contrats de défense au-dessus de 100 000 \$ américains doivent transiger par l'intermédiaire de la Corporation commerciale canadienne (CCC). Le ministère des Travaux publics et des Services gouvernementaux Canada valide et certifie les prix des fournisseurs ainsi que les modalités de livraison et administre les contrats internes; le ministère de la Défense nationale fournit les services d'inspection et de contrôle de la qualité. L'APPD ne permet pas à la CCC d'être rémunérée pour ces services et les coûts doivent être compensés par des crédits parlementaires.

### *Aérospatiale et défense*

Ce sont des ventes globales qui ne sont pas régies par l'APPD et qui comprennent les industries de l'aérospatiale et de la défense et peuvent inclure les ventes à tous les niveaux de gouvernement, soit fédéral, de l'état ou municipal.

### *Affaires commerciales internationales*

Ce sont des affaires commerciales qui ne sont pas régies par l'APPD et qui consistent à l'approvisionnement et la construction de projets dans une variété d'autres secteurs, pouvant inclure les ventes à tous les niveaux de gouvernement, soit fédéral, de l'état ou municipal.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Accord canado-américain sur le partage de la production de défense	15 257	.....	<b>15 257</b>	15 350
Aérospatiale et défense	5 705	4 563	<b>1 142</b>	48
Affaires commerciales internationales	5 341	5 341	.....	1 001
	<b>26 303</b>	<b>9 904</b>	<b>16 399</b>	16 399



Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)  
 Exportation et développement Canada

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonction- nement	<b>Total</b>	
Exportation et développement Canada	.....	.....	1 537 000
	.....	.....	1 537 000

Affaires étrangères et Commerce international (Commerce international)  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne

**Résultat stratégique**

*Procédures de règlement des différends commerciaux internationaux extrêmement efficaces, impartiales et fondées sur des règles, qui sont destinées aux Canadiennes et aux Canadiens qui exportent vers les pays de l'ALÉNA, ainsi qu'aux exportateurs des pays de l'ALÉNA qui traitent avec le Canada.*

**Description des activités de programme**

*Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux*

Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux de manière à garantir l'impartialité de la procédure administrative ainsi que l'équité et la sécurité du processus, tout en assurant des services de qualité.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Administrer les mécanismes de règlement des différends commerciaux internationaux	2 956	<b>2 956</b>	2 972
	<b>2 956</b>	<b>2 956</b>	2 972

## **4 Affaires indiennes et du Nord canadien**

Ministère 4-3

Commission canadienne des affaires polaires 4-12

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Affaires indiennes et du Nord canadien</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	568 828	537 665	31 163
5	Dépenses en capital	22 758	17 302	5 456
10	Subventions et contributions	4 977 916	4 970 146	7 770
15	Paiements à la Société canadienne des postes	27 600	27 600	.....
20	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Dépenses de fonctionnement	4 958	.....	4 958
25	Bureau de l'Interlocuteur fédéral auprès des Métis et des Indiens non inscrits – Contributions	14 844	.....	14 844
(L)	Ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington	15	15	.....
(L)	Obligations relatives aux garanties de prêts accordés aux Indiens pour le logement et le développement économique	2 000	2 000	.....
(L)	Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	1 400	1 400	.....
(L)	Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	151 779	148 558	3 221
(L)	Paiements d'indemnités aux bénéficiaires des revendications territoriales globales pour des redevances sur les ressources	1 472	1 472	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 898	54 535	(2 637)
	Total du budgétaire	5 825 538	5 760 763	64 775
L30	Prêts à des revendicateurs autochtones	36 103	38 103	(2 000)
L35	Prêts aux Premières nations de la Colombie-Britannique pour les aider à participer aux processus de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	42 942	35 500	7 442
	Total du non-budgétaire	79 045	73 603	5 442
	<b>Total du Ministère</b>	<b>5 904 583</b>	<b>5 834 366</b>	<b>70 217</b>
<b>Commission canadienne des affaires polaires</b>				
40	Dépenses du Programme	895	899	(4)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72	74	(2)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>967</b>	<b>973</b>	<b>(6)</b>

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Ministère

### Résultat stratégique

*Le gouvernement, en se fondant sur des relations de coopération, favorise une saine gouvernance et la création d'institutions efficaces pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord.*

### Description des activités de programme

#### *La gouvernance*

Exercice d'une saine gouvernance en s'appuyant sur des mesures législatives, des programmes, des politiques et des processus administratifs qui favorisent la mise en place des gouvernements des Premières nations et des collectivités stables, légitimes et efficaces, adaptés à la culture et responsables envers leurs citoyens.

#### *Les institutions*

Assistance fournie aux Premières nations pour les aider à payer les coûts liés à la gouvernance locale et à l'autonomie gouvernementale ainsi qu'à l'administration des services financés par le Ministère. Cette aide se veut une base de financement stable pour les institutions au sein desquelles les Premières nations et les Inuits sont bien représentés pour faciliter l'efficacité de la gouvernance communautaire et l'efficience de la prestation des services.

#### *Les relations de coopération*

Développement de relations intergouvernementales et découlant des traités avec les Premières nations et les Inuits qui sont empreintes de collaboration et de productivité, en vue d'optimiser la poursuite et l'atteinte des objectifs communs; réconciliation des intérêts autochtones et autres par la recherche, l'évaluation, la négociation et la mise en œuvre d'ententes de revendication et d'autonomie gouvernementale; quête d'interprétations communes en ce qui concerne la relation découlant des traités historiques; et élaboration d'arrangements législatifs et administratifs qui tiennent compte de l'évolution des capacités de gouvernance et des relations.

#### *La gouvernance dans le Nord*

Soutien du renforcement des gouvernements nordiques par le transfert de responsabilités de type provincial, par des mécanismes intergouvernementaux efficaces de collaboration et de gestion des questions stratégiques, et par la consolidation de la collaboration intergouvernementale de niveau international pour ce qui est des questions circumpolaires.

### Résultat stratégique

*Les gens – Améliorer le bien-être des personnes et des familles pour les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord.*

### Description des activités de programme

#### *La gestion des affaires individuelles*

Gérer de façon professionnelle les affaires individuelles des Premières nations pour que les responsabilités du ministre en matière de fonds en fiducie, d'appartenance et de successions, qui lui sont confiées en vertu de la *Loi sur les Indiens*, soient exercées comme il se doit.

#### *L'éducation*

Soutien de la prestation de services d'éducation primaire et secondaire conformes aux normes et aux programmes provinciaux, contribuant, du fait, à faire grimper les niveaux de réussite scolaire et à rehausser l'employabilité des élèves des Premières nations et des Inuits; de services d'éducation spéciale visant à améliorer la qualité de l'éducation et le niveau des services de soutien offerts aux élèves admissibles ayant des besoins spéciaux pour que les niveaux se comparent raisonnablement à ceux des services de soutien offerts par les provinces; et d'aide financière aux Indiens inscrits pour qu'ils puissent faire des études postsecondaires et pour qu'ils puissent augmenter le niveau de participation, de réussite et d'employabilité.

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Ministère

### *Le développement social*

Soutien de la prestation d'*aide au revenu* pour combler les besoins fondamentaux que sont la nourriture, les vêtements et le logement, pour assurer la sécurité et le bien-être des personnes et des familles conformément aux normes et aux programmes provinciaux; de *Services à l'enfance et à la famille des Premières nations*, pour améliorer leur bien-être et leur sécurité; d'*aide à la vie autonome* pour les services de soutien social de nature non médicale comme les soins à domicile, les soins de relève à court terme, le placement familial et les soins en établissement, en vue d'améliorer le bien-être et la sécurité; du *Programme de financement de la lutte contre la violence familiale* pour améliorer la sécurité et la sûreté, surtout des femmes et des enfants à risque; du *Programme de réinvestissement de la prestation nationale pour enfants*, pour soutenir les familles à faible revenu avec des enfants et prévenir ou réduire la pauvreté chez les enfants; et d'*autres services sociaux* dont les Premières nations peuvent assumer la responsabilité, de même que l'autorité pour les activités de développement social grâce à l'élaboration de politiques, la conception de programmes et la prestation de services pour arriver à bâtir des collectivités de Premières nations qui soient autonomes, stables, viables et en santé.

### *Des collectivités nordiques en santé*

Soutien de l'amélioration de la santé et du bien-être des résidents du Nord grâce à des subventions aux hôpitaux et pour les services de médecins offerts aux résidents indiens et inuits des Territoires du Nord-Ouest et du Nunavut; soutien du transport à prix réduits d'aliments nutritifs périssables et autres produits essentiels vers les collectivités éloignées du Nord; de la recherche sur les sources et les effets des contaminants sur la chaîne alimentaire de l'Arctique; et de projets pour aider les résidents du Nord à composer avec des problèmes d'ordre plus général, comme les conséquences du changement climatique.

## **Résultat stratégique**

*Les terres – Transférer les titres fonciers et favoriser l'utilisation durable des terres et la gestion judicieuse des ressources par les Premières nations, les Inuits et les résidents du Nord.*

### **Description des activités de programme**

#### *La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources*

Activités : ajouts aux réserves; garantir la clarté du titre pour faciliter les transactions foncières futures au moyen de levés et d'ententes négociées sur les terres; et mettre en œuvre les transferts de terres dans le cadre des revendications particulières et globales.

#### *Une gestion responsable des affaires fédérales*

Activités : s'acquitter des responsabilités du gouvernement fédéral à l'égard des Premières nations (p. ex. en vertu de la *Loi sur les Indiens* et de la *Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes* et des règlements afférents); s'acquitter des responsabilités et de la coordination avec d'autres ministères fédéraux qui ont des responsabilités semblables, par exemple Environnement Canada; assainir des sites contaminés sous juridiction fédérale; percevoir et gérer de l'argent des Indiens résultant de l'exploitation des terres et des ressources.

#### *La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations*

Activités : aider les Premières nations à renforcer leurs capacités professionnelles et institutionnelles en travaillant notamment avec les nouvelles institutions et associations professionnelles des Premières nations; appuyer l'élaboration d'options et d'ententes sectorielles concernant l'autonomie gouvernementale; travailler avec les Premières nations pour mettre en œuvre ces ententes, par exemple collaborer avec le Conseil consultatif des terres à la mise en œuvre de la *Loi sur la gestion des terres des Premières nations*.

#### *Les terres et les ressources dans le Nord*

Soutien du développement durable des ressources naturelles du Nord en mettant l'accent sur une meilleure gestion et intendance de l'environnement, dont l'assainissement des sites contaminés, l'élargissement de la base de connaissances pour pouvoir prendre des décisions solides, et l'amélioration de l'efficacité du contexte réglementaire nordique.

# Affaires indiennes et du Nord canadien

## Ministère

### Résultat stratégique

*L'économie – Accroître la participation des autochtones et des résidents du Nord à l'économie.*

### Description des activités de programme

*Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones*

Soutien de l'expansion des entreprises existantes et des perspectives d'emploi, et soutien de la création de nouvelles activités de développement économique qui mènent à un plus grand nombre de possibilités d'emploi.

*L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique*

Soutien financier du règlement des *Revendications globales, particulières et spéciales* ou du règlement de revendications qui incluent des paiements législatifs découlant de règlements législatifs contre la Couronne mettant en cause des terres et des ressources; soutien financier des programmes de *développement économique* pour faciliter l'accès aux ressources, aux capitaux et à l'expertise et pour favoriser l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de développement économique.

*L'infrastructure communautaire*

Soutien de la fourniture de fonds pour l'acquisition, la construction, l'exploitation et l'entretien des *installations de la collectivité* (notamment les routes, les ponts, les systèmes d'eau potable et d'égout ainsi que les bureaux administratifs); des *installations éducatives* (comme les écoles et les résidences pour enseignants); l'assainissement de sites contaminés dans les réserves; et les *logements dans les réserves*.

*L'économie du Nord*

Soutien de la croissance économique durable des économies territoriales grâce à des investissements dans l'innovation et le savoir, et les programmes de développement régional, à la défense d'intérêts et à des activités qui mènent à la participation avantageuse des résidents du Nord au développement des ressources.

### Résultat stratégique

*Le bureau de l'Interlocuteur fédéral.*

### Description des activités de programme

*Bureau de l'Interlocuteur fédéral*

Fournit du soutien national, provincial, régional et urbain aux Métis, aux Indiens non inscrits et aux Canadiens autochtones vivant en milieu urbain pour les aider à renforcer leurs capacités organisationnelles et leurs mécanismes de responsabilisation envers leurs membres, ainsi que leur capacité de former des partenariats efficaces avec le gouvernement fédéral, les provinces et le secteur privé, afin qu'ils puissent participer efficacement aux projets interministériels et intergouvernementaux dirigés par l'Interlocuteur fédéral.

Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>						Budget principal des dépenses 2004–2005	
	Budgétaire			Non-budgétaire		Total		
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Total			Prêts, dotations en capital et avances
La gouvernance	6 027	.....	5 608	42 970	54 605	.....	<b>54 605</b>	54 874
Les institutions	31 083	.....	307 336	137 591	476 010	.....	<b>476 010</b>	472 589
Les relations de coopération	69 859	.....	.....	67 395	137 254	79 045	<b>216 299</b>	207 123
La gouvernance dans le Nord	13 626	.....	.....	179	13 805	.....	<b>13 805</b>	14 811
La gestion des affaires individuelles	8 760	.....	1 700	6 006	16 466	.....	<b>16 466</b>	16 635
L'éducation	97 504	.....	32 499	1 432 560	1 562 563	.....	<b>1 562 563</b>	1 552 680
Le développement social	72 685	.....	10 000	1 191 686	1 274 371	.....	<b>1 274 371</b>	1 234 886
Des collectivités nordiques en santé	33 820	.....	43 724	7 366	84 910	.....	<b>84 910</b>	84 927
La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources	13 366	11 758	72 787	8 480	106 391	.....	<b>106 391</b>	97 720
Une gestion responsable des affaires fédérales	6 973	.....	.....	14 334	21 307	.....	<b>21 307</b>	22 521
La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations	31 322	.....	.....	36 025	67 347	.....	<b>67 347</b>	64 922
Les terres et les ressources dans le Nord	111 228	.....	717	13 536	125 481	.....	<b>125 481</b>	72 856
Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones	7 116	.....	.....	72 253	79 369	.....	<b>79 369</b>	79 811
L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique	43 101	.....	470 875	110 516	624 492	.....	<b>624 492</b>	691 708
L'infrastructure communautaire	96 853	11 000	68 583	973 908	1 150 344	.....	<b>1 150 344</b>	1 153 774
L'économie du Nord	7 004	.....	5	2 456	9 465	.....	<b>9 465</b>	12 529
Bureau de l'Interlocuteur fédéral	6 514	.....	.....	14 844	21 358	.....	<b>21 358</b>	.....
	<b>656 841</b>	<b>22 758</b>	<b>1 013 834</b>	<b>4 132 105</b>	<b>5 825 538</b>	<b>79 045</b>	<b>5 904 583</b>	5 834 366



Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>La gouvernance</i>		
Subventions à des organismes représentant les Indiens inscrits pour appuyer leur administration	<b>5 608 000</b>	5 608 000
<i>Les institutions</i>		
Subvention à la Société Makivik dans le cadre de la mise en œuvre de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>362 000</b>	350 000
Subvention pour le financement du soutien des bandes	<b>202 351 000</b>	202 288 000
Paiements aux Premières nations du Yukon aux termes des ententes individuelles d'autonomie gouvernementale	<b>45 019 000</b>	44 357 000
Subventions à la bande indienne de Sechelt en vertu de la <i>Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne de Sechelt</i>	<b>4 077 000</b>	3 996 000
Subvention à la bande indienne de Miawpukek pour appuyer des programmes désignés	<b>8 723 000</b>	8 552 000
Paiements aux organisations autochtones autonomes en vertu des ententes sur les revendications territoriales globales, sur l'autonomie gouvernementale ou en vertu d'une loi liée à un traité	<b>42 838 000</b>	42 424 000
Subvention à la Première nation de Westbank en vue de la mise en œuvre de l'Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank	<b>3 966 000</b>	.....
<i>La gestion des affaires individuelles</i>		
(L) Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités	<b>1 400 000</b>	1 400 000
Subventions aux bandes indiennes de la Colombie-Britannique tenant lieu d'une rente par habitant	<b>300 000</b>	300 000
<i>L'éducation</i>		
Subventions accordées aux Indiens et aux Inuits pour offrir des services d'aide à l'éducation primaire et secondaire	<b>400 000</b>	400 000
Subventions accordées aux Indiens et Inuits pour favoriser l'essor de leur régime d'éducation postsecondaire	<b>3 319 000</b>	4 500 000
Subventions accordées aux Inuits pour favoriser leur essor culturel	<b>45 000</b>	45 000
Subvention pour l'éducation des Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse	<b>28 735 000</b>	27 554 000
<i>Le développement social</i>		
Subventions visant à fournir un soutien au revenu aux personnes démunies qui habitent dans les réserves indiennes	<b>10 000 000</b>	16 621 000
<i>Des collectivités nordiques en santé</i>		
Subventions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	<b>43 724 000</b>	.....
<i>La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources</i>		
Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	<b>67 494 000</b>	67 494 000
Subventions aux bandes visées par le règlement de revendications territoriales portant sur des droits fonciers issus des traités des provinces de la Saskatchewan et du Manitoba	<b>1 793 000</b>	1 793 000
Subvention à l'Association des municipalités rurales de la Saskatchewan pour le paiement aux municipalités rurales d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>1 750 000</b>	1 000 000

Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
Subvention à la province de Saskatchewan pour le paiement aux districts scolaires d'une indemnité ayant trait à la perte de leur assiette fiscale par suite du règlement de revendications relatives à des droits fonciers issus des traités en Saskatchewan	<b>1 750 000</b>	1 000 000
<i>Les terres et les ressources dans le Nord</i>		
Subventions aux universités et instituts canadiens pour la formation en matière de recherche scientifique sur le Nord	<b>636 000</b>	636 000
Subvention à l'Association universitaire canadienne d'études nordiques aux fins de la coordination des activités scientifiques sur le Nord entreprises par les universités canadiennes	<b>76 000</b>	76 000
Subvention sous forme de prix accordé à une personne considérée comme ayant apporté une contribution remarquable au domaine des sciences nordiques	<b>4 500</b>	4 500
<i>L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique</i>		
Subventions à des bandes indiennes pour le règlement de revendications particulières	<b>211 655 000</b>	274 059 000
Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	<b>62 536 000</b>	66 248 000
(L) Subventions aux organismes autochtones identifiés pour recevoir des paiements à l'égard des revendications en vertu des lois sur le règlement des revendications territoriales globales	<b>151 779 000</b>	148 558 000
Versements à la Nation de Piikani pour la mise en œuvre des éléments de développement économique suite à l'Entente de règlement entre la Nation de Piikani, le Canada et l'Alberta	<b>3 000 000</b>	5 000 000
Paiements au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest pour faciliter la mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales	<b>2 212 000</b>	1 569 000
Subvention aux Chippewas de Kettle Point et de Stony Point conformément à l'entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux personnes âgées	<b>525 000</b>	1 575 000
Versement à la Première nation de Rainy River en règlement de sa revendication spéciale	<b>39 168 000</b>	39 168 000
<i>L'infrastructure communautaire</i>		
Subventions aux bénéficiaires et aux organismes de mise en œuvre des ententes sur les revendications territoriales globales ou des règlements de revendications territoriales globales	<b>68 447 000</b>	74 706 000
Subventions aux étudiants et à leurs chaperons pour promouvoir la sensibilisation à la protection contre les incendies dans les écoles dont les bandes et le gouvernement fédéral assurent le fonctionnement	<b>136 000</b>	136 000
<i>L'économie du Nord</i>		
Subventions aux particuliers et aux organisations au titre de la promotion du développement, de l'utilisation et de la conservation sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>5 000</b>	5 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 013 833 500</b>	1 041 422 500

Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Contributions</b>		
<i>La gouvernance</i>		
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	<b>23 000 000</b>	23 000 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>19 970 000</b>	19 970 000
<i>Les institutions</i>		
Contribution à la Commission des Cris et des Naskapis pour la surveillance de la mise en œuvre de la <i>Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec</i>	<b>688 000</b>	395 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	<b>1 689 000</b>	1 689 000
Contributions à la province de Terre-Neuve-et-Labrador pour la prestation de programmes et de services aux Autochtones de Terre-Neuve et du Labrador	<b>10 449 000</b>	10 004 000
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines du soutien aux administrations indiennes	<b>123 807 000</b>	124 456 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>500 000</b>	500 000
Contributions à la Fondation de l'art inuit pour aider les artistes et les artisans inuits des Territoires du Nord-Ouest, du Nunavut, du Nouveau-Québec et du Labrador à perfectionner leurs capacités professionnelles et à commercialiser leur art	<b>458 000</b>	458 000
<i>Les relations de coopération</i>		
Contributions aux requérants autochtones pour la préparation et la présentation de leurs revendications	<b>8 229 000</b>	8 229 000
Contribution fédérale à la Commission des traités de la Colombie-Britannique et au Sommet des Premières nations pour les coûts de fonctionnement	<b>3 100 000</b>	3 100 000
Financement s'adressant aux entités ou aux organisations des revendicateurs autochtones pour développer la capacité de négocier	<b>20 750 000</b>	18 750 000
Contributions à la Commission des traités de la Colombie-Britannique pour appuyer les Premières nations dans le cadre du processus de négociation de la Commission des traités de la Colombie-Britannique	<b>8 321 000</b>	6 265 000
Contributions destinées aux collectivités indiennes, inuites et innues, aux bandes et aux groupements de bandes visés par la <i>Loi sur les Indiens</i> pour faciliter leur participation aux négociations sur le droit inhérent à l'autonomie gouvernementale	<b>12 695 000</b>	12 695 000
Contributions pour appuyer l'établissement de systèmes de gouvernement, d'administration et de responsabilisation solides	<b>9 000 000</b>	9 000 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>4 800 000</b>	4 800 000
Contributions à des particuliers, des bandes et des associations indiennes pour le financement de causes types	<b>300 000</b>	300 000
Contributions à des particuliers (y compris des non-Indiens) ou à des groupes de particuliers, des organisations et des bandes au titre de causes types concernant le projet de loi C-31	<b>200 000</b>	200 000
<i>La gouvernance dans le Nord</i>		
Contributions aux particuliers, organisations et autres niveaux de gouvernement pour la consultation, la recherche, l'innovation, le développement des capacités et les activités de base liées à la promotion du développement politique, économique, social et scientifique du Nord	<b>179 100</b>	429 100

\*Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, y compris des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>La gestion des affaires individuelles</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	<b>200 000</b>	200 000
Contributions aux bandes indiennes pour l'administration de l'inscription	<b>5 806 000</b>	5 806 000
<i>L'éducation</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines de l'éducation	<b>1 334 789 000</b>	1 326 687 000
Contribution à la province de Québec, en matière d'éducation crie et inuite, selon les dispositions de la Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>97 771 000</b>	89 267 000
<i>Le développement social</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines du Développement social	<b>1 191 686 000</b>	1 142 065 000
<i>Des collectivités nordiques en santé</i>		
Contributions au titre des services de consultation fournis aux Inuits dans le Sud	<b>80 000</b>	80 000
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>7 286 000</b>	8 060 000
<i>La certitude quant aux titres fonciers et à l'accès aux terres et aux ressources</i>		
Contributions aux Premières nations participant au processus de négociation des traités en Colombie-Britannique, à leurs organisations, à la province de la Colombie-Britannique et à des tiers relativement à des mesures liées aux traités	<b>3 900 000</b>	2 500 000
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	<b>4 580 000</b>	4 305 000
<i>Une gestion responsable des affaires fédérales</i>		
Contributions versées aux Premières nations pour la gestion de sites contaminés	<b>9 000 000</b>	9 000 000
Contributions au titre des consultations et de l'élaboration des politiques	<b>5 334 000</b>	6 340 000
<i>La gestion autonome des terres, des ressources et de l'environnement par les Premières nations</i>		
Contributions aux bandes indiennes pour la gestion de leurs terres et de leurs successions	<b>9 788 000</b>	9 213 000
Contributions pour l'aide à la gestion des urgences pour les activités dans les réserves	<b>8 943 000</b>	.....
Contributions pour la mise en œuvre de la <i>Loi sur la gestion des terres des Premières nations</i>	<b>17 294 000</b>	15 141 000
<i>Les terres et les ressources dans le Nord</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations et autres ordres de gouvernement au titre de la promotion du développement, de l'utilisation, de la conservation et de la protection sécuritaires des ressources naturelles du Nord	<b>13 536 100</b>	14 236 100
<i>Les débouchés économiques et les possibilités d'emploi pour les Autochtones</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique	<b>72 253 000</b>	72 284 000

\*Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, y compris des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>L'accès aux capitaux et aux possibilités de développement économique</i>		
Contributions aux bénéficiaires et à divers organismes de mise en œuvre des règlements de revendications territoriales globales	<b>39 914 000</b>	42 026 000
Paiements à des groupes de requérants pour l'exécution des activités relatives à l'inscription et à la ratification touchant les ententes sur les revendications avant la ratification d'ententes définitives	<b>250 000</b>	250 000
Contributions destinées à la mise en valeur des ressources	<b>7 144 000</b>	7 044 000
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines du développement économique	<b>63 208 000</b>	56 128 000
<i>L'infrastructure communautaire</i>		
*Paiements aux Indiens, Inuits et Innus devant servir à fournir des services publics dans les domaines des immobilisations et entretien	<b>973 908 000</b>	965 522 000
<i>L'économie du Nord</i>		
Contributions aux particuliers, organisations et autres ordres de gouvernement pour la consultation, la recherche, l'innovation, le développement des capacités et les activités de base liées à la promotion du développement politique, économique, social et scientifique du Nord	<b>229 200</b>	2 515 200
Contributions aux gouvernements des Territoires dans le cadre de projets de développement et d'infrastructure régionaux	<b>2 227 000</b>	2 912 000
<i>Bureau de l'Interlocuteur fédéral</i>		
Programme de contributions de l'Interlocuteur fédéral	<b>6 354 000</b>	.....
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	<b>8 490 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>4 132 105 400</b>	4 025 821 400
<b>Postes non requis</b>		
Contributions à l'intention des commissions des traités provinciales et/ou régionales	.....	750 000
Contributions au gouvernement des Territoires du Nord-Ouest et au gouvernement du Nunavut pour les services de santé dispensés aux Indiens et aux Inuits	.....	42 867 000
Contributions aux provinces, à des sociétés, à des administrations locales, à des Indiens, aux bandes indiennes et à d'autres organismes pour assurer des services de lutte contre les incendies de forêt sur les terres des réserves	.....	8 943 000
Contributions aux particuliers, organisations et autres ordres de gouvernement pour la consultation, la recherche, l'innovation, le développement des capacités et les activités de base liées à la promotion du développement politique, économique, social et scientifique du Nord	.....	300 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	52 860 000
<b>Total</b>	<b>5 145 938 900</b>	5 120 103 900

\*Le financement est distribué par l'entremise d'une variété d'ententes de financement, y compris des contributions, des paiements de transfert souples et des modes optionnels de financement. Ces derniers offrent un montant global aux Premières nations afin qu'elles puissent fournir un éventail de services de base. Par conséquent, les montants qui figurent dans la liste ne représentent qu'une estimation.

Affaires indiennes et du Nord canadien  
Commission canadienne des affaires polaires

**Résultat stratégique**

*Accroissement des connaissances sur les régions polaires du Canada.*

**Description des activités de programme**

*Facilitation de la recherche et communications*  
Facilitation de la recherche et communications.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Facilitation de la recherche et communications	957	10	<b>967</b>	973
	<b>957</b>	<b>10</b>	<b>967</b>	973

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Facilitation de la recherche et communications</i>		
Contributions aux particuliers, aux organisations, aux associations et aux institutions pour soutenir la recherche et des activités qui ont trait aux régions polaires	<b>10 000</b>	10 000
<b>Total</b>	<b>10 000</b>	10 000

## **5 Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec**

Ministère 5-2

# Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec</b>			
1	<b>34 128</b>	42 184	(8 056)
5	<b>405 814</b>	380 560	25 254
(L)	<b>4 078</b>	5 347	(1 269)
(L)	<b>70</b>	.....	70
<b>Total du Ministère</b>	<b>444 090</b>	428 091	15 999



# Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

## Résultat stratégique

*Compétitivité des entreprises.*

### Description des activités de programme

*Développement des entreprises*

Faciliter la croissance des affaires des entreprises.

## Résultat stratégique

*Vitalité des collectivités.*

### Description des activités de programme

*Amélioration de l'environnement économique des régions*

Contribuer à créer des conditions socioéconomiques propices au développement des collectivités et régions au Québec.

*Amélioration des infrastructures collectives*

Développer et renouveler les infrastructures liées à l'eau potable et aux eaux usées, de transport et à vocation économique et culturelle.

*Prestation de mesures spéciales d'ajustement*

Stabiliser, dynamiser de nouveau et diversifier l'économie de certaines collectivités faisant face à des chocs économiques, et atténuer les effets et impacts de désastres naturels importants.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Contributions et autres paiements de transfert		
	Fonctionnement	Subventions			
Développement des entreprises	20 742	.....	97 827	<b>118 569</b>	143 135
Amélioration de l'environnement économique des régions	15 196	300	69 192	<b>84 688</b>	115 197
Amélioration des infrastructures collectives	1 549	.....	228 082	<b>229 631</b>	157 874
Prestation de mesures spéciales d'ajustement	789	.....	10 413	<b>11 202</b>	11 885
	<b>38 276</b>	<b>300</b>	<b>405 514</b>	<b>444 090</b>	428 091

# Agence de développement économique du Canada pour les régions du Québec

## Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>		
Subventions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>300 000</b>	300 000
<b>Total des subventions</b>	<b>300 000</b>	300 000
<b>Contributions</b>		
<i>Développement des entreprises</i>		
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	<b>57 709 000</b>	51 918 500
Contributions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>38 655 200</b>	58 829 800
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	<b>1 462 800</b>	6 900 000
<i>Amélioration de l'environnement économique des régions</i>		
Contributions au Programme de développement des collectivités	<b>18 500 000</b>	24 000 000
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	<b>37 791 000</b>	49 361 500
Contributions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>11 925 800</b>	17 996 200
Contributions au Programme canadien d'appui à l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine	<b>975 200</b>	4 600 000
<i>Amélioration des infrastructures collectives</i>		
Contributions à la province de Québec en vertu du Programme Infrastructures Canada	<b>218 082 000</b>	155 959 000
Contributions à la province de Québec aux termes de l'entente Travaux d'infrastructure Canada	<b>10 000 000</b>	.....
<i>Prestation de mesures spéciales d'ajustement</i>		
Contributions au Programme Innovation, développement de l'entrepreneurship et exportations destiné aux petites et moyennes entreprises	<b>10 413 000</b>	2 475 000
<b>Total des contributions</b>	<b>405 514 000</b>	372 040 000
<b>Postes non requis</b>		
Contributions au Programme Initiatives régionales stratégiques	.....	8 220 000
<b>Total des postes non-requis</b>	.....	8 220 000
<b>Total</b>	<b>405 814 000</b>	380 560 000

## **6 Agence de promotion économique du Canada atlantique**

Ministère 6-3

Société d'expansion du Cap-Breton 6-6

# Agence de promotion économique du Canada atlantique

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Agence de promotion économique du Canada atlantique</b>			
<b>Ministère</b>			
1	78 811	81 924	(3 113)
5	350 119	385 737	(35 618)
(L)			
	70	70	.....
(L)			
	8 912	8 821	91
	<b>437 912</b>	476 552	(38 640)
<b>Société d'expansion du Cap-Breton</b>			
10	8 645	12 645	(4 000)
	<b>8 645</b>	12 645	(4 000)

# Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère

## Résultat stratégique

*Développement des entreprises – Amélioration de la croissance et de la compétitivité des petites et moyennes entreprises de l’Atlantique qui favorise l’augmentation de la productivité, du revenu et de la création d’emplois.*

### Description des activités de programme

#### *Accès au capital*

Aide pour améliorer le climat des affaires et permettre de démarrer, agrandir ou moderniser les petites et moyennes entreprises.

#### *Accès à l’information*

Fournir des services de counselling, de mentorat et d’orientation aux gens de l’Atlantique.

## Résultat stratégique

*Développement des collectivités – Promotion économique au Canada atlantique par le développement économique des collectivités.*

### Description des activités de programme

#### *Développement économique des collectivités*

Il s’agit de projets qui aident les collectivités à accroître leur capacité et leur confiance afin d’identifier et de coordonner la mise en application des priorités en matière de développement économique dans leur région. Ces projets sont appuyés par les organismes de développement économique des collectivités qui, à leur tour, fournissent une aide financière et technique aux entreprises et aux collectivités; font de la planification stratégique; coordonnent le développement économique, et mettent en œuvre une gamme de projets de développement autosuffisants dans le cadre d’initiatives stratégiques de développement économique des collectivités. Toute organisation qui appuie des projets à l’échelle locale, communautaire, sous-communautaire ou municipale peut se qualifier comme organisme de développement économique des collectivités.

#### *Mesures d’intervention spéciale*

Appuie les initiatives d’adaptation à court terme conçues pour répondre aux besoins précis en matière d’adaptation économique des collectivités du Canada atlantique.

#### *Programme d’infrastructure*

Programme conçu pour renouveler et aménager l’infrastructure dans les municipalités rurales et urbaines du Canada atlantique.

## Résultat stratégique

*Politiques, défense des intérêts et coordination – Représentation adéquate des intérêts du Canada atlantique dans l’élaboration et la mise en œuvre des politiques, programmes et projets économiques nationaux.*

### Description des activités de programme

#### *Politiques et recherche*

Mener des analyses et des recherches en matière de politiques pour déterminer les secteurs dans lesquels l’APECA interviendra pour réaliser son mandat de la façon la plus efficace.

# Agence de promotion économique du Canada atlantique Ministère

## *Défense des intérêts*

Défendre les intérêts du Canada atlantique pour que les nouvelles initiatives du gouvernement répondent davantage aux besoins du Canada atlantique.

## *Coordination*

Faire participer les partenaires économiques à la mise en valeur des priorités économiques stratégiques de la région de l'Atlantique.

## **Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Contributions et autres paiements de transfert		
	Fonctionnement	Subventions			
Accès au capital	53 597	1 000	209 544	<b>264 141</b>	275 530
Accès à l'information	2 824	.....	.....	<b>2 824</b>	2 822
Développement économique des collectivités	15 659	1 000	59 227	<b>75 886</b>	76 692
Mesures d'intervention spéciale	4 225	.....	22 000	<b>26 225</b>	54 110
Programme d'infrastructure	975	.....	51 168	<b>52 143</b>	49 508
Politiques et recherche	4 825	.....	6 180	<b>11 005</b>	12 199
Défense des intérêts	3 866	.....	.....	<b>3 866</b>	3 848
Coordination	1 822	.....	.....	<b>1 822</b>	1 843
	<b>87 793</b>	<b>2 000</b>	<b>348 119</b>	<b>437 912</b>	476 552

## **Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Accès au capital</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	<b>1 000 000</b>	1 000 000
<i>Développement économique des collectivités</i>		
Subventions à des organismes sans but lucratif pour promouvoir la collaboration et le développement économique	<b>1 000 000</b>	1 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>2 000 000</b>	2 000 000

Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Contributions</b>		
<i>Accès au capital</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	<b>108 660 000</b>	118 582 000
Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	<b>900 000</b>	11 008 000
Contributions pour le Fonds d'innovation de l'Atlantique	<b>74 731 000</b>	70 000 000
Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires	<b>25 253 000</b>	22 080 000
<i>Développement économique des collectivités</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	<b>22 767 000</b>	12 650 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	<b>8 800 000</b>	10 800 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	<b>27 660 000</b>	35 000 000
<i>Mesures d'intervention spéciale</i>		
Contribution pour la mesure d'adaptation du chantier naval de Saint John	<b>22 000 000</b>	30 000 000
<i>Programmes d'infrastructure</i>		
Contributions aux provinces de l'Atlantique en vertu du Programme Infrastructures Canada	<b>51 168 000</b>	48 297 000
<i>Politiques et recherche</i>		
Contributions en vertu du Programme de développement des entreprises	<b>5 580 000</b>	4 000 000
Contributions en vertu des mesures de recherche stratégique visant la région de l'Atlantique	<b>600 000</b>	600 000
<b>Total des contributions</b>	<b>348 119 000</b>	363 017 000
<b>Postes non requis</b>		
Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	.....	1 900 000
Contribution pour le Fonds d'investissement stratégique dans les collectivités	.....	16 000 000
Contributions en vertu du Programme de coopération fédéral-provincial	.....	800 000
Contribution pour les secteurs du commerce, de l'investissement, de l'entrepreneurship et du perfectionnement des compétences en affaires	.....	2 020 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	20 720 000
<b>Total</b>	<b>350 119 000</b>	385 737 000

# Agence de promotion économique du Canada atlantique Société d'expansion du Cap-Breton

## Résultat stratégique

*Développement économique communautaire, Cap-Breton et Mulgrave.*

## Description des activités de programme

### *Agent de prestation*

À titre de société d'État, la Société d'expansion du Cap-Breton (SECB) dispose de pouvoirs étendus et d'un mandat flexible qui en font un mode idéal de prestation de services au gouvernement du Canada. La flexibilité caractéristique de la SECB lui permet d'offrir des services et des programmes de façon plus efficace, tout en lui procurant une gamme plus vaste de mécanismes pour atteindre les buts envisagés. La SECB est responsable de la prestation des programmes de l'Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA) à l'Île du Cap-Breton. En 1995, la SECB et l'APECA ont conclu un protocole d'entente par lequel la SECB administre les programmes de l'APECA pour l'Île du Cap-Breton et la région de Mulgrave. L'entente a été renégociée avec l'APECA en vue d'un autre mandat de cinq ans à compter du 1<sup>er</sup> avril 2000. En novembre 2000, la SECB a signé un protocole d'entente avec le Fonds d'investissement du Cap-Breton (FICB) afin d'offrir un soutien administratif et opérationnel. La SECB affecte du personnel pour soutenir le conseil d'administration et les fonctions du FICB.

### *Soutien à l'entreprise*

L'objectif de la SECB en rapport avec le soutien aux entreprises est la croissance de l'économie en incitant l'investissement du secteur privé dans des projets qui rendent plus concurrentielles les entreprises commerciales et qui augmentent les débouchés commerciaux en vue de produire des emplois durables et à long terme. Les plans et priorités en vertu de cette mesure sont les suivants : Accès au capital, Ressources humaines, Commerce électronique pour l'industrie touristique.

### *Soutien à la collectivité*

L'objectif clé du soutien aux collectivités est de les aider à planifier et à mettre en œuvre des projets de développement communautaire liés directement à des activités économiques autonomes et durables. La SECB mène un certain nombre d'initiatives dans ce domaine, soit : Édification de la capacité communautaire, Festivals et événements spéciaux, Congrès et événements sportifs, soutien pour le Congrès mondial acadien 2004, Revitalisation communautaire et Partenariat du Cap-Breton métropolitain.

### *Investissement*

L'objectif clé en matière d'investissement est d'attirer de nouveaux investissements d'entreprise à l'Île du Cap-Breton. Certaines des mesures envisagées incluent la production de matériel de promotion lié à la réalisation d'investissements, de même que des missions afin de stimuler l'investissement.

### *Défense des intérêts*

L'objectif clé est de défendre les intérêts, les priorités et les préoccupations propres aux résidents de l'Île du Cap-Breton face aux décisions gouvernementales. Le rôle vise à accroître la représentation de l'Île du Cap-Breton lors de réunions inter- et intra-gouvernementales, et à en faire valoir les intérêts, les priorités et les préoccupations lors du choix de projets, des décisions et des mesures prises par le gouvernement.

### *Orientation et recherche*

L'objectif clé est de fournir des bases solides pour établir des priorités et des programmes conformes à l'orientation de la SECB. Les activités en question comprennent des recherches menées à l'interne, des études réalisées avec des partenaires de l'extérieur et la participation à divers séminaires ayant trait à l'orientation de développement économique. Les recherches ont cours dans plusieurs domaines, dont l'analyse économique, l'analyse de secteur et de problèmes, la planification et la gestion du rendement.



Agence de promotion économique du Canada atlantique  
Société d'expansion du Cap-Breton

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Agent de prestation	28 066	71	28 071	<b>66</b>	2 482
Soutien à l'entreprise	3 116	71	471	<b>2 716</b>	2 189
Soutien à la collectivité	4 476	71	71	<b>4 476</b>	5 429
Investissement	696	71	71	<b>696</b>	1 065
Défense des intérêts	125	70	70	<b>125</b>	545
Orientation et recherche	566	71	71	<b>566</b>	935
	<b>37 045</b>	<b>425</b>	<b>28 825</b>	<b>8 645</b>	12 645

## **7 Agence des douanes et du revenu du Canada**

Ministère 7-3

Société canadienne des postes 7-5

# Agence des douanes et du revenu du Canada

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Agence des douanes et du revenu du Canada</b>			
<b>Ministère</b>			
1	<b>2 317 891</b>	2 449 124	(131 233)
5	<b>115 000</b>	143 726	(28 726)
(L) Ministre du Revenu national – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L) Dépense des revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 60 de la <i>Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada</i>	<b>20 535</b>	31 199	(10 664)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>408 400</b>	449 032	(40 632)
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>167 000</b>	159 000	8 000
<b>Total de l'Agence</b>	<b>3 028 896</b>	3 232 151	(203 255)
<b>Société canadienne des postes</b>			
10 Paiements à la Société canadienne des postes à des fins spéciales	<b>172 210</b>	197 210	(25 000)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>172 210</b>	197 210	(25 000)

# Agence des douanes et du revenu du Canada

## Ministère

### Résultat stratégique

*Les contribuables s'acquittent de leurs obligations et l'assiette fiscale du Canada est protégée.*

### Description des activités de programme

#### *Aide à la clientèle*

Aider les particuliers, les entreprises, les organismes de bienfaisance et les régimes enregistrés à s'acquitter des obligations qu'imposent la législation fiscale en fournissant des renseignements, de l'éducation et des services d'extension et en répondant aux demandes de renseignements.

#### *Cotisations des déclarations et traitement des paiements*

Aider et renseigner les clients; traiter les déclarations des clients dans le cadre des programmes fiscaux; inscrire toutes les entreprises du Canada; traiter, évaluer et valider des renseignements; créer des comptes et les tenir à jour; gérer les programmes de l'accise; recevoir des paiements; restructurer le processus opérationnel de l'Agence des douanes et du revenu du Canada.

#### *Observation en matière de production de déclaration et de versement*

Les cas d'inobservation des exigences de production et de versement sont repérés, et des mesures sont prises à leur égard; la dette fiscale demeure dans les limites prévues.

#### *Observation en matière de déclaration*

L'observation en matière de déclaration se définit comme étant la déclaration complète et exacte par le contribuable de tous les renseignements nécessaires à l'établissement de l'impôt à payer. Les lois et les règlements fiscaux du Canada doivent être observés pour que l'assiette fiscale soit protégée et que les Canadiens paient leur part d'impôts et de taxes. Les activités que nous menons pour accroître le niveau d'observation comprennent les suivantes : amener les contribuables à mieux comprendre leurs obligations fiscales grâce à des activités de sensibilisation, au service à la clientèle et à l'éducation; repérer les cas d'inobservation et prendre des mesures à leur égard au moyen d'évaluations des risques, de vérifications et d'enquêtes, établir des partenariats stratégiques avec les intervenants pour donner plus de poids à nos efforts dans le secteur de l'observation. L'observation touche une variété de clients, des particuliers aux sociétés multinationales en passant par les fiducies.

#### *Appels*

Fournir un processus de règlement des différends rapide et impartial aux clients qui s'opposent aux décisions de l'Agence.

### Résultat stratégique

*Les familles et les particuliers admissibles reçoivent en temps opportun les paiements exacts auxquels ils ont droit, de façon à ce que l'intégrité du système canadien de sécurité du revenu soit maintenue.*

### Description des activités de programme

#### *Programmes de prestations*

Appuyer les familles et les enfants, et aider à réduire la pauvreté chez les enfants, et ce, en versant aux Canadiens des prestations fondées sur le revenu et en leur fournissant d'autres services qui contribuent directement à leur bien-être socioéconomique.

Agence des douanes et du revenu du Canada  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Aide à la clientèle	329 501	.....	.....	12 721	<b>316 780</b>	300 881
Cotisations des déclarations et traitement des paiements	648 229	.....	115 000	28 250	<b>734 979</b>	800 657
Observation en matière de production de déclaration et de versement	653 936	.....	.....	85 698	<b>568 238</b>	628 913
Observation en matière de déclaration	1 033 297	.....	.....	11 163	<b>1 022 134</b>	1 094 798
Appels	116 529	.....	.....	8 115	<b>108 414</b>	118 859
Programmes de prestations	113 531	167 000	.....	2 180	<b>278 351</b>	288 043
	<b>2 895 023</b>	<b>167 000</b>	<b>115 000</b>	<b>148 127</b>	<b>3 028 896</b>	3 232 151

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Programmes de prestations</i>		
(L) Versements d'allocations spéciales pour enfants	<b>167 000 000</b>	159 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>167 000 000</b>	159 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Cotisations des déclarations et traitement des paiements</i>		
Contributions à la province de Québec pour les frais de l'administration commune des taxes de vente fédérale et provinciale	<b>115 000 000</b>	143 726 000
<b>Total des contributions</b>	<b>115 000 000</b>	143 726 000
<b>Total</b>	<b>282 000 000</b>	302 726 000

Agence des douanes et du revenu du Canada  
Société canadienne des postes

**Résultat stratégique**

*Prestation de services postaux parlementaires, de services aux aveugles, et paiements décroissants pendant la période de transition pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes.*

**Description des activités de programme**

*Paiements concernant les programmes publics*

Paiements concernant des services que la Société assure en franchise en vue d'appuyer les programmes publics du gouvernement : le courrier parlementaire franc de port et les documents à l'usage des aveugles.

*Paiement, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes*

Paiement visant à soutenir pendant la période de transition, la mise en œuvre du régime de retraite de la Société canadienne des postes.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Paiements concernant les programmes publics	22 210	<b>22 210</b>	22 210
Paiement, pendant la période de transition, pour la mise en œuvre du régime de pension de la Société canadienne des postes	150 000	<b>150 000</b>	175 000
	<b>172 210</b>	<b>172 210</b>	197 210

## **8 Agriculture et Agroalimentaire**

Ministère 8-4

Commission canadienne du lait 8-8

Agence canadienne d'inspection des aliments 8-9

Commission canadienne des grains 8-11

# Agriculture et Agroalimentaire

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005	Différence	
<b>Agriculture et Agroalimentaire</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses de fonctionnement	557 857	563 213	(5 356)
5	Agriculture et Agroalimentaire – Dépenses en capital	30 631	36 631	(6 000)
10	Agriculture et Agroalimentaire – Subventions et contributions	371 227	334 955	36 272
15	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, à garantir le paiement d'un montant ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 1 700 000 000 \$ payable sous la forme d'avances de fonds fournies par les organismes de producteurs, la Commission canadienne du blé et autres prêteurs en vertu du Programme des avances de crédit printanières	.....	.....	.....
20	Aux termes de l'article 29 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i> , autorisation au ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire, au nom de Sa Majesté du chef du Canada et conformément aux conditions approuvées par le ministre des Finances, de garantir le paiement des montants ne dépassant pas en totalité et en tout temps, la somme de 140 000 000 \$ payable à l'égard des Accords de ligne de crédit à être engagés par la Société du crédit agricole pour les besoins du Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse	.....	.....	.....
(L)	Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	200	200	.....
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	451 538	.....	451 538
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	404 790	.....	404 790
(L)	Paiements de contributions par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	108 900	.....	108 900
(L)	Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	65 500	65 500	.....
(L)	Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	4 000	4 000	.....
(L)	Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes provinciaux	84 828	.....	84 828



# Agriculture et Agroalimentaire

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	1 080	.....	1 080
(L) Ministre de l'Agriculture et de l'Agroalimentaire – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	72 498	70 595	1 903
(L) Fonds renouvelable de l'Agence canadienne du pari mutuel Postes non requis	.....	.....	.....
– Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net	.....	212 600	(212 600)
– Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	.....	227 300	(227 300)
– Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes provinciaux	.....	147 466	(147 466)
– Contributions au Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	.....	69 400	(69 400)
– (L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	.....	378 916	(378 916)
<b>Total du Ministère</b>	<b>2 153 119</b>	<b>2 110 846</b>	<b>42 273</b>
<b>Commission canadienne du lait</b>			
25 Dépenses du Programme	3 202	3 211	(9)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>3 202</b>	<b>3 211</b>	<b>(9)</b>
<b>Agence canadienne d'inspection des aliments</b>			
30 Dépenses de fonctionnement et contributions	406 624	390 981	15 643
35 Dépenses en capital	14 494	14 494	.....
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	1 500	1 500	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	66 413	69 905	(3 492)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>489 031</b>	<b>476 880</b>	<b>12 151</b>
<b>Commission canadienne des grains</b>			
40 Dépenses du Programme	5 434	19 245	(13 811)
(L) Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains	(127)	(127)	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	587	2 175	(1 588)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>5 894</b>	<b>21 293</b>	<b>(15 399)</b>

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Résultat stratégique

*Santé de l'environnement.*

### Description des activités de programme

*Environnement*

Faire que le secteur respecte l'environnement et réalise des progrès dans les domaines des sols, de l'eau, de l'air et de la biodiversité.

## Résultat stratégique

*Sécurité du système alimentaire.*

### Description des activités de programme

*Salubrité et qualité des aliments*

Réduire au minimum le risque et l'incidence des toxi-infections alimentaires sur la santé humaine, accroître la confiance des consommateurs et améliorer la capacité du secteur de répondre aux besoins des marchés des produits alimentaires ou de les dépasser.

*Gestion des risques de l'entreprise*

Améliorer la capacité des producteurs de gérer les risques et accroître la viabilité et la rentabilité du secteur.

*Conseil national des produits agricoles*

Dispenser des conseils au ministre sur tous les sujets liés à l'élaboration des opérations des agences sous la *Loi des agences de produits agricoles*, avec l'objectif de maintenir et promouvoir une industrie efficace et compétitive.

Réviser les opérations des agences avec l'objectif d'assurer qu'elles soient livrées de manière cohérente avec leurs raisons d'être.

Travailler avec les agences afin de promouvoir la mise en marché plus efficace des produits agricoles dans le cadre du commerce interprovincial, des exportations et des agences de recherche en matière de promotion, et afin de promouvoir la mise en marché dans le commerce des importations et les contacts avec la recherche et les activités de promotion.

*Questions internationales*

Accroître les possibilités du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

## Résultat stratégique

*Innovations propices à la croissance.*

### Description des activités de programme

*Innovation et renouveau*

Doter le secteur de nouvelles compétences en affaires et en gestion, favoriser la création de bioproduits et de systèmes de production fondés sur le savoir, et élaborer des stratégies pour ouvrir des débouchés et gérer le changement.

*Agence canadienne du pari mutuel*

Régulariser et superviser le pari mutuel en protégeant la mise publique, sur la base de recouvrement complet des coûts, de la manière la plus efficace et efficiente possible.

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## *Sécretariat rural et Secrétariat aux coopératives*

Mener une approche intégrée et pangouvernementale, appelée le Partenariat rural canadien, dans le cadre duquel le gouvernement vise à coordonner ses politiques économique, sociale, environnementale et culturelle de manière à atteindre le renouveau économique et social des collectivités rurales du Canada.

Faciliter les relations entre les coopératives et les ministères et agences fédéraux qui ont des lois et des politiques affectant les coopératives. Le Secrétariat fournit également des conseils à l'ensemble du gouvernement en ce qui a trait aux politiques affectant les coopératives, et coordonne la mise en œuvre de telles politiques, et agit à titre de centre d'expertise sur les coopératives au sein du gouvernement fédéral.

## *Questions internationales*

Accroître les possibilités d'expansion du secteur agroalimentaire canadien à l'échelle internationale.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Environnement	193 710	11 124	.....	102 924	15 000	<b>292 758</b>	310 941
Salubrité et qualité des aliments	45 723	2 262	.....	35 438	.....	<b>83 423</b>	77 107
Gestion des risques de l'entreprise	109 626	4 241	.....	1 205 868	5 500	<b>1 314 235</b>	1 264 484
Conseil national des produits agricoles	2 349	.....	200	.....	.....	<b>2 549</b>	2 567
Innovation et renouveau	206 316	9 329	31 299	80 699	.....	<b>327 643</b>	319 803
Agence canadienne du pari mutuel	15 292	.....	.....	.....	15 292	.....	.....
Sécretariat rural et Secrétariat aux coopératives	11 942	.....	.....	5 876	.....	<b>17 818</b>	18 407
Questions internationales	81 259	3 675	.....	29 759	.....	<b>114 693</b>	117 537
	<b>666 217</b>	<b>30 631</b>	<b>31 499</b>	<b>1 460 564</b>	<b>35 792</b>	<b>2 153 119</b>	2 110 846

## Paiements de transfert

(dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Conseil national des produits agricoles</i>		
(L) Subventions aux offices établis conformément à la <i>Loi sur les offices des produits agricoles</i>	<b>200 000</b>	200 000
<i>Innovation et renouveau</i>		
Recherches agricoles dans les universités et dans d'autres organisations scientifiques au Canada	<b>999 000</b>	999 000
Subventions aux organisations afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>30 300 000</b>	30 300 000
<b>Total des subventions</b>	<b>31 499 000</b>	31 499 000

# Agriculture et Agroalimentaire Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Environnement</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Environnement	<b>98 427 000</b>	109 339 000
Contributions pour la mise en œuvre du Plan d'action 2000 pour le changement climatique	<b>4 497 000</b>	4 497 000
<i>Salubrité et qualité des aliments</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Salubrité et qualité des aliments	<b>35 438 000</b>	30 100 000
<i>Gestion des risques de l'entreprise</i>		
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programme canadien de stabilisation du revenu agricole	<b>451 538 000</b>	.....
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Assurance-production	<b>404 790 000</b>	.....
(L) Paiements de contributions par catégorie pour le repositionnement de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	<b>108 900 000</b>	.....
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur les programmes de commercialisation agricole</i>	<b>65 500 000</b>	65 500 000
(L) Prêts garantis en vertu de la <i>Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative</i>	<b>4 000 000</b>	4 000 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Programmes provinciaux	<b>84 827 667</b>	.....
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Projets de politiques agricoles	<b>1 080 000</b>	.....
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques non liés à l'entreprise conformément au Cadre stratégique pour l'agriculture – Initiative de suivi et de retraçage	<b>1 700 000</b>	.....
Contributions à l'appui de l'industrie canadienne du bovin de boucherie	<b>23 600 000</b>	.....
Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture – Partenariat en gestion des risques avec le secteur privé	<b>3 000 000</b>	2 500 000
Contributions pour la gestion des risques agricoles – Gestion des risques de l'entreprise du Programme des avances de crédit printanières	<b>56 932 000</b>	57 232 000
<i>Innovation et renouveau</i>		
Contributions en vertu du Programme des routes du grain des Prairies	<b>48 450 000</b>	44 416 315
Contributions afin de faciliter le développement rural et l'adaptation du secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire	<b>6 061 000</b>	6 061 000
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Science et innovation	<b>9 400 000</b>	6 500 000
Contribution à la Société de l'usine-pilote de protéines, d'huile et d'amidon (PHA)	<b>1 710 000</b>	1 710 000
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	<b>356 000</b>	356 000
Programme d'éradication de la sharka du prunier	<b>9 458 000</b>	.....
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – Renouveau	<b>4 400 000</b>	4 200 000
Contributions en vertu du programme Objectif carrière de la Stratégie emploi jeunesse	<b>864 000</b>	864 000

Agriculture et Agroalimentaire  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<i>Secrétariat rural et Secrétariat aux coopératives</i>		
Contributions à l'appui du Canada rural et du développement dans le secteur des coopératives	<b>5 876 000</b>	6 376 000
<i>Questions internationales</i>		
Contributions pour venir en aide au secteur agricole et agroalimentaire – International	<b>29 442 000</b>	29 142 000
Contributions à l'appui des organisations participant à la recherche et au développement agricoles	<b>317 000</b>	317 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 460 563 667</b>	373 110 315
<b>Postes non requis</b>		
Subventions aux organisations dont les activités appuient l'aménagement et la conservation des sols et de l'eau	.....	38 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Compte de stabilisation du revenu net	.....	212 600 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programme d'assurance-récolte	.....	227 300 000
(L) Paiements relatifs à la <i>Loi sur la protection du revenu agricole</i> – Programmes provinciaux	.....	147 465 667
(L) Contributions au Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB)	.....	69 400 000
(L) Contributions à l'appui des programmes de gestion des risques de l'entreprise en vertu du Cadre stratégique pour l'agriculture	.....	378 916 000
Contribution au Conseil canadien de la sécurité à l'appui de la Semaine nationale de la sécurité à la ferme	.....	8 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1 035 727 667
<b>Total</b>	<b>1 492 062 667</b>	1 440 336 982

# Agriculture et Agroalimentaire Commission canadienne du lait

## Résultat stratégique

*Accroître la vitalité de l'industrie laitière canadienne au profit de tous les partenaires de l'industrie.*

## Description des activités de programme

*Administre le système de gestion des approvisionnements du lait.*

Établit les prix de soutien pour le beurre et la poudre de lait écrémé.

Calcule et recommande le niveau cible national de production du lait de transformation.

Agit comme facilitateur au sein de l'industrie laitière.

Gère les Programmes intérieurs de saisonnalité (offre et demande).

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	<b>Total</b>	
Administre le système de gestion des approvisionnements du lait	3 202	<b>3 202</b>	3 211
	<b>3 202</b>	<b>3 202</b>	3 211

# Agriculture et Agroalimentaire

## Agence canadienne d'inspection des aliments

### **Résultat stratégique**

*Protéger les Canadiens contre les risques évitables pour la santé liés à la salubrité des aliments ou à la transmission de maladies animales à l'homme.*

### **Description des activités de programme**

#### *Salubrité des aliments et santé publique*

L'Agence canadienne d'inspection des aliments (ACIA), ainsi qu'un grand nombre d'organismes fédéraux, provinciaux et municipaux, travaillent à l'amélioration globale de la santé des Canadiens. La principale contribution de l'ACIA à cet effort est d'assurer la salubrité des aliments, la santé des animaux et la diffusion d'information permettant aux consommateurs de faire des choix nutritionnels éclairés.

### **Résultat stratégique**

*Assurer un régime de réglementation équitable et efficace au chapitre des aliments, des animaux et des végétaux.*

### **Description des activités de programme**

#### *Science et réglementation*

Mise en place d'un régime de réglementation des aliments, des animaux et des végétaux équitable et efficace et préservation de l'intégrité des politiques de réglementation et des activités d'inspection et de certification de l'ACIA.

### **Résultat stratégique**

*Assurer le maintien des ressources végétales et animales.*

### **Description des activités de programme**

#### *Protection des ressources animales et végétales*

Lutte contre les espèces envahissantes, réglementation des produits agricoles, y compris ceux issus de la biotechnologie, et protection du cheptel, des cultures et des forêts canadiennes contre les organismes nuisibles réglementés et les maladies.

### **Résultat stratégique**

*Sécurité contre les menaces délibérées envers les réserves alimentaires et les ressources agricoles canadiennes.*

### **Description des activités de programme**

#### *Sécurité publique*

Protection de la sécurité publique et agroalimentaire.

Agriculture et Agroalimentaire  
Agence canadienne d'inspection des aliments

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Salubrité des aliments et santé publique	287 752	1 014	122	27 825	<b>261 063</b>	223 766
Science et réglementation	118 230	6 958	.....	12 305	<b>112 883</b>	137 450
Protection des ressources animales et végétales	95 786	1 522	1 622	9 681	<b>89 249</b>	84 842
Sécurité publique	21 025	5 000	.....	189	<b>25 836</b>	30 822
	<b>522 793</b>	<b>14 494</b>	<b>1 744</b>	<b>50 000</b>	<b>489 031</b>	476 880

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Salubrité des aliments et santé publique</i>		
Contributions à l'appui des initiatives qui contribuent à améliorer, à faire avancer et à promouvoir le système fédéral d'inspection	<b>122 000</b>	122 000
<i>Protection des ressources animales et végétales</i>		
Indemnités versées, conformément aux dispositions approuvées par le gouverneur en conseil, aux propriétaires d'animaux morts des suites de la fièvre charbonneuse	<b>7 000</b>	7 000
Versement aux provinces conformément aux règlements édictés par le gouverneur en conseil sur l'indemnisation des victimes de la rage, de montants ne dépassant pas les deux cinquièmes des montants payés par les provinces aux propriétaires d'animaux morts de la rage	<b>115 000</b>	115 000
(L) Paiements d'indemnisation conformes aux exigences prévues par les règlements pris en application de la <i>Loi sur la santé des animaux</i> et de la <i>Loi sur la protection des végétaux</i> et autorisés en vertu de la <i>Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments</i>	<b>1 500 000</b>	1 500 000
<b>Total</b>	<b>1 744 000</b>	1 744 000



# Agriculture et Agroalimentaire

## Commission canadienne des grains

### Résultat stratégique

*Un système d'assurance de la qualité du grain qui répond aux exigences changeantes des marchés céréaliers canadiens et internationaux.*

### Description des activités de programme

*Offrir des services d'inspection et d'évaluation – Crédits parlementaires et Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (CCG)*

Offrir des services d'inspection et d'analyses en recourant à un système d'assurance de la qualité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien scientifique et technique;
- peut traiter les variétés distinguables et non distinguables visuellement et avoir la capacité de séparer le grain selon des caractéristiques précises.

### Résultat stratégique

*Un système d'assurance de la quantité des grains qui répond aux besoins changeants de l'industrie céréalière.*

### Description des activités de programme

*Offrir des services de pesée – Crédits parlementaires et Fonds renouvelable de la CCG*

Offrir des services de pesée en recourant à un système d'assurance de la qualité du grain qui :

- est conforme au mandat législatif défini dans la *Loi sur les grains du Canada* et aux exigences des membres de l'industrie céréalière, du producteur au consommateur;
- fournit un soutien technique.

### Résultat stratégique

*Des activités de recherche et de développement qui rehaussent la valeur marchande des grains canadiens.*

### Description des activités de programme

*Mener des recherches pour mieux comprendre et évaluer la qualité des grains*

Effectuer des activités de recherche et de développement sur la qualité du grain qui renforcent la facilité d'écoulement du grain canadien grâce :

- aux de recherche qui appuient le système d'assurance de la qualité du grain;
- aux activités de recherche à l'appui des nouveaux défis à relever;
- à l'adaptation des normes de grain qui répondent à l'évolution des besoins de l'industrie céréalière.

### Résultat stratégique

*La défense des droits des producteurs de façon à ce que ces derniers soient traités équitablement au sein du réseau de manutention des grains.*

# Agriculture et Agroalimentaire

## Commission canadienne des grains

### Description des activités de programme

*Défendre les droits des producteurs – Crédits parlementaires et Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains*

Défendre les droits des producteurs tels qu'ils sont stipulés dans la *Loi sur les grains du Canada* en :

- administrant un système d'agrément et de garantie;
- assurant le traitement équitable des producteurs par les sociétés céréalères agréées et les négociants en grain agréés et en communiquant aux producteurs des renseignements sur la qualité du grain;
- la gestion équitable de l'option de livraison du grain par wagon de producteur.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains à compter du 31 mars 2002. On projette d'en faire les utilisations suivantes dans le cadre du présent Budget des dépenses :

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
*Offrir des services d'inspection et d'évaluation	30 031	1 949	32 077	(97)	10 645
*Offrir des services de pesée	8 199	532	8 757	(26)	5 324
Mener des recherches pour mieux comprendre et évaluer la qualité des grains	4 650	380	.....	<b>5 030</b>	.....
*Défendre les droits des producteurs	1 909	139	1 061	<b>987</b>	5 324
	<b>44 789</b>	<b>3 000</b>	<b>41 895</b>	<b>5 894</b>	21 293

\*Comprend le Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains (CCG). Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 2 000 000 \$ au titre du Fonds renouvelable de la Commission canadienne des grains à compter du 31 mars 2002. On projette d'en faire les utilisations suivantes dans le cadre du présent Budget des dépenses :

Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	(en milliers de dollars)
Plus :	2 381
Budget principal des dépenses de 2005-2006 – encaissement net fourni	127
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	2 508

De plus, 5 434 000 \$ des coûts de la Commission ont été financés au moyen de crédits parlementaires. Pour plus de renseignements sur le Fonds renouvelable, veuillez vous reporter au Rapport sur les plans et les priorités de la Commission canadienne des grains.

## **9 Anciens combattants**

Ministère 9-2

## Anciens combattants

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Anciens combattants</b>			
1 Dépenses de fonctionnement	<b>788 291</b>	771 858	16 433
5 Dépenses en capital	<b>32 351</b>	33 296	(945)
10 Subventions et contributions	<b>1 986 807</b>	1 934 781	52 026
15 Tribunal des anciens combattants (révision et appel) – Dépenses du fonctionnement	<b>8 660</b>	8 950	(290)
(L) Ministre des Anciens combattants – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L) Crédits de réadaptation, en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	<b>2</b>	2	.....
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>10</b>	10	.....
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10</b>	10	.....
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175</b>	175	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>36 694</b>	38 569	(1 875)
<b>Total du Ministère</b>	<b>2 853 070</b>	2 787 721	65 349

## Anciens combattants

### Résultat stratégique

*Les anciens combattants de guerre du Canada, les anciens combattants et les membres actifs admissibles des Forces canadiennes, les clients de la GRC, les civils admissibles et leurs familles bénéficient d'avantages et de services équitables en temps opportun.*

### Description des activités de programme

#### *Pensions et allocations d'invalidité et de décès, et soutien financier*

Offrir des pensions d'invalidité ou de décès, du soutien financier sous forme d'allocations aux personnes suivantes : membres des Forces canadiennes et anciens combattants de la marine marchande ayant servi pendant la Première Guerre mondiale, la Seconde Guerre mondiale ou la guerre de Corée; certains civils admissibles aux avantages en raison de leur service en temps de guerre; membres actifs et anciens membres des Forces canadiennes (y compris ceux qui ont servi dans des zones de service spécial) et conjoints survivants et personnes à charge du personnel civil et militaire.

#### *Avantages pour soins de santé*

Anciens Combattants Canada offre aux anciens combattants et à d'autres personnes admissibles, des avantages médicaux et d'autres avantages de santé, des avantages et des services dans le cadre du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, et des soins de longue durée dans son seul établissement ministériel, ainsi que dans des établissements communautaires ou contractants.

#### *Prestation des programmes de pensions et de soins de santé*

Assurer le versement de salaires et autres ressources de fonctionnement au niveau de l'administration centrale, régionale et du district pour la prestation de divers programmes qui relèvent des deux activités susmentionnées. Les ressources de l'activité Prestation des programmes sont réparties quasi également entre les deux activités.

### Résultat stratégique

*Les Canadiens se souviennent de ceux et celles qui ont servi le Canada en temps de guerre, de conflit armé et de paix et leur témoignent de la reconnaissance.*

### Description des activités de programme

#### *Le Canada se souvient*

L'activité de programme Le Canada se souvient vise à perpétuer le souvenir des réalisations et des sacrifices de ceux et de celles qui ont servi le Canada en temps de guerre et de paix; à inciter les collectivités à commémorer ces réalisations et ces sacrifices, et à sensibiliser les collectivités à leur importance dans la vie des Canadiens d'aujourd'hui.

### Résultat stratégique

*Règlement équitable et efficace des appels relatifs aux pensions d'invalidité et aux allocations d'ancien combattant interjetés par des anciens combattants du temps de guerre, des anciens combattants et des membres actifs admissibles des Forces canadiennes, des clients de la GRC, des civils admissibles et leurs familles.*

### Description des activités de programme

#### *Tribunal des anciens combattants (révision et appel)*

Donner aux anciens combattants de guerre du Canada, aux anciens combattants et aux membres actifs admissibles des Forces canadiennes, aux clients de la GRC, aux civils admissibles et à leurs familles la possibilité d'obtenir une audience de révision et d'appel pour assurer l'équité dans le processus de décision en matière de pension d'invalidité et d'allocations aux anciens combattants.

## Anciens combattants

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006					Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire				Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Pensions et allocations d'invalidité et de décès, et soutien financier	40 128	.....	1 684 139	.....	<b>1 724 267</b>	1 698 097
Avantages pour soins de santé	651 813	20 020	.....	277 117	<b>948 950</b>	910 443
Prestation des programmes de pensions et de soins de santé	108 221	.....	.....	.....	<b>108 221</b>	110 712
Le Canada se souvient	20 646	12 331	25 038	710	<b>58 725</b>	55 060
Tribunal des anciens combattants (révision et appel)	12 907	.....	.....	.....	<b>12 907</b>	13 409
	<b>833 715</b>	<b>32 351</b>	<b>1 709 177</b>	<b>277 827</b>	<b>2 853 070</b>	2 787 721

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Pensions et allocations d'invalidité et de décès, et soutien financier</i>		
Traitement et indemnités connexes	<b>1 415 000</b>	1 415 000
Pensions d'invalidité et de décès, y compris les pensions accordées en vertu de l'ordonnance sur l'indemnisation des employés civils (Guerre) de l'État, C.P. 45/8848 du 22 novembre 1944, qui sont régies par les dispositions de la <i>Loi sur les pensions</i> ; indemnisation pour les anciens prisonniers de guerre en vertu de la <i>Loi sur les pensions</i> ; et allocations spéciales dans le cas de Terre-Neuve	<b>1 657 900 000</b>	1 628 177 000
Paiements effectués en vertu du Règlement sur l'indemnisation en cas d'accidents d'aviation	<b>750 000</b>	750 000
Paiements de prestations pour bravoure	<b>71 000</b>	71 000
Allocations aux anciens combattants et allocations de guerre pour les civils	<b>21 200 000</b>	24 400 000
Aide accordée en conformité avec les dispositions du Règlement sur le fonds de secours	<b>1 690 000</b>	1 690 000
Aide en matière d'éducation aux enfants des anciens combattants décédés	<b>209 000</b>	206 000
Formation universitaire et professionnelle	<b>5 000</b>	5 000
Aide aux anciens combattants canadiens – District d'outre-mer	<b>700 000</b>	700 000
Remboursement, en vertu du paragraphe 10(3) de la <i>Loi sur la réadaptation des anciens combattants</i> (S.R.C., 1970, ch. V-5)	<b>2 000</b>	2 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays	<b>10 000</b>	10 000
(L) Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants	<b>175 000</b>	175 000
(L) Crédits de réadaptation en vertu de l'article 8 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i>	<b>2 000</b>	2 000
(L) Remboursements, en vertu de l'article 15 de la <i>Loi sur les indemnités de services de guerre</i> , de redressements de compensation effectués en conformité avec la <i>Loi sur les terres destinées aux anciens combattants</i>	<b>10 000</b>	10 000

## Anciens combattants

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Le Canada se souvient</i>		
Association canadienne des anciens combattants du Royaume-Uni	<b>1 000</b>	1 000
Fonds du Souvenir	<b>16 319 000</b>	16 319 000
Commission des sépultures de guerre du Commonwealth	<b>8 648 000</b>	8 648 000
Cimetière commémoratif des Nations Unies en Corée	<b>70 000</b>	70 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 709 177 000</b>	1 682 651 000
<b>Contributions</b>		
<i>Avantages pour soins de santé</i>		
Contributions accordées aux anciens combattants, en vertu du Programme pour l'autonomie des anciens combattants, afin de les aider à payer les coûts des services complémentaires de santé non couverts par les programmes de soins médicaux provinciaux	<b>277 100 000</b>	251 600 000
Contributions aux provinces respectives, conformément aux accords relatifs à la cession des hôpitaux du Ministère	<b>17 000</b>	17 000
<i>Le Canada se souvient</i>		
Contributions, en vertu du Programme des contributions aux partenaires, aux organisations, institutions et autres ordres de gouvernement, à l'appui des projets afférents à la santé et au mieux-être des anciens combattants, et des activités et événements commémoratifs	<b>710 000</b>	710 000
<b>Total des contributions</b>	<b>277 827 000</b>	252 327 000
<b>Total</b>	<b>1 987 004 000</b>	1 934 978 000

## **10 Bureau de l'infrastructure du Canada**

Ministère 10-2



# Bureau de l'infrastructure du Canada

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	
<b>Bureau de l'infrastructure du Canada</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	23 314	15 702	7 612
5	Contributions	769 119	406 958	362 161
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 545	1 445	100
<b>Total de l'organisme</b>		<b>793 978</b>	<b>424 105</b>	<b>369 873</b>

# Bureau de l'infrastructure du Canada

## Résultat stratégique

*Répondre aux besoins prioritaires des Canadiens pour ce qui est de l'infrastructure qui contribue à la qualité de vie, à un environnement sain, à la croissance économique, au développement durable et urbain, à l'innovation et au commerce international.*

## Description des activités de programme

### *Programmes d'infrastructure*

Offrir des conseils stratégiques, des services de recherche, d'analyse et de communications, et des systèmes d'information afin d'appuyer, à l'échelle nationale, les investissements dans les infrastructures et les projets de recherche liés à l'infrastructure, et ce, en gérant et en administrant des programmes de financement de base.

### *Gestion du portefeuille des sociétés d'État*

Centre de coordination appuyant le ministre dans ses responsabilités relatives à quatre sociétés d'État précises s'inscrivant dans le portefeuille d'Infrastructure.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgetaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Programmes d'infrastructure	18 916	769 119	<b>788 035</b>	418 429
Gestion du portefeuille des sociétés d'État	5 943	.....	<b>5 943</b>	5 676
	<b>24 859</b>	<b>769 119</b>	<b>793 978</b>	424 105

## Paiement de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Programmes d'infrastructure</i>		
Contributions en vertu du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique	<b>515 841 000</b>	332 319 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure frontalière	<b>119 278 000</b>	72 714 000
Contributions en vertu du Fonds sur l'infrastructure municipale rurale	<b>134 000 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>769 119 000</b>	405 033 000
<b>Postes non requis</b>		
Contribution à la Fédération canadienne des municipalités pour l'élaboration du Guide national pour des infrastructures municipales durables	.....	1 925 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1 925 000
<b>Total</b>	<b>769 119 000</b>	406 958 000

## **11 Citoyenneté et Immigration**

Ministère 11-3

Commission de l'immigration et du statut de réfugié du  
Canada 11-5

# Citoyenneté et Immigration

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Citoyenneté et Immigration</b>			
<b>Ministère</b>			
1	376 517	563 130	(186 613)
5	422 654	387 672	34 982
(L) Ministre de la Citoyenneté et de l'Immigration – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	34 683	58 755	(24 072)
<b>Total du Ministère</b>	<b>833 924</b>	<b>1 009 627</b>	<b>(175 703)</b>
<b>Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada</b>			
10	98 601	106 697	(8 096)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	13 395	14 407	(1 012)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>111 996</b>	<b>121 104</b>	<b>(9 108)</b>

# Citoyenneté et Immigration Ministère

## **Résultat stratégique**

*Optimisation de la contribution des migrations au développement social, culturel et économique du Canada.*

## **Description des activités de programme**

### *Programme d'immigration*

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des résidents permanents et à maximiser leur contribution économique, sociale et culturelle au Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

### *Programme des résidents temporaires*

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à faciliter l'entrée des travailleurs temporaires, des étudiants et des visiteurs, et à maximiser leur contribution économique, sociale et culturelle au Canada, tout en protégeant la santé des Canadiens et en assurant leur sécurité.

## **Résultat stratégique**

*Réflexion des valeurs canadiennes dans la gestion des migrations internationales, y compris la protection des réfugiés.*

## **Description des activités de programme**

### *Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection*

Faire valoir la position du Canada dans le contexte des migrations internationales afin d'influencer les objectifs de la communauté internationale en matière de migrations et de protection.

### *Programme des réfugiés*

Poursuivre la tradition humanitaire du Canada en protégeant les réfugiés et les personnes ayant besoin de protection au Canada et à l'étranger.

## **Résultat stratégique**

*Intégration des nouveaux arrivants avec succès et promotion de la citoyenneté canadienne.*

## **Description des activités de programme**

### *Programme d'intégration*

Élaborer des politiques et des programmes visant à appuyer l'établissement, le rétablissement, l'adaptation et l'intégration des nouveaux arrivants dans la société canadienne en assurant l'exécution de programmes d'orientation, d'adaptation et de cours de langue à l'intention des nouveaux arrivants.

### *Programme de citoyenneté*

Concevoir, élaborer et mettre en œuvre des politiques et des programmes visant à administrer le processus d'octroi de la citoyenneté canadienne et à promouvoir les valeurs, les droits et les obligations liés à la citoyenneté canadienne.

Citoyenneté et Immigration  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Contributions et autres paiements de transfert		
	Fonctionnement	Subventions			
Programme d'immigration	170 885	.....	.....	<b>170 885</b>	308 246
Programme des résidents temporaires	91 417	.....	.....	<b>91 417</b>	147 986
Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection	2 520	.....	2 304	<b>4 824</b>	5 489
Programme des réfugiés	73 564	.....	.....	<b>73 564</b>	90 872
Programme d'intégration	25 039	181 602	238 748	<b>445 389</b>	408 702
Programme de citoyenneté	47 845	.....	.....	<b>47 845</b>	48 332
	<b>411 270</b>	<b>181 602</b>	<b>241 052</b>	<b>833 924</b>	1 009 627

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Programme d'intégration</i>		
Subvention aux fins de l'Accord Canada-Québec sur l'immigration	<b>181 602 000</b>	159 580 000
<b>Total des subventions</b>	<b>181 602 000</b>	159 580 000
<b>Contributions</b>		
<i>Rôle du Canada dans la gestion des migrations internationales et la protection</i>		
Élaboration des politiques sur les migrations	<b>304 000</b>	304 000
Organisation internationale pour les migrations	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<i>Programme d'intégration</i>		
Programme d'accueil	<b>2 800 000</b>	2 800 000
Établissement et adaptation des immigrants	<b>44 775 406</b>	26 825 406
Aide à la réinstallation	<b>44 550 000</b>	44 990 000
Contributions aux provinces	<b>46 254 171</b>	45 054 171
Cours de langue pour les immigrants au Canada	<b>100 368 000</b>	105 618 000
<b>Total des contributions</b>	<b>241 051 577</b>	227 591 577
<b>Postes non requis</b>		
Programmes des consultants en immigration	.....	500 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	500 000
<b>Total</b>	<b>422 653 577</b>	387 671 577

# Citoyenneté et Immigration

## Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada

### Résultat stratégique

*Décisions éclairées sur des questions touchant les immigrants et les réfugiés rendues avec efficacité et équité et conformément à la loi.*

### Description des activités de programme

#### *Protection des réfugiés*

L'activité du programme et/ou tribunal de la protection des réfugiés a pour responsabilité de rendre des décisions concernant les demandes d'asile faites par des personnes au Canada. Les décisions ont trait à la question de savoir si une personne craint avec raison d'être persécutée du fait de sa race, de sa religion, de sa nationalité, de son appartenance à un groupe social ou de ses opinions politiques. Des décisions sont également rendues sur la question de savoir si une personne est exposée à un risque de torture, à une menace à sa vie ou au risque de traitements ou peines cruels ou inusités en cas de renvoi.

#### *Appels en matière d'immigration*

L'activité du programme et/ou tribunal d'appel en matière d'immigration met à la disposition des citoyens canadiens et des résidents permanents dont des membres de la famille se sont vu refuser la résidence permanente au Canada, ainsi qu'aux personnes qui se sont vu refuser l'admission au Canada ou dont on a ordonné le renvoi, un tribunal quasi judiciaire devant lequel ils peuvent interjeter appel. Cela suppose d'entendre les appels contre le refus de demandes parrainées de résidence permanente, les appels contre des mesures de renvoi prises contre des résidents permanents, les appels interjetés par des personnes protégées, comme des réfugiés au sens de la Convention ou des personnes titulaires d'un visa de résident permanent, et les appels interjetés par le ministre contre la décision d'un commissaire de la Section de l'immigration d'autoriser l'admission ou de ne pas ordonner le renvoi.

#### *Enquêtes et contrôles des motifs de détention*

L'activité du programme et/ou tribunal lié aux enquêtes et contrôles des motifs de détention a pour responsabilité de tenir :

- les enquêtes concernant les personnes qui tentent d'entrer au Canada ou qui se trouvent déjà au Canada et sont considérées comme interdites de territoire;
- les contrôles des motifs de détention des personnes mises en détention pour des motifs liés à l'immigration à l'étape de l'interrogatoire ou de l'enquête ou dans le cadre du processus de renvoi.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Protection des réfugiés	84 530	<b>84 530</b>	94 440
Appels en matière d'immigration	12 554	<b>12 554</b>	12 163
Enquêtes et contrôles des motifs de détention	14 912	<b>14 912</b>	14 501
	<b>111 996</b>	<b>111 996</b>	121 104

## **12 Conseil du Trésor**

Secrétariat 12-3

École de la fonction publique du Canada 12-5

Agence de gestion des ressources humaines de la fonction  
publique du Canada 12-6



# Conseil du Trésor

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	
<b>Conseil du Trésor</b>				
<b>Secrétariat</b>				
1	Dépenses du Programme	140 551	111 451	29 100
5	Éventualités du gouvernement	750 000	750 000	.....
10	Initiatives pangouvernementales	16 050	10 876	5 174
20	Assurances de la fonction publique	1 653 700	1 609 500	44 200
(L)	Président du Conseil du Trésor – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	19 023	15 565	3 458
(L)	Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	20	20	.....
<b>Total du Secrétariat</b>		<b>2 579 414</b>	<b>2 497 482</b>	<b>81 932</b>
<b>École de la fonction publique du Canada</b>				
25	Dépenses du Programme	48 670	27 709	20 961
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 790	1 632	3 158
<b>Total de l'organisme</b>		<b>53 460</b>	<b>29 341</b>	<b>24 119</b>
<b>Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada</b>				
30	Dépenses de fonctionnement	62 084	37 809	24 275
35	Contributions	16 200	16 200	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	8 436	4 474	3 962
<b>Total de l'organisme</b>		<b>86 720</b>	<b>58 483</b>	<b>28 237</b>

Conseil du Trésor  
Secrétariat

**Résultat stratégique**

*Gérance rigoureuse des ressources publiques en vue d'atteindre des résultats pour les Canadiens.*

**Description des activités de programme**

*Rendement en matière de gestion et de dépenses : Normes claires en matière de gestion publique et ressources harmonisées aux priorités gouvernementales*

Cette activité de programme vise à promouvoir une saine gestion publique en définissant des attentes claires et réalisables en matière de dépenses de l'utilisation des ressources, en favorisant des relations de travail axées sur la collaboration, en suivant le rendement de gestion, en harmonisant les ressources aux priorités gouvernementales et en communiquant les résultats au Parlement.

*Fonction de contrôleur et vérification : Contrôles financiers garantissant l'établissement de rapports fiables et transparents sur les dépenses publiques*

Cette activité de programme vise à mettre en place des vérifications, des contrôles financiers et de gestion, des mécanismes de surveillance et de rapport efficaces. Elle vise en outre à garantir l'optimisation des ressources par l'investissement des fonds publics.

*Fonds gérés par l'administration centrale*

Cette activité de programme assure la saine gestion et l'administration des fonds centraux concernant :

- les éventualités du gouvernement;
- les initiatives pangouvernementales;
- les régimes de pensions, d'avantages sociaux et d'assurances de la fonction publique.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Fonctionnement	Budgétaire			
		Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Rendement en matière de gestion et de dépenses : Normes claires en matière de gestion publique et ressources harmonisées aux priorités gouvernementales	134 839	.....	3 119	<b>131 720</b>	114 657
Fonction de contrôleur et vérification : Contrôles financiers garantissant l'établissement de rapports fiables et transparents sur les dépenses publiques	27 924	.....	.....	<b>27 924</b>	12 429
Fonds gérés par l'administration centrale	2 549 650	520	130 400	<b>2 419 770</b>	2 370 396
	<b>2 712 413</b>	<b>520</b>	<b>133 519</b>	<b>2 579 414</b>	2 497 482

Conseil du Trésor  
Secrétariat

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Fonds gérés par l'administration centrale</i>		
Paiements, sous forme d'indemnités pour des accidents du travail, conformément aux régimes de la fonction publique de prestations versées aux survivants des employés décédés dans l'exercice de leurs fonctions	<b>498 000</b>	498 000
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur la mise au point des pensions du service public</i>	<b>20 000</b>	20 000
Régime spécial d'indemnisation pour les conjoints des attachés des Forces canadiennes	<b>2 000</b>	2 000
<b>Total</b>	<b>520 000</b>	520 000

Conseil du Trésor  
École de la fonction publique du Canada

**Résultat stratégique**

*Les fonctionnaires reçoivent l'apprentissage commun dont ils ont besoin pour servir efficacement le Canada et les Canadiens.*

**Description des activités de programme**

*Développer, gérer, diffuser des produits du savoir*

Pour livrer son mandat l'École, grâce à ses centres de connaissances et de recherche, élabore, gère et diffuse des produits de pointe qui correspondent à son mandat afin d'être reconnue internationalement comme centre d'expertise dans les domaines de l'administration publique, de la gestion du secteur public et de l'enseignement aux adultes.

*Gérer la prestation de services d'apprentissage*

Pour remplir son mandat l'École, grâce à ses centres d'apprentissage, gère la prestation d'une vaste gamme de services d'apprentissage fondés sur les résultats pour répondre aux besoins communs en matière d'apprentissage des fonctionnaires et donne des conseils éclairés aux ministères et agences sur l'élaboration de stratégies d'apprentissage et sur la façon de créer des conditions qui favorisent l'épanouissement de la culture de l'apprentissage.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Développer, gérer, diffuser des produits du savoir	6 472	175	<b>6 647</b>	4 857
Gérer la prestation de services d'apprentissage	46 813	.....	<b>46 813</b>	24 484
	<b>53 285</b>	<b>175</b>	<b>53 460</b>	29 341

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Développer, gérer, diffuser des produits du savoir</i>		
Contribuer à la recherche ou autres activités liées à la théorie et à la pratique de la gestion dans le secteur public	<b>175 000</b>	175 000
<b>Total</b>	<b>175 000</b>	175 000

Conseil du Trésor  
 Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

**Résultat stratégique**

*Une fonction publique moderne et professionnelle.*

**Description des activités de programme**

*Modernisation de la gestion des ressources humaines et responsabilisation*

Ce programme se compose de trois secteurs d'activités clés :

- 1) la planification et responsabilisation des ressources humaines;
- 2) la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique* (LMFP);
- 3) l'organisation, la classification et politique sur l'emploi.

*Fonction publique représentative et accessible*

Ce programme se compose de deux secteurs d'activités clés :

- 1) l'équité en emploi et diversité;
- 2) les langues officielles.

*Leadership efficace, et avec éthique et un milieu de travail de qualité*

Ce programme se compose de deux secteurs d'activités clés :

- 1) le perfectionnement du leadership;
- 2) les valeurs et l'éthique de la fonction publique.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonction-nement	Contributions et autres paiements de transfert		
Modernisation de la gestion des ressources humaines et responsabilisation	23 840	.....	<b>23 840</b>	18 946
Fonction publique représentative et accessible	11 290	.....	<b>11 290</b>	12 045
Leadership efficace, et avec éthique et un milieu de travail de qualité	35 390	16 200	<b>51 590</b>	27 492
	<b>70 520</b>	<b>16 200</b>	<b>86 720</b>	58 483

Nota : Le Budget principal des dépenses de l'Agence inclut le budget du Bureau de l'intégrité de la fonction publique bien que ce dernier soit géré de façon indépendante de l'Agence.

Conseil du Trésor  
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Contributions</b>		
<i>Leadership efficace, et avec éthique et un milieu de travail de qualité</i>		
Programme de stages pour les jeunes	<b>16 200 000</b>	16 200 000
<b>Total</b>	<b>16 200 000</b>	16 200 000

## **13 Conseil privé**

Ministère 13-4

Secrétariat des conférences intergouvernementales  
canadiennes 13-6

Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport  
et de la sécurité des transports 13-7

Directeur général des élections 13-8

Commissaire aux langues officielles 13-10

Table ronde nationale sur l'environnement et  
l'économie 13-11

Comité de surveillance des activités de renseignement de  
sécurité 13-12

# Conseil privé

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Conseil privé</b>			
<b>Ministère</b>			
1	<b>125 413</b>	111 358	14 055
(L)			
	<b>143</b>	143	.....
(L)			
	<b>70</b>	70	.....
(L)			
	<b>70</b>	70	.....
(L)			
	<b>28</b>	28	.....
(L)			
	<b>15 564</b>	14 595	969
–		15 597	(15 597)
	<b>141 288</b>	141 861	(573)
<b>Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes</b>			
5	<b>5 893</b>	5 897	(4)
(L)			
	<b>423</b>	455	(32)
	<b>6 316</b>	6 352	(36)
<b>Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports</b>			
10	<b>24 039</b>	26 017	(1 978)
(L)			
	<b>3 563</b>	4 038	(475)
	<b>27 602</b>	30 055	(2 453)
<b>Directeur général des élections</b>			
15	<b>20 231</b>	13 186	7 045
(L)			
	<b>219</b>	217	2
(L)			
	<b>59 343</b>	33 937	25 406
(L)			
	<b>4 046</b>	2 835	1 211
	<b>83 839</b>	50 175	33 664
<b>Commissaire aux langues officielles</b>			
20	<b>16 279</b>	16 284	(5)
(L)			
	<b>2 086</b>	2 244	(158)
	<b>18 365</b>	18 528	(163)



## Conseil privé

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	
<b>Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie</b>				
25	Dépenses du Programme	4 592	4 688	(96)
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	20	20	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	439	369	70
<b>Total de l'organisme</b>		<b>5 051</b>	<b>5 077</b>	<b>(26)</b>
<b>Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité</b>				
30	Dépenses du Programme	2 500	2 206	294
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	296	265	31
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 796</b>	<b>2 471</b>	<b>325</b>

# Conseil privé Ministère

## Résultat stratégique

*Le plan d'action du Gouvernement du Canada au chapitre des politiques et des programmes est bien coordonné, et le gouvernement lui-même est structuré de façon à répondre adéquatement aux besoins des Canadiens.*

## Description des activités de programme

### *Cabinet du Premier ministre*

Offre des avis, de l'information et des services spéciaux d'ordre politique devant servir à soutenir le Premier ministre en sa qualité de chef du gouvernement et président du Cabinet. Ses fonctions sont multiples : liaison avec les ministres, gestion des dossiers, communications, planification, activités liées à la communauté internationale, soutien à certaines responsabilités politiques, notamment les relations avec le caucus du gouvernement. Le Cabinet du Premier ministre assume aussi le coût d'exploitation des résidences officielles du Premier ministre. C'est toutefois la Commission de la capitale nationale qui est chargée de meubler, d'entretenir et de chauffer les résidences officielles du Premier ministre, et d'y effectuer des réparations.

### *Cabinets des ministres*

Les cabinets des ministres offrent des avis, de l'information et des services de soutien d'ordre politique au leader du gouvernement au Sénat, au président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, au leader du gouvernement à la Chambre des communes, au leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes et au leader adjoint du gouvernement au Sénat. Cette activité regroupe le bureau du leader du gouvernement au Sénat, qui gère le programme législatif au Sénat et inclut les activités du leader adjoint du gouvernement au Sénat; le bureau du président du Conseil privé de la Reine pour le Canada, qui seconde celui-ci dans l'exécution des tâches qui lui ont été confiées par le Premier ministre; le bureau du leader du gouvernement à la Chambre des communes, qui gère le programme législatif du gouvernement et veille à ce que les préoccupations des parlementaires soient prises en compte dans les décisions du gouvernement; ainsi que le bureau du leader adjoint du gouvernement à la Chambre des communes, qui soutient la gestion du programme législatif du gouvernement et contribue à ce que les préoccupations des parlementaires soient prises en compte dans les décisions du gouvernement. De temps à autres, les ministres précités se voient confier des responsabilités supplémentaires qui font dès lors partie intégrante des attributions de leur cabinet. Cette activité couvre aussi les salaires et les allocations versées aux ministres d'État. Leurs budgets de fonctionnement sont déclarés par leurs ministères respectifs.

### *Secrétariats et conseillers*

Les secrétariats et conseillers fournissent des services publics visant à soutenir le Premier ministre et le Cabinet au niveau du processus central de prise des décisions. Ils offrent au Premier ministre des services publics d'avis et d'information pouvant l'aider à s'acquitter de ses responsabilités en tant que chef du gouvernement et président du Cabinet. De même, ils secondent les ministres rattachés au portefeuille du Premier ministre. Ils doivent pour cela travailler avec les ministères et organismes fédéraux à offrir des services publics d'information et d'avis qui soient impartiaux et du plus haut calibre. Ils doivent en outre se montrer à l'écoute des priorités des Canadiens, afin de fournir des avis stratégiques qui servent au mieux les intérêts du pays. Le Bureau du Conseil privé s'efforce, de concert avec les gouvernements provinciaux et territoriaux, de comprendre les dossiers régionaux. Il doit aussi connaître l'évolution de la situation internationale et ses répercussions possibles pour le Canada. Autre aspect de ses responsabilités, le Bureau du Conseil privé veille à ce que la fonction publique réponde parfaitement aux besoins et aux attentes des Canadiens et de leurs représentants élus au cours des années à venir. Au fur et à mesure que sont redéfinies les responsabilités du gouvernement, les secrétariats et conseillers devront donner au Premier ministre et aux ministres des avis sur les changements prioritaires qui aideront la fonction publique à bien s'adapter. Du fait que le Bureau du Conseil privé est le secrétariat du Cabinet, il doit fournir aide et conseils au Premier ministre, au Cabinet et à ses comités ainsi qu'aux comités consultatifs et spéciaux. Le Conseil du Trésor, un comité statutaire du Cabinet, s'appuie sur un ministère distinct : le Secrétariat du Conseil du Trésor.

Conseil privé  
Ministère

**Résultat stratégique**

*Des sujets qui ont un besoin de visibilité, d'enquête ou d'études et qui sont traités à l'extérieur du gouvernement.*

**Description des activités de programme**

*Commissions d'enquête, groupes de travail et autres*

Les commissions d'enquête, groupes de travail et autres recueillent de l'information et présentent des rapports conformément au mandat qu'ils ont reçu. Ils peuvent également entreprendre leurs propres projets ou études.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Subventions		
Cabinet du Premier ministre	15 381	.....	<b>15 381</b>	15 244
Cabinets des ministres	12 429	.....	<b>12 429</b>	10 499
Secrétariats et conseillers	104 506	53	<b>104 559</b>	102 213
Commissions d'enquête, groupes de travail et autres	8 919	.....	<b>8 919</b>	13 905
	<b>141 235</b>	<b>53</b>	<b>141 288</b>	141 861

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Secrétariats et conseillers</i>		
Institut des relations intergouvernementales, Université Queen's	<b>53 000</b>	53 000
<b>Total des subventions</b>	<b>53 000</b>	53 000
<b>Postes non requis</b>		
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral	.....	5 494 000
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain	.....	10 050 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	15 544 000
<b>Total</b>	<b>53 000</b>	15 597 000

# Conseil privé

## Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes

### Résultat stratégique

*L'organisation et le déroulement sans faille des réunions multilatérales des Premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.*

### Description des activités de programme

*Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes*

Fournir des services experts et impartiaux de planification et d'organisation de conférences fédérales-provinciales-territoriales aux niveaux des premiers ministres, des ministres et des sous-ministres.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes	6 316	<b>6 316</b>	6 352
	<b>6 316</b>	<b>6 316</b>	6 352

Conseil privé  
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports

**Résultat stratégique**

*Promouvoir la sécurité des transports en réduisant les dangers pour les personnes, les biens et l'environnement.*

**Description des activités de programme**

*Enquêtes*

Effectuer des enquêtes indépendantes sur des événements liés à des moyens de transport maritime, ferroviaire, aérien ou par pipeline, de compétence fédérale, afin d'identifier les causes et facteurs contributifs, publier des rapports d'enquête, formuler des recommandations afin d'améliorer la sécurité et communiquer des renseignements sur la sécurité aux intervenants.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
Enquêtes	27 602	<b>27 602</b>	30 055
	<b>27 602</b>	<b>27 602</b>	30 055

# Conseil privé

## Directeur général des élections

### Résultat stratégique

*Un processus électoral qui contribue à l'équité, la transparence et l'accessibilité pour tous les participants conformément au cadre législatif.*

### Description des activités de programme

#### Élections

En sa qualité d'organisme indépendant relevant du Parlement, le Bureau du Directeur général des élections du Canada administre le système électoral fédéral selon le cadre législatif suivant.

- *Loi électorale du Canada* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative des élections, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote de même que l'achat de matériel d'élection à transmettre aux directeurs du scrutin lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux entités politiques, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements réglementaires aux officiers d'élection, aux vérificateurs, aux partis politiques et aux candidats dans les cas précisés par la Loi. La gestion des opérations de l'administration centrale et des fonctions statutaires assignées au Directeur général des élections en dehors d'une période électorale. Celles-ci incluent l'examen et l'étude des mécanismes électoraux et des dispositions de la Loi relatives aux dépenses d'élection, la compilation et la préparation de rapports réglementaires et statistiques et de manuels d'instructions à l'intention du personnel électoral et des entités politiques et le paiement des dépenses administratives et statutaires.
- *Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales* – Assigner par province le nombre de députés à la Chambre des communes et transmettre ces renseignements aux dix commissions de délimitation des circonscriptions électorales. Fournir aux dix commissions des données statistiques, des cartes géographiques et de la documentation. Fournir la compétence financière et taxer tout compte relatif aux salaires ou à d'autres dépenses soumis par les dix commissions.
- *Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum* – Direction et surveillance générales de la conduite administrative d'un référendum, y compris la formation des directeurs du scrutin des circonscriptions fédérales, la révision des limites des sections de vote et l'achat de matériel de référendum à transmettre aux directeurs du scrutin. Lorsqu'il y a lieu, l'émission de directives et de lignes directrices aux comités référendaires, l'application de toutes les dispositions de la Loi et le versement des paiements statutaires aux officiers référendaires, dans les cas précisés par la Loi.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Élections	59 146	24 693	<b>83 839</b>	50 175
	<b>59 146</b>	<b>24 693</b>	<b>83 839</b>	50 175

Conseil privé  
Directeur général des élections

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Élections</i>		
(L) Allocation aux partis politiques enregistrés admissibles (nouvelle disposition de financement politique de la <i>Loi électorale du Canada</i> )	<b>24 693 000</b>	6 000 000
<b>Total</b>	<b>24 693 000</b>	6 000 000

# Conseil privé Commissaire aux langues officielles

## Résultat stratégique

*Conformité et respect de la Loi sur les langues officielles par les institutions fédérales assujetties.*

## Description des activités de programme

### *Enquêtes*

Porter à l'attention des institutions fédérales et autres organismes assujettis à la Loi, la nécessité de concevoir des solutions durables aux problèmes liés à l'application de la *Loi sur les langues officielles*, en procédant à des enquêtes sur les plaintes et à des vérifications ainsi qu'en maintenant une relation de travail avec ces institutions; encourager le respect volontaire de la Loi.

### *Politique et Communications*

Assurer la liaison avec les divers paliers d'organismes gouvernementaux et autres organisations actifs dans le domaine des langues officielles. Informer les parlementaires, le gouvernement et les membres du public des dispositions et de la portée de la Loi et du rôle de la commissaire.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Enquêtes	8 420	<b>8 420</b>	8 502
Politique et Communications	9 945	<b>9 945</b>	10 026
	<b>18 365</b>	<b>18 365</b>	18 528



# Conseil privé

## Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie

### Résultat stratégique

*Les conseils de la Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie sur certains sujets, influent sur l'élaboration de politiques fédérales relatives aux questions environnementales et économiques et sur les décisions des autres secteurs clés.*

### Description des activités de programme

*Donner des conseils relatifs aux questions environnementales et économiques*

Ce programme recense et fait connaître les informations, les analyses et les recommandations récentes dans le domaine du développement durable en insistant plus particulièrement sur l'environnement et l'économie. Des conseils sont prodigués aux clients issus du gouvernement fédéral ainsi qu'aux décideurs des autres secteurs (autres ordres de gouvernement, industrie, associations et organismes non gouvernementaux).

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Donner des conseils relatifs aux questions environnementales et économiques	5 051	<b>5 051</b>	5 077
	<b>5 051</b>	<b>5 051</b>	5 077

# Conseil privé

## Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité

### Résultat stratégique

*Fournir au Parlement et, par son entremise, à la population canadienne, l'assurance que le Service canadien du renseignement de sécurité (SCRS) respecte la loi, les politiques et les instructions du ministre dans l'exercice de ses fonctions.*

### Description des activités de programme

#### *Études*

Effectuer des études sur les activités du SCRS pour assurer la conformité.

#### *Plaintes*

Recevoir les plaintes portées contre le SCRS par des personnes ou des groupes et faire enquête sur ces plaintes.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Études	1 887	<b>1 887</b>	1 576
Plaintes	909	<b>909</b>	895
	<b>2 796</b>	<b>2 796</b>	2 471

## **14 Défense nationale**

Ministère 14-3

Comité des griefs des Forces canadiennes 14-7

Commission d'examen des plaintes concernant la police  
militaire 14-8

# Défense nationale

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Défense nationale</b>			
<b>Ministère</b>			
1	<b>9 861 479</b>	9 806 266	55 213
5	<b>2 247 930</b>	2 158 297	89 633
10	<b>187 819</b>	180 576	7 243
(L) Ministre de la Défense nationale – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	<b>9 500</b>	12 000	(2 500)
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i>	<b>2 100</b>	2 500	(400)
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	<b>95</b>	100	(5)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés – Membres militaires	<b>875 102</b>	899 717	(24 615)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>240 936</b>	227 990	12 946
<b>Total du Ministère</b>	<b>13 425 031</b>	13 287 516	137 515
<b>Comité des griefs des Forces canadiennes</b>			
15	<b>5 608</b>	7 661	(2 053)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>602</b>	894	(292)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>6 210</b>	8 555	(2 345)
<b>Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire</b>			
20	<b>3 791</b>	3 796	(5)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>385</b>	415	(30)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>4 176</b>	4 211	(35)

# Défense nationale

## Ministère

### Résultat stratégique

*Défendre le Canada, ses intérêts et ses valeurs tout en contribuant à la paix et à la sécurité internationale.*

### Description des activités de programme

#### *Commandement maritime*

Le Commandement maritime produit et entretient des forces maritimes polyvalentes, aptes au combat afin de combler les besoins des capacités de défense du Canada. Le Commandement maritime développera, produira et soutiendra des forces maritimes de calibre mondial, tout en continuant à faire preuve de leadership et d'excellence dans la défense du Canada et de ses intérêts.

#### *Commandement de la Force terrestre*

Le Commandement de la Force terrestre produit et entretient des forces terrestres polyvalentes, aptes au combat, répondant aux objectifs du Canada en matière de défense. Entraînée et prête pour le combat, la défense du Canada et de l'Amérique du Nord est la mission première de l'Armée. L'Armée possède la capacité et les compétences nécessaires pour réagir à une grande variété de menaces potentielles pour notre sécurité et est prête à répondre aux conflits mondiaux. L'Armée est également préparée à aider les autorités provinciales et territoriales lors de catastrophes naturelles dans les collectivités canadiennes telles que les tremblements de terre, inondations, tempêtes et feux de forêt.

#### *Commandement aérien*

Pour répondre aux besoins en capacité de défense du Canada, le Commandement aérien produit et entretient des forces aériennes multidisciplinaires qui sont prêtes au combat. Ceci inclut : avions de combat, patrouille à long rayon d'action, aviation maritime, aviation au sol, transport aérien, recherche et sauvetage, démonstration aérienne, systèmes d'appui aérospatiaux, et contributions aux forces aériennes d'alerte rapide de l'OTAN.

#### *Opérations*

Le Sous-chef d'état-major de la Défense (SCEMD) est le centre névralgique d'intégration de la planification et des opérations militaires. Le SCEMD assume notamment les responsabilités de commandement et de contrôle des opérations non courantes et des opérations de contingence, au nom du Chef d'état-major de la Défense (CEMD); la production et la diffusion efficaces de toutes sortes de renseignements militaires, y compris des images, des données géomatiques et des données recueillies par les services météorologiques et océanographiques; le maintien des capacités opérationnelles d'intervention en cas d'urgence nucléaire, biologique et chimique; la supervision des fonctions interarmées, par exemple les activités réalisées à l'extérieur du Canada, le développement de capacités interarmées, les programmes interarmées et la doctrine commune; et le déploiement des éléments de la force interarmées pour l'exécution d'opérations interarmées et interalliées.

#### *Sécurité des télécommunications*

Le Centre de la sécurité des télécommunications fournit des conseils et des services pour aider à assurer la protection des renseignements électroniques et des infrastructures informationnelles du gouvernement du Canada. Le Centre de la sécurité des télécommunications fournit une aide technique et opérationnelle aux agences d'application des lois fédérales et de sécurité et acquiert et fournit des renseignements étrangers d'origine électromagnétique.

# Défense nationale

## Ministère

### *Recherche et développement*

Recherche et développement pour la défense Canada facilite et augmente la capacité des dirigeants à prendre des décisions éclairées sur la politique de la défense, le développement des forces et les approvisionnements par la prestation de connaissances expertes scientifiques et technologiques. L'Agence contribue à la réussite des opérations militaires par des activités de recherche et développement susceptibles d'améliorer le soutien, les connaissances, la protection et la capacité d'intervention en cas de menaces. Elle améliore l'état de préparation des Forces canadiennes en évaluant les tendances technologiques, les menaces et les perspectives, ainsi qu'en exploitant les technologies émergentes.

Recherche et développement pour la défense Canada facilite la création et le maintien d'une capacité industrielle canadienne en matière de science et technologie militaire qui est concurrentielle à l'échelle internationale en pratiquant la sous-traitance avec l'industrie, en transférant la technologie à l'industrie et en formant des partenariats où les risques et les coûts sont partagés. De plus, l'Agence dirige des projets de science et technologie pour des clients externes afin de développer et de maintenir ses capacités technologiques en matière de défense.

### *Gestion de l'information*

Le rôle du Groupe de gestion de l'information est de fournir le leadership, l'orientation stratégique et les produits et services nécessaires afin de gérer l'information telle une ressource ministérielle essentielle et contribue au succès des activités des Forces canadiennes en garantissant que les commandants et le personnel ont un accès global aux connaissances nécessaires pour atteindre la supériorité dans le domaine de l'information et de faire fonctionner l'organisation de la défense comme une équipe de haut rendement. Le Groupe de gestion de l'information est une organisation de soutien qui fournit une aide dans le cadre des fonctions assignées de la Défense et des modifications initiées par le Ministère. Le Groupe de gestion de l'information s'efforce d'opérer un équilibre entre la fourniture continue de services communs et ministériels de GI/TI, gère et répond aux risques menaçant la fourniture de ces services, et propose des initiatives stratégiques de révision de la gestion de l'information.

### *Ressources humaines*

Assure une gestion des ressources humaines tant militaires que civiles grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de plans de ressources humaines, de politiques et de programmes de recrutement, de développement et de fidélisation du personnel militaire et civil afin d'aider efficacement les Forces canadiennes dans leurs activités et respecter la mission de défense.

### *Programmes d'infrastructure et d'environnement*

L'activité d'infrastructure et d'environnement est responsable de fournir au Ministère de la Défense nationale (MDN) et aux Forces canadiennes (FC) le leadership, les politiques, la planification, les conseils, la supervision, le soutien aux opérations et les services en matière de génie militaire, biens immobiliers, architecture et génie, protection environnementale, sûreté nucléaire et protection contre les incendies. Ceci implique de donner des conseils, d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques pour le soutien, l'exécution, la maintenance et la gestion des biens immobiliers, de l'environnement, de la sûreté nucléaire, de la protection d'incendie et du génie militaire ainsi que fournir la supervision, assurer la conformité aux règles en matière de protection contre les incendies et de sûreté nucléaire. En outre, cette activité est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre d'outils de mesure du rendement fonctionnels et de la préparation de rapports sur l'efficacité en ce qui a trait à la gestion des biens immobiliers, des programmes environnementaux, de la sûreté nucléaire, de la protection contre les incendies et des questions de génie militaire dans l'ensemble du MDN et des FC. Elle doit aussi s'assurer que ces initiatives respectent les exigences du MDN et des FC.

Il incombe également à cette activité d'élaborer des dispositions qui favorisent une réglementation indépendante des activités nucléaires par la Direction générale – Sûreté nucléaire (DGSN) ainsi que d'offrir le soutien administratif à la DGSN. La DGSN est responsable devant la SM et le CEMD de la surveillance de la réglementation et des directives sur tous les sujets touchant les activités nucléaires au sein du MDN et des FC.

### *Soutien et acquisition du matériel*

Le Groupe des matériels sert de principal fournisseur de services et d'autorité en ce qui a trait à tous les programmes de matériel et d'équipement de défense pour le Ministère de la Défense nationale et les Forces canadiennes. Le Groupe gère le cycle de vie entier de l'équipement, soit de la conception initiale, à l'acquisition, à l'entretien et au soutien, pour terminer par l'élimination. De plus, le Groupe fournit des services de planification logistique pour les opérations militaires, y compris le transport des troupes et de l'équipement, le logement et le ravitaillement.

Défense nationale  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>					<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Commandement maritime	616 807	89 649	10	.....	40 612	<b>665 854</b>	619 034
Commandement de la Force terrestre	1 050 903	99 653	.....	.....	75 898	<b>1 074 658</b>	1 089 524
Commandement aérien	820 850	93 298	1 137	2 457	118 113	<b>799 629</b>	805 743
Opérations	480 646	58 091	.....	.....	17 870	<b>520 867</b>	470 580
Sécurité des télécommunications	160 926	74 266	.....	.....	4 057	<b>231 135</b>	182 585
Recherche et développement	249 081	12 929	.....	.....	6 995	<b>255 015</b>	257 994
Gestion de l'information	349 355	27 808	.....	.....	5 559	<b>371 604</b>	388 125
Ressources humaines	5 421 688	37 076	.....	.....	39 493	<b>5 419 271</b>	5 442 307
Programmes d'infrastructure et d'environnement	249 062	92 270	.....	5 450	83 864	<b>262 918</b>	250 022
Soutien et acquisition du matériel	1 979 258	1 662 890	.....	.....	8 528	<b>3 633 620</b>	3 595 646
*Paiements de transfert non alloués spécifiquement	.....	.....	3 113	187 347	.....	<b>190 460</b>	185 956
	<b>11 378 576</b>	<b>2 247 930</b>	<b>4 260</b>	<b>195 254</b>	<b>400 989</b>	<b>13 425 031</b>	13 287 516

\*Cela représente les programmes de subventions et de contributions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Commandement maritime</i>		
Programme de subventions globales – Caisse de bienfaisance :		
Caisse de bienfaisance de la Marine royale du Canada	<b>10 285</b>	10 285
<i>Commandement aérien</i>		
Programme de subventions globales – Caisse de bienfaisance :		
Caisse de bienfaisance de l'Aviation royale du Canada	<b>12 090</b>	12 090
Institut pour la surveillance environnementale et la recherche	<b>1 125 000</b>	1 125 000
<i>*Paiements de transfert non alloués spécifiquement</i>		
Pensions et rentes versées à des civils :		
M. R.P. Thompson	<b>12 500</b>	12 500
Conférence des associations de la défense	<b>75 000</b>	.....
(L) Versements aux ayants droit de certains membres de l'Aviation royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions alors qu'ils servaient à titre d'instructeurs dans le cadre du Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique ( <i>Loi n° 4 de 1968 portant affectation de crédits</i> )	<b>95 000</b>	100 000

\*Cela représente les programmes de subventions et de contributions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

Défense nationale  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
Programme de subventions globales non universitaires :		
Institut canadien des affaires internationales	<b>40 000</b>	40 000
Centre d'études sur les conflits	<b>60 000</b>	60 000
Institut canadien d'études stratégiques	<b>80 000</b>	89 250
Programme de subventions globales pour les bureaux nationaux des ligues de cadets du Canada :		
Ligue des cadets de l'air du Canada	<b>250 000</b>	250 000
Ligue des cadets de l'armée du Canada	<b>250 000</b>	250 000
Ligue navale du Canada	<b>250 000</b>	250 000
Forum sur la sécurité et la défense	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>4 259 875</b>	4 199 125
<b>Contributions</b>		
<i>Commandement aérien</i>		
Contribution à l'Association civile de recherche et de sauvetage aériens	<b>2 457 068</b>	2 622 900
<i>Programmes d'infrastructure et d'environnement</i>		
Contributions aux provinces et aux municipalités pour des projets d'aide économique	<b>5 450 000</b>	5 450 000
<i>* Paiements de transfert non alloués spécifiquement</i>		
Brigade d'intensité élevée de la force d'alerte des Nations Unies	<b>78 000</b>	78 000
Comité d'examen de programme de défense biologique et chimique	<b>100 000</b>	100 000
Contribution à l'Organisation internationale de surveillance maritime par satellite	<b>215 000</b>	213 731
Fonds des nouvelles initiatives provinciales et territoriales	<b>1 500 000</b>	.....
(L) Versements en vertu des parties I à IV de la <i>Loi sur la continuation de la pension des services de défense</i> (L.R., 1970, ch. D-3)	<b>2 100 000</b>	2 500 000
Centre canadien d'entraînement au maintien de la paix internationale	<b>2 600 000</b>	2 000 000
Programme d'aide à l'entraînement militaire	<b>3 300 000</b>	3 308 189
(L) Versements en vertu de la <i>Loi sur les prestations de retraite supplémentaires</i>	<b>9 500 000</b>	12 000 000
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN) :		
État-major de l'Air – Force de réponse	<b>54 000</b>	53 000
Commandement allié de l'OTAN, Quartier général du corps d'intervention rapide	<b>190 000</b>	185 000
Aide mutuelle	<b>1 600 000</b>	200 000
Infrastructure de l'OTAN – dépenses en capital	<b>50 700 000</b>	46 500 000
Budgets militaires et organismes de l'OTAN	<b>115 409 715</b>	115 766 000
<b>Total des contributions</b>	<b>195 253 783</b>	190 976 820
<b>Total</b>	<b>199 513 658</b>	195 175 945

\*Cela représente les programmes de subventions et de contributions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.



# Défense nationale

## Comité des griefs des Forces canadiennes

### Résultat stratégique

*Les conclusions et recommandations du Comité des griefs des Forces canadiennes sont mises en œuvre et amènent des améliorations dans les conditions de travail au sein des Forces canadiennes.*

### Description des activités de programme

#### *Examiner les griefs des Forces canadiennes référés par le Chef d'état-major de la Défense*

Le Comité procède à l'examen objectif et transparent des griefs, en faisant preuve d'impartialité et d'équité à l'endroit de chaque membre des Forces canadiennes, quel que soit son grade ou son poste. Il s'assure que les droits des militaires sont respectés tout au long du processus et que les membres du Comité agissent dans le meilleur intérêt des parties concernées. Les conclusions et les recommandations qu'il formule sont non seulement fondées en droit, mais constituent des précédents qui peuvent contribuer au changement dans les Forces canadiennes. Les tribunaux administratifs comme le Comité offrent une avenue extra-judiciaire pour le règlement rapide de questions complexes et particulières. Grâce à l'indépendance du gouvernement dont ils jouissent, ces tribunaux ont des pouvoirs de prise de décisions que leur confèrent des lois habilitantes du Parlement. De tels pouvoirs permettent à chaque tribunal de déterminer l'existence et la portée des droits et des obligations dans un domaine d'expertise donné, et ces droits et obligations doivent être exercés et remplis dans l'intérêt public et conformément aux conditions particulières qui prévalent dans le secteur d'activité du tribunal. En tant que tribunal administratif chargé d'examiner les griefs, le Comité doit voir à ce que ses recommandations soient conformes à la loi et puissent être mises en œuvre conformément à ses lois habilitantes, les lois pertinentes en matière de droits de la personne et la Charte canadienne des droits et libertés. Les tribunaux canadiens rendent aussi des décisions sur toute une gamme de sujets, et les membres du Comité doivent se tenir au courant de ces questions. Ils doivent aussi connaître les Ordonnances et règlements royaux applicables aux Forces canadiennes (ORFC), les Ordonnances administratives des Forces canadiennes (O AFC) et les politiques du Conseil du Trésor, auxquelles il faut faire référence dans l'analyse des griefs et l'élaboration des conclusions et des recommandations.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
Examiner les griefs des Forces canadiennes référés par le Chef d'état-major de la Défense	6 210	<b>6 210</b>	8 555
	<b>6 210</b>	<b>6 210</b>	8 555

# Défense nationale

## Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire

### Résultat stratégique

*Surveillance civile indépendante des activités de la police militaire visant à favoriser des normes déontologiques les plus élevées ainsi que l'intégrité de leurs enquêtes.*

### Description des activités de programme

#### *Opérations*

Surveille et révisé les plaintes d'inconduite déposées contre les policiers militaires et enquête sur les plaintes d'ingérence dans les investigations de la police militaire.

#### *Services juridiques*

Donne des avis juridiques sur toute question pouvant intéresser la Commission, fait l'analyse juridique des rapports, fournit des conseils et représente la Commission dans les enquêtes et les audiences d'intérêt public ainsi que dans les questions entourant la révision législative quinquennale.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
Opérations	2 447	<b>2 447</b>	2 070
Services juridiques	1 729	<b>1 729</b>	2 141
	<b>4 176</b>	<b>4 176</b>	4 211

## **15 Développement des ressources humaines (Développement social)**

Ministère 15-2

## Développement des ressources humaines (Développement social)

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Développement des ressources humaines (Développement social)</b>			
1 Dépenses de fonctionnement	244 014	265 565	(21 551)
5 Subventions et contributions	280 767	241 456	39 311
(L) Ministre du Développement des ressources humaines – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	22 209 000	21 553 000	656 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	6 233 000	5 949 000	284 000
(L) Versements d'allocations	451 000	438 000	13 000
(L) Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	19 400	.....	19 400
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	62 477	106 870	(44 393)
<b>Total du Ministère</b>	<b>29 499 728</b>	<b>28 553 961</b>	<b>945 767</b>

# Développement des ressources humaines (Développement social)

## Résultat stratégique

*Un Canada où la qualité de vie des aînés et leur inclusion sont améliorées et où la pauvreté est réduite au moyen de pensions, de prestations et de mesures de soutien gouvernementales durables.*

## Description des activités de programme

### *Soutien du revenu*

Assurer un revenu de base aux personnes âgées admissibles, ainsi qu'aux survivants et aux enfants de cotisants décédés au moyen de pensions, de prestations et de mesures de soutien gouvernementales durables; élaborer des politiques et des programmes; entreprendre des recherches fondées sur des données probantes et diffuser des connaissances pour faire progresser ce résultat stratégique.

## Résultat stratégique

*Un Canada où la participation sociale et économique des personnes handicapées est rehaussée.*

## Description des activités de programme

### *Inclusion et participation*

Promouvoir la participation des personnes handicapées au travail et à l'apprentissage dans leur collectivité en assurant la sécurité du revenu, en ciblant des politiques et des programmes en matière d'invalidité ainsi que le développement de connaissances et en réunissant des partenaires clés, des intervenants et d'autres ordres de gouvernement pour atteindre des objectifs communs en matière de programmes et de politiques.

## Résultat stratégique

*Un Canada où des collectivités dynamiques et inclusives répondent aux besoins de la population en matière de développement social.*

## Description des activités de programme

### *Collectivités dynamiques*

Renforcer la capacité des organismes bénévoles et sans but lucratif du Canada qui aident les personnes dans leur collectivité (personnes âgées et handicapées, enfants et leur famille et autres groupes vulnérables ou exclus) à participer aux activités sociales, à mener une vie active et à contribuer à leur collectivité, au moyen de subventions, de contributions et de financement du Ministère et leur offrir un soutien à cet égard.

## Résultat stratégique

*Un Canada où les capacités des particuliers, des enfants, des familles et des collectivités sont renforcées afin de promouvoir l'inclusion sociale, la participation et le bien-être.*

## Description des activités de programme

### *Investissements dans les enfants et les familles*

Exercer un leadership et assurer un soutien du revenu pour l'apprentissage et la garde des jeunes enfants ainsi que pour les familles à faible revenu en travaillant de concert avec les provinces, les territoires, les autres ministères fédéraux et les experts communautaires par la négociation et l'établissement d'ententes FPT, la mise en commun d'information relative aux meilleures pratiques, à la recherche, au développement et à l'évaluation des connaissances.

# Développement des ressources humaines (Développement social)

## Résultat stratégique

*Un Canada où la prestation des services est axée sur les besoins des citoyens.*

## Description des activités de programme

### *Innovation en matière de services*

Exécuter un service continu axé sur les besoins des citoyens qui soit intégré, facile d'accès et d'utilisation, adapté aux circonstances de chacun, efficace et durable. Améliorer l'intégrité des programmes en recherchant la confiance du public et en veillant à ce que le bon client reçoive le bon service ou la bonne prestation au bon moment et pour la bonne raison.

### *Gestion à l'échelle de l'organisation*

Le financement pour la Gestion à l'échelle de l'organisation se trouve sous la rubrique Innovation en matière de services. La Gestion à l'échelle de l'organisation ne fera pas l'objet d'une rubrique distincte dans le prochain Budget principal des dépenses.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006				Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Soutien du revenu	405 962	28 893 000	.....	160 626	<b>29 138 336</b>	28 148 962
Inclusion et participation	111 650	.....	248 751	62 459	<b>297 942</b>	276 865
Collectivités dynamiques	19 037	22 076	9 940	.....	<b>51 053</b>	33 426
Investissements dans les enfants et les familles	4 419	.....	.....	.....	<b>4 419</b>	1 002
Innovation en matière de services	61 536	.....	.....	53 558	<b>7 978</b>	93 706
*Gestion à l'échelle de l'organisation	.....	.....	.....	.....	<b>.....</b>	.....
	<b>602 604</b>	<b>28 915 076</b>	<b>258 691</b>	<b>276 643</b>	<b>29 499 728</b>	28 553 961

\*Le financement de Gestion à l'échelle de l'organisation est inclus sous Innovation en matière de services.

## Développement des ressources humaines (Développement social)

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Soutien du revenu</i>		
(L) Versements d'allocations	<b>451 000 000</b>	438 000 000
(L) Versements du Supplément de revenu garanti	<b>6 233 000 000</b>	5 949 000 000
(L) Versements de la Sécurité de la vieillesse	<b>22 209 000 000</b>	21 553 000 000
<i>Collectivités dynamiques</i>		
Subventions aux organismes sans but lucratif pour les activités admissibles à l'aide financière du Programme de partenariats pour le développement social	<b>14 276 000</b>	13 596 000
Programme nouveaux horizons pour les aînés	<b>7 800 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>28 915 076 000</b>	27 953 596 000
<b>Contributions</b>		
<i>Inclusion et participation</i>		
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou en affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	<b>26 751 000</b>	26 751 000
<i>Collectivités dynamiques</i>		
Paielements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, aux autres organismes publics, aux organisations, aux groupes, aux collectivités, aux employeurs et aux particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail ou en affaires, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au développement social des Canadiens et des autres participants à la vie canadienne	<b>9 940 000</b>	9 109 000
<b>Total des contributions</b>	<b>36 691 000</b>	35 860 000
<b>Autres paielements de transfert</b>		
<i>Inclusion et participation</i>		
Paielements aux provinces et aux territoires en vertu du Cadre multilatéral d'ententes relatives aux personnes handicapées	<b>222 000 000</b>	192 000 000
<b>Total des autres paielements de transferts</b>	<b>222 000 000</b>	192 000 000
<b>Total</b>	<b>29 173 767 000</b>	28 181 456 000

## **16 Diversification de l'économie de l'Ouest canadien**

Ministère 16-2



## Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Diversification de l'économie de l'Ouest canadien</b>			
1 Dépenses de fonctionnement	<b>39 958</b>	42 919	(2 961)
5 Subventions et contributions	<b>347 971</b>	342 469	5 502
(L) Ministre de la Diversification de l'économie de l'Ouest canadien – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>4 693</b>	5 348	(655)
<b>Total du Ministère</b>	<b>392 692</b>	390 806	1 886

# Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

## Résultat stratégique

*Politiques, défense des intérêts et coordination – Des politiques et des programmes qui favorisent le développement de l'Ouest canadien.*

## Description des activités de programme

### *Collaboration et coordination*

Organisation et coordination de réunions, de conférences ou d'autres activités avec d'autres ordres de gouvernement ou d'autres ministères fédéraux, avec l'industrie, les milieux universitaires ou le secteur des entreprises sans but lucratif afin de mieux planifier ou accélérer les mesures qui engendreront un degré accru de développement ou de diversification de l'économie de l'Ouest. Cela entraîne la nécessité d'élaborer des politiques et des programmes en collaboration avec d'autres ordres de gouvernement ou des partenaires, un processus qui est toutefois distinct des activités de défense des intérêts (ci-dessous) lesquelles sont plus vastes et moins axées sur les enjeux spécifiques et les résultats à court terme. Le bureau du sous-ministre adjoint d'Ottawa et le directeur des Politiques jouent un rôle crucial dans la représentation du Ministère à Ottawa ainsi que dans la coordination des activités qui seront menées à l'échelle de l'Ouest.

### *Recherche et analyse*

Préparer et diffuser l'information en vue d'accroître la compréhension des défis, des débouchés et des priorités des Canadiens de l'Ouest et de fournir les renseignements factuels nécessaires pour procéder à l'élaboration de politiques internes et externes ainsi qu'à la conception du programme. Ce processus peut inclure des recherches produites à l'extérieur mais commanditées par Diversification de l'économie de l'Ouest canadien (DEO) auprès d'organisations comme la Canada West Foundation et le Conference Board du Canada; ou encore des recherches et des analyses internes composées de survols économiques, d'études environnementales, d'analyses des documents fédéraux ou d'autres ordres de gouvernement (comme les budgets et les discours du trône) ainsi que d'analyses sur les secteurs ou les enjeux à l'appui des politiques, de la planification ou de l'élaboration des programmes du Ministère.

### *Défense des intérêts*

Organiser des réunions et y participer (y compris les réunions liées aux présentations au Conseil du Trésor et au Cabinet), rédiger des lettres ou d'autres formes de communication, mener des activités d'engagement en faveur des intérêts de l'Ouest canadien et des Canadiens de l'Ouest. Cette activité devrait engendrer une meilleure compréhension et une sensibilisation accrue aux enjeux et aux débouchés régionaux susceptibles de donner lieu à des mesures de l'administration fédérale, de ses partenaires ou des intervenants en vue d'instaurer une approche plus équilibrée et adaptée aux besoins régionaux en regard des priorités de l'Ouest canadien ou susceptibles de rehausser la part de l'Ouest canadien dans les activités de programme ou d'approvisionnement du fédéral. Cette activité peut également nécessiter de faire valoir les priorités de l'administration fédérale dans l'Ouest canadien.

# Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

## Résultat stratégique

*Collectivités durables – Des collectivités économiquement viables dans l'Ouest canadien qui offrent une excellente qualité de vie.*

## Description des activités de programme

### *Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités*

Projets qui aident les collectivités à évaluer leurs forces et leurs faiblesses, les débouchés et le potentiel de nouvelles activités économiques ainsi que leur capacité de mettre en œuvre les plans communautaires. Cette activité n'est pas principalement axée sur l'innovation. Le processus entraîne un exercice de consultation et de facilitation auprès de la collectivité. Il inclut également : des projets visant à intégrer les programmes et les services fédéraux ainsi que les initiatives horizontales qui ciblent les collectivités de l'Ouest canadien; projets et processus de développement économique communautaire, Entente de développement du Nord de la Saskatchewan; projets qui soutiennent la viabilité de l'économie locale, rehaussent la disponibilité des installations ou augmentent la participation des membres de la communauté; et des projets qui aident les collectivités à survivre à des mesures d'adaptation draconiennes rendues nécessaires par des changements de circonstances économiques afin de cerner des options et des réactions susceptibles d'engendrer de nouveaux débouchés économiques et d'aider les collectivités à mettre leurs plans à exécution.

### *Infrastructures*

DEO est responsable de la mise en œuvre du programme Infrastructures Canada dans l'Ouest canadien. Le programme a été mis sur pied pour permettre à l'administration fédérale de respecter ses engagements à l'égard de la croissance du Canada et de la qualité de vie de l'ensemble des Canadiens. Le programme, qui fournit des fonds pour l'amélioration des structures physiques, a été créé en 2000 et prendra fin en mars 2006. En partenariat avec les administrations provinciales, territoriales et locales, les Premières Nations ainsi que le secteur privé, le Programme Infrastructures Canada (PIC) aide à renouveler et à construire des infrastructures dans les municipalités urbaines et rurales partout au Canada. Le PIC est une initiative nationale visant à compléter et à rehausser la capacité existante des gouvernements provinciaux, territoriaux et municipaux d'investir dans les infrastructures physiques. DEO prévoit poursuivre sa contribution au renouvellement des infrastructures canadiennes en assurant la mise en œuvre du nouveau Fonds sur l'infrastructure municipale rurale et des projets clés du Fonds canadien sur l'infrastructure stratégique au nom d'Infrastructures Canada.

## Résultat stratégique

*Entrepreneuriat et innovation – Un secteur des affaires élargi et concurrentiel, ainsi qu'un réseau de l'innovation renforcé.*

## Description des activités de programme

### *Développement des entreprises et entrepreneuriat*

DEO aborde les besoins des petites et moyennes entreprises et des entrepreneurs en mettant en œuvre toute une gamme de mécanismes et de partenariats pour la prestation des services. Parmi ceux-ci, mentionnons plus de 100 points de services du Réseau de services aux entreprises de l'Ouest canadien, notamment les Sociétés d'aide au développement des collectivités, les organisations d'aide aux femmes entrepreneurs, les Organisations francophones à vocation économique et les Centres de services aux entreprises du Canada. Pour permettre aux petites et moyennes entreprises d'accéder à de nouvelles sources de capital, DEO a travaillé en étroite collaboration avec des institutions financières afin de créer un programme de prêts spécialisés connu sous le nom de Programme de fonds de prêts et d'investissement. Ces programmes de prêts ciblent les secteurs de l'industrie particulièrement importants dans l'Ouest canadien et fournissent un capital de dette souple et patient à des conditions qui conviennent parfaitement à ces petites entreprises. Les programmes sont offerts à des conditions commerciales par des institutions financières comme les banques à charte, les caisses de crédit, les sociétés de fiducie, les sociétés de crédit agricole et la Banque de développement du Canada. Chaque institution financière finance ses propres programmes et prend toutes les décisions quant à l'approbation des prêts. Afin de stimuler le commerce et l'investissement, DEO s'est doté d'une stratégie qui touche à quatre secteurs clés : la recherche, les

## Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

politiques commerciales, la promotion des échanges commerciaux et l'attraction des investissements. Les activités vont de la participation stratégique aux missions d'Équipe Canada, par exemple lorsqu'il a fallu prendre des mesures pour aider les entreprises de l'Ouest qui subissaient le contrecoup du différend sur le bois d'œuvre.

DEO a travaillé avec d'autres partenaires fédéraux, les provinces et des organisations locales pour rehausser l'ensemble des mesures de soutien au commerce et à l'investissement dans des organisations comme Équipe Commerce Canada Inc., les Réseaux de commerce régionaux, les équipes de commerce provinciales et les Western Trade Officials. Les fonds de DEO soutiennent des projets qui donnent lieu à une collaboration de l'industrie, à des entreprises conjointes et à des alliances stratégiques qui favorisent le développement de l'entrepreneuriat.

### *Innovation*

DEO concentre son énergie novatrice sur le développement économique et une diversification susceptibles d'engendrer la richesse. L'innovation est le processus qui transforme le savoir en nouveaux avantages sociaux et économiques. L'innovation consiste à appliquer le savoir à la mise au point de nouveaux produits et services ou à de nouvelles façons de concevoir, de produire ou de commercialiser un produit ou un service existant sur les marchés publics et privés. L'approche de DEO en matière d'innovation tient compte du fait que l'innovation se produit surtout au niveau de l'entreprise, dans le contexte d'un système très complexe et interdépendant composé d'éléments comme l'infrastructure du savoir, la recherche de base et appliquée ainsi que le développement, des personnes très compétentes, l'accès au financement nécessaire pour l'obtention de brevet, des systèmes de soutien et des mécanismes pour relier tous ces éléments entre eux. Le processus d'innovation n'est pas linéaire ou isolé, car il se produit dans le contexte plus vaste d'un «système d'innovation». Le but de DEO est de renforcer le système d'innovation de l'Ouest en vue de faciliter le développement de grappes et de rehausser le potentiel d'innovation de manière à engendrer valeur et richesse.

### **Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Contributions et autres paiements de transfert		
	Fonctionnement	Subventions			
Collaboration et coordination	4 571	.....	115	<b>4 686</b>	5 210
Recherche et analyse	3 257	.....	578	<b>3 835</b>	4 313
Défense des intérêts	2 295	.....	115	<b>2 410</b>	2 830
Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités	8 925	1 475	31 091	<b>41 491</b>	43 629
Infrastructures	4 367	.....	236 612	<b>240 979</b>	213 584
Développement des entreprises et entrepreneuriat	14 570	1 645	34 828	<b>51 043</b>	63 312
Innovation	6 736	1 880	39 632	<b>48 248</b>	57 928
	<b>44 721</b>	<b>5 000</b>	<b>342 971</b>	<b>392 692</b>	390 806

## Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	<b>1 475 000</b>	1 475 000
<i>Développement des entreprises et entrepreneuriat</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	<b>1 645 000</b>	1 645 000
<i>Innovation</i>		
Subventions pour le Programme de diversification de l'Ouest	<b>1 880 000</b>	1 880 000
<b>Total des subventions</b>	<b>5 000 000</b>	5 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Collaboration et coordination</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>115 000</b>	115 000
<i>Recherche et analyse</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>578 000</b>	578 000
<i>Défense des intérêts</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>115 000</b>	115 000
<i>Planification communautaire, développement et ajustement économiques des collectivités</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>31 091 000</b>	34 467 000
<i>Infrastructures</i>		
Contributions aux provinces de l'Ouest du Canada en vertu du Programme Infrastructures Canada	<b>236 612 000</b>	209 375 000

## Diversification de l'économie de l'Ouest canadien

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Développement des entreprises et entrepreneuriat</i>		
Contributions aux petites et moyennes entreprises de l'Ouest œuvrant dans des industries stratégiques en établissant des fonds d'emprunt et d'investissement spécialisés, selon une formule commerciale, de concert avec des fournisseurs de prêt et de capital de risque des secteurs privé et public	<b>4 590 000</b>	4 590 000
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>30 238 000</b>	33 626 000
<i>Innovation</i>		
Contributions prévues dans des programmes ou pour des projets qui favorisent ou mettent en valeur l'expansion et la diversification économiques de l'Ouest, y compris le lancement, le développement ou l'expansion d'entreprises, l'établissement de nouvelles entreprises, les activités de recherche et de développement, et la mise en valeur de l'infrastructure commerciale, et les contributions sélectives à d'autres programmes touchant le développement régional et économique dans l'Ouest	<b>39 632 000</b>	43 828 240
<b>Total des contributions</b>	<b>342 971 000</b>	326 694 240
<b>Postes non requis</b>		
Les contributions versées au titre du Programme d'investissement en innovation et dans les communautés serviront à financer des activités qui appuient l'innovation ou aident les communautés à participer à l'économie fondée sur le savoir	.....	10 774 760
<b>Total</b>	<b>347 971 000</b>	342 469 000

## **17 Environnement**

Ministère 17-3  
Agence canadienne d'évaluation  
environnementale 17-7  
Agence Parcs Canada 17-8

# Environnement

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Environnement</b>			
<b>Ministère</b>			
1	671 527	626 390	45 137
5	31 240	42 210	(10 970)
10	55 654	57 572	(1 918)
(L) Ministre de l'Environnement – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	76 735	74 992	1 743
Crédits non requis			
– Paiements à Queens Quay West Land Corporation	.....	4 000	(4 000)
– Paiements à la Société du Vieux-Port de Montréal Incorporée	.....	.....	.....
<b>Total du Ministère</b>	<b>835 226</b>	<b>805 234</b>	<b>29 992</b>
<b>Agence canadienne d'évaluation environnementale</b>			
15	15 744	15 930	(186)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 826	1 953	(127)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>17 570</b>	<b>17 883</b>	<b>(313)</b>
<b>Agence Parcs Canada</b>			
20	344 562	330 769	13 793
25	1 800	5 000	(3 200)
(L) Dépenses qui équivalent aux revenus résultant de la poursuite des opérations en vertu de l'article 20 de la <i>Loi sur l'Agence Parcs Canada</i>	95 000	78 000	17 000
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	43 146	42 769	377
<b>Total de l'organisme</b>	<b>484 508</b>	<b>456 538</b>	<b>27 970</b>



# Environnement Ministère

## Résultat stratégique

*Protection contre les sources de pollution nationales et mondiales.*

### Description des activités de programme

#### *Réduction des émissions de gaz à effet de serre*

Le changement climatique est principalement attribuable aux émissions de gaz à effet de serre qui endommagent l'atmosphère. Le Canada doit faire sa part en adoptant une approche durable à court et à long terme visant à réduire ses propres émissions, à mieux comprendre la science du changement climatique à l'échelle nationale et internationale et à minimiser son impact sur les Canadiens. Les initiatives à cet égard touchent à toutes les activités.

#### *Amélioration de la qualité de l'air*

Ce résultat stratégique correspond aux efforts visant à éviter la production d'émissions atmosphériques et leurs effets néfastes sur l'environnement et la santé humaine.

#### *Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes*

Il faut comprendre et prévenir ou réduire les risques pour l'environnement et la santé humaine posés par les substances toxiques et les autres substances préoccupantes. Ce résultat stratégique vise à prévenir la pollution, y compris celle provenant des effluents. En général, ces substances ont des effets nocifs directs sur les humains, la flore et la faune. La quantité et la nature d'une substance toxique de même que la façon dont elle est rejetée ont une incidence à plus long terme sur l'environnement et la santé humaine.

## Résultat stratégique

*Conservation de la biodiversité dans des écosystèmes sains.*

### Description des activités de programme

#### *La diversité biologique est conservée*

Ce résultat à long terme vise principalement à former des partenariats stratégiques avec les ordres de gouvernement, les collectivités et les autres parties intéressées afin de protéger les espèces en péril, de conserver, protéger et restaurer les habitats, et de conserver les oiseaux migrateurs.

#### *Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes*

Fournir du leadership pour l'élaboration et de la mise en œuvre d'un cadre fédéral des eaux qui correspond aux piliers du développement durable, en collaboration avec d'autres ministères; effectuer des activités de surveillance et de recherche sur les écosystèmes aquatiques afin de mieux comprendre comment ils évoluent et pourquoi; développer des outils scientifiques et fournir des mesures qui habilent les Canadiens à agir; relever les avantages économiques, sociaux et environnementaux associés à l'utilisation efficace des ressources en eau, et élaborer et mettre en œuvre des mesures incitatives pour les secteurs principaux qui exploitent les ressources en eau; protéger et promouvoir les intérêts des Canadiens en matière de ressources aquatiques à l'échelle mondiale et veiller au respect des engagements; veiller à l'excellence de la science et de la technologie d'Environnement Canada, et s'assurer qu'elles correspondent aux objectifs du gouvernement et qu'elles appuient les besoins en matière de développement durable.

#### *Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés*

Contribuer à la santé des écosystèmes en améliorant les recherches scientifiques, en sensibilisant le public, en bâtissant des partenariats et en encourageant les changements de comportement. Il faut aussi mener des études multidisciplinaires visant à évaluer l'état des écosystèmes prioritaires et déterminer les mesures de restauration et de conservation qui s'imposent.

# Environnement Ministère

## Résultat stratégique

*Les Canadiens s'adaptent à leur environnement de manière à préserver leur santé et leur sécurité, à appuyer l'activité économique et à améliorer la qualité de l'environnement.*

## Description des activités de programme

### *Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes*

Les activités comprennent ce qui suit : la surveillance de l'état de l'atmosphère (météo, climat, qualité de l'air et rayonnement ultraviolet), de l'hydrosphère (eau) et de la cryosphère (glace et neige); la prestation de renseignements sur l'état actuel et futur de l'environnement physique; la diffusion d'avertissement de temps violent et de risques environnementaux; la recherche scientifique sur les causes des phénomènes météorologiques violents, les mécanismes de transport atmosphérique des substances chimiques et les facteurs météorologiques à travers le monde, et les effets de l'activité humaine sur l'atmosphère et la prestation de conseils sur l'adaptation aux changements des conditions météorologiques et climatiques.

### *Adaptation aux changements environnementaux*

La prestation de conseils sur l'adaptation aux changements météorologiques et climatiques en tirant partie de toutes les activités liées à la réduction des effets du climat et des risques connexes.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Réduction des émissions de gaz à effet de serre	42 704	201	.....	11 197	528	<b>53 574</b>	34 044
Amélioration de la qualité de l'air	90 645	5 184	2 000	6 545	1 254	<b>103 120</b>	99 898
Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes	190 504	5 413	.....	3 397	7 137	<b>192 177</b>	173 631
La diversité biologique est conservée	96 492	523	.....	22 182	1 402	<b>117 795</b>	107 916
Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes	67 863	1 724	.....	314	4 737	<b>65 164</b>	59 338
Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés	48 612	489	.....	6 970	777	<b>55 294</b>	67 936
Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes	189 092	11 985	18	2 507	47 947	<b>155 655</b>	163 108
Adaptation aux changements environnementaux	101 740	5 721	26	498	15 538	<b>92 447</b>	99 363
	<b>827 652</b>	<b>31 240</b>	<b>2 044</b>	<b>53 610</b>	<b>79 320</b>	<b>835 226</b>	805 234

Environnement  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Amélioration de la qualité de l'air</i>		
Subventions pour la mise en œuvre du Protocole de Montréal relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone	<b>2 000 000</b>	2 000 000
<i>Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes</i>		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>17 600</b>	16 800
<i>Adaptation aux changements environnementaux</i>		
Subventions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>26 400</b>	25 200
<b>Total des subventions</b>	<b>2 044 000</b>	2 042 000
<b>Contributions</b>		
<i>Réduction des émissions de gaz à effet de serre</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>3 283 572</b>	2 765 655
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>628 485</b>	.....
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	<b>2 100 100</b>	2 100 000
Contributions à l'appui de l'initiative Enveloppe des nouvelles possibilités	<b>5 185 000</b>	.....
<i>Amélioration de la qualité de l'air</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>875 619</b>	610 626
Contribution du Canada au Budget de la Commission de coopération environnementale	<b>4 200 000</b>	4 600 000
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	<b>1 469 100</b>	1 469 100
<i>Réduction des risques posés par les substances toxiques et autres substances préoccupantes</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>1 313 429</b>	1 327 514
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>130 934</b>	131 418
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	<b>1 953 000</b>	1 953 000
<i>La diversité biologique est conservée</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>927 000</b>	986 988
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>7 166 615</b>	4 759 239
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>772 304</b>	880 289
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	<b>1 116 000</b>	.....
Contribution à la Fondation Habitat faunique Canada	<b>2 200 000</b>	2 200 000
Contributions pour le Programme d'intendance de l'habitat	<b>10 000 000</b>	10 000 000
<i>Approvisionnement assuré en eau propre et salubre pour les personnes et les écosystèmes</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>125 000</b>	144 839
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>188 805</b>	.....

Environnement  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Les écosystèmes prioritaires sont conservés et restaurés</i>		
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>5 494 948</b>	7 473 906
ÉcoAction 2000 – Initiative de financement communautaire	<b>1 474 800</b>	1 474 800
<i>Réduction des impacts des conditions météorologiques et dangers connexes</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>275 000</b>	.....
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>189 712</b>	190 941
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	<b>2 042 577</b>	1 779 922
<i>Adaptation aux changements environnementaux</i>		
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	<b>450 000</b>	579 354
Contributions à l'appui des initiatives liées à l'environnement et au développement durable	<b>48 000</b>	49 118
<b>Total des contributions</b>	<b>53 610 000</b>	45 476 709
<b>Postes non requis</b>		
Fonds d'action pour le changement climatique	.....	4 604 000
Contributions à l'appui des activités de recherche-développement en environnement	.....	807 620
Contributions relatives à l'assainissement des étangs de goudron de Sydney et des sites de fours à coke situés dans le bassin hydrographique du Ruisseau Muggah	.....	3 000 000
Contributions à l'appui des engagements internationaux du Canada	.....	525 671
Contributions pour le Service écojeunesse international et le Programme de stages pour les jeunes Horizons Sciences	.....	1 116 000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	10 053 291
<b>Total</b>	<b>55 654 000</b>	57 572 000

Environnement  
Agence canadienne d'évaluation environnementale

**Résultat stratégique**

*L'évaluation environnementale fait partie intégrante de la prise de décisions en matière de programme et de politique.*

**Description des activités de programme**

*Évaluation environnementale efficiente et efficace*

Coûts du programme, entre autres les frais de soutien aux programmes pour les activités d'évaluation environnementale. Ils englobent les frais engagés pour assumer des fonctions non directement liées à la prestation de services mais aux activités de prestation de services de soutien, notamment toutes les ressources affectées à la supervision, à la gestion et aux politiques dans un secteur de programmes. Ces coûts peuvent être engagés dans le secteur de programmes à l'Administration centrale ainsi que dans les régions, et être distincts des coûts des services intégrés et administratifs.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire			<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Évaluation environnementale efficiente et efficace	18 828	2 243	3 501	<b>17 570</b>	17 883
	<b>18 828</b>	<b>2 243</b>	<b>3 501</b>	<b>17 570</b>	17 883

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Évaluation environnementale efficiente et efficace</i>		
Contribution à la province de Québec – Convention de la Baie James et du Nord québécois	<b>173 500</b>	173 500
Contributions à l'appui de la promotion de la recherche-développement en matière d'évaluation environnementale	<b>300 000</b>	300 000
Contributions à l'appui de la participation du public au processus d'examen d'évaluation environnementale – Fonds d'aide financière aux participants	<b>1 769 000</b>	1 000 000
<b>Total</b>	<b>2 242 500</b>	1 473 500

# Environnement

## Agence Parcs Canada

### Résultat stratégique

*Protéger et mettre en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada et en favoriser chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.*

### Description des activités de programme

#### *Créer des lieux patrimoniaux*

Programme de planification, de détermination et de négociation, visant à amener les lieux patrimoniaux à un état de fonctionnement et à agrandir les lieux patrimoniaux existants.

#### *Conserver les ressources patrimoniales*

Programme visant à assurer le maintien et la protection de l'intégrité écologique et commémorative, ainsi que la gestion des ressources naturelles et culturelles dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, et à agir sur la conservation des ressources patrimoniales administrées par d'autres.

#### *Favoriser l'appréciation et la compréhension du public*

Programme visant à accroître la sensibilisation et la compréhension touchant le patrimoine naturel et culturel du Canada, ainsi qu'à augmenter l'appréciation et le soutien des réseaux de parcs nationaux, d'aires marines nationales de conservation et de lieux historiques nationaux du Canada.

#### *Offrir des expériences de qualité aux visiteurs*

Programme visant à fournir l'accès, les activités récréatives, l'accueil, l'orientation, l'information et la sécurité publique dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

#### *Gérer les lotissements urbains*

Programme visant à fournir tous les services dans les cinq lotissements urbains situés dans les parcs nationaux (p. ex. aqueduc, égout, collecte des ordures, entretien des routes, application des arrêtés municipaux, service d'incendie et services d'urgence, administration des permis d'exploitation d'un commerce, examen des propositions de mise en valeur et planification, détermination et atténuation des incidences environnementales).

#### *Gérer les routes de transit*

Programme concernant tous les travaux effectués sur le réseau routier de la Transcanadienne ou sur les routes provinciales numérotées qui traversent les aires patrimoniales protégées (p. ex. prévention des avalanches, entretien) et la gestion des niveaux d'eau dans les canaux historiques.

Environnement  
Agence Parcs Canada

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Créer des lieux patrimoniaux	19 564	724	23	.....	<b>20 311</b>	28 725
Conserver les ressources patrimoniales	149 672	9 051	.....	8 329	<b>167 052</b>	161 141
Favoriser l'appréciation et la compréhension du public	53 469	3 619	.....	189	<b>57 277</b>	59 262
Offrir des expériences de qualité aux visiteurs	169 986	10 860	.....	.....	<b>180 846</b>	163 821
Gérer les lotissements urbains	7 631	4 344	.....	.....	<b>11 975</b>	12 895
Gérer les routes de transit	23 903	23 144	.....	.....	<b>47 047</b>	30 694
	<b>424 225</b>	<b>51 742</b>	<b>23</b>	<b>8 518</b>	<b>484 508</b>	456 538

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Créer des lieux patrimoniaux</i>		
Subventions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>22 707</b>	22 707
<b>Total des subventions</b>	<b>22 707</b>	22 707
<b>Contributions</b>		
<i>Conserver les ressources patrimoniales</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>910 000</b>	925 000
Contributions à l'appui du Fonds pour favoriser les propriétés patrimoniales commerciales	<b>7 419 000</b>	5 883 000
<i>Favoriser l'appréciation et la compréhension du public</i>		
Contributions à l'appui d'activités ou de projets reliés aux parcs nationaux, aux aires marines nationales de conservation, aux lieux historiques nationaux et aux canaux historiques	<b>189 226</b>	189 226
<b>Total des contributions</b>	<b>8 518 226</b>	6 997 226
<b>Total</b>	<b>8 540 933</b>	7 019 933

## **18 Finances**

Ministère 18-4  
Vérificateur général 18-7  
Tribunal canadien du commerce extérieur 18-8  
Centre d'analyse des opérations et déclarations  
financières du Canada 18-9  
Bureau du surintendant des institutions  
financières 18-10



# Finances

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	
<b>Finances</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	84 048	77 821	6 227
5	Subventions et contributions	944 000	816 000	128 000
10	Paiements de transferts aux gouvernements territoriaux	1 800 000	1 785 000	15 000
(L)	Ministre des Finances – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Paiements à l'Association internationale de développement	239 740	292 420	(52 680)
(L)	Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	4 800	8 200	(3 400)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	12 168	12 126	42
(L)	Achat de monnaie canadienne	82 200	48 000	34 200
(L)	Frais d'intérêt et autres coûts	35 887 000	36 200 000	(313 000)
(L)	Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	32 000	31 000	1 000
(L)	Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	9 510 000	10 884 000	(1 374 000)
(L)	Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	13 000 000	12 650 000	350 000
(L)	Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	8 225 000	7 825 000	400 000
(L)	Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	3 500 000	1 500 000	2 000 000
(L)	Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(611 000)	(570 000)	(41 000)
(L)	Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	(2 765 127)	(2 550 000)	(215 127)
	Total du budgétaire	69 944 899	69 009 637	935 262
L15	Émission et paiement de billets à vue à l'Association internationale de développement	.....	.....	.....
(L)	Émission de billets à vue à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	9 346	10 228	(882)
(L)	Paiements et encaissement de billets délivrés à la Banque européenne pour la reconstruction et le développement – Souscriptions au capital	15 577	17 047	(1 470)
(L)	Émission de prêts à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	84 000	105 000	(21 000)
	Total du non-budgétaire	108 923	132 275	(23 352)
	<b>Total du Ministère</b>	<b>70 053 822</b>	<b>69 141 912</b>	<b>911 910</b>

## Finances

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
	<b>Vérificateur général</b>			
20	Dépenses du Programme	<b>62 957</b>	63 250	(293)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>8 844</b>	9 506	(662)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>71 801</b>	72 756	(955)
	<b>Tribunal canadien du commerce extérieur</b>			
25	Dépenses du Programme	<b>8 170</b>	8 333	(163)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 382</b>	1 482	(100)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>9 552</b>	9 815	(263)
	<b>Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada</b>			
30	Dépenses du Programme	<b>27 663</b>	29 032	(1 369)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>3 019</b>	2 900	119
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>30 682</b>	31 932	(1 250)
	<b>Bureau du surintendant des institutions financières</b>			
35	Dépenses du Programme	<b>755</b>	712	43
(L)	Dépense des revenus conformément au paragraphe 17(2) de la <i>Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières</i>	.....	.....	.....
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>755</b>	712	43

# Finances Ministère

## Résultat stratégique

*Créer un avantage budgétaire, économique, social et mondial pour le Canada en fournissant des politiques appropriées et des conseils judicieux concernant la situation économique, sociale et financière ainsi que le programme d'action global du gouvernement.*

## Description des activités de programme

### *Politique de l'impôt*

Élaborer et évaluer les politiques et les lois fédérales liées à la fiscalité dans les domaines de l'impôt sur le revenu des particuliers, de l'impôt des sociétés et des taxes de vente ou d'accise.

### *Politiques économiques et fiscales*

Analyser la situation économique et financière du pays, dispenser des conseils sur les questions budgétaires ainsi qu'un soutien analytique sur un vaste éventail de questions économiques et financières liées aux politiques macroéconomiques du gouvernement.

### *Politique du secteur financier*

Analyser les politiques du secteur financier au Canada et de la réglementation des institutions financières à charte fédérale; gérer le programme d'emprunt fédéral et dispenser un appui stratégique concernant les emprunts des sociétés d'État, les marchés financiers et la politique du taux de change.

### *Développement économique et finances intégrées*

Élaborer des politiques et dispenser des conseils stratégiques concernant les implications financières des politiques et programmes microéconomiques gouvernementaux; les propositions de financement de programmes; l'analyse des politiques sectorielles; et la restructuration des sociétés d'État et d'autres portefeuilles privés.

### *Relations fédérales-provinciales et politique sociale*

Fournir des stratégies et des conseils sur les relations fédérales-provinciales-territoriales et les questions de politique sociale, de même que sur leurs répercussions économiques et financières.

### *Finances et commerce internationaux*

Gérer la participation du Ministère dans les institutions financières internationales, y compris le Fonds monétaire international, le Groupe de la Banque mondiale, l'Organisation de coopération et de développement économiques et la Banque européenne pour la reconstruction et le développement. Gérer la participation du Ministère à des groupes internationaux tels que le G-7, le G-20 et le Forum de coopération économique Asie-Pacifique et traiter les enjeux liés aux politiques en matière de commerce et d'investissement.

### *Dettes publiques*

Assurer le paiement des intérêts et des frais de service de la dette publique et des coûts d'émission des nouveaux emprunts.

### *Monnaie canadienne*

Payer les coûts de production et de distribution des pièces de monnaie canadienne de circulation.

### *Paiements de transfert aux provinces et aux territoires*

Gérer les paiements de transfert aux provinces et aux territoires prévus dans des lois ou des ententes avec ceux-ci.

### *Organisations financières internationales*

Gérer les obligations du Canada envers les organismes financiers internationaux et les souscriptions à ces organismes.

Finances  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>						Budget principal des dépenses 2004–2005	
	Budgétaire				Total	Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		Prêts, dotations en capital et avances		
Politique de l'impôt	30 330	.....	.....	194	30 136	.....	<b>30 136</b>	29 722
Politiques économiques et fiscales	14 674	.....	.....	94	14 580	.....	<b>14 580</b>	13 957
Politique du secteur financier	16 270	.....	.....	104	16 166	.....	<b>16 166</b>	13 837
Développement économique et finances intégrées	7 613	.....	.....	48	7 565	.....	<b>7 565</b>	7 854
Relations fédérales-provinciales et politique sociale	12 452	.....	.....	80	12 372	.....	<b>12 372</b>	10 195
Finances et commerce internationaux	15 567	.....	.....	100	15 467	.....	<b>15 467</b>	14 452
Dette publique	35 887 000	.....	.....	.....	35 887 000	.....	<b>35 887 000</b>	36 200 000
Monnaie canadienne	82 200	.....	.....	.....	82 200	.....	<b>82 200</b>	48 000
Paiements de transfert aux provinces et aux territoires	.....	.....	32 690 873	.....	32 690 873	.....	<b>32 690 873</b>	31 555 000
Organisations financières internationales	.....	889 000	299 540	.....	1 188 540	108 923	<b>1 297 463</b>	1 248 895
	<b>36 066 106</b>	<b>889 000</b>	<b>32 990 413</b>	<b>620</b>	<b>69 944 899</b>	<b>108 923</b>	<b>70 053 822</b>	69 141 912

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Organisations financières internationales</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction de la dette	<b>889 000 000</b>	726 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>889 000 000</b>	726 000 000
<b>Contributions</b>		
<i>Organisations financières internationales</i>		
Respecter les engagements que le Canada a pris en vertu des ententes multilatérales de réduction du service de la dette	<b>55 000 000</b>	90 000 000
<b>Total des contributions</b>	<b>55 000 000</b>	90 000 000

Finances  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Autres paiements de transfert</b>		
<i>Paiements de transfert aux provinces et aux territoires</i>		
Paiements de transfert aux gouvernements territoriaux	<b>1 800 000 000</b>	1 785 000 000
(L) Subventions législatives ( <i>Lois constitutionnelles de 1867 à 1982</i> , et autres autorisations législatives)	<b>32 000 000</b>	31 000 000
(L) Péréquation fiscale (Partie I – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>9 510 000 000</b>	10 884 000 000
(L) Transfert canadien en matière de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>13 000 000 000</b>	12 650 000 000
(L) Transfert canadien en matière de programmes sociaux (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>8 225 000 000</b>	7 825 000 000
(L) Transfert visant la réforme du système de santé (Partie V.1 – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>3 500 000 000</b>	1 500 000 000
(L) Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes ( <i>Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(611 000 000)</b>	(570 000 000)
(L) Paiements de remplacement au titre des programmes permanents (Partie VI – <i>Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces</i> )	<b>(2 765 127 000)</b>	(2 550 000 000)
<i>Organisations financières internationales</i>		
(L) Paiements à l'Association internationale de développement	<b>239 740 000</b>	292 420 000
(L) Paiements à la Facilité pour la réduction de la pauvreté et la croissance du Fonds monétaire international	<b>4 800 000</b>	8 200 000
<b>Total des autres paiements de transfert</b>	<b>32 935 413 000</b>	31 855 620 000
<b>Total</b>	<b>33 879 413 000</b>	32 671 620 000

Nota : Les montants qui figurent dans ce tableau montrent la contribution en espèces autorisée en vertu de la Partie V.1 de la *Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces*. Le tableau qui suit montre la contribution totale du gouvernement fédéral au titre du Transfert canadien en matière de santé et du Transfert canadien en matière de programmes sociaux, y compris le transfert fiscal prévu par la loi :

	(en milliers de dollars)
Total des paiements de transfert en espèces – Budget principal des dépenses	21 225 000
Plus transferts fiscaux	18 141 000
Total	39 366 000

# Finances

## Vérificateur général

### Résultat stratégique

*Par nos travaux de vérification législative, nous contribuons, pour le compte des Canadiens, à ce que le gouvernement soit bien géré et responsable.*

### Description des activités de programme

#### *Vérification législative*

Effectue des vérifications et études indépendantes qui fournissent information, assurance et avis objectifs au Parlement, au gouvernement et aux Canadiens.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Vérification législative	71 421	380	<b>71 801</b>	72 756
	<b>71 421</b>	<b>380</b>	<b>71 801</b>	72 756

### Paiements de transfert

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Vérification législative</i>		
Fondation canadienne pour la vérification intégrée	<b>380 000</b>	380 000
<b>Total</b>	<b>380 000</b>	380 000

# Finances

## Tribunal canadien du commerce extérieur

### Résultat stratégique

*Règlement équitable, opportun et efficace de dossiers de commerce international et enquêtes menées sur instructions du gouvernement dans divers domaines relevant de la compétence du Tribunal.*

### Description des activités de programme

#### *Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)*

Le Tribunal fait fonction de tribunal administratif lorsqu'il exerce ses fonctions quasi judiciaires. Il mène des enquêtes qui sont accessibles au public. Il applique des règles et procédures semblables à celles d'une cour de justice, mais avec plus de souplesse. Le Tribunal est une cour supérieure d'archives et peut citer des témoins à comparaître, entendre la preuve et tenir des audiences publiques. La transparence et l'équité sont des éléments clés du processus d'enquête du Tribunal. Les décisions du Tribunal peuvent, selon le cas, être réexaminées ou portées en appel devant la Cour fédérale du Canada ou la Cour d'appel fédérale ou devant un groupe spécial binational formé en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). Les gouvernements qui sont membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) peuvent contester certaines décisions du Tribunal devant un groupe spécial de règlement des différends en vertu du Mémoire d'accord sur les règles et procédures régissant le règlement des différends de l'OMC.

#### *Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)*

La Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur contient des dispositions étendues en vertu desquelles le gouvernement ou le ministre des Finances peut demander au Tribunal de faire enquête sur des questions économiques, commerciales ou tarifaires. Dans le cadre d'une telle enquête, le Tribunal agit à titre consultatif, doté de pouvoirs d'effectuer des recherches, de recevoir des exposés, de tenir des audiences et de faire rapport au gouvernement ou au ministre des Finances, présentant ses recommandations, selon les besoins. Le Tribunal peut également mener des enquêtes de sauvegarde afin de déterminer si les producteurs canadiens subissent un dommage grave en raison de l'augmentation des importations de marchandises et de faire un rapport au gouvernement, présentant ses recommandations, selon les besoins.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
Règlement de dossiers commerciaux (rôle quasi judiciaire)	9 449	<b>9 449</b>	9 605
Enquêtes et saisines sur des questions économiques de portée générale (rôle consultatif)	103	<b>103</b>	210
	<b>9 552</b>	<b>9 552</b>	9 815

## Finances

### Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada

#### Résultat stratégique

*Renseignement financier permettant de contribuer à la détection et à la dissuasion du recyclage des produits de la criminalité et du financement des terroristes au Canada et à l'étranger.*

#### Description des activités de programme

*Collecte, analyse et communication de renseignements financiers*

Analyse des renseignements financiers axée sur la technologie et des communications de renseignements largement acceptés et utilisés par les organismes chargés de l'application des lois et les organismes du renseignement. Un programme qui aide les entités déclarantes à se conformer à la loi.

#### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Collecte, analyse et communication de renseignements financiers	30 682	<b>30 682</b>	31 932
	<b>30 682</b>	<b>30 682</b>	31 932



# Finances

## Bureau du surintendant des institutions financières

### Résultat stratégique

*Exerce des activités de réglementation et de surveillance qui se veulent garantes de l'intégrité du système financier canadien en protégeant les Canadiennes et les Canadiens contre les pertes indues.*

### Description des activités de programme

#### *Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales*

Il s'agit de l'activité de programme la plus importante au sein du Bureau du surintendant des institutions financières (BSIF), représentant plus de 85 p.100 de nos coûts. Les coûts de ce programme sont recouverts grâce aux cotisations, aux frais de service et d'utilisation payés par les institutions financières fédérales. Les coûts sont aussi recouverts par l'entremise d'un protocole d'entente (c.-à-d. méthode des cotes internes); dans nos états financiers, cette troisième source de revenus est désignée « services à frais recouverts ».

#### *Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux*

Cette activité de programme intègre l'évaluation du risque et l'intervention ainsi que l'établissement de règles et les agréments en rapport avec les régimes de retraite privés fédéraux assujettis à la *Loi sur les normes de prestation de pension*. Les coûts de ce programme sont recouverts grâce aux droits des régimes de retraite qui sont établis en fonction du nombre de participants de chaque régime de retraite fédéral.

#### *Aide internationale*

Cette activité de programme intègre des activités visant à aider d'autres pays qui cherchent à accroître leur capacité de supervision et de réglementation. Les coûts de ce programme sont recouverts au moyen d'un protocole d'entente entre le BSIF et des organisations comme l'Agence canadienne de développement international et le Fonds monétaire international.

### Résultat stratégique

*Contribuer à rehausser la confiance que le public accorde au Système de revenu de retraite du Canada.*

### Description des activités de programme

#### *Bureau de l'actuaire en chef*

Ce bureau fournit une gamme de services actuariels, en vertu de la législation, au Régime de pensions du Canada (RPC) et à certains ministères fédéraux.

Finances  
Bureau du surintendant des institutions financières

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Réglementation et surveillance des institutions financières fédérales	67 159	6 051	73 210	.....	.....
Réglementation et surveillance des régimes de retraite privés fédéraux	3 908	297	4 205	.....	.....
Aide internationale	1 514	116	1 630	.....	.....
Bureau de l'actuaire en chef	4 857	85	4 187	<b>755</b>	712
	<b>77 438</b>	<b>6 549</b>	<b>83 232</b>	<b>755</b>	712

## **19 Gouverneur général**

Ministère 19-2

# Gouverneur général

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Gouverneur général</b>			
1 Dépenses du Programme	<b>16 702</b>	16 684	18
(L) Traitement du gouverneur général	<b>114</b>	110	4
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>354</b>	354	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 890</b>	2 033	(143)
<b>Total du Ministère</b>	<b>19 060</b>	19 181	(121)

# Gouverneur général

## Résultat stratégique

*Représenter la couronne au Canada; promouvoir la souveraineté et la reconnaissance de l'excellence canadienne.*

## Description des activités de programme

### *Programme du gouverneur général*

Le programme du gouverneur général pourvoit au paiement du traitement du gouverneur général, aux dépenses à l'égard du programme annuel du gouverneur général, y compris les frais de déplacement au Canada ainsi que les frais de représentation à l'étranger, le programme d'accès et les services aux visiteurs à Rideau Hall, de même que les dépenses de fonctionnement du cabinet et des résidences. Ce programme pourvoit aussi aux dépenses relatives aux activités accomplies par les anciens gouverneurs généraux.

### *Programme des distinctions honorifiques canadiennes*

Le programme des distinctions honorifiques canadiennes pourvoit à l'administration du régime national de distinctions honorifiques, notamment l'Ordre du Canada, l'Ordre du mérite militaire, les décorations canadiennes pour actes de bravoure, les décorations pour services méritoires, la Croix du service méritoire, les médailles du service spécial, les médailles commémoratives et autres; assure le financement de l'administration des médailles académiques et le Prix du gouverneur général pour l'entraide. Pourvoit également à l'administration de l'Autorité héraldique du Canada.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Subventions		
Programme du gouverneur général	13 694	365	<b>14 059</b>	15 223
Programme des distinctions honorifiques canadiennes	5 001	.....	<b>5 001</b>	3 958
	<b>18 695</b>	<b>365</b>	<b>19 060</b>	19 181

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Programme du gouverneur général</i>		
Subventions versées aux conjoints survivants d'anciens gouverneurs généraux afin de couvrir les dépenses engagées pour l'accomplissement de fonctions officielles	<b>11 000</b>	11 000
(L) Pensions payables en vertu de la <i>Loi sur le gouverneur général</i>	<b>354 000</b>	354 000
<b>Total</b>	<b>365 000</b>	365 000

## **20 Industrie**

Ministère 20-4  
Agence spatiale canadienne 20-9  
Commission canadienne du tourisme 20-12  
Tribunal de la concurrence 20-14  
Commission du droit d'auteur 20-15  
Conseil national de recherches du Canada 20-17  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en  
génie 20-19  
Conseil de recherches en sciences humaines 20-21  
Conseil canadien des normes 20-24  
Statistique Canada 20-25

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	
<b>Industrie</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Industrie – Dépenses de fonctionnement	382 308	394 497	(12 189)
5	Industrie – Dépenses en capital	3 851	8 575	(4 724)
10	Industrie – Subventions et contributions	774 926	912 861	(137 935)
(L)	Ministre de l'Industrie – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	10 000	10 000	.....
(L)	Fonds renouvelable de l'Office de la propriété intellectuelle du Canada	(15 622)	(16 777)	1 155
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	8 300	16 630	(8 330)
(L)	Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	109 390	89 540	19 850
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	57 772	62 360	(4 588)
	Total du budgétaire	1 330 995	1 477 756	(146 761)
L15	Paiements conformément au paragraphe 14(2) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	300	300	.....
L20	Prêts conformément à l'alinéa 14(1)a) de la <i>Loi sur le ministère de l'Industrie</i>	500	500	.....
	Total du non-budgétaire	800	800	.....
	<b>Total du Ministère</b>	<b>1 331 795</b>	<b>1 478 556</b>	<b>(146 761)</b>
<b>Agence spatiale canadienne</b>				
25	Dépenses de fonctionnement	173 408	125 398	48 010
30	Dépenses en capital	105 386	140 975	(35 589)
35	Subventions et contributions	53 275	46 560	6 715
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 545	9 987	(442)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>341 614</b>	<b>322 920</b>	<b>18 694</b>
<b>Commission canadienne du tourisme</b>				
40	Dépenses du Programme	78 823	78 821	2
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>78 823</b>	<b>78 821</b>	<b>2</b>
<b>Tribunal de la concurrence</b>				
45	Dépenses du Programme	1 473	1 475	(2)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	161	173	(12)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>1 634</b>	<b>1 648</b>	<b>(14)</b>

# Industrie

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Commission du droit d'auteur</b>				
50	Dépenses du Programme	2 206	2 207	(1)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	308	332	(24)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 514</b>	<b>2 539</b>	<b>(25)</b>
<b>Conseil national de recherches du Canada</b>				
55	Dépenses de fonctionnement	356 428	373 486	(17 058)
60	Dépenses en capital	53 919	65 054	(11 135)
65	Subventions et contributions	113 760	134 432	(20 672)
(L)	Dépense des revenus conformément à l'alinéa 5.1e) de la <i>Loi sur le Conseil national de recherches</i>	71 642	75 095	(3 453)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	45 947	47 310	(1 363)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>641 696</b>	<b>695 377</b>	<b>(53 681)</b>
<b>Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie</b>				
70	Dépenses de fonctionnement	32 761	32 755	6
75	Subventions	792 740	773 941	18 799
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 731	3 901	(170)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>829 232</b>	<b>810 597</b>	<b>18 635</b>
<b>Conseil de recherches en sciences humaines</b>				
80	Dépenses de fonctionnement	18 491	17 983	508
85	Subventions	526 627	486 167	40 460
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 166	2 214	(48)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>547 284</b>	<b>506 364</b>	<b>40 920</b>
<b>Conseil canadien des normes</b>				
90	Paiements au Conseil canadien des normes	6 924	6 924	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>6 924</b>	<b>6 924</b>	<b>.....</b>
<b>Statistique Canada</b>				
95	Dépenses du Programme	442 199	346 599	95 600
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	68 507	68 533	(26)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>510 706</b>	<b>415 132</b>	<b>95 574</b>



# Industrie Ministère

## Résultat stratégique

*Un marché équitable, efficace et concurrentiel.*

### Description des activités de programme

*Secteur des politiques – Marché*

Élaboration de la politique d'encadrement du marché.

*Secteur des opérations – Marché*

Mise au point d'instruments et conformité à la politique d'encadrement du marché.

*Secteur du spectre, technologies de l'information et télécommunications – Marché*

Élaboration des règlements, politiques, procédures et normes régissant le spectre, les industries des télécommunications et l'économie numérique au Canada.

*Bureau principal de l'information – Marché*

Amélioration de l'accès et renforcement de l'intégrité du système de recherche de dénominations sociales et de marques de commerce en offrant aux Canadiens et aux entreprises canadiennes un accès en ligne direct à un outil Internet permettant d'effectuer des recherches.

*Bureau de la consommation*

Défense des intérêts des consommateurs.

*Bureau de la concurrence*

Définition et respect de l'encadrement du marché en ce qui concerne la concurrence.

*Office de la propriété intellectuelle du Canada – Fonds renouvelable – Organisme de service spécial*

Octroi de droits de propriété intellectuelle et diffusion de renseignements sur la propriété intellectuelle afin d'accélérer le développement économique du Canada.

## Résultat stratégique

*Une économie innovatrice.*

### Description des activités de programme

*Secteur des politiques – Science et Technologie et Innovation*

Élaboration de la politique économique et scientifique.

*Secteur de l'industrie – Science et Technologie et Innovation*

Élaboration de politiques et de programmes qui stimulent la recherche-développement pour accélérer la commercialisation de nouvelles technologies et des secteurs prioritaires.

*Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Science et Technologie et Innovation*

Soutien à la recherche appliquée et de pointe dans le secteur canadien des technologies de l'information et des communications pour la mise au point de technologies novatrices.

# Industrie Ministère

## *Centre de recherches sur les communications Canada*

Être le centre d'excellence pour la recherche et le développement dans les télécommunications et les technologies de l'information de pointe, afin de disposer d'une source de conseils indépendante pour la politique gouvernementale.

## *Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial*

Promotion de la commercialisation au moyen d'investissements stratégiques dans des projets de recherche-développement novateurs.

## **Résultat stratégique**

*Industrie concurrentielle et collectivités durables.*

## **Description des activités de programme**

### *Secteur des politiques – Développement économique*

Élaboration de la politique industrielle et commerciale internationale.

### *Secteur des opérations – Développement économique*

Prestation de programmes et transmission de renseignements sur les possibilités d'investissement et les possibilités technologiques à l'intention du secteur des affaires.

### *Secteur de l'industrie – Développement économique*

Élaboration de politiques et de programmes qui appuient la compétitivité internationale et la croissance économique durable des secteurs prioritaires et de nouvelles technologies en encourageant le commerce, l'investissement et une réglementation efficace.

### *Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Développement économique*

Promotion du développement économique en veillant à ce que les Canadiens, les collectivités et les entreprises aient accès à une infrastructure des technologies de l'information et de la communication moderne et fiable et acquièrent les compétences nécessaires pour participer pleinement à l'économie numérique. Valorisation de l'entrepreneuriat et de l'acquisition continue du savoir en favorisant la création d'applications et de technologies habilitantes de pointe. Appui au développement d'une industrie des technologies de l'information et de la communication concurrentielle au Canada.

### *Bureau principal de l'information – Développement économique*

Amélioration des services d'information en ligne aux entreprises et aux consommateurs au nom d'Industrie Canada et prestation multimodale de services aux entreprises au nom du gouvernement du Canada.

Industrie  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>							Budget principal des dépenses 2004–2005	
	Budgétaire					Total	Non-budgétaire		Total
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit				
Secteur des politiques – Marché	5 213	.....	.....	.....	.....	5 213	.....	<b>5 213</b>	8 542
Secteur des opérations – Marché	155 062	425	.....	.....	39 750	115 737	.....	<b>115 737</b>	117 398
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Marché	47 048	.....	6 868	.....	.....	53 916	.....	<b>53 916</b>	59 759
Bureau principal de l'information – Marché	596	.....	.....	.....	.....	596	.....	<b>596</b>	610
Bureau de la consommation	3 516	.....	.....	1 690	.....	5 206	.....	<b>5 206</b>	5 186
Bureau de la concurrence	49 018	120	.....	.....	10 500	38 638	.....	<b>38 638</b>	37 787
Office de la propriété intellectuelle du Canada – Fonds renouvelable – Organisme de service spécial	129 039	.....	.....	.....	144 661	(15 622)	.....	<b>(15 622)</b>	(16 777)
Secteur des politiques – Science et Technologie et Innovation	11 062	.....	.....	.....	.....	11 062	.....	<b>11 062</b>	20 599
Secteur de l'industrie – Science et Technologie et Innovation	10 561	.....	.....	.....	.....	10 561	.....	<b>10 561</b>	16 164
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Science et Technologie et Innovation	1 961	.....	.....	.....	.....	1 961	.....	<b>1 961</b>	1 730
Centre de recherches sur les communications Canada	53 011	2 487	.....	.....	9 669	45 829	.....	<b>45 829</b>	45 226
Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial	16 895	.....	.....	337 553	.....	354 448	.....	<b>354 448</b>	386 578
Secteur des politiques – Développement économique	12 439	.....	.....	.....	.....	12 439	.....	<b>12 439</b>	13 414
Secteur des opérations – Développement économique	53 244	198	.....	388 657	.....	442 099	.....	<b>442 099</b>	473 453
Secteur de l'industrie – Développement économique	43 687	.....	.....	60 875	.....	104 562	800	<b>105 362</b>	191 279
Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Développement économique	24 760	.....	.....	104 073	.....	128 833	.....	<b>128 833</b>	105 538

Industrie  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>							Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					Non-budgétaire	Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit	Total	Prêts, dotations en capital et avances	
Bureau principal de l'information – Développement économique	11 972	645	.....	2 900	.....	15 517	.....	12 070
	<b>629 084</b>	<b>3 875</b>	<b>6 868</b>	<b>895 748</b>	<b>204 580</b>	<b>1 330 995</b>	<b>800</b>	<b>1 478 556</b>

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Secteur du spectre, technologies de l'information et télécommunications – Marché</i>		
Subvention au Conseil consultatif canadien de la radio	<b>60 000</b>	60 000
Subvention à l'Union internationale des télécommunications, Genève (Suisse)	<b>6 808 000</b>	6 808 000
<b>Total des subventions</b>	<b>6 868 000</b>	6 868 000
<b>Contributions</b>		
<i>Bureau de la consommation</i>		
Contributions à divers organismes œuvrant dans l'intérêt du consommateur	<b>1 690 000</b>	1 690 000
<i>Partenariat technologique Canada – Organisme de service spécial</i>		
Contributions en vertu du programme des adhérents pionniers	<b>17 825 000</b>	8 825 000
Contributions en vertu du Programme de partenariat technologique Canada	<b>319 728 000</b>	363 277 000
<i>Secteur des opérations – Développement économique</i>		
Contributions dans le cadre du Fonds pour le développement de l'Est de l'Ontario	<b>6 000 000</b>	.....
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur les prêts aux petites entreprises</i>	<b>8 300 000</b>	16 630 000
Contributions en vertu du Programme de développement des collectivités	<b>10 810 000</b>	20 160 000
Contributions dans le cadre du Fonds spécial pour le développement du Nord de l'Ontario	<b>9 650 000</b>	36 700 000
Contributions en vertu du programme Entreprise autochtone Canada	<b>37 250 000</b>	38 250 000
(L) Obligations contractées en vertu de la <i>Loi sur le financement des petites entreprises du Canada</i>	<b>109 390 000</b>	89 540 000
Contributions en vertu du programme Infrastructures Canada	<b>207 257 000</b>	208 916 000
<i>Secteur de l'industrie – Développement économique</i>		
Contributions en vertu du projet pilote de gestion de la chaîne d'approvisionnement	<b>100 000</b>	140 000
Contributions en vertu de l'Initiative des industries de la langue	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Contributions en vertu du Programme des industries canadiennes du textile et du vêtement	<b>10 464 000</b>	4 525 000
(L) Paiements d'assurance en vertu du Programme d'expansion des entreprises et garanties en vertu du Programme de développement industriel et régional	<b>10 000 000</b>	10 000 000
Contributions en vertu du Mécanisme de financement structuré	<b>39 311 000</b>	54 084 000

Industrie  
Ministère

**Paielements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<i>Secteur spectre, technologies de l'information et télécommunications – Développement économique</i>		
Contributions en vertu du programme Rescol	<b>23 766 000</b>	.....
Contributions pour le Développement économique des communautés minoritaires de langue officielle	<b>2 350 000</b>	1 500 000
Contributions en vertu du Programme d'accès communautaire	<b>26 457 000</b>	3 650 000
Contributions en vertu du Programme pilote de services à large bande pour le développement rural et du Nord	<b>51 500 000</b>	76 500 000
<i>Bureau principal de l'information – Développement économique</i>		
Contributions en vertu du Programme Étudiants bien branchés	<b>2 900 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>895 748 000</b>	935 387 000
<b>Postes non requis</b>		
Subvention à la Fondation Canada-Israël pour la recherche et le développement industriels	.....	1 000 000
Subvention au Medical and Related Sciences (MARS) Discovery District	.....	10 000 000
Contribution au Secrétariat du commerce intérieur	.....	550 000
Contributions en vertu du programme Collectivités ingénieuses	.....	2 900 000
Contributions en vertu de l'Initiative d'adaptation économique de l'industrie et des collectivités touchées par le différend sur le bois d'œuvre	.....	72 326 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	86 776 000
<b>Total</b>	<b>902 616 000</b>	1 029 031 000

# Industrie

## Agence spatiale canadienne

### Résultat stratégique

*Connaissance, innovation et économie.*

### Description des activités de programme

#### *Observation de la Terre depuis l'espace*

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et de l'utilisation des sols, ainsi que de sécurité et de politique étrangère.

#### *Exploration et sciences spatiales*

L'objectif de l'activité de programme est de mieux comprendre le système solaire et l'Univers, de chercher des milieux extraterrestres propices à la vie et de se préparer à établir une présence humaine permanente sur d'autres planètes.

#### *Télécommunications par satellite*

L'objectif de l'activité de programme est de fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et d'en retirer pleinement les bénéfices.

#### *Sensibilisation à l'espace et éducation*

L'objectif de l'activité de programme est d'approfondir la compréhension et d'encourager l'engagement du public envers des questions reliées à l'espace pour ultimement mener à l'amélioration des connaissances scientifiques des Canadiens.

### Résultat stratégique

*Souveraineté et sécurité.*

### Description des activités de programme

#### *Observation de la Terre depuis l'espace*

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et de l'utilisation des sols, ainsi que de sécurité et de politique étrangère.

#### *Exploration et sciences spatiales*

L'objectif de l'activité de programme est de mieux comprendre le système solaire et l'Univers, de chercher des milieux extraterrestres propices à la vie et de se préparer à établir une présence humaine permanente sur d'autres planètes.

#### *Télécommunications par satellite*

L'objectif de l'activité de programme est de fournir à tous les Canadiens les moyens de participer à l'ère de l'information mondiale et d'en retirer pleinement les bénéfices.

Industrie  
Agence spatiale canadienne

**Résultat stratégique**

*Environnement et développement durable.*

**Description des activités de programme**

*Observation de la Terre depuis l'espace*

L'objectif de l'activité de programme est de développer et d'opérationnaliser l'utilisation de l'observation spatiale de la Terre pour le bénéfice des Canadiens, particulièrement en matière d'environnement, de gestion des ressources et d'utilisation des sols, ainsi que de sécurité et de politique étrangère.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Observation de la Terre depuis l'espace	64 090	69 122	46	11 230	<b>144 488</b>	121 984
Exploration et sciences spatiales	105 439	35 437	41	16 008	<b>156 925</b>	145 321
Télécommunications par satellite	8 974	827	12	24 217	<b>34 030</b>	44 856
Sensibilisation à l'espace et éducation	4 450	.....	1 525	196	<b>6 171</b>	10 759
	<b>182 953</b>	<b>105 386</b>	<b>1 624</b>	<b>51 651</b>	<b>341 614</b>	322 920

Industrie  
Agence spatiale canadienne

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Observation de la Terre depuis l'espace</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	<b>46 000</b>	.....
<i>Exploration et sciences spatiales</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	<b>41 000</b>	.....
<i>Télécommunications par satellite</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	<b>12 000</b>	.....
<i>Sensibilisation à l'espace et éducation</i>		
Programme global de subventions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	<b>1 525 000</b>	2 245 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 624 000</b>	2 245 000
<b>Contributions</b>		
<i>Observation de la Terre depuis l'espace</i>		
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	<b>11 230 000</b>	9 929 000
<i>Exploration et sciences spatiales</i>		
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission à CASSIOPE)	<b>12 950 000</b>	9 200 000
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	<b>3 058 000</b>	2 100 000
<i>Télécommunications par satellite</i>		
Contributions à la démonstration Cascade/petit satellite-sonde de mesure de l'écoulement du plasma dans le vent polaire (Mission à CASSIOPE)	<b>15 000 000</b>	8 300 000
Contributions aux termes de l'Accord de coopération entre le Canada et l'Agence spatiale européenne	<b>9 217 000</b>	14 590 000
<i>Sensibilisation à l'espace et éducation</i>		
Programme global de contributions à l'appui de la sensibilisation, de la recherche et de la formation en sciences et technologies spatiales	<b>196 000</b>	196 000
<b>Total des contributions</b>	<b>51 651 000</b>	44 315 000
<b>Total</b>	<b>53 275 000</b>	46 560 000



# Industrie

## Commission canadienne du tourisme

### Résultat stratégique

*Maximiser l'apport du secteur touristique à l'économie canadienne en augmentant le nombre d'activités touristiques au Canada et en contribuant à la capacité concurrentielle mondiale de l'industrie canadienne du tourisme.*

### Description des activités de programme

#### *Information*

Le programme d'information est essentiel au succès de la Commission canadienne du tourisme. Sur le plan de la macro-recherche, il a pour tâche de mesurer l'importance et la valeur économique de l'amalgame de branches qui composent le secteur canadien du tourisme. Le programme évalue également le rendement du secteur du tourisme et son impact sur l'économie canadienne au chapitre de la croissance de l'emploi, du flux de touristes, des recettes en devises étrangères, des recettes fiscales et du produit intérieur brut du Canada. Cette information s'est révélée inestimable pour rehausser le statut et la crédibilité de l'industrie. La Commission canadienne du tourisme suit également les événements et tendances partout au monde, détermine s'il s'y trouve des défis à relever ou des possibilités à exploiter, et conseille des intervenants de l'industrie.

Sur le plan de la micro-recherche, le programme aide la Commission canadienne du tourisme à favoriser le développement de produits touristiques innovateurs en cernant les nouveaux débouchés sur le marché – y compris pour les produits-créneaux. Le programme d'information permet également à la Commission canadienne du tourisme d'améliorer les canaux de distribution servant à présenter les produits touristiques aux consommateurs.

#### *Marketing et Ventes*

Le programme Marketing et Ventes cible quatre grands marchés géopolitiques : le Canada, les États-Unis, l'Europe-Amérique latine et l'Asie-Pacifique. Il y a également des activités associées au marché des réunions, congrès et voyages de motivation. Les efforts de ce programme s'articulent selon quatre grands axes : le grand public; les professionnels du voyage; les relations publiques et médias; Internet.

Il revient au programme Marketing et Ventes de la Commission canadienne du tourisme d'augmenter l'intérêt envers le Canada et sa notoriété en tant que destination quatre-saisons dans chacun de ces marchés par les moyens suivants : en mettant sur pied des programmes stratégiques concurrentiels; en concluant des partenariats de marketing traditionnels et non traditionnels; en travaillant avec les partenaires de l'industrie à mieux informer les touristes potentiels des possibilités de voyages au Canada; en procurant aux petites entreprises un pouvoir d'achat accru par le truchement d'activités de marketing collectif; en favorisant la coopération entre petites entreprises dans le but d'élaborer des stratégies de marketing concertées.

#### *Développement de produits*

Le programme Développement de produits de la Commission canadienne du tourisme influe sur la qualité et la quantité d'expériences touristiques diversifiées et concurrentielles au Canada. Coopérant directement avec les divers intervenants de l'industrie du tourisme, il sert de catalyseur pour favoriser la compétitivité de produits immédiatement commercialisables par les moyens suivants : en obtenant des études de marché sur la demande et le positionnement des produits; en diffusant de l'information pour accroître la compétitivité du produit touristique canadien; en encourageant les petites entreprises à créer de nouveaux produits en forgeant des partenariats; en offrant des occasions ou moyens favorisant l'aboutissement à un produit immédiatement commercialisable.

Industrie  
Commission canadienne du tourisme

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	<b>Total</b>	
	Fonctionnement		
Information	6 468	<b>6 468</b>	6 667
Marketing et Ventes	68 928	<b>68 928</b>	65 487
Développement de produits	3 427	<b>3 427</b>	6 667
	<b>78 823</b>	<b>78 823</b>	78 821

# Industrie

## Tribunal de la concurrence

### Résultat stratégique

*Audiences accessibles, équitables, transparentes et efficaces liées au mandat du Tribunal.*

### Description des activités de programme

#### *Traitement des affaires*

Le Tribunal a pour mandat d'entendre des causes et le Greffe de traiter des demandes en vertu de la *Loi sur la concurrence*, partie VII.1 (Pratiques commerciales trompeuses) et partie VIII (Affaires que le tribunal peut examiner) de la *Loi sur la concurrence*.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Traitement des affaires	1 634	<b>1 634</b>	1 648
	<b>1 634</b>	<b>1 634</b>	1 648

# Industrie

## Commission du droit d'auteur

### Résultat stratégique

*Instaurer un processus décisionnel équitable qui incite à la création et à l'utilisation des œuvres protégées par un droit d'auteur.*

### Description des activités de programme

#### *Tenir des conférences préparatoires et des audiences*

La Commission reçoit les projets de tarifs de la part des sociétés de gestion au plus tard le 31 mars de l'année avant celle durant laquelle le tarif prendra effet. Lorsqu'il y a oppositions à un tarif, la Commission fixe la date de l'audience et entame le processus y menant. Le degré de complexité, le nombre de participants et les besoins de nouvelles recherches et données sont différents pour chaque processus. En outre, il est parfois nécessaire de tenir une conférence préparatoire afin de gérer le processus ou de trancher des questions préliminaires ou de procédure.

#### *Rendre des décisions*

Les retombées des décisions de la Commission sur les tarifs sont d'environ 300 millions de dollars par année. Les enjeux sont élevés tant pour les titulaires de droits que pour les utilisateurs. Les interventions devant la Commission sont donc exhaustives et très étudiées, et requièrent la présence de témoins experts et de spécialistes en litiges, ainsi que des études, des enquêtes et la présentation de preuves économétriques, commerciales et financières poussées. En rendant ses décisions, la Commission doit considérer les technologies sous-jacentes (p. ex. Internet, radiodiffusion numérique, communication par satellite), les facteurs économiques et les intérêts des titulaires de droits et des utilisateurs afin de favoriser, en prenant des décisions justes et équitables, la croissance continue de cette composante de l'industrie canadienne du savoir. Des décisions tarifaires éclairées évitent de graves perturbations dans les secteurs concernés de l'économie nationale et des contestations judiciaires onéreuses et chronophages.

#### *Améliorer l'efficacité du processus de réglementation*

La compétence de la Commission porte sur des aspects de fond et de procédure. Certains pouvoirs lui sont attribués dans la Loi, de façon expresse; d'autres lui sont reconnus implicitement par la jurisprudence. Règle générale, la Commission tient des audiences. Le processus de réglementation menant à l'audience et ultimement à la décision est toujours le même. La Commission publie d'abord dans la *Gazette du Canada* le projet de tarif déposé par une société de gestion. Les utilisateurs visés par le projet peuvent s'opposer au projet dans les 60 jours de sa parution. La société de gestion et les utilisateurs ont l'occasion de présenter leurs arguments. Après avoir entendu l'affaire, et tenu compte de tous les éléments de preuve, la Commission homologue le tarif et fait connaître par écrit les motifs de sa décision.

#### *Consultations auprès des intervenants clés*

La Commission évalue constamment des nouvelles façons d'accroître l'efficacité du processus d'audience en réduisant les frais engagés par les participants et en s'assurant que les processus et les tarifs demeurent justes et équitables. Dans la poursuite de cet objectif, les partenaires clés sont les parties ayant un intérêt particulier qui se présentent devant la Commission. Ce sont les diverses sociétés de gestion représentant les titulaires de droits telles la Société canadienne des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique, la Société canadienne de gestion des droits voisins, la Société canadienne de perception de la copie privée ainsi que des associations et des organisations qui défendent les utilisateurs d'œuvres protégées par le droit d'auteur telles l'Association canadienne des radiodiffuseurs, les associations hôtelières et de restauration.

#### *Délivrer des licences*

L'article 77 de la *Loi de la Commission du droit d'auteur* donne à la Commission le pouvoir de délivrer des licences pour autoriser l'utilisation d'œuvres publiées, de fixations de prestations, d'enregistrements sonores publiés ou de la fixation d'un signal de communication lorsque le titulaire du droit d'auteur est introuvable. La Loi exige des demandeurs de licences qu'ils aient fait des efforts raisonnables pour retracer le titulaire du droit d'auteur. Les licences délivrées par la Commission sont non exclusives et valides seulement au Canada. Depuis sa création en 1989, la Commission a délivré 140 licences.

Industrie  
Commission du droit d'auteur

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Tenir des conférences préparatoires et des audiences	912	<b>912</b>	917
Rendre des décisions	868	<b>868</b>	876
Améliorer l'efficacité du processus de réglementation	313	<b>313</b>	318
Consultations auprès des intervenants clés	192	<b>192</b>	196
Délivrer des licences	229	<b>229</b>	232
	<b>2 514</b>	<b>2 514</b>	2 539

# Industrie

## Conseil national de recherches du Canada

### Résultat stratégique

*Une économie novatrice axée sur le savoir au Canada grâce à la recherche et au développement, à la commercialisation de la technologie et à l'aide à l'industrie.*

### Description des activités de programme

#### *Recherche et développement*

Recherche et développement comprend les activités de l'organisme en recherche et développement dans des domaines stratégiques de la science et du génie qui conduisent à la mise au point de technologies novatrices grâce à la commercialisation et au transfert de technologie dans des secteurs clés de l'économie.

#### *Soutien technologique et industriel*

Soutien technologique et industriel comprend la prestation de services de soutien technologique, d'aide financière et d'aide à la commercialisation aux petites et moyennes entreprises, et la diffusion d'information scientifique, technique et médicale à l'industrie, au gouvernement et aux universités.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Recherche et développement	356 788	51 637	1 192	28 965	<b>438 582</b>	482 477
Soutien technologique et industriel	117 229	2 282	239	83 364	<b>203 114</b>	212 900
	<b>474 017</b>	<b>53 919</b>	<b>1 431</b>	<b>112 329</b>	<b>641 696</b>	695 377

Industrie  
Conseil national de recherches du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Recherche et développement</i>		
Programme pour accroître la capacité scientifique et technologique du Canada	<b>475 000</b>	380 000
Affiliations internationales	<b>717 000</b>	717 000
<i>Soutien technologique et industriel</i>		
Affiliations internationales	<b>239 000</b>	239 000
<b>Total des subventions</b>	<b>1 431 000</b>	1 336 000
<b>Contributions</b>		
<i>Recherche et développement</i>		
Particle Physics and Astronomy Research Council du Royaume-Uni pour la réalisation du télescope James Clerk Maxwell	<b>1 020 000</b>	1 064 000
National Science Foundation des É.-U. pour appuyer la construction et l'exploitation des télescopes Gemini	<b>5 400 000</b>	1 200 000
Quote-part canadienne des frais de la Corporation du télescope Canada-France-Hawaï	<b>3 268 000</b>	3 268 000
Contribution à l'Université de l'Alberta, à l'Université de la Colombie-Britannique, à l'Université Simon Fraser et à l'Université de Victoria pour la réalisation du projet TRIUMF	<b>19 277 000</b>	40 000 000
<i>Soutien technologique et industriel</i>		
Contributions à des organismes pour fournir à l'industrie canadienne une aide à la recherche et à la technologie	<b>9 300 000</b>	9 300 000
Contributions à des entreprises canadiennes pour développer, adapter et exploiter des innovations technologiques	<b>74 064 000</b>	78 264 000
<b>Total des contributions</b>	<b>112 329 000</b>	133 096 000
<b>Total</b>	<b>113 760 000</b>	134 432 000

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

### Résultat stratégique

*Les gens : professionnels hautement qualifiés en sciences et en génie au Canada.*

### Description des activités de programme

*Promouvoir les sciences et le génie*

Cette activité de programme suscite l'intérêt du public pour les sciences, les mathématiques et le génie, et vise à renforcer les capacités des jeunes Canadiens dans ces domaines.

*Appuyer les étudiants et les boursiers*

Cette activité de programme appuie la formation d'un personnel hautement qualifié par l'entremise de programmes de bourses.

*Attirer et garder en poste des membres du corps professoral*

Cette activité de programme vise à attirer et à garder en poste des membres du corps professoral.

### Résultat stratégique

*La découverte : recherche concurrentielle de haute qualité en sciences naturelles et en génie au Canada.*

### Description des activités de programme

*Financer la recherche fondamentale*

Cette activité de programme permet d'investir dans la découverte grâce à des subventions à l'appui des activités de recherche fondamentale.

*Financer la recherche dans des domaines stratégiques*

Cette activité de programme vise à financer des projets de recherche dans des domaines qui revêtent une importance nationale et dans des domaines nouveaux susceptibles de revêtir une importance pour le Canada.

### Résultat stratégique

*L'innovation : utilisation productive des nouvelles connaissances en sciences naturelles et en génie.*

### Description des activités de programme

*Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement*

Cette activité de programme favorise la collaboration entre des chercheurs des universités et d'autres secteurs, dont le gouvernement et l'industrie, afin de générer de nouvelles connaissances et un nouveau savoir-faire, et de transférer ces connaissances et ce savoir-faire à des organismes situés au Canada.

*Appuyer la commercialisation*

Cette activité de programme appuie l'innovation et fait valoir le transfert des connaissances et de la technologie aux entreprises canadiennes.



Industrie  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Subventions		
Promouvoir les sciences et le génie	200	3 863	<b>4 063</b>	6 114
Appuyer les étudiants et les boursiers	6 159	124 406	<b>130 565</b>	119 226
Attirer et garder en poste des membres du corps professoral	2 546	143 009	<b>145 555</b>	164 366
Financer la recherche fondamentale	15 785	363 306	<b>379 091</b>	346 519
Financer la recherche dans des domaines stratégiques	3 286	49 936	<b>53 222</b>	61 546
Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement	7 821	95 020	<b>102 841</b>	103 760
Appuyer la commercialisation	695	13 200	<b>13 895</b>	9 066
	<b>36 492</b>	<b>792 740</b>	<b>829 232</b>	810 597

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir les sciences et le génie</i>		
Subventions et bourses	<b>3 863 000</b>	2 738 000
<i>Appuyer les étudiants et les boursiers</i>		
Subventions et bourses	<b>99 506 000</b>	97 807 000
Bourses d'études supérieures du Canada	<b>24 900 000</b>	15 900 000
<i>Attirer et garder en poste des membres du corps professoral</i>		
Subventions et bourses	<b>143 009 000</b>	160 071 000
<i>Financer la recherche fondamentale</i>		
Subventions et bourses	<b>358 306 000</b>	333 908 000
Perimeter Institute	<b>5 000 000</b>	5 000 000
<i>Financer la recherche dans des domaines stratégiques</i>		
Subventions et bourses	<b>49 936 000</b>	56 839 000
<i>Financer des partenariats universités-industrie-gouvernement</i>		
Subventions et bourses	<b>95 020 000</b>	96 078 000
<i>Appuyer la commercialisation</i>		
Subventions et bourses	<b>13 200 000</b>	5 600 000
<b>Total</b>	<b>792 740 000</b>	773 941 000

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences humaines

### Résultat stratégique

*Les chercheurs : une capacité de recherche de première qualité en sciences humaines.*

### Description des activités de programme

#### *Bourses et prix*

Le Conseil de recherches en sciences humaines (CRSH) offre plusieurs programmes de bourses pour appuyer les études supérieures et la recherche dans le domaine des sciences humaines au niveau de la maîtrise, du doctorat et des études postdoctorales. Ces bourses contribuent à former les chercheurs et les leaders canadiens de demain. En outre, le CRSH offre des bourses spéciales aux chercheurs chevronnés et plusieurs suppléments aux meilleures titulaires de bourses de doctorat et de bourses postdoctorales. Enfin, deux prix commémoratifs servent à reconnaître l'incroyable dévouement et la créativité des meilleurs chercheurs du Canada.

#### *Chaires de recherche du Canada*

En 2000, le gouvernement du Canada a alloué 900 millions de dollars dans le but d'établir 2000 professorats de recherche, ou chaires de recherche du Canada, dans les universités du pays. Les titulaires de chaires aident à faire reculer les frontières du savoir dans leur domaine, non seulement grâce à leurs travaux, mais également grâce à la supervision d'étudiants, à leur enseignement et à la coordination des travaux d'autres chercheurs. En aidant les universités canadiennes, ainsi que les instituts et hôpitaux de recherche qui leur sont affiliés à devenir des centres de recherche et de formation de renommée internationale, le Programme des chaires de recherche du Canada contribue à accroître la capacité concurrentielle du Canada dans le cadre de l'économie mondiale fondée sur les connaissances, à améliorer la santé des Canadiens et à enrichir leur vie sociale et culturelle. Le Programme des chaires cherche également à : consolider le niveau d'excellence en recherche et à accroître la capacité du Canada à ce chapitre en permettant aux universités de solliciter et de recruter les meilleurs chercheurs; améliorer, grâce à la recherche, la formation d'un personnel hautement qualifié; développer la capacité des universités à générer et à appliquer de nouvelles connaissances; optimiser l'utilisation des ressources de recherche à travers une planification stratégique des établissements et la collaboration entre les établissements et divers secteurs.

### Résultat stratégique

*La recherche : de nouvelles connaissances fondées sur l'excellence de la recherche en science humaines.*

### Description des activités de programme

#### *Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)*

Les subventions de recherche du CRSH permettent de financer les projets et les programmes de recherche menés par des chercheurs, individuellement ou en équipe, pour lesquels le candidat a proposé un sujet de recherche et une méthodologie. Ces projets vont des travaux effectués par des chercheurs individuels ou de petites équipes dans des bibliothèques et des archives, à des projets de recherche concertée et multidisciplinaire entreprise par de grandes équipes composées de chercheurs, de partenaires et d'assistants effectuant des travaux sur le terrain partout au Canada.

#### *Recherche et formation ciblées*

Le CRSH élabore et finance des programmes, seul ou en partenariat avec d'autres organisations financières, dont les organismes gouvernementaux, privés et communautaires, afin d'appuyer la recherche stratégique. Ces programmes permettent de générer de nouvelles connaissances sur des questions d'ordre social, économique et culturel présentant un intérêt particulier pour les Canadiens. L'un des domaines précis qu'appuient les programmes stratégiques est la recherche qui favorise une meilleure compréhension de l'impact de « l'économie du savoir » sur notre vie économique, sociale, politique et culturelle, et qui est susceptible d'améliorer le pouvoir d'influence des Canadiens sur l'avenir, et ce, pour le bien de tous.

# Industrie

## Conseil de recherches en sciences humaines

### *Développement de la recherche stratégique*

Les subventions de recherche stratégique sont offertes aux professeurs, aux établissements postsecondaires, aux sociétés savantes et aux organismes à but non lucratif afin de les aider à étudier, définir et élaborer de nouvelles perspectives et priorités, et à relever de nouveaux défis en ce qui a trait à la conduite de la recherche, à la diffusion des résultats de recherche et à la formation de nouveaux chercheurs. Les subventions de recherche stratégique aident également à accroître la capacité de recherche par la promotion de nouveaux moyens de collaboration et de partenariat en recherche.

### **Résultat stratégique**

*La mobilisation de connaissances : le transfert, la diffusion et l'utilisation des connaissances en sciences humaines.*

### **Description des activités de programme**

#### *Interaction et diffusion de la recherche*

Les subventions de diffusion de la recherche du CRSH appuient la communication et la diffusion des résultats de recherche au moyen de mécanismes traditionnels et novateurs à l'intention du milieu universitaire et d'un plus vaste public.

### **Résultat stratégique**

*L'environnement institutionnel : un environnement de recherche et de science robuste au Canada.*

### **Description des activités de programme**

#### *Coûts indirects de la recherche*

Au Canada, les gouvernements fédéral et provinciaux appuient ensemble la recherche universitaire. Les provinces fournissent l'infrastructure matérielle de base et, financées en partie par le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux, paient les coûts d'exploitation directs et indirects. Le gouvernement fédéral finance les coûts directs de la recherche, principalement par l'intermédiaire des trois organismes subventionnaires nationaux pour l'appui à la recherche : les Instituts de recherche en santé du Canada, le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, et le Conseil de recherches en sciences humaines. Le terme « coûts indirects » se rapporte aux frais administratifs centraux et aux frais des ministères engagés par les établissements pour appuyer la recherche, qui ne peuvent pas être attribués à des projets de recherche précis.

Dans son budget de 2003, le gouvernement du Canada a annoncé la création d'un nouveau programme visant à assumer les coûts indirects associés à la réalisation des travaux de recherche universitaires dans les établissements qui reçoivent des subventions de l'un des trois organismes subventionnaires fédéraux. Ce programme de subventions tente de répondre à la hausse des coûts indirects entraînés par la recherche universitaire financée par le gouvernement fédéral. Ce programme a été mis sur pied pour aider les établissements d'enseignement postsecondaire à optimiser leur investissement en recherche en deux façons : obtenir un appui supplémentaire pour couvrir les coûts indirects entraînés par la recherche ou appuyer leur mandat qui consiste à enseigner et à fournir des services communautaires. En assumant une partie des coûts indirects engagés par les établissements d'enseignement postsecondaire et les hôpitaux et instituts qui leur sont affiliés, le gouvernement fédéral finance des installations de recherche de classe mondiale et répond aux besoins des petites universités canadiennes. Le programme de financement des coûts indirects est administré conjointement par le Conseil de recherches en sciences humaines et le Secrétariat du Programme des chaires de recherche du Canada pour le compte des trois organismes subventionnaires nationaux.

Industrie  
Conseil de recherches en sciences humaines

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Subventions		
Bourses et prix	3 151	85 812	<b>88 963</b>	69 891
Chaires de recherche du Canada	3 742	53 205	<b>56 947</b>	62 992
Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)	6 280	77 511	<b>83 791</b>	81 188
Recherche et formation ciblées	3 248	29 572	<b>32 820</b>	34 076
Développement de la recherche stratégique	2 638	19 979	<b>22 617</b>	18 100
Interaction et diffusion de la recherche	1 062	16 126	<b>17 188</b>	15 021
Coûts indirects de la recherche	536	244 422	<b>244 958</b>	225 096
	<b>20 657</b>	<b>526 627</b>	<b>547 284</b>	506 364

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Bourses et prix</i>		
Subventions et bourses	<b>35 388 000</b>	34 540 000
Bourses d'études supérieures du Canada	<b>50 424 000</b>	32 284 000
<i>Chaires de recherche du Canada</i>		
Subventions et bourses	<b>53 205 000</b>	59 205 000
<i>Recherche définie par le chercheur (thème et sujet définis par le ou les chercheurs)</i>		
Subventions et bourses	<b>77 511 000</b>	74 772 000
<i>Recherche et formation ciblées</i>		
Subventions et bourses	<b>29 572 000</b>	30 876 000
<i>Développement de la recherche stratégique</i>		
Subventions et bourses	<b>19 979 000</b>	15 808 000
<i>Interaction et diffusion de la recherche</i>		
Subventions et bourses	<b>16 126 000</b>	14 160 000
<i>Coûts indirects de la recherche</i>		
Coûts indirects de la recherche	<b>244 422 000</b>	224 522 000
<b>Total</b>	<b>526 627 000</b>	486 167 000

# Industrie

## Conseil canadien des normes

### Résultat stratégique

*Normalisation volontaire efficiente et efficace.*

### Description des activités de programme

#### *Accréditation*

L'évaluation de la conformité est la pratique qui consiste à déterminer si un produit, un service ou un système répond aux exigences d'une norme donnée. Le Conseil canadien des normes accrédite les six catégories suivantes d'organismes d'évaluation de la conformité : les organismes de certification des produits; les laboratoires d'essais et d'étalonnage; les organismes registraires de systèmes de gestion; les organismes d'inspection; les prestataires de cours de formation des vérificateurs; les organismes de certification des personnes.

Le Conseil canadien des normes accrédite les organismes qui élaborent les normes au Canada. Les organismes d'élaboration de normes accrédités soumettent leurs normes pour les faire approuver en tant que Normes nationales du Canada.

#### *Information*

Le Conseil canadien des normes informe les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux, les organismes industriels et les organismes non gouvernementaux sur les aspects liés aux normes et à l'évaluation de la conformité des politiques commerciales et réglementaires. Il a notamment pour but d'encourager les gouvernements et les industries à recourir davantage au Système national des normes dans les activités réglementaires et les accords commerciaux.

Par le truchement de son site Web, son Service d'information et de recherche et sa Bibliothèque technique sur place, il met à la disposition des Canadiens une information des plus complète et des plus actuelle sur les normes, la réglementation technique et l'évaluation de la conformité au Canada et dans le monde. Le Conseil canadien des normes sert en outre de Point d'information de l'Organisation mondiale du commerce et de l'Accord de libre-échange nord-américain.

#### *Représentation*

Le Conseil canadien des normes coordonne la participation du Canada aux activités de l'Organisation internationale de normalisation et de la Commission électrique internationale, deux des organismes de normalisation volontaire les plus importants du monde, et à celles des organismes de normalisation régionaux. Il encourage aussi au Canada l'adoption et l'application de normes internationales.

Le Conseil canadien des normes est également membre d'un certain nombre d'organisations régionales et internationales qui élaborent des ententes visant à assurer l'acceptation internationale des résultats d'évaluation de la conformité.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Accréditation	1 227	<b>1 227</b>	1 227
Information	1 576	<b>1 576</b>	1 576
Représentation	4 121	<b>4 121</b>	4 121
	<b>6 924</b>	<b>6 924</b>	6 924

## Résultat stratégique

*Fournir aux Canadiens des statistiques et des produits statistiques, objectifs et impartiaux, des services et analyses sur l'économie et la société canadienne, qui sont pertinents et qui répondent aux questions d'actualité, tout en étant conformes aux exigences juridiques et de haute qualité.*

## Description des activités de programme

### *Statistique économique*

L'activité de programme de la Statistique économique comprend la sous-activité de programme de la Statistique du commerce et des entreprises ainsi que les Comptes nationaux et études analytiques (voir description ci-dessous). Le programme fournit de l'information et des analyses sur la gamme complète des activités économiques du Canada, tant du point de vue national qu'international, par l'entremise d'un ensemble de statistiques macroéconomiques. Cette activité porte sur les secteurs des entreprises et du commerce de l'économie canadienne. Elle fournit notamment une mesure de la valeur de la production, des structures de coûts, des marchandises produites et consommées, des activités des différentes industries de services (y compris les secteurs financiers, de l'assurance, de l'hébergement entre autres), des flux et des stocks de capital fixe utilisé dans l'économie, du degré d'utilisation de la capacité, des estimations des dépenses annuelles en capital prévues pour les entreprises et les administrations publiques, ainsi qu'une mesure de la fluctuation des prix des marchandises industrielles, des dépenses en capital et de la construction. En outre, elle fournit de l'information sur la mesure de la fluctuation des prix de détail, sur les activités scientifiques et technologiques des administrations fédérales et provinciales, et sur la recherche et le développement au sein des administrations publiques et des autres secteurs de l'économie. La classification des statistiques économiques repose en grande partie sur l'infrastructure du Système des comptes nationaux du Canada. Ce système permet de mesurer la performance actuelle et la structure de l'économie canadienne selon le genre de transaction économique et le secteur. Il fournit des renseignements actuels sur la structure de l'économie canadienne qui servent à étayer la formulation et le rajustement de politiques budgétaires, monétaires et en matière de ressources humaines, de même que la formulation et le rajustement de politiques économiques, industrielles et internationales. Le Système des comptes nationaux sert également de cadre de comparaison des séries statistiques particulières, afin d'en mesurer la fiabilité, et d'outil d'analyse permettant de cerner des changements quant à l'importance économique de divers secteurs.

### *Statistique sociale*

L'activité de programme de la Statistique sociale comprend la Statistique sociale, des institutions et du travail. Cette activité fournit de l'information sur les caractéristiques économiques et sociales des particuliers, des familles et des ménages au Canada, ainsi que sur les principaux facteurs qui contribuent à leur bien-être. Elle comprend la mesure des revenus et des dépenses des ménages, la mesure de l'emploi, du chômage, ainsi que des coûts et des avantages qui y sont liés, la mesure du revenu du travail et des facteurs qui influent sur la disponibilité de la main-d'œuvre, de même que la santé et les facteurs qui l'influencent. Elle fournit en outre de l'information sur des sujets d'intérêt relativement à la politique sociale. Cette activité fournit aussi de l'information et des analyses portant sur les installations, les organismes et les systèmes que subventionne l'État afin de répondre aux besoins socioéconomiques et physiques des Canadiens ainsi que les résultats suite à ces services de même que sur leurs répercussions sur la société canadienne. Elle englobe les systèmes de justice, de soins de santé et d'éducation, de même que les institutions et les industries culturelles. L'information qu'elle fournit porte sur la nature et l'étendue de leurs services et de leurs activités et sur les caractéristiques des Canadiens et des familles à qui ils dispensent des services. L'organisme tente de plus en plus d'aller au-delà de l'orientation institutionnelle de cette composante et d'illustrer comment les systèmes de soins de santé, d'éducation et de justice influent sur les Canadiens.

# Industrie

## Statistique Canada

### *Statistique du recensement*

L'activité de programme de la Statistique du recensement comprend la Statistique et le recensement. L'objectif de ce programme est de fournir des renseignements statistiques sur la population canadienne ainsi que sur ses caractéristiques et conditions démographiques et leur évolution dans le temps. Cette activité fournit des renseignements statistiques provenant du Recensement quinquennal de la population. Ce dernier fournit des données repères sur la structure de la population canadienne et sur ses conditions démographiques, sociales et économiques. Il fournit les renseignements détaillés dont on a besoin sur les sous-populations et sur les petites régions géographiques, renseignements qui ne peuvent être fournis au moyen d'enquêtes par sondage. Les estimations de la population et de sa structure démographique intercensitaire ainsi que les projections démographiques s'appuient sur des données tirées du recensement. Les chiffres de population et les estimations de la population permettent d'établir les limites des circonscriptions électorales, la distribution des paiements de transfert fédéraux et le transfert et la répartition des fonds entre les administrations régionales et municipales, les conseils scolaires et autres organismes locaux des provinces. De plus, chaque cinq ans, le Recensement de l'agriculture fournit des données sur : le nombre et le type des fermes; les exploitants agricoles; les arrangements d'exploitation; la terre et la gestion de la terre; les investissements; les véhicules, matériels et outillages de l'exploitation agricole; et les salariés de l'exploitation. Les données du recensement servent de balise aux autres enquêtes agricoles et servent de base pour le programme entier sur l'agriculture. Cette sous-activité de programme fournit aussi de l'information sur les peuples autochtones.

### **Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Statistique économique	208 617	31 125	<b>177 492</b>	177 580
Statistique sociale	236 155	91 978	<b>144 177</b>	136 948
Statistique du recensement	195 934	6 897	<b>189 037</b>	100 604
	<b>640 706</b>	<b>130 000</b>	<b>510 706</b>	415 132

### **Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Postes non requis</b>		
Contribution en vertu du Programme d'information sur la santé	.....	561 000
<b>Total</b>	.....	561 000

## 21 Justice

Ministère	21-4
Commission canadienne des droits de la personne	21-7
Tribunal canadien des droits de la personne	21-8
Commissaire à la magistrature fédérale	21-9
Service administratif des tribunaux judiciaires	21-10
Commission du droit du Canada	21-11
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada	21-12
Cour suprême du Canada	21-14



# Justice

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Justice</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	517 577	533 850	(16 273)
5	Subventions et contributions	329 228	389 604	(60 376)
(L)	Ministre de la Justice – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	77 990	81 264	(3 274)
<b>Total du Ministère</b>		<b>924 865</b>	<b>1 004 788</b>	<b>(79 923)</b>
<b>Commission canadienne des droits de la personne</b>				
10	Dépenses du Programme	20 089	18 270	1 819
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	2 291	2 453	(162)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>22 380</b>	<b>20 723</b>	<b>1 657</b>
<b>Tribunal canadien des droits de la personne</b>				
15	Dépenses du Programme	4 324	3 895	429
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	374	383	(9)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4 698</b>	<b>4 278</b>	<b>420</b>
<b>Commissaire à la magistrature fédérale</b>				
20	Dépenses de fonctionnement	7 186	7 970	(784)
25	Conseil canadien de la magistrature – Dépenses de fonctionnement	1 575	1 575	.....
(L)	Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	342 104	327 076	15 028
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	866	936	(70)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>351 731</b>	<b>337 557</b>	<b>14 174</b>
<b>Service administratif des tribunaux judiciaires</b>				
30	Dépenses du Programme	47 175	47 662	(487)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	6 361	6 641	(280)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>53 536</b>	<b>54 303</b>	<b>(767)</b>
<b>Commission du droit du Canada</b>				
35	Dépenses du Programme	2 970	2 966	4
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	172	184	(12)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3 142</b>	<b>3 150</b>	<b>(8)</b>

## Justice

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada</b>			
40 Commissariat à l'information du Canada – Dépenses de fonctionnement	<b>4 813</b>	4 443	370
45 Commissariat à la protection de la vie privée du Canada – Dépenses de fonctionnement	<b>3 925</b>	3 918	7
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>1 471</b>	1 507	(36)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>10 209</b>	9 868	341
<b>Cour suprême du Canada</b>			
50 Dépenses du Programme	<b>20 127</b>	20 137	(10)
(L) Traitements, indemnités et pensions des juges, pensions aux conjoints et aux enfants des juges et montants forfaitaires versés aux conjoints des juges qui décèdent pendant leur mandat	<b>4 653</b>	4 461	192
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>2 373</b>	2 553	(180)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>27 153</b>	27 151	2

# Justice Ministère

## **Résultat stratégique**

*Un système de justice juste, pertinent et accessible qui reflète les valeurs des Canadiens.*

## **Description des activités de programme**

### *Élaborer des politiques et des lois*

La planification et l'élaboration de politiques gouvernementales en matière de justice, qui ont trait aux questions relevant du mandat du ministre de la Justice.

### *Exécuter des programmes*

La conception, l'élaboration et la mise en œuvre de programmes à coûts partagés, de subventions et de contributions.

### *Gérer et coordonner la fonction liée aux politiques stratégiques et aux priorités*

La coordination et la gestion du programme stratégique de fond du Ministère et la gestion des relations clés avec nos partenaires en matière de politiques au sein du gouvernement fédéral, des provinces et des territoires et organismes non gouvernementaux.

## **Résultat stratégique**

*Un gouvernement fédéral appuyé par des services juridiques efficaces et réceptifs.*

## **Description des activités de programme**

### *Fournir des conseils juridiques et des services de contentieux au gouvernement*

La prestation de conseils juridiques aux ministères et aux organismes, ainsi que la supervision, la coordination ou la conduite de poursuites au civil en leur nom.

### *Fournir des services législatifs au gouvernement*

La rédaction de tous les projets de loi et des motions d'amendement émanant du gouvernement; la rédaction et l'examen de la plupart des règlements proposés; la publication officielle des lois adoptées par le Parlement après leur édicition et des tableaux connexes; la mise à jour et la codification des lois et des règlements fédéraux.

### *Fournir des services de poursuite*

La conduite de poursuites contre les auteurs d'actes criminels, notamment le blanchiment d'argent et les infractions liées aux stupéfiants, et de poursuites en matière de réglementation telles que celles liées à l'impôt sur le revenu, aux dispositions de la loi sur la concurrence en matière de télémarketing, aux douanes et à l'immigration. L'élaboration de réponses aux requêtes internationales et de mesures contre le crime transnational, ainsi que la lutte contre le crime organisé et le terrorisme.

Justice  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Élaborer des politiques et des lois	19 572	.....	.....	<b>19 572</b>	29 423
Exécuter des programmes	9 426	2 401	326 827	<b>338 654</b>	400 474
Gérer et coordonner la fonction liée aux politiques stratégiques et aux priorités	13 587	.....	.....	<b>13 587</b>	16 007
Fournir des conseils juridiques et des services de contentieux au gouvernement	452 770	.....	.....	<b>452 770</b>	458 146
Fournir des services législatifs au gouvernement	20 575	.....	.....	<b>20 575</b>	22 198
Fournir des services de poursuite	79 707	.....	.....	<b>79 707</b>	78 540
	<b>595 637</b>	<b>2 401</b>	<b>326 827</b>	<b>924 865</b>	1 004 788

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Exécuter des programmes</i>		
Institut international de droit d'expression française (IDEF)	<b>1 140</b>	1 140
British Institute of International and Comparative Law	<b>7 220</b>	7 220
Académie de droit international de La Haye	<b>8 620</b>	8 620
Association canadienne des chefs de police destinée au Comité sur les modifications de la loi	<b>12 274</b>	12 274
Conférence sur l'uniformisation des lois du Canada, Subventions – Subvention d'administration	<b>18 170</b>	18 170
Fondation canadienne des droits de la personne	<b>26 600</b>	26 600
Société canadienne des sciences judiciaires	<b>38 600</b>	38 600
Subventions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	<b>50 000</b>	50 000
Association canadienne des juges des cours provinciales	<b>100 000</b>	100 000
Subventions à l'appui de la stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	<b>75 000</b>	100 000
Institut national de la magistrature	<b>268 345</b>	268 345
Subventions appuyant le Fonds juridique de partenariats et d'innovation	<b>465 031</b>	510 631
Subventions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	<b>1 130 000</b>	2 210 900
Subventions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	<b>200 000</b>	200 000
<b>Total des subventions</b>	<b>2 401 000</b>	3 552 500

Justice  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Exécuter des programmes</i>		
Contributions à l'appui de l'assignation d'avocats par la Cour fédérale - Situations d'aide juridique uniques	<b>250 000</b>	250 000
Contributions à l'appui de projets pilotes d'aide juridique	<b>955 000</b>	950 000
Programme de financement des tribunaux de traitement de la toxicomanie	<b>2 333 152</b>	1 286 354
Contributions à l'appui de l'assignation d'avocats par la Cour fédérale	<b>753 000</b>	1 400 000
Contributions à l'appui de l'aide juridique – Sécurité publique et lutte contre le terrorisme	<b>500 000</b>	2 500 000
Contributions versées en vertu du Fonds juridique de partenariats et d'innovation	<b>1 803 279</b>	2 729 983
Contributions versées en vertu du Fonds d'appui à l'accès à la justice dans les deux langues officielles	<b>2 698 146</b>	3 223 901
Contributions aux provinces en vertu du Fonds pour le Programme d'assistance parajudiciaire aux Autochtones	<b>4 836 363</b>	4 836 363
Contributions aux territoires pour les services d'accès à la justice (à savoir l'aide juridique, l'assistance parajudiciaire aux Autochtones et les services de vulgarisation et d'information juridiques)	<b>4 856 593</b>	4 856 593
Contributions à la mise en œuvre des obligations linguistiques de la <i>Loi sur les contraventions</i>	<b>6 963 855</b>	5 437 199
Contributions versées en vertu du Fonds de la Stratégie sur la justice applicable aux Autochtones	<b>7 325 000</b>	7 350 000
Contributions à l'appui du Fonds pour le renouvellement du système de justice pour les jeunes	<b>3 455 000</b>	9 890 500
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes – Placement et surveillance dans le cadre d'un programme intensif de réadaptation	<b>11 325 250</b>	9 906 500
Contributions à l'appui du Fonds du droit de la famille axé sur l'enfant	<b>12 144 855</b>	16 029 500
Contributions aux provinces afin de contribuer aux services d'aide juridique	<b>119 827 507</b>	124 827 507
Contributions aux provinces et aux territoires pour soutenir des services de justice destinés aux jeunes	<b>144 750 000</b>	188 652 100
Fonds de réserve des Équipes intégrées d'application de la loi dans les marchés	<b>2 050 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>326 827 000</b>	384 126 500
<b>Postes non requis</b>		
Subventions accordées à des particuliers, des organismes professionnels sans but lucratif, des sociétés ou des associations, d'autres organisations sans but lucratif et des institutions dont les activités contribuent à l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	.....	500 000
Contributions à l'appui de l'Initiative sur les victimes d'actes criminels	.....	1 425 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	1 925 000
<b>Total</b>	<b>329 228 000</b>	389 604 000

# Justice

## Commission canadienne des droits de la personne

### Résultat stratégique

*Égalité, respect des droits de la personne et protection contre la discrimination grâce à une meilleure compréhension de la Loi canadienne sur les droits de la personne et de la Loi sur l'équité en matière d'emploi et à un meilleur respect de ces lois.*

### Description des activités de programme

*Favoriser la compréhension de la Loi canadienne sur les droits de la personne et le respect de cette loi*

Traiter de façon intégrée les plaintes de discrimination individuelles déposées contre des employeurs et des fournisseurs de services sous réglementation fédérale. Mener des activités de prévention et conclure des accords de collaboration au sein du système fédéral afin de promouvoir en milieu de travail de saines pratiques en matière de droits de la personne. Mener des activités avec les partenaires à l'externe, effectuer des recherches et élaborer des politiques, mener des enquêtes publiques, contribuer au renforcement des institutions nationales des droits de la personne et évaluer les incidences des initiatives gouvernementales sur les droits de la personne.

*Mener des vérifications de la conformité à l'équité en matière d'emploi au sein du gouvernement fédéral et dans les milieux de travail sous réglementation fédérale*

S'assurer que les employeurs se conforment aux exigences légales qui leur incombent relativement à l'équité en matière d'emploi en se dotant d'un plan d'équité en matière d'emploi. S'assurer que des efforts raisonnables sont déployés et que des progrès raisonnables sont réalisés en vue de la pleine représentation des membres des groupes désignés, conformément à leur disponibilité sur le marché du travail. Mener des activités avec les partenaires à l'externe, effectuer des recherches et élaborer des politiques, répondre aux demandes du public et évaluer les incidences des initiatives gouvernementales sur l'équité en matière d'emploi.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
Favoriser la compréhension de la <i>Loi canadienne sur les droits de la personne</i> et le respect de cette loi	19 577	<b>19 577</b>	17 806
Mener des vérifications de la conformité à l'équité en matière d'emploi au sein du gouvernement fédéral et dans les milieux de travail sous réglementation fédérale	2 803	<b>2 803</b>	2 917
	<b>22 380</b>	<b>22 380</b>	20 723

# Justice

## Tribunal canadien des droits de la personne

### Résultat stratégique

*Que les Canadiens bénéficient d'un accès équitable aux possibilités qui existent au sein de la société grâce au traitement juste et équitable des causes relatives aux droits de la personne entendues par le Tribunal canadien des droits de la personne.*

### Description des activités de programme

*Audiences publiques sur les causes soumises par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relativement à des plaintes de discrimination en vertu de la Loi canadienne des droits de la personne*  
Instruire les plaintes de discrimination afin de déterminer si les pratiques ayant donné lieu aux plaintes enfreignent la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

*Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la Loi sur l'équité en matière d'emploi*  
Se prononcer sur des requêtes déposées par des employeurs en ce qui a trait à l'examen de décisions les concernant prises par la CCDP ou se prononcer sur des requêtes de la CCDP qui visent à obtenir la ratification de directives données aux employeurs.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Audiences publiques sur les causes soumises par la Commission canadienne des droits de la personne (CCDP) relativement à des plaintes de discrimination en vertu de la <i>Loi canadienne des droits de la personne</i>	4 698	<b>4 698</b>	4 278
*Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la <i>Loi sur l'équité en matière d'emploi</i>	.....	.....	.....
	<b>4 698</b>	<b>4 698</b>	4 278

\*Selon la tendance des dernières années, il n'est pas prévu que la Commission canadienne des droits de la personne référerait au Tribunal canadien des droits de la personne des cas liés à la *Loi sur l'équité en matière d'emploi*. De ce fait, aucun montant n'a été alloué dans le Budget principal des dépenses 2005-2006 sous l'activité « Examen des directives données aux employeurs par la CCDP en vertu de la *Loi sur l'équité en matière d'emploi* ».

# Justice

## Commissaire à la magistrature fédérale

### Résultat stratégique

*Une magistrature fédérale indépendante et efficace.*

### Description des activités de programme

#### *Paiements en application de la Loi sur les juges*

Paiements des traitements, des indemnités et des pensions des juges, nommés par le fédéral, et de leurs survivants, de toutes les cours supérieures et d'appels du Canada.

#### *Conseil canadien de la magistrature*

S'occupe de l'administration de tous les comités établis par le Conseil canadien de la magistrature composé de tous les juges en chef et juges en chef adjoints du Canada ainsi que des juges principaux des cours supérieures du Nunavut, du Yukon et des Territoires du Nord-Ouest.

#### *Magistrature fédérale*

Fournit d'autres services à la magistrature fédérale, y compris la formation linguistique et l'édition du Recueil des décisions des cours fédérales. Fournit des services au ministre de la Justice par l'entremise du Secrétariat des nominations à la magistrature.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Paiements en application de la <i>Loi sur les juges</i>	342 104	.....	<b>342 104</b>	327 076
Conseil canadien de la magistrature	1 673	.....	<b>1 673</b>	1 680
Magistrature fédérale	8 229	275	<b>7 954</b>	8 801
	<b>352 006</b>	<b>275</b>	<b>351 731</b>	337 557



# Justice

## Service administratif des tribunaux judiciaires

### Résultat stratégique

*Le public a accès de façon équitable, rapide et adéquate, dans les deux langues officielles, aux processus judiciaires de la Cour d'appel fédérale, de la Cour fédérale, de la Cour canadienne de l'impôt et de la Cour d'appel de la Cour martiale du Canada.*

### Description des activités de programme

#### *Services du greffe*

Les services du greffe fournissent un soutien administratif aux tribunaux judiciaires afin d'assurer le fonctionnement convenable et efficace du processus judiciaire.

#### *Soutien judiciaire*

Ce secteur de services fournit un soutien judiciaire aux juges, notamment par la voie des adjoints judiciaires, des huissiers-audienciers et des autres employés qui soutiennent directement les juges dans l'exercice de leurs fonctions.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
Services du greffe	34 363	<b>34 363</b>	34 855
Soutien judiciaire	19 173	<b>19 173</b>	19 448
	<b>53 536</b>	<b>53 536</b>	54 303

# Justice

## Commission du droit du Canada

### Résultat stratégique

*Un droit canadien qui reflète les besoins et les valeurs des Canadiens et qui est adapté, efficace, accessible à tous et juste.*

### Descriptions des activités de programme

#### *Recommandations sur la réforme du droit*

Le droit peut souvent apparaître désuet quant à ses fondements, ses finalités et ses principes. Certaines de ses institutions de même que certaines procédures et pratiques juridiques sont devenues désuètes ou inefficaces. Les gouvernements ont besoin de conseils indépendants, stratégiques et opportuns en matière de politique juridique afin de reconnaître ces lacunes et de les corriger. La Commission du droit du Canada vise à fournir ces conseils, éclairés par de vastes consultations, une compétence pluridisciplinaire et une pensée créative. Elle offre aux Canadiens une tribune pour exprimer leurs préoccupations sur le droit et la justice. Forte des résultats de ses consultations publiques, la Commission souhaite pouvoir jeter un regard critique sur le droit à partir d'une perspective inédite. Son ambition est de proposer des mesures qui orientent le droit de manière à ce qu'il contribue efficacement au bien-être collectif et individuel des Canadiens.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Recommandations sur la réforme du droit	3 142	<b>3 142</b>	3 150
	<b>3 142</b>	<b>3 142</b>	3 150

## Justice

### Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

#### Résultat stratégique

*La protection du droit à la vie privée des Canadiens.*

#### Description des activités de programme

##### *Évaluation et enquête de conformité des obligations en matière de vie privée*

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada est chargé de faire enquête sur les plaintes et de donner suite aux demandes de renseignements provenant des citoyens et des organisations qui communiquent avec des représentants du Commissariat pour obtenir des conseils et de l'aide sur une variété d'enjeux liés à la protection de la vie privée. Le CPVP évalue aussi le degré de conformité des organisations aux exigences énoncées dans les deux lois sur la protection des renseignements personnels. Il formule des recommandations sur la Politique d'évaluation des facteurs relatifs à la vie privée (EFVP), conformément à la politique du Conseil du Trésor. Cette activité est soutenue par une équipe juridique qui donne des conseils juridiques spécialisés et qui fournit un soutien lors des recours en justice.

##### *Questions liées à la protection de la vie privée – Politiques et recherche*

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada joue un rôle d'expert dans les nouveaux enjeux liés à la protection de la vie privée au Canada et à l'étranger en faisant de la recherche sur des tendances, en surveillant des initiatives législatives et réglementaires, en fournissant une analyse des enjeux importants, et en élaborant des positions de principe qui contribuent à promouvoir la protection du droit à la vie privée. Une partie importante du travail réalisé consiste à apporter un soutien à la Commissaire et aux commissaires adjoints dans la formulation des conseils au Parlement sur les initiatives législatives et sur des programmes gouvernementaux qui peuvent avoir une incidence sur la protection de la vie privée.

##### *Éducation en matière de vie privée – Sensibilisation et protection des droits en matière de vie privée*

Le Commissariat à la protection de la vie privée du Canada élabore des plans et met en œuvre un nombre d'activités de communication et de sensibilisation du public, notamment des allocutions et des événements spéciaux, des tactiques de relations médiatiques, de la publicité, ainsi que la réalisation et la diffusion de matériel promotionnel et éducatif.

#### Résultat stratégique

*Les droits des individus en vertu de la Loi sur l'accès à l'information sont protégés.*

#### Description des activités de programme

##### *Évaluer, enquêter, examiner, faire appliquer la loi et conseiller*

La *Loi sur l'accès à l'information* est l'autorité législative pour les activités du Commissaire à l'information et son bureau. Les objectifs de l'activité sont :

- Veiller à ce que les droits et les obligations des plaignants en vertu de la *Loi sur l'accès à l'information* soient respectés; les plaignants, les responsables des institutions fédérales et les tiers concernés par les plaintes aient l'occasion de soumettre leurs observations au Commissaire à l'information et que les enquêtes soient approfondies et terminées dans des délais raisonnables;
- Persuader les institutions fédérales d'adopter des pratiques en matière d'information conformes à la *Loi sur l'accès à l'information*;
- Porter les questions d'interprétation appropriées de la *Loi sur l'accès à l'information* devant la Cour fédérale.

## Justice

### Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada

#### **Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Évaluation et enquête de conformité des obligations en matière de vie privée	3 081	<b>3 081</b>	3 111
Questions liées à la protection de la vie privée – Politiques et recherche	583	<b>583</b>	589
Éducation en matière de vie privée – Sensibilisation et protection des droits en matière de vie privée	989	<b>989</b>	999
Évaluer, enquêter, examiner, faire appliquer la loi et conseiller	5 556	<b>5 556</b>	5 169
	<b>10 209</b>	<b>10 209</b>	9 868

Justice  
Cour suprême du Canada

**Résultat stratégique**

*Fournir à la Cour suprême du Canada le cadre le plus favorable possible à la prise de décision.*

**Description des activités de programme**

*Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision*

Le Bureau du registraire a pour but d'assurer les services nécessaires à la Cour pour rendre ses décisions à titre de tribunal de dernier ressort. Les principales responsabilités du Bureau du registraire sont la prestation aux juges d'un ensemble complet de services de gestion et de soutien administratif et la gestion des affaires dont la Cour est saisie.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonction- nement	<b>Total</b>	
Favoriser le déroulement du processus d'audition et de décision	27 153	<b>27 153</b>	27 151
	<b>27 153</b>	<b>27 153</b>	27 151

## **22 Parlement**

Sénat	22-3
Chambre des communes	22-5
Bibliothèque du Parlement	22-6
Commissariat à l'éthique	22-7

# Parlement

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Parlement</b>			
<b>Sénat</b>			
1	<b>50 951</b>	45 515	5 436
(L)	Dépenses du Programme		
	Dignitaires du Sénat et sénateurs – Traitements, allocations et autres paiements versés au président du Sénat, aux sénateurs et autres dignitaires du Sénat en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> ; contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires		
	<b>23 568</b>	22 380	1 188
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	<b>6 087</b>	5 657	430
	<b>80 606</b>	73 552	7 054
<b>Total de l'organisme</b>			
<b>Chambre des communes</b>			
5	<b>241 595</b>	212 498	29 097
(L)	Dépenses du Programme		
	Députés – Traitements et indemnités des agents supérieurs et des députés de la Chambre des communes en vertu de la <i>Loi sur le Parlement du Canada</i> et contributions au compte d'allocations de retraite des parlementaires et au compte de convention de retraite des parlementaires		
	<b>106 465</b>	102 378	4 087
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	<b>35 161</b>	31 687	3 474
	<b>383 221</b>	346 563	36 658
<b>Total de l'organisme</b>			
<b>Bibliothèque du Parlement</b>			
10	<b>27 733</b>	26 066	1 667
(L)	Dépenses du Programme		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	<b>4 372</b>	4 372	.....
	<b>32 105</b>	30 438	1 667
<b>Total de l'organisme</b>			
<b>Commissariat à l'éthique</b>			
15	<b>4 089</b>	.....	4 089
(L)	Dépenses du programme		
	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés		
	<b>586</b>	.....	586
	<b>4 675</b>	.....	4 675
<b>Total de l'organisme</b>			

# Parlement

## Sénat

### Résultat stratégique

*Permettre au Sénat d'exercer son rôle constitutionnel et de gérer son propre fonctionnement.*

### Description des activités de programme

#### *Sénateurs et bureaux des sénateurs*

Assure la prestation aux sénateurs des services prévus par la loi, comme l'autorisent la *Loi sur le Parlement du Canada* et la *Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement*. Les dépenses de fonctionnement des bureaux des sénateurs sont payées conformément aux politiques et aux lignes directrices établies.

Les dépenses comprises dans ces deux catégories sont les suivantes : indemnités de session et de fonction des sénateurs et cotisations aux régimes de retraite; allocations de retraite; frais de déplacement et de communication; dépenses de recherche et de bureau des sénateurs, y compris les dépenses de personnel et le coût du matériel et des services nécessaires au fonctionnement de leurs bureaux respectifs; fonds de recherche pour les caucus.

#### *Fonctionnement de la Chambre*

Assure la prestation du soutien et des services nécessaires aux sénateurs pour leur travail à la Chambre du Sénat, c'est-à-dire délibérer et approuver des projets de loi, présenter des pétitions, discuter des rapports des comités et participer à des cérémonies. Ces fonctions sont exercées conformément au Règlement du Sénat, à la procédure parlementaire, aux règles de préséance et aux décisions du président.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : rémunération additionnelle des hauts fonctionnaires du Sénat; dépenses de personnel et dépenses relatives au fonctionnement des bureaux des hauts fonctionnaires du Sénat; traitements et autres dépenses de fonctionnement relatives au greffier du Sénat, au sous-greffier, au légiste et au huissier du bâton noir; journaux, compte rendu des débats et publications dans les deux langues officielles; programme des pages du Sénat; échanges parlementaires.

#### *Comités et associations*

Fournit un soutien aux sénateurs qui font partie de comités permanents, de comités spéciaux et de comités mixtes. Les comités sont chargés d'étudier à fond les projets de loi et d'approuver des projets de loi modificatifs en se fondant sur les témoignages d'experts et sur les conseils juridiques d'experts en droit. Ils examinent des sujets d'intérêt public, font des recommandations et étudient les propositions de dépenses du gouvernement.

Les sénateurs participent aussi aux activités des associations parlementaires et des groupes d'amitié. Ils représentent le Canada dans des forums internationaux où l'on discute de dossiers importants pour la population canadienne.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : comités et associations parlementaires; compte rendu des débats et service de publication; télédiffusion des délibérations des comités.

#### *Soutien administratif*

Offre le soutien nécessaire à la prestation efficace, efficiente et économique des programmes décrits sous les trois autres rubriques de fonctions du Sénat. Fourniture des locaux et de l'équipement, des outils, de l'information, du matériel et des services, et des conseils spécialisés sur tous les aspects des activités.

Les dépenses liées à cette activité de programme sont les suivantes : services financiers et gestion du matériel; ressources humaines; services de sécurité; services de communication et d'information; gestion de la technologie de l'information; aménagement et entretien des locaux; services de poste, de messagerie et d'imprimerie; réparations, métiers et transports.



Parlement  
Sénat

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Sénateurs et bureaux des sénateurs	38 800	167	.....	<b>38 967</b>	36 429
Fonctionnement de la Chambre	6 384	.....	.....	<b>6 384</b>	5 625
Comités et associations	8 751	.....	290	<b>9 041</b>	8 439
Soutien administratif	26 214	.....	.....	<b>26 214</b>	23 059
	<b>80 149</b>	<b>167</b>	<b>290</b>	<b>80 606</b>	73 552

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Sénateurs et bureaux des sénateurs</i>		
(L) Pensions aux sénateurs à la retraite (L.R., 1985 ch. M-5)	<b>167 000</b>	167 000
<b>Total des subventions</b>	<b>167 000</b>	167 000
<b>Contributions</b>		
<i>Comités et associations</i>		
Contributions aux associations parlementaires	<b>289 600</b>	289 600
<b>Total des contributions</b>	<b>289 600</b>	289 600
<b>Total</b>	<b>456 600</b>	456 600

# Parlement

## Chambre des communes

### Résultat stratégique

*Soutien administratif et professionnel efficace aux députés exerçant individuellement et collectivement à titre de législateurs et de représentants de 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.*

### Description des activités de programme

#### *Députés et agents supérieurs de la Chambre*

Les députés assument les rôles de législateurs et de représentants élus de leur circonscription. Dans leur circonscription, les députés participent à des événements et à des activités et discutent avec les électeurs de ce qui les préoccupe. À la Chambre, les députés participent aux débats, étudient et votent sur les projets de loi. Les députés siègent au sein des comités permanents et des comités spéciaux ou mixtes, car la Chambre des communes confie à ses comités l'étude approfondie de projets de loi ainsi que l'examen minutieux des programmes et politiques du gouvernement. Les députés font également partie d'associations parlementaires et de groupes d'amitié et se joignent à des délégations qui touchent le travail de ces associations et les échanges. Finalement, en caucus, les députés conçoivent des stratégies, discutent des politiques et examinent d'importants dossiers avec les autres députés de leur parti, et orientent le travail du service de recherche du parti. Certains députés endossent des fonctions d'agent supérieur de la Chambre telles que : président, vice-président, leaders à la Chambre, whips et leurs adjoints respectifs.

#### *Administration de la Chambre*

Les employés de la Chambre sont chargés de fournir des services aux députés élus pour une législature et, de plus, sont en permanence au service de la Chambre en tant qu'institution en assumant la continuité d'une législature à l'autre, en préservant les archives parlementaires et en veillant à la stabilité de l'infrastructure sous-tendant le processus démocratique. Des conseils et du soutien sont offerts dans une gamme étendue de services tels que : procédurales, législatifs, légaux, gestion et technologies de l'information, gestion des immeubles, sécurité, restauration, finances, ressources humaines, santé et sécurité au travail. Le personnel de la Chambre des communes s'efforce de toujours bien représenter l'institution et de soutenir le travail des députés dans leur rôle de législateur et de représentant des 308 circonscriptions, à la Chambre, en comité et en caucus.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Députés et agents supérieurs de la Chambre	233 905	.....	.....	217 960
Administration de la Chambre	149 331	858	873	128 603
	<b>383 236</b>	<b>858</b>	<b>873</b>	<b>346 563</b>

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Administration de la Chambre</i>		
Contributions aux associations parlementaires et de procédure	858 477	749 210
<b>Total</b>	<b>858 477</b>	<b>749 210</b>

# Parlement

## Bibliothèque du Parlement

### Résultat stratégique

*Les parlementaires prennent des décisions éclairées sur des sujets d'intérêt pour les Canadiens.*

### Activités de programme

#### *Information, recherche et analyse*

Offrir aux parlementaires des services d'information, de recherche et d'analyse pour les aider à remplir leurs rôles à titre de membre de l'une ou l'autre des Chambres, de comités et d'associations parlementaires ou à titre de représentant d'une région ou d'une circonscription. L'information est également mise à la disposition des clients autorisés.

### Résultat stratégique

*La mémoire institutionnelle du Parlement est préservée pour les générations futures.*

### Activités de programme

#### *Gestion des ressources d'information*

Concevoir, enrichir, maintenir et promouvoir un recueil varié de sources de connaissances, afin d'aider les parlementaires et ceux qui les secondent dans leur travail à obtenir les renseignements dont ils ont besoin.

### Résultat stratégique

*Les Canadiens ont une meilleure compréhension du Parlement.*

### Activités de programme

#### *Activités auprès du public*

Seconder les parlementaires dans leurs efforts pour rendre le Parlement accessible au public. Offrir au public de l'information au sujet du Parlement.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Information, recherche et analyse	17 150	398	.....	<b>17 548</b>	16 741
Gestion des ressources d'information	10 679	248	.....	<b>10 927</b>	10 349
Activités auprès du public	4 526	104	1 000	<b>3 630</b>	3 348
<b>Total</b>	<b>32 355</b>	<b>750</b>	<b>1 000</b>	<b>32 105</b>	30 438

# Parlement

## Commissariat à l'éthique

### Résultat stratégique

*Préserver la confiance du public envers l'intégrité des députés et des titulaires de charge publique ainsi que le respect et la confiance de la société envers la Chambre des communes en tant qu'institution.*

### Description des activités de programme

#### *Administration de la Commission*

Les opérations du Commissariat à l'éthique se définissent sous trois activités : les communications, les opérations et le développement des politiques.

Les communications définissent l'orientation stratégique des rapports du Commissariat à l'éthique avec la Chambre des communes, les comités parlementaires, les députés et les titulaires de charge publique ainsi qu'avec les intervenants extérieurs.

Les opérations présentent trois volets : la vérification, la prestation d'avis et de conseils indépendants et les enquêtes. La vérification consiste en des opérations comme la déclaration confidentielle des intérêts privés, la prestation d'avis et de conseils, la déclaration au public de certains éléments d'actif et de passif, les activités, les cadeaux, les marques d'hospitalité et les avantages, l'établissement de fiducies sans droit de regard ou d'accords de gestion sans droit de regard et d'examen annuels. La prestation d'avis et de conseils indépendants intervient lorsqu'un député, un titulaire de charge publique ou le premier ministre présente une demande d'avis et de conseils concernant l'application du Code régissant les conflits d'intérêts des députés ou les principes, les règles et les obligations éthiques imposés par le premier ministre aux titulaires de charge publique. Les enquêtes peuvent être menées pour les députés et pour les titulaires de charge publique tels que les ministres, les ministres d'État et les secrétaires parlementaires.

Le développement des politiques a pour objectif d'élaborer des politiques et des pratiques en vue d'offrir aux clients des avis et des conseils judicieux et uniformes concernant l'application du Code régissant les conflits d'intérêts des députés et du Code régissant la conduite des titulaires de charge publique en ce qui concerne les conflits d'intérêts et l'après-mandat.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Administration de la Commission	4 675	<b>4 675</b>	.....
	<b>4 675</b>	<b>4 675</b>	.....

Nota : L'exercice 2005-2006 représente la première année de fonctionnement qui apparaît dans le budget principal pour le Commissariat à l'éthique.

## 23 Patrimoine canadien

- Ministère 23–5
- Conseil des Arts du Canada 23–12
- Société Radio-Canada 23–13
- Musée canadien des civilisations 23–14
- Musée canadien de la nature 23–15
- Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications  
canadiennes 23–16
- Bibliothèque et Archives du Canada 23–17
- Société du Centre national des Arts 23–20
- Commission des champs de bataille nationaux 23–21
- Commission de la capitale nationale 23–22
- Office national du film 23–23
- Musée des beaux-arts du Canada 23–26
- Musée national des sciences et de la technologie 23–27
- Commission de la fonction publique 23–28
- Commission des relations de travail dans la fonction  
publique 23–29
- Tribunal de la dotation de la fonction publique 23–31
- Condition féminine – Bureau de la  
coordonnatrice 23–32
- Téléfilm Canada 23–33

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Patrimoine canadien</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	227 800	233 221	(5 421)
5	Subventions et contributions	862 626	866 013	(3 387)
(L)	Traitements des lieutenants-gouverneurs	1 030	1 030	.....
(L)	Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	637	637	.....
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	182	182	.....
(L)	Ministre du Patrimoine canadien – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	25 697	25 944	(247)
	Total du budgétaire	1 118 042	1 127 097	(9 055)
L10	Prêts à des établissements et à des administrations en vertu de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	10	10	.....
	<b>Total du Ministère</b>	<b>1 118 052</b>	<b>1 127 107</b>	<b>(9 055)</b>
<b>Conseil des Arts du Canada</b>				
15	Paiements au Conseil des Arts du Canada	150 173	151 031	(858)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>150 173</b>	<b>151 031</b>	<b>(858)</b>
<b>Société Radio-Canada</b>				
20	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses de fonctionnement	886 904	927 442	(40 538)
25	Paiements à la Société Radio-Canada pour le fonds de roulement	4 000	4 000	.....
30	Paiements à la Société Radio-Canada pour les dépenses en capital	91 510	102 869	(11 359)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>982 414</b>	<b>1 034 311</b>	<b>(51 897)</b>
<b>Musée canadien des civilisations</b>				
35	Paiements au Musée canadien des civilisations à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	58 698	94 736	(36 038)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>58 698</b>	<b>94 736</b>	<b>(36 038)</b>
<b>Musée canadien de la nature</b>				
40	Paiements au Musée canadien de la nature à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	55 569	61 122	(5 553)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>55 569</b>	<b>61 122</b>	<b>(5 553)</b>

# Patrimoine canadien

## Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes</b>				
45	Dépenses du Programme	.....	.....	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>5 696</b>	6 120	(424)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>5 696</b>	6 120	(424)
<b>Bibliothèque et Archives du Canada</b>				
50	Dépenses du Programme	<b>81 608</b>	84 335	(2 727)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>11 286</b>	12 126	(840)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>92 894</b>	96 461	(3 567)
<b>Société du Centre national des Arts</b>				
55	Paiements à la Société du Centre national des Arts	<b>31 224</b>	31 497	(273)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>31 224</b>	31 497	(273)
<b>Commission des champs de bataille nationaux</b>				
60	Dépenses du Programme	<b>6 867</b>	6 864	3
(L)	Dépenses aux termes du paragraphe 29.1(1) de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	<b>1 450</b>	1 400	50
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>394</b>	423	(29)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>8 711</b>	8 687	24
<b>Commission de la capitale nationale</b>				
65	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses de fonctionnement	<b>66 494</b>	67 178	(684)
70	Paiement à la Commission de la capitale nationale pour les dépenses en capital	<b>22 063</b>	64 393	(42 330)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>88 557</b>	131 571	(43 014)
<b>Office national du film</b>				
75	Fonds renouvelable de l'Office national du film – Dépenses de fonctionnement	<b>62 948</b>	63 672	(724)
(L)	Fonds renouvelable de l'Office national du film	.....	10	(10)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>62 948</b>	63 682	(734)
<b>Musée des beaux-arts du Canada</b>				
80	Paiements au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	<b>36 469</b>	36 585	(116)
85	Paiement au Musée des beaux-arts du Canada à l'égard de l'acquisition d'objets pour la collection	<b>8 000</b>	8 000	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>44 469</b>	44 585	(116)

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005	Différence
<b>Musée national des sciences et de la technologie</b>			
90			
Paiements au Musée national des sciences et de la technologie à l'égard des dépenses de fonctionnement et des dépenses en capital	24 446	29 653	(5 207)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>24 446</b>	<b>29 653</b>	<b>(5 207)</b>
<b>Commission de la fonction publique</b>			
95	76 791	128 351	(51 560)
(L) Dépenses du Programme			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	11 736	19 145	(7 409)
Postes non requis			
– Fonds renouvelable du perfectionnement et de la formation du personnel	.....	(87)	87
<b>Total de l'organisme</b>	<b>88 527</b>	<b>147 409</b>	<b>(58 882)</b>
<b>Commission des relations de travail dans la fonction publique</b>			
100	9 269	5 523	3 746
(L) Dépenses du Programme			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 301	832	469
<b>Total de l'organisme</b>	<b>10 570</b>	<b>6 355</b>	<b>4 215</b>
<b>Tribunal de la dotation de la fonction publique</b>			
105	3 776	.....	3 776
(L) Dépenses du Programme			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	337	.....	337
<b>Total de l'organisme</b>	<b>4 113</b>	<b>.....</b>	<b>4 113</b>
<b>Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice</b>			
110	11 278	11 623	(345)
115	10 750	10 750	.....
(L) Dépenses de fonctionnement			
Subventions			
Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 375	1 480	(105)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>23 403</b>	<b>23 853</b>	<b>(450)</b>
<b>Téléfilm Canada</b>			
120	123 874	129 674	(5 800)
Paiements à Téléfilm Canada devant servir aux fins prévues par la <i>Loi sur Téléfilm Canada</i>			
<b>Total de l'organisme</b>	<b>123 874</b>	<b>129 674</b>	<b>(5 800)</b>



# Patrimoine canadien

## Ministère

### Résultat stratégique

*Les Canadiens réalisent des expériences culturelles variées et les partagent entre eux et avec le monde.*

### Description des activités de programme

#### *Création de contenu canadien et excellence des performances*

La culture s'exprime à travers la création : celle d'œuvres et de spectacles. Patrimoine canadien contribue à un milieu propice à cette création où les créateurs reçoivent une juste compensation pour leur travail, un milieu qui reflète la dualité linguistique et la riche diversité de notre pays tout en atteignant des niveaux d'excellence éprouvés. Un tel milieu n'est pas un acquis. L'exiguïté relative et la segmentation du marché culturel canadien, conjuguée avec son ouverture traditionnelle aux produits culturels étrangers, pose notamment des défis importants à notre production créative. Et tandis que les artistes professionnels et les athlètes de haut niveau visent naturellement l'excellence, l'atteinte de cet objectif requiert une structure de soutien suffisante à tous les niveaux du développement de la culture et du sport, au pays comme à l'étranger. Patrimoine canadien favorise le rendement des créateurs et des athlètes en appuyant les structures et les industries culturelles nécessaires à des œuvres de qualité et des performances de haut niveau.

#### *Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel*

La vie culturelle dépend de l'existence d'un réseau complexe : institutions, organismes sans but lucratif, sociétés, bénévoles, professionnels, publics. Comme tout écosystème, la vie culturelle s'épanouit dans le milieu qui la nourrit. Elle doit s'adapter et se renouveler. Ce réseau est à la fois résilient – qualité qu'il tire d'un bassin considérable de dévouement, d'expérience et de talent – et fragile, car certains maillons de la chaîne sont vulnérables aux tendances d'investissement, aux déficiences du marché, à la concurrence étrangère, aux changements technologiques, aux contraintes de la main-d'œuvre, ainsi qu'aux règles et accords commerciaux internationaux. Partie intégrante du réseau, Patrimoine canadien cherche à assurer la viabilité des nombreux organismes, des industries culturelles et des entrepreneurs de ces industries, des artistes de même que des athlètes qui composent ce riche écosystème. Pour ce faire, le ministère les aide à développer leur capacité à attirer les investissements, à mettre sur pied un régime efficace de protection des droits d'auteurs, à s'enraciner dans leur collectivité, à profiter des occasions qui se présentent sur la scène internationale, à maximiser leur capital en ressources humaines, à pratiquer une saine planification des activités et à former des partenariats solides entre organismes. Le ministère contribue à la viabilité en axant ses activités sur les fronts national et international dans le domaine des arts, de la culture et de ses industries, du patrimoine et du sport.

#### *Préservation du patrimoine canadien*

Une condition essentielle au partage de nos expériences culturelles est l'assurance offerte aux Canadiens que leurs récits et leur patrimoine seront préservés pour les générations futures. C'est en préservant le patrimoine du Canada et en le faisant connaître qu'on peut faire comprendre le contexte national, y compris la myriade de récits et d'histoires des peuples qui continue de définir le pays. Les ressources patrimoniales représentent également des biens communautaires importants pour rapprocher les résidents et attirer les touristes. Le ministère du Patrimoine canadien joue un rôle de premier plan en ce qui concerne la préservation et la mise en valeur de nos œuvres et pratiques culturelles les plus chères, y compris les œuvres cinématographiques et musicales, les langues et récits autochtones, les artefacts culturels et les archives d'importance nationale.

#### *Accès et participation à la vie culturelle du Canada*

Une expérience culturelle exige une forme de participation. Mise à part la participation active au processus créatif même, la participation peut prendre une grande variété de formes : lecture, visite d'expositions, participation à des représentations, apprentissage via Internet, sortie au cinéma ou écoute de la télévision et de la radio, visite de sites historiques, etc. La participation, sous toutes ses formes, constitue un maillon important de la chaîne permettant une production continue d'œuvres canadiennes, une appréciation généralisée de la richesse de la culture canadienne ainsi que des revenus viables pour les organisations culturelles. Patrimoine canadien aide à créer les conditions favorables à l'accès et à la participation à ces échanges culturels. Le ministère s'efforce d'exposer les gens, individuellement et collectivement, à une large palette d'expériences culturelles au Canada, à pallier les difficultés liées notamment à la distance, à la taille de la collectivité, à la langue et à la diversité ethnoculturelle. Les principaux véhicules utilisés pour susciter la participation des Canadiens à la vie culturelle sont les activités artistiques, les médias de masse et les véhicules du patrimoine – qu'ils soient virtuels ou concrets (objets, activités ou sites).

# Patrimoine canadien

## Ministère

### Résultat stratégique

*Les Canadiens vivent dans une société ouverte à tous, fondée sur la compréhension interculturelle et la participation des citoyens.*

### Description des activités de programme

#### *Promotion de la compréhension interculturelle*

Profiter des avantages de la diversité canadienne signifie que les Canadiens peuvent comprendre et négocier des points de vue au-delà de leurs différences culturelles. Cela exige un effort de volonté, en particulier dans un pays comme le Canada où la diversité revêt des formes multiples, dont certaines peuvent être source de division entre citoyens. Il en résulte un modèle de gestion de cette diversité propre au Canada, qui attire l'attention de par le monde. Le ministère du Patrimoine canadien soutient la bonne entente interculturelle en créant des occasions pour les Canadiens de partager leurs expériences et d'en apprendre plus à propos des cultures les uns des autres. Cela est fait notamment par la promotion de la dualité linguistique et de l'apprentissage des deux langues officielles du Canada. Le ministère appuie aussi des initiatives multiculturelles qui sensibilisent à divers aspects culturels au sein des collectivités et qui créent des milieux propices au dialogue entre les divers groupes. En ce qui a trait aux occasions spécifiques que procurent les activités sportives au Canada, le ministère fait la promotion de la diversité comme un moyen de renforcer la bonne entente et les expériences entre les cultures.

#### *Développement des communautés et renforcement des capacités*

Les communautés autochtones et de langues officielles jouent un rôle spécifique d'importance au Canada; elles forment la trame du tissu social canadien depuis le début du pays. Ces communautés sont confrontées à des défis particuliers; en raison de leur situation minoritaire, leur contribution culturelle distincte est à risque. Le ministère du Patrimoine canadien soutient le développement des organismes autochtones avec des programmes mettant à profit les forces culturelles des Autochtones, qui aident les communautés et les réseaux autochtones à être florissants. Patrimoine canadien soutient également le développement des collectivités de langue officielle en situation minoritaire en favorisant leur participation à différents secteurs de la société et en s'efforçant d'assurer leur vitalité dans toutes les régions du pays.

#### *Participation à la vie communautaire et à la vie civique*

Une société inclusive signifie que tous les Canadiens sentent qu'ils sont partie prenante de leur collectivité respective et de leur pays, que tous savent qu'ils peuvent participer et qu'ils sentent que leur contribution compte. Dans un pays aussi vaste et aussi diversifié culturellement que le Canada, il est important que le gouvernement travaille à rendre cette vitalité possible et qu'il fournisse une terre fertile pour que toutes les communautés atteignent leur plein potentiel. Les programmes et les activités du ministère du Patrimoine canadien contribuent à cet objectif en faisant face à certains des principaux obstacles à la participation communautaire et civique. Les initiatives d'apprentissage et de sensibilisation du ministère, entre autres, permettent aux Canadiens d'en apprendre davantage sur leur pays et sur leur citoyenneté, au pays comme à l'étranger, tout en aidant à faire connaître le Canada à l'échelle internationale. Le développement de la participation sportive et du bénévolat dans les collectivités contribue également à cet objectif. Les programmes s'adressant aux jeunes canadiens leur ouvrent des portes, encouragent leur participation et nourrissent chez eux un sentiment d'appartenance au moment de leur vie où ils prennent conscience de leurs responsabilités comme citoyens. En outre, des mesures ciblées aident les communautés ethnoculturelles et ethnoraciales à relever les défis particuliers qui se posent à leur participation, tandis que d'autres mesures visant les communautés autochtones, y compris les jeunes et les femmes autochtones, assurent la participation des Autochtones et mettent à profit leurs cultures.

Patrimoine canadien  
Ministère

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>						Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire			Non-budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit	Prêts, dotations en capital et avances		
Création de contenu canadien et excellence des performances	20 751	27 500	196 835	.....	.....	<b>245 086</b>	218 573
Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel	57 336	24 226	63 096	3 100	10	<b>141 568</b>	139 008
Préservation du patrimoine canadien	21 974	.....	14 629	1 105	.....	<b>35 498</b>	40 323
Accès et participation à la vie culturelle du Canada	68 124	52 429	69 350	1 000	.....	<b>188 903</b>	207 814
Promotion de la compréhension interculturelle	13 292	5 600	94 959	.....	.....	<b>113 851</b>	100 665
Développement des communautés et renforcement des capacités	19 207	44 278	195 104	.....	.....	<b>258 589</b>	241 582
Participation à la vie communautaire et à la vie civique	59 118	11 057	64 382	.....	.....	<b>134 557</b>	179 142
	<b>259 802</b>	<b>165 090</b>	<b>698 355</b>	<b>5 205</b>	<b>10</b>	<b>1 118 052</b>	1 127 107

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Création de contenu canadien et excellence des performances</i>		
Subventions au fonds des nouveaux médias d'apprentissage	<b>500 000</b>	500 000
Subventions au Programme d'aide aux athlètes	<b>27 000 000</b>	14 650 000
<i>Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel</i>		
Subventions aux organisations artistiques pour des fins de dotation	<b>15 500 000</b>	15 500 000
Subventions aux Fonds de stabilisation	<b>4 026 436</b>	4 026 436
Subvention à TV5 Monde	<b>4 700 000</b>	.....
<i>Accès et participation à la vie culturelle du Canada</i>		
Subventions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Subventions aux éditeurs canadiens de périodiques admissibles servant à assumer une partie des coûts postaux	<b>41 400 000</b>	45 400 000
Subventions aux musées et autres organisations du Canada aux fins de leur fonctionnement, de projets spéciaux, de la formation, d'enregistrement, de l'achat de matériel et de la construction d'installations	<b>9 400 000</b>	9 400 000
Subventions à des établissements et à des administrations publiques sis au Canada conformément à l'article 35 de la <i>Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels</i>	<b>1 163 680</b>	1 163 680

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	<b>465 000</b>	465 000
<i>Promotion de la compréhension interculturelle</i>		
Subventions à des organismes, à des associations et à des institutions pour promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage des langues officielles dans la société canadienne dans le cadre du programme Mise en valeur des langues officielles	<b>5 599 842</b>	5 599 842
<i>Développement des communautés et renforcement des capacités</i>		
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones	<b>2 143 780</b>	2 143 780
Subventions à des organismes, associations et institutions pour favoriser l'épanouissement et le développement à long terme des communautés minoritaires de langue officielle dans le cadre du programme Développement des communautés de langue officielle	<b>42 134 700</b>	42 135 000
<i>Participation à la vie communautaire et à la vie civique</i>		
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers pour promouvoir le multiculturalisme	<b>7 000 000</b>	7 000 000
Subventions à des centres d'amitié autochtones, à des associations représentant expressément les centres d'amitié autochtones, à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones	<b>707 000</b>	1 207 000
Subventions à l'appui de projets Échange-Jeunesse innovateurs	<b>100 000</b>	100 000
Subventions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	<b>1 594 880</b>	1 594 880
Subventions aux lieutenants-gouverneurs de chaque province du Canada à titre d'indemnités pour les frais engagés dans l'exercice de leurs fonctions :		
Terre-Neuve-et-Labrador	<b>77 590</b>	77 590
Île-du-Prince-Édouard	<b>57 071</b>	57 071
Nouvelle-Écosse	<b>64 199</b>	64 199
Nouveau-Brunswick	<b>62 947</b>	62 947
Québec	<b>147 372</b>	147 372
Ontario	<b>105 627</b>	105 627
Manitoba	<b>73 762</b>	73 762
Saskatchewan	<b>73 758</b>	73 758
Alberta	<b>75 940</b>	75 940
Colombie-Britannique	<b>97 814</b>	97 814
(L) Paiements en vertu de la <i>Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs</i>	<b>637 000</b>	637 000
(L) Prestations de retraite supplémentaires – Lieutenants-gouverneurs précédents	<b>182 000</b>	182 000
<b>Total des subventions</b>	<b>165 090 398</b>	152 540 698

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Contributions</b>		
<i>Création de contenu canadien et excellence des performances</i>		
Contributions au Fonds canadien de télévision	<b>99 550 000</b>	62 219 000
Contributions au Programme de nouvelles œuvres musicales	<b>10 574 423</b>	10 654 223
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	<b>27 480 948</b>	27 855 742
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	<b>5 000 000</b>	15 000 000
Contributions au Fonds des nouveaux médias du Canada	<b>8 150 000</b>	8 150 000
Contributions au Programme de soutien au sport	<b>26 915 000</b>	39 615 000
Contributions au Programme d'accueil des jeux	<b>19 165 000</b>	16 165 000
<i>Viabilité de l'expression culturelle et de la participation dans le domaine culturel</i>		
Contributions aux organismes des arts et du patrimoine pour des projets de mise en valeur du potentiel	<b>5 854 997</b>	6 500 814
Aide restreinte versée aux organismes voués aux arts menacés de disparaître	<b>500 000</b>	500 000
Contributions au Programme national de formation dans le secteur des arts	<b>16 172 750</b>	16 292 750
Contributions au Programme des arts, de la culture et de la diversité	<b>390 000</b>	390 000
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	<b>1 550 000</b>	1 550 000
Contributions à l'appui du Programme national de formation dans le secteur du film et de la vidéo	<b>2 550 000</b>	2 550 000
Contributions au Programme d'aide aux associations sectorielles	<b>558 148</b>	558 148
Contributions au Programme des entrepreneurs de la musique	<b>9 400 000</b>	9 920 200
Contributions au Programme d'aide aux créateurs	<b>906 561</b>	906 561
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	<b>7 388 000</b>	7 388 000
Contributions à la création de fonds de réserve pour pertes sur prêts pour appuyer les industries culturelles	<b>500 000</b>	500 000
Contributions à l'industrie canadienne de l'édition de magazines	<b>4 652 000</b>	7 000 000
Contributions au programme Culture canadienne en direct	<b>6 200 000</b>	6 500 000
Contributions au Fonds du droit d'auteur électronique	<b>1 500 000</b>	1 500 000
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contribution à l'Association des musées canadiens	<b>314 250</b>	314 250
Contribution en vertu des modalités de l'entente Canada-France dans le domaine des musées	<b>200 000</b>	200 000
Contributions au Programme de soutien au sport	<b>359 345</b>	.....
Contributions aux routes commerciales : Programme canadien des débouchés commerciaux	<b>2 000 000</b>	2 000 000
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	<b>2 100 000</b>	4 400 000

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Préservation du patrimoine canadien</i>		
Contributions à l'appui de la Politique cinématographique canadienne	<b>150 000</b>	150 000
Contributions au Programme de souvenirs de musique canadienne	<b>186 455</b>	186 455
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	<b>12 192 947</b>	17 640 968
Contributions à l'appui de la distribution de la radiodiffusion	<b>2 100 000</b>	2 100 000
<i>Accès et participation à la vie culturelle du Canada</i>		
Contributions au programme Présentation des arts Canada	<b>22 642 028</b>	22 829 278
Contributions à l'appui d'Espaces culturels Canada	<b>27 672 259</b>	37 067 000
Contributions aux collectivités culturelles canadiennes	<b>2 000 000</b>	2 000 000
Contributions à des organismes culturels à but non lucratif et à des institutions dans le but d'améliorer les infrastructures culturelles et d'appuyer le développement culturel :		
Contribution à la fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown (Î.-P.-É.)	<b>1 205 000</b>	1 205 000
Contributions aux organismes de publication, d'enregistrement sonore et de multimédia afin d'améliorer leur développement et leur distribution :		
Contributions au Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition	<b>3 500 000</b>	3 500 000
Contributions au Programme d'initiatives collectives	<b>1 830 563</b>	1 830 563
Contributions au Fonds des partenariats	<b>8 200 000</b>	7 500 000
Contributions au Programme Culture canadienne en direct	<b>2 300 000</b>	1 000 000
<i>Promotion de la compréhension interculturelle</i>		
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	<b>94 958 668</b>	81 542 287
<i>Développement des communautés et renforcement des capacités</i>		
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	<b>17 395 760</b>	19 395 760
Contributions à l'appui du programme Développement des communautés de langue officielle	<b>177 707 801</b>	161 386 419
<i>Participation à la vie communautaire et à la vie civique</i>		
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des universités, à des institutions et à des particuliers afin de promouvoir le multiculturalisme	<b>6 069 864</b>	6 069 864
Contributions à l'appui du programme Partenariats communautaires	<b>7 634 454</b>	8 015 484
Contributions au Programme de contestation judiciaire	<b>2 802 076</b>	.....
Contributions au Programme de soutien au sport	<b>8 800 000</b>	.....
Contributions à l'appui de l'initiative Échanges Canada	<b>11 723 389</b>	16 699 120
Contributions à l'appui du programme Katimavik	<b>19 776 000</b>	19 776 000
Contributions à l'appui du programme Mise en valeur des langues officielles	<b>3 385 000</b>	3 385 000
Contributions à des associations autochtones, à des groupes de femmes autochtones, à des groupes autochtones œuvrant à l'échelon local, à des sociétés de communication autochtones, à des centres d'amitié autochtones et à des associations représentant expressément des centres d'amitié autochtones	<b>1 860 566</b>	24 860 566

Patrimoine canadien  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
Contributions à des musées à but non lucratif ainsi qu'à des associations muséales nationales et internationales et à des institutions du patrimoine pour améliorer l'accès au patrimoine canadien :		
Contributions aux musées canadiens pour appuyer leurs activités destinées au public	<b>2 330 350</b>	2 330 350
<b>Total des contributions</b>	<b>698 354 602</b>	689 099 802
<b>Postes non requis</b>		
Contributions à l'appui du Programme de recherche appliquée en nouveaux médias	.....	1 000 000
Contributions à l'Initiative des endroits historiques	.....	8 740 000
Contributions à des organismes à but non lucratif, à des institutions canadiennes, à des particuliers, aux secteurs public et privé et aux autres ordres de gouvernement pour favoriser la participation à la société canadienne et aux activités de <i>Canada en fête!</i>	.....	13 451 500
Contributions en vertu d'une autorisation spéciale	.....	2 000 000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	<b>25 191 500</b>
<b>Total</b>	<b>863 445 000</b>	<b>866 832 000</b>

Patrimoine canadien  
Conseil des Arts du Canada

**Résultat stratégique**

*Un secteur artistique vif et dynamique au Canada.*

**Description des activités de programme**

*Subventions et services (artistes et organismes)*

Offre aux artistes et aux organismes artistiques professionnels canadiens une gamme étendue de subventions et de services.

*Promotion internationale de la culture et des arts canadiens*

Promotion internationale des organisations artistiques et des artistes professionnels canadiens ainsi que des activités de la Commission canadienne pour l'organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO).

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Subventions et services (artistes et organismes)	145 090	<b>145 090</b>	145 936
Promotion internationale de la culture et des arts canadiens	5 083	<b>5 083</b>	5 095
	<b>150 173</b>	<b>150 173</b>	151 031



# Patrimoine canadien

## Société Radio-Canada

### Résultat stratégique

*Un service public national de radiodiffusion dont le contenu et le caractère sont principalement canadiens.*

### Description des activités de programme

#### *Services de télévision*

Services de télédiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais.

#### *Services de radio*

Services de radiodiffusion nationaux, régionaux et locaux en français et en anglais, ainsi qu'un service de radiodiffusion international, Radio Canada International.

#### *Transmission et distribution de programmation*

Distribution des services de diffusion nationaux dans presque toutes les régions du Canada par satellite, ondes courtes et lignes terrestres. Cela comprend le signal qui permet d'acheminer le service aux postes de radio et de télévision individuels par l'intermédiaire des émetteurs de CBC/SRC, les paiements aux stations affiliées privées qui présentent les émissions de CBC/SRC et les installations qui reportent ou devancent la diffusion des émissions en fonction des fuseaux horaires du pays.

#### *Newsworld*

CBC Newsworld est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression anglaise distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

#### *Réseau de l'information*

Le Réseau de l'information est un service spécialisé de nouvelles et d'information d'expression française distribué par satellite et par câble. Les coûts différentiels de ses activités sont financés à même ses revenus.

#### *Galaxie*

Réseau de musique en continu visant le marché résidentiel ou commercial, Galaxie est disponible par abonnement et distribué par satellite et par câble en mode numérique et offre actuellement à ses abonnés 45 chaînes qui diffusent de la musique de qualité CD, sans interruption, 24 heures sur 24.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Fonctionnement	Budgétaire Dépenses en capital	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Services de télévision	955 911	67 736	417 345	<b>606 302</b>	640 440
Services de radio	317 052	20 114	14 449	<b>322 717</b>	332 457
Transmission et distribution de programmation	61 720	7 660	6 425	<b>62 955</b>	70 974
Newsworld	72 362	.....	72 362	.....	.....
Réseau de l'information	42 985	.....	42 985	.....	.....
Galaxie	6 694	.....	16 254	<b>(9 560)</b>	(9 560)
	<b>1 456 724</b>	<b>95 510</b>	<b>569 820</b>	<b>982 414</b>	1 034 311

Patrimoine canadien  
Musée canadien des civilisations

**Résultat stratégique**

*Connaissance, appréciation et respect des réalisations culturelles humaines et du comportement humain, et intérêt pour ceux-ci, à travers des collections d'objets historiques et culturels, des expositions, des programmes et des recherches reflétant un point de vue canadien.*

**Description des activités de programme**

*Collection et recherche*

Gérer, développer, conserver et faire de la recherche sur les collections afin d'améliorer l'exécution des programmes et d'accroître les connaissances scientifiques.

*Exposition, éducation et communication*

Développer, maintenir et faire connaître les expositions, les programmes et les activités pour accroître la connaissance, la compréhension critique de même que le respect et le degré d'appréciation de toutes les réalisations culturelles et du comportement humain.

*Locaux*

Gérer et maintenir toutes les installations ainsi que les services de sécurité et d'accueil connexes.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Collection et recherche	13 743	188	3 258	<b>10 673</b>	8 222
Exposition, éducation et communication	23 415	375	6 763	<b>17 027</b>	11 912
Locaux	29 829	4 187	3 018	<b>30 998</b>	74 602
	<b>66 987</b>	<b>4 750</b>	<b>13 039</b>	<b>58 698</b>	94 736

Patrimoine canadien  
Musée canadien de la nature

**Résultat stratégique**

*L'intérêt et le respect à l'égard de la nature de même que la connaissance et le degré d'appréciation de celle-ci par la collecte d'objets d'histoire naturelle, les programmes d'éducation du public et la recherche offrant une perspective principalement axée sur le Canada.*

**Description des activités de programme**

*Programmes d'éducation du public*

Élaboration et maintien des expositions, des programmes, des publications électroniques et imprimées, du site Web nature.ca et des activités visant à faire comprendre et apprécier la nature.

*Gestion des collections*

Développement, préservation et mise à la disposition du public de collections d'objets d'histoire naturelle, de spécimens et de documents répondant aux besoins croissants des secteurs public et privé à l'égard de la recherche, de l'éducation et de la prise de décisions éclairées concernant la nature.

*Recherche*

Exploration du passé et préparation des Canadiens à l'avenir grâce à des activités de recherche en systématique et de recherche appliquée, à l'établissement de liens avec les milieux scientifiques du Canada et de l'étranger.

*Installations*

Apport d'installations sécuritaires et fonctionnelles, répondant à toutes les exigences relatives à la sécurité et aux codes du bâtiment.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Fonctionnement	Budgétaire Dépenses en capital	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Programmes d'éducation du public	10 855	69	1 938	<b>8 986</b>	8 139
Gestion des collections	3 083	25	550	<b>2 558</b>	2 061
Recherche	5 503	36	989	<b>4 550</b>	3 810
Installations	13 552	28 027	2 104	<b>39 475</b>	47 112
	<b>32 993</b>	<b>28 157</b>	<b>5 581</b>	<b>55 569</b>	61 122

Patrimoine canadien  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes

**Résultat stratégique**

*Une industrie de la radiodiffusion et des télécommunications qui contribue à la prospérité culturelle, économique et sociale du Canada.*

**Description des activités de programme**

*Réglementer et superviser l'industrie de la radiodiffusion canadienne*

Superviser et réglementer tous les aspects du système canadien de radiodiffusion en vue de mettre en œuvre la politique canadienne de radiodiffusion énoncée dans la *Loi sur la radiodiffusion*.

*Réglementer et surveiller l'industrie des télécommunications canadienne*

Assurer la mise en œuvre des objectifs de télécommunications canadiens énoncés dans la *Loi sur les télécommunications* et veiller à ce que les entreprises canadiennes assurent la prestation de services de télécommunications et facturent des tarifs selon des modalités justes et raisonnables, et qu'elles n'exercent pas de discrimination injuste ou n'accordent pas une préférence déraisonnable à quiconque.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Réglementer et superviser l'industrie de la radiodiffusion canadienne	22 737	19 800	<b>2 937</b>	3 157
Réglementer et surveiller l'industrie des télécommunications canadienne	20 605	17 846	<b>2 759</b>	2 963
	<b>43 342</b>	<b>37 646</b>	<b>5 696</b>	6 120

# Patrimoine canadien

## Bibliothèque et Archives du Canada

### Résultat stratégique

*Le patrimoine documentaire du Canada est protégé et organisé pour les générations actuelles et futures.*

### Description des activités de programme

#### *Développement de la collection*

Les collections à Bibliothèque et Archives Canada (BAC) constituent un témoignage sans pareil de l'évolution et des réalisations de la société canadienne, ainsi que du riche capital intellectuel et de la créativité de ses habitants. La création d'une ressource documentaire nationale englobant tous les aspects de l'étude du Canada est un élément fondamental de la prestation de services et de programmes d'interprétation qui permettent aux Canadiens d'avoir une meilleure compréhension et connaissance communes du passé, du présent et de l'avenir de la nation. Les collections à Bibliothèque et Archives Canada incluent tous les supports de l'édition au Canada et des documents d'archives revêtant une importance nationale.

#### *Description de la collection*

BAC assure que les collections qu'elle préserve sont décrites afin de permettre aux Canadiens de différentes origines et ayant différents besoins d'information de consulter, utiliser et comprendre le contenu des collections et le contexte dans lequel il a été créé. La description peut revêtir de nombreuses formes en vue d'appuyer un accès convivial et à différents niveaux aux collections. La description inclut les attributs et les éléments physiques des documents, une analyse du sujet, des classifications standard des publications individuelles ainsi qu'une description de haut niveau du contenu et de l'origine des fonds d'archives. Normalement, les descriptions doivent respecter des codes de pratique acceptés à l'échelle nationale et internationale comme les Règles de catalogue anglo-américaines (RCAA2) ou les Règles pour la description des documents d'archives (RDDA) et se conformer aux supports de communication interfonctionnels à l'échelle internationale tels que MARC21.

#### *Soin de la collection*

La protection du patrimoine documentaire du Canada pour les générations futures de Canadiens est essentielle pour le mandat de Bibliothèque et Archives du Canada. Le soin de la collection consiste à élaborer et à mettre en œuvre des politiques, des procédures et des activités afin de s'assurer que la collection est accessible maintenant et à l'avenir.

### Résultat stratégique

*Le patrimoine documentaire du Canada est connu, accessible et utilisé.*

### Description des activités de programme

#### *Services*

Les services d'information, les services de consultation, la gestion des droits (incluant l'accès à l'information et la protection des renseignements personnels, les dossiers du personnel et l'affranchissement des droits) et les services de prêts de BAC facilitent l'accès des Canadiens au patrimoine documentaire du Canada et son utilisation. Ces services sont utilisés par le grand public, aussi bien au Canada qu'à l'étranger, à des fins de recherche et d'éducation, par des employés gouvernementaux dans l'exercice de leurs fonctions et par d'autres bibliothèques et services d'archives pour améliorer les services qu'ils offrent à leurs clients. Ces services peuvent être obtenus par de multiples canaux, y compris en personne, par téléphone, par courrier, par courriel et par Internet, selon les préférences et les besoins des clients.

#### *Programmes*

BAC élabore et offre des programmes d'interprétation et des activités publiques au moyen de divers médias afin de faire connaître le patrimoine documentaire du Canada aux Canadiens. En faisant la promotion et en faisant connaître la signification et le contexte de la collection de BAC, l'institution permet d'améliorer la compréhension et la connaissance communes qu'ont les Canadiens du passé, du présent et de l'avenir de la nation. Grâce à ces programmes, les Canadiens et ceux et celles qui s'intéressent au Canada acquièrent de nouvelles connaissances, comprennent et connaissent le fait canadien tel qu'il est exprimé dans le riche patrimoine documentaire du Canada.

# Patrimoine canadien

## Bibliothèque et Archives du Canada

### *Musée du portrait du Canada*

Le Musée du portrait du Canada fera connaître des personnalités canadiennes contemporaines et historiques de tous les secteurs de la société et sera un important site culturel pour le Canada et pour les touristes dans la région de la capitale nationale. Les fonctions du Musée du portrait du Canada incluent notamment les acquisitions et la recherche, les initiatives stratégiques et les expositions, la description et la conservation des collections, la programmation publique et les communications.

### **Résultat stratégique**

*L'information et le savoir sont efficacement gérés dans les institutions fédérales.*

### **Description des activités de programme**

#### *Stratégies de gestion de l'information*

L'information et le savoir, lorsqu'ils sont gérés de manière efficace, permettent la mise en place d'un gouvernement axé sur les clients et la transformation de la prestation des services et réduisent les coûts et les risques pour le gouvernement fédéral. La gestion efficace de l'information et du savoir permet de s'assurer qu'une information utile et fiable est disponible, interfonctionnelle et réutilisable au besoin, que les politiques et les décisions sont bien informées et elle permet d'appuyer la transparence et la responsabilisation. BAC est l'un des trois principaux organismes du gouvernement fédéral responsables de la gestion de l'information et de la gestion du savoir (GI/GS) dans les institutions fédérales. Ses pouvoirs lui sont conférés par la *Loi sur la bibliothèque et les archives du Canada*, la Politique de gestion de l'information gouvernementale, la Politique de communication du gouvernement du Canada et la Politique du gouvernement sur la sécurité. BAC veille à ce que ses programmes et pratiques de GI/GS s'alignent sur les lois et appuient les orientations, les priorités et les résultats stratégiques du gouvernement et des ministères.

#### *Solutions en gestion de l'information*

En vertu de la Politique de gestion de l'information gouvernementale, BAC est responsable de la mise au point de solutions opérationnelles comprenant des normes, des directives, des outils, des initiatives, des processus, des systèmes et de la formation pour aider les ministères et organismes du gouvernement fédéral à gérer leurs ressources d'information, tous supports confondus, durant toute la durée de leur cycle de vie et de fournir un soutien professionnel aux collectivités de GI au sein du gouvernement.

#### *Services en gestion de l'information*

BAC fournit des services de GI au gouvernement du Canada par l'intermédiaire de centres fédéraux de documents et du Conseil des bibliothèques du gouvernement fédéral.

Patrimoine canadien  
Bibliothèque et Archives du Canada

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Développement de la collection	29 817	.....	.....	.....	<b>29 817</b>	30 465
Description de la collection	14 700	.....	.....	.....	<b>14 700</b>	15 195
Soin de la collection	16 487	.....	.....	.....	<b>16 487</b>	17 933
Services	16 705	636	1 140	450	<b>18 031</b>	18 674
Programmes	2 413	.....	.....	.....	<b>2 413</b>	2 512
Musée du portrait du Canada	157	.....	.....	.....	<b>157</b>	159
Stratégies de gestion de l'information	1 794	.....	.....	.....	<b>1 794</b>	1 685
Solutions en gestion de l'information	2 561	.....	.....	.....	<b>2 561</b>	2 943
Services en gestion de l'information	6 934	.....	.....	.....	<b>6 934</b>	6 895
	<b>91 568</b>	<b>636</b>	<b>1 140</b>	<b>450</b>	<b>92 894</b>	96 461

**Paiements de transfert**

(dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Services</i>		
Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des bibliothèques	<b>11 000</b>	11 000
Système international de données sur les publications en série	<b>25 000</b>	25 000
Conseil canadien des archives	<b>600 000</b>	600 000
<b>Total des subventions</b>	<b>636 000</b>	636 000
<b>Contributions</b>		
<i>Services</i>		
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets relatifs à la conservation des documents d'archives, à la recherche en conservation et à la formation et l'information en matière de conservation	<b>500 000</b>	500 000
La communauté archivistique canadienne pour appuyer des projets archivistiques qui mèneront à la mise sur pied d'un réseau national d'établissements canadiens d'archives, de fonds d'archives, d'activités et de services	<b>640 000</b>	640 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 140 000</b>	1 140 000
<b>Total</b>	<b>1 776 000</b>	1 776 000

Patrimoine canadien  
Société du Centre national des Arts

**Résultat stratégique**

*Arts d'interprétation forts et dynamiques dans la région de la capitale nationale et à travers le Canada.*

**Description des activités de programme**

*Programmation*

Programmation des arts de la scène dans le domaine de la musique, du théâtre français, du théâtre anglais, de la danse et autres formes de programmation y inclus les services de soutien à la programmation.

*Aménagement*

Exploitation et administration du Centre national des Arts.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Programmation	33 196	10 963	<b>22 233</b>	20 409
Aménagement	8 991	.....	<b>8 991</b>	11 088
	<b>42 187</b>	<b>10 963</b>	<b>31 224</b>	31 497



# Patrimoine canadien

## Commission des champs de bataille nationaux

### Résultat stratégique

*Sites historiques et urbains prestigieux, accessibles, sécuritaires et éducatifs.*

### Description des activités de programme

#### *Conservation*

Par cette activité, la Commission des champs de bataille nationaux vise à assurer la préservation et l'intégrité du parc des Champs-de-Bataille, pour les générations futures. Pour ce faire, elle effectue l'entretien de ses infrastructures, l'aménagement horticole et offre un site sécuritaire pour tous les usagers, visiteurs canadiens et étrangers.

#### *Mise en valeur*

Cette activité vise à faire connaître l'histoire du site ainsi que les richesses de celui-ci sous ses aspects culturels, récréatifs et naturels de manière à ce que ce parc joue tant son rôle de parc historique que de parc urbain. Pour ce faire, la Commission des champs de bataille nationaux effectue certains aménagements, assure l'accueil des visiteurs, offre des expositions, des activités et des services publics et communique l'information à tous les usagers et visiteurs, tant canadiens qu'étrangers.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Conservation	4 328	<b>4 328</b>	4 312
Mise en valeur	4 383	<b>4 383</b>	4 375
	<b>8 711</b>	<b>8 711</b>	8 687

# Patrimoine canadien

## Commission de la capitale nationale

### Résultat stratégique

*Maximiser l'apport des terrains fédéraux et la programmation publique en développant la capitale comme source de fierté d'importance nationale.*

### Description des activités de programme

#### *Animation et promotion de la capitale*

Susciter la fierté et promouvoir l'unité en organisant divers programmes dans la capitale. Des événements ayant beaucoup d'impact (dont la fête du Canada et le Bal de Neige), des programmes d'interprétation et des commémorations en sont les principaux produits. De plus, cette activité contribue à sensibiliser la population canadienne par l'entremise de campagnes nationales de marketing et de communication en présentant la capitale comme un lieu où les gens découvrent le patrimoine canadien, sa culture et ses réalisations.

#### *Planification, design et utilisation des sols*

Encadre la planification et l'aménagement des terrains fédéraux pour s'assurer qu'ils conviennent au rôle et à l'importance de la capitale, en considérant leur environnement naturel et leurs attributs patrimoniaux. Les produits comprennent des plans de vision à long terme préparés en consultation avec les autres autorités responsables de la planification et devant guider l'utilisation et l'aménagement des terrains de la capitale ainsi qu'à identifier la masse de terrains d'intérêt national qui est détenue en fiducie à l'intention des générations futures. La Commission de la capitale nationale (CCN) doit se pencher sur l'utilisation des sols, le design et les transactions liés aux terrains de la Couronne situés dans la capitale pour ensuite les approuver. La CCN dispose de programmes de gestion des collections archéologiques et d'examen des désignations des édifices patrimoniaux dans la capitale. La CCN est également responsable de la participation fédérale avec les partenaires provinciaux et municipaux lorsqu'il s'agit de traiter les enjeux de transport interprovincial et urbain dans la région de la capitale du Canada (RCC).

#### *Gestion de l'immobilier*

La CCN possède au-delà de 470 kilomètres carrés de terrain, soit 10 p.100 de la superficie de la RCC, ainsi que des centaines de routes, de sentiers, d'édifices et de ponts. Elle est aussi responsable de l'entretien, la gestion et la remise en état de six résidences officielles situées dans la RCC, de même que du parc de la Gatineau, de la Ceinture de verdure et d'autres parcs et espaces verts. Elle gère et protège ces biens durables dans le cadre d'un programme de gestion de cycle de vie visant à améliorer le riche patrimoine culturel et l'environnement naturel de la capitale du Canada. Elle optimise également leur contribution aux programmes de l'entreprise, tout en s'assurant que les actifs de la CCN demeurent accessibles au public. La CCN gère aussi plus de 700 baux et l'entretien des terrains de la plupart des organismes fédéraux dans la RCC. Parmi d'autres activités, mentionnons l'acquisition de propriétés d'intérêt national, l'aliénation des propriétés excédentaires et les projets d'aménagement du territoire dans le but de mettre en valeur la capitale à l'intention des générations à venir.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Animation et promotion de la capitale	26 790	145	3 601	<b>23 334</b>	22 876
Planification, design et utilisation des sols	2 883	20	85	<b>2 818</b>	2 875
Gestion de l'immobilier	65 456	28 887	31 938	<b>62 405</b>	105 820
	<b>95 129</b>	<b>29 052</b>	<b>35 624</b>	<b>88 557</b>	131 571

# Patrimoine canadien

## Office national du film

### Résultat stratégique

*Les Canadiens acquièrent une meilleure compréhension du Canada et du reste du monde grâce à la production et à la distribution d'œuvres audiovisuelles pertinentes, audacieuses et novatrices.*

### Description des activités de programme

#### *Production d'œuvres audiovisuelles*

L'Office national du film (ONF) est un organisme totalement intégré dont toutes les activités ou presque portent sur la production, la distribution, le soutien technique, la recherche et le développement, l'accès aux œuvres, leur rayonnement et la conservation, et dont la démarche suppose la production d'une œuvre depuis l'élaboration du scénario jusqu'à la présentation sur les écrans et au-delà.

L'ONF produit des œuvres audiovisuelles pertinentes sur les plans social et culturel qui abordent les grands sujets de préoccupation des Canadiens. Depuis les années 1940, l'ONF perfectionne et continue de perfectionner ses compétences en production cinématographique au Canada. L'expérimentation de la forme, l'innovation technologique et le traitement cinématographique sont essentiels à la réalisation de produits audacieux, ainsi qu'à l'innovation et au soutien technique connexe.

Ces activités de production comprennent la conceptualisation, la recherche, l'élaboration, la production et le marketing social de documentaires, films d'animation, contenu nouveaux médias ou autres nouvelles formes audiovisuelles. En fait, ces activités ne relèvent pas de la simple « production ». Ce sont en réalité des activités de « programmation » de telle sorte que les films sont planifiés, produits et utilisés en tant qu'outils sociaux d'accroissement des connaissances diverses, notamment médiatiques, d'innovation sociale et d'engagement citoyen.

De par ses activités de production, l'ONF joue un rôle important dans la découverte, le perfectionnement et l'encadrement des talents et des créateurs. Il appuie ainsi les cinéastes, ce qui fait de lui un incubateur de nouveaux talents. De plus, il remplit son mandat national et international, lequel consiste à « produire, distribuer et promouvoir des films destinés à faire connaître et comprendre le Canada aux Canadiens et aux autres nations » grâce au travail de son Unité de coproduction internationale et à la coordination d'activités culturelles pertinentes.

#### *Distribution d'œuvres audiovisuelles*

Le mandat de l'ONF est également de distribuer ses produits aussi largement que possible au Canada et à l'étranger. En mettant ses œuvres sur le marché, l'ONF maximise ses revenus. Sous cette activité sont regroupées les compétences et les capacités de l'ONF en matière de distribution commerciale. L'activité « distribution » s'entend de la commercialisation des catalogues audiovisuels de l'ONF et de sa cinémathèque de plans d'archives bien établie, du développement et de la diversification des marchés sur lesquels il distribue ses produits au Canada comme à l'étranger, de la création de compilations pour des marchés spécifiques, de l'offre d'un service à la clientèle de qualité, de l'augmentation de son fonds d'œuvres audiovisuelles par des acquisitions ou des ententes de partenariat ainsi que des études de marché. Par ses activités de distribution, l'ONF développe des rapports de coopération stratégique avec les secteurs public et privé au Canada et à l'étranger.

#### *Accessibilité et développement des réseaux*

Les activités « d'accès et de rayonnement » rendent accessibles aux Canadiens des ressources médiatiques pertinentes favorisant leur engagement citoyen et leur apprentissage continu. Ainsi, l'ONF accroît la présence et l'utilisation de documents primaires et secondaires tirés de sa vaste collection dans différents circuits d'apprentissage; crée de nouveaux réseaux quand il n'en existe pas; favorise les connaissances médiatiques dans l'ensemble de la population canadienne et l'encourage à utiliser intégralement sa collection. Certaines des activités d'accès et de rayonnement consistent à assurer en permanence l'accès à la collection de l'ONF en gérant la collection – conservation, indexage, catalogage, et enfin, restauration – et à la rendre plus accessible aux générations futures grâce à une utilisation novatrice des nouvelles technologies et de partenariats, notamment les cinémathèques et les centres d'apprentissage en ligne pour les écoles ainsi que les centres de consultation numérique.

## Patrimoine canadien Office national du film

Les activités de rayonnement regroupent notamment les activités menées dans les centres de consultation et les cinémas ONF à Montréal et à Toronto, les collections disposées dans les bibliothèques partenaires de toutes les régions du Canada, les projections publiques régulières organisées partout au pays, le programme d'adhésion, les cinémathèques en ligne, les ateliers pour les publics de tous âges, ainsi que les ateliers de maître et un site Web complet renfermant des productions interactives et des possibilités de dialoguer et de partager des connaissances. Ces activités servent à trouver, établir et maintenir des relations permanentes et profondes dans les collectivités canadiennes et, en second lieu, dans le monde. Elles servent en outre à consolider l'image de marque de l'ONF ainsi qu'à faire connaître et comprendre le Canada et sa place dans le monde aux Canadiens.

### *Recherche et service conseil*

L'ONF a pour mandat de « faire des recherches sur les activités filmiques » et d'en rendre les résultats disponibles ainsi que de « conseiller le gouverneur en conseil en matière d'activités filmiques ». Cette activité s'entend de la recherche liée à la réalisation cinématographique et à l'industrie du film ainsi que de la conduite de projets techniques et développement visant à faire progresser l'art et la science du cinéma. Depuis toujours, l'ONF crée un milieu propice à l'excellence et à l'innovation, un milieu qui favorise l'incubation et le prototypage de nouveaux projets, la collaboration avec l'industrie et l'ouverture de nouvelles voies vers la créativité dans le domaine audiovisuel.

### *Fonds renouvelable*

Le Budget des dépenses représente les besoins en trésorerie de l'ONF pour l'exercice financier et le fonds renouvelable est utilisé pour payer les dépenses de l'Office calculé selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006				Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Production d'œuvres audiovisuelles	49 561	2	150	1 006	<b>48 707</b>	49 110
Distribution d'œuvres audiovisuelles	7 959	.....	.....	7 519	<b>440</b>	491
Accessibilité et développement des réseaux	11 349	8	90	275	<b>11 172</b>	11 404
Recherche et service conseil	2 729	.....	.....	100	<b>2 629</b>	2 667
Fonds renouvelable	.....	.....	.....	.....	.....	.....10
	<b>71 598</b>	<b>10</b>	<b>240</b>	<b>8 900</b>	<b>62 948</b>	63 682

Patrimoine canadien  
Office national du film

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Production d'œuvres audiovisuelles</i>		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	<b>2 000</b>	2 000
<i>Accessibilité et développement des réseaux</i>		
Subventions pour aider à payer le coût de certains événements cinématographiques d'importance, qui ont lieu au Canada et qui sont d'intérêt national ou international, selon l'avis du conseil d'administration	<b>8 000</b>	8 000
<b>Total des subventions</b>	<b>10 000</b>	10 000
<b>Contributions</b>		
<i>Production d'œuvres audiovisuelles</i>		
Contributions pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	<b>150 000</b>	150 000
<i>Accessibilité et développement des réseaux</i>		
Contributions pour aider des organismes sans but lucratif offrant des programmes de formation cinématographique et participer à la promotion de la cinématographie canadienne	<b>90 000</b>	90 000
<b>Total des contributions</b>	<b>240 000</b>	240 000
<b>Total</b>	<b>250 000</b>	250 000

Patrimoine canadien  
Musée des beaux-arts du Canada

**Résultat stratégique**

*Grâce à des collections d'œuvres d'art anciennes et contemporaines, à des programmes et à de la recherche reflétant un point de vue particulier mais non exclusif sur le Canada, favoriser l'intérêt, les connaissances, l'appréciation et le respect des arts visuels.*

**Description des activités de programme**

*Collection*

Acquérir, préserver, étudier et documenter des œuvres anciennes et contemporaines afin d'illustrer et de présenter le patrimoine canadien en arts visuels. Cette activité comprend la recherche muséologique, les acquisitions et la préservation.

*Rayonnement*

Encourager un vaste accès à la collection, aux expositions, aux recherches et au savoir-faire du Musée dans tout le Canada et à l'étranger. Cette activité comprend les expositions présentées dans la région de la capitale nationale, ailleurs au Canada et à l'étranger, les programmes éducatifs, les publications ainsi que les activités de communication et de marketing conçues pour intéresser un public aussi vaste que possible.

*Installations*

Veiller à ce que les installations soient sécuritaires et adéquates à la préservation et à l'exposition de la collection nationale, et facilement accessibles au public.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Collection	16 590	.....	2 149	<b>14 441</b>	14 477
Rayonnement	16 954	.....	2 807	<b>14 147</b>	14 185
Installations	17 700	1 000	2 819	<b>15 881</b>	15 923
	<b>51 244</b>	<b>1 000</b>	<b>7 775</b>	<b>44 469</b>	44 585

# Patrimoine canadien

## Musée national des sciences et de la technologie

### Résultat stratégique

*Intérêt, connaissance, appréciation et respect à l'égard de la science et la technologie par l'entremise de la collection des objets scientifiques et technologiques, programmes et recherche reflétant un point de vue canadien.*

### Description des activités de programme

#### *Préservation du patrimoine*

Préservation du patrimoine comprend deux éléments principaux, la gestion de la collection qui inclut la restauration et la préservation, et la recherche. Les activités de recherche sont celles qui contribuent à établir une base de connaissances sur le patrimoine scientifique et technologique du Canada. La Société a reconnu sept grands domaines dans lesquels elle concentrera ses activités de recherche, soit l'aviation, les communications, la fabrication, les ressources naturelles, les ressources renouvelables y compris l'agriculture, l'instrumentation scientifique et les transports. Puisque la Société est la seule institution au Canada qui collectionne des objets représentatifs des sciences et de la technologie dans leur ensemble, il lui incombe de constituer une collection nationale. Étant donné l'ampleur de son champ d'action, des choix critiques s'imposent quant au contenu de la collection et aux priorités. Les activités liées au développement de la collection aident la Société à prendre des décisions éclairées sur le contenu de la collection tandis que les activités de gestion de la collection comprennent les activités nécessaires pour gérer les objets acquis par la Société.

#### *Partage des connaissances*

La Société cherche à inciter les Canadiens à découvrir, à examiner et à interpréter l'évolution passée et récente des sciences et de la technologie ainsi que ses répercussions sur la société et sur eux-mêmes. Elle entend leur inspirer un sens de leur identité, d'appartenance ainsi qu'une fierté de l'histoire et des réalisations scientifiques et technologiques du Canada. Elle encourage également leur participation active et éclairée au développement de notre société technologique. C'est surtout pour que les Canadiens apprennent à mieux se connaître et à mieux connaître leur pays que le patrimoine scientifique et technologique du Canada mérite d'être interprété. De la même façon qu'il oriente la recherche et la gestion de la collection, le thème « la transformation du Canada », guide la Société dans ses activités visant à diffuser ses connaissances. Ces activités servent à mettre en relief l'évolution historique des sciences et de la technologie, à fournir des renseignements sur les objets de la collection, ainsi qu'à examiner les rapports entre les sciences, la technologie et la société canadienne. La Société utilise trois principaux modes de diffusion des connaissances : ses installations publiques, ses sites Web et ses publications.

#### *Installations*

Les installations font partie intégrante de l'exploitation des musées. Elles servent non seulement à loger les employés, mais aussi à accueillir les visiteurs et à abriter la collection. Les installations ont une grande incidence sur la fréquentation d'un musée. Une architecture adéquate attire les visiteurs, rehausse l'expérience qu'ils y vivent et fait partie de l'image publique de l'institution comme symbole de son mandat. Les commentaires des visiteurs portent en grande partie sur leur satisfaction ou leur insatisfaction quant à la qualité des installations et des services connexes.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
	Fonction- nement	Dépenses en capital			
Préservation du patrimoine	5 214	99	871	<b>4 442</b>	4 179
Partage des connaissances	14 588	291	3 048	<b>11 831</b>	10 912
Installations	7 742	866	435	<b>8 173</b>	14 562
	<b>27 544</b>	<b>1 256</b>	<b>4 354</b>	<b>24 446</b>	29 653

# Patrimoine canadien

## Commission de la fonction publique

### Résultat stratégique

*Une fonction publique hautement compétente, non partisane et représentative, capable d'offrir des services dans les deux langues officielles et où les nominations sont fondées sur les valeurs que sont la justice, l'équité et la transparence.*

### Description des activités de programme

#### *Intégrité des nominations et neutralité politique*

L'activité liée à l'intégrité des nominations et à la neutralité politique permet d'élaborer et de maintenir une politique et un cadre réglementaire, et d'en surveiller la mise en œuvre pour la protection de l'intégrité de la dotation dans la fonction publique et pour assurer la neutralité politique. Cette activité comprend l'établissement de politiques et de normes pour la sélection, la délégation et la surveillance des pouvoirs de nomination dans les ministères et l'administration des pouvoirs non délégués comme la nomination des cadres de direction et l'administration des priorités. Cette activité comprend aussi des vérifications, des enquêtes et des demandes de renseignements, ainsi que l'administration du processus d'appel et la présentation de rapports au Parlement sur l'intégrité de la dotation dans la fonction publique.

#### *Services de recrutement et d'évaluation*

Les Services de recrutement et d'évaluation élaborent et maintiennent les systèmes de ressourcement qui servent de lien entre les Canadiens et les fonctionnaires à la recherche de possibilités d'emploi dans la fonction publique fédérale et les ministères et organismes responsables de l'embauche, fournissent des services d'évaluation et de counseling, ainsi que des produits à utiliser pour le recrutement, la sélection et le perfectionnement dans toute la fonction publique fédérale, offrent des services, des programmes et des produits de ressourcement aux ministères et aux organismes, aux Canadiens et aux fonctionnaires par le biais d'unités de service à la clientèle situées partout au Canada.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Intégrité des nominations et neutralité politique	43 499	<b>43 499</b>	.....
Services de recrutement et d'évaluation	45 028	<b>45 028</b>	.....
Renouvellement du personnel	.....	.....	71 644
Apprentissage	.....	.....	31 688
Recours	.....	.....	6 660
Politiques, recherche et relations externes	.....	.....	14 138
Services ministériels	.....	.....	23 279
	<b>88 527</b>	<b>88 527</b>	147 409

Nota : En raison de la mise en œuvre de la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, les montants inscrits au Budget principal des dépenses 2005-2006 ont diminué à la suite du transfert des ressources et des responsabilités de la Commission de la fonction publique à la nouvelle Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada ainsi qu'à l'École de la fonction publique du Canada.



# Patrimoine canadien

## Commission des relations de travail dans la fonction publique

### Résultat stratégique

*Des relations de travail harmonieuses au sein de la fonction publique fédérale et des services parlementaires.*

### Description des activités de programme

*Administration du régime de négociation collective et d'arbitrage de griefs dans la fonction publique fédérale et au Parlement, y compris les services de médiation*

La Commission des relations de travail dans la fonction publique administre le régime de négociation collective et d'arbitrage de griefs dans la fonction publique fédérale et au Parlement. Les commissaires appliquent la législation en tenant des audiences d'arbitrage de griefs et sur les plaintes dans l'ensemble du Canada. La Commission offre également des services de médiation pour aider les parties à résoudre leurs différends sans avoir recours à une audience formelle, ainsi que des services de conciliation pour les aider à conclure un règlement pendant la négociation collective. La Commission offre aussi les locaux et les services de soutien administratif nécessaires au Conseil national mixte, sans pour autant jouer un rôle direct dans l'administration et les opérations de cet organisme.

*Services de médiation à l'égard des négociations collectives, des griefs et des plaintes*

La Commission fournit des services de médiation et de conciliation afin d'aider les parties à résoudre leurs différends (griefs, plaintes) sans recourir à une audience officielle. La Commission aide aussi les parties à conclure des ententes collectives, évitant ainsi les risques de perturbations des relations de travail qui pourraient en bout de ligne saper les services gouvernementaux au public canadien. En outre, grâce à son programme de médiation, la Commission permet aux parties de régler leurs conflits de travail avec l'aide d'un tiers impartial, ce qui rend souvent possible des solutions originales acceptables pour les deux parties, alors que ce n'est pas toujours le cas à l'arbitrage. La médiation a fait baisser le nombre d'affaires renvoyées à l'arbitrage et, chose plus importante encore, a amélioré les relations à long terme entre les parties.

*Conseil national mixte*

Le Conseil national mixte (CNM) a d'abord été créé en 1944 afin d'accroître l'efficacité de la fonction publique et d'améliorer la situation des fonctionnaires. Aujourd'hui, le CNM est considéré comme la « tribune de choix » pour l'échange d'information, la consultation et l'élaboration conjointe entre l'administration centrale du gouvernement à titre d'employeur et les agents négociateurs. Le travail du CNM vient compléter les négociations collectives entre chacun des syndicats et des employeurs en leur offrant une façon à la fois différente et novatrice de s'attaquer aux questions concernant les relations de travail et les RH qui intéressent toute la fonction publique et d'élaborer conjointement les conditions d'emploi dans l'ensemble de la fonction publique. Le CNM est régi par un conseil composé de hauts fonctionnaires du Conseil du Trésor, ainsi que de représentants de trois employeurs distincts (Conseil national de recherches du Canada, Bureau du vérificateur général et Agence canadienne d'inspection des aliments) et de 17 agents négociateurs. Le Secrétariat du CNM appuie les activités du Conseil en offrant les services de soutien administratif, logistique et d'animation nécessaires aux quelque 200 réunions annuelles du CNM, en offrant des conseils sur les questions professionnelles et de procédure à ses membres, en coordonnant les procédures de règlement des différends (griefs et appels), en encourageant les activités de renforcement des relations et en tenant les dossiers du CNM. Le Secrétariat du CNM offre aussi des services de soutien analogues au Conseil consultatif de la Commission de la fonction publique (CCCFP), un mécanisme de consultation tripartite (CFP, ministères fédéraux et agents négociateurs de la fonction publique) créé en décembre 1998 afin de fournir des conseils à la CFP sur des questions relevant de son mandat. Le Secrétariat offre également du soutien au Comité consultatif syndical-patronal sur la *Loi sur la modernisation de la fonction publique*, un forum de dirigeants créé en 2003 pour discuter de la mise en œuvre de la Loi.

Patrimoine canadien  
Commission des relations de travail dans la fonction publique

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonction- nement	<b>Total</b>	
*Administration du régime de négociation collective et d'arbitrage de griefs dans la fonction publique fédérale et au Parlement, y compris les services de médiation	10 570	<b>10 570</b>	6 355
Services de médiation à l'égard des négociations collectives, des griefs et des plaintes	.....	.....	.....
Conseil national mixte	.....	.....	.....
	<b>10 570</b>	<b>10 570</b>	6 355

\*Le financement de l'activité de programme de la CRTFP est consolidé sous celle de l'« Administration du régime de négociation collective et d'arbitrage de griefs dans la fonction publique fédérale et au Parlement, y compris les services de médiation ».

# Patrimoine canadien

## Tribunal de la dotation de la fonction publique

### Résultat stratégique

*Statuer sur des plaintes concernant des nominations interne et établir des règlements concernant les procédures relatives aux plaintes.*

### Description des activités de programme

#### *Tribunal administratif*

Le mandat du Tribunal de la dotation de la fonction publique (TDFP) est, en vertu de la *Loi sur l'emploi dans la fonction publique* révisée, d'instruire et de statuer sur les plaintes logées à l'encontre de nominations internes, sur les plaintes concernant les révocations de nominations internes faites par l'administrateur général ou la Commission de la fonction publique (CFP) à la suite d'une enquête ministérielle ou d'une enquête menée par la CFP à la demande d'un ministère ou d'un organisme, et sur les plaintes présentées par des employés qui ont été informés qu'ils seront mis en disponibilité. Le TDFP favorisera un règlement à l'amiable des différends en offrant des services de médiation.

Le Tribunal rendra des décisions justes et en temps opportun sur les plaintes relevant de son mandat et donnera à toutes les parties l'occasion de régler leurs différends à l'amiable par l'utilisation des services de médiation, contribuant ainsi, conformément à son mandat, aux objectifs suivants :

- favoriser un environnement de travail juste où les différends liés à la dotation et aux questions connexes sont réglés à l'amiable;
- instaurer une jurisprudence, des précédents et une expérience qui contribueront à une compréhension et une interprétation juste et uniforme de la Loi et de ses règlements par tous les intervenants.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Tribunal administratif	4 113	<b>4 113</b>	.....
	<b>4 113</b>	<b>4 113</b>	.....

# Patrimoine canadien

## Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice

### Résultat stratégique

*L'égalité entre les sexes et la pleine participation des femmes à la vie économique, sociale, culturelle et politique du Canada.*

### Description des activités de programme

#### *Promouvoir des politiques gouvernementales équitables*

Cette activité du programme met l'accent sur le travail horizontal dans l'ensemble du gouvernement fédéral ainsi qu'avec d'autres ordres de gouvernement afin d'influer sur l'élaboration de politiques, de projets de recherche, de programmes et de services qui tiennent compte de la diversité des perspectives et des réalités des femmes.

#### *Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes*

Cette activité du programme met l'accent sur l'amélioration de la capacité d'un certain nombre d'intervenantes et d'intervenants afin qu'ils soient mieux informés et davantage capables de traiter de façon coordonnée les questions relatives à l'égalité entre les sexes qui sont importantes pour la société canadienne.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgetaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Subventions		
Promouvoir des politiques gouvernementales équitables	4 326	3 548	<b>7 874</b>	7 887
Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes	8 327	7 202	<b>15 529</b>	15 966
	<b>12 653</b>	<b>10 750</b>	<b>23 403</b>	23 853

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Promouvoir des politiques gouvernementales équitables</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	<b>3 548 000</b>	3 548 000
<i>Accroître les connaissances et la capacité des organisations quant à l'égalité entre les sexes</i>		
Programme de promotion de la femme – Subventions à des organismes de femmes et à d'autres organismes bénévoles dans le but de promouvoir la participation des femmes à la société canadienne	<b>7 202 000</b>	7 202 000
<b>Total</b>	<b>10 750 000</b>	10 750 000

# Patrimoine canadien

## Téléfilm Canada

### Résultat stratégique

*Les Canadiens ont accès à des productions audiovisuelles canadiennes populaires et de qualité*

### Description des activités de programme

#### *Fonds du long métrage du Canada*

Le Fonds du long métrage du Canada (FLMC) est l'élément clé de la Politique canadienne du long métrage du gouvernement fédéral, intitulée du scénario à l'écran. L'objectif de la politique, et du FLMC, est d'atteindre 5 p. 100 de la part du marché national d'ici la fin de l'exercice financier 2005-2006. Le Fonds offre une aide à l'écriture de scénarios, au développement de projet, à la production, à la mise en marché et au doublage et sous-titrage de longs métrages canadiens qui présentent un fort potentiel de succès en salles au Canada. Dans le cadre de l'administration du FLMC, Téléfilm voit à assurer le développement, la production et la mise en marché de longs métrages distinctement canadiens, passionnants, qui reflètent la société canadienne et sa diversité culturelle.

L'aide financière fournie par Téléfilm Canada a pour but de contribuer à la croissance globale et au développement professionnel et économique de l'industrie cinématographique canadienne. La participation financière de Téléfilm peut prendre différentes formes : investissement, avance remboursable sous conditions, prêt, cautionnement de prêt, subvention ou enveloppe. La majorité des activités de Téléfilm Canada sont axées sur l'investissement dans des projets individuels choisis en fonction d'un processus de sélection rigoureux. En tant qu'investisseur, Téléfilm Canada partage les risques et les recettes éventuelles des productions auxquelles elle contribue financièrement.

Le FLMC est l'objet d'un Protocole d'entente entre Téléfilm Canada et le ministère du Patrimoine canadien. En vertu du Protocole d'entente, au moins un tiers des fonds est réservé aux projets de langue française.

#### *Fonds canadien de télévision*

Cette activité de programme se rapporte à la portion du Programme de participation au capital (PPC) qui est financée par le biais du crédit parlementaire de Téléfilm Canada et administrée dans le cadre du Fonds canadien de télévision (FCT). Dans l'ensemble, le Fonds appuie un volume élevé d'émissions de télévision distinctement canadiennes reflétant la culture, des histoires et des thèmes propres au Canada. Ces productions s'adressent aux Canadiens et leur parlent d'eux-mêmes, de leur culture, de leurs enjeux, de leurs préoccupations et de leurs histoires. Elles reflètent la vie des Canadiens dans l'ensemble du pays et font connaître les Canadiens et leur société au spectateur.

Le PPC est guidé par d'autres objectifs qui soutiennent le mandat général de Téléfilm Canada à titre d'investisseur culturel dans des films, des émissions de télévision et des produits de nouveaux médias canadiens de grande qualité, afin de favoriser ainsi une diversité de voix qui rejoignent les auditoires canadiens au Canada comme à l'étranger. L'un des objectifs clés de Téléfilm Canada est d'appuyer et d'encourager la diversité culturelle, la dualité linguistique et l'expression régionale au Canada.

Par le biais du PPC, Téléfilm Canada offre une aide au développement et à la production d'émissions de télévision distinctement canadiennes de grande qualité qui plairont aux auditoires canadiens. Le soutien est offert au développement et à la production de projets de langue française provenant de l'extérieur du Québec, de projets en langues autochtones et de dramatiques de langue anglaise. La participation financière de Téléfilm prend la forme d'une participation au capital ou d'une avance remboursable sous conditions. La majorité des activités de Téléfilm Canada sont axées sur l'investissement dans des projets individuels choisis en fonction d'un processus de sélection rigoureux. En tant qu'investisseur, Téléfilm Canada partage les risques et les recettes éventuelles des productions auxquelles elle contribue financièrement.

#### *Perfectionnement professionnel et autres programmes*

Cette activité de programme a pour but de renforcer le soutien de Téléfilm Canada aux activités relatives à la production de longs métrages et d'émissions de télévision, en appuyant financièrement des activités qui améliorent les conditions et l'environnement global dans lesquels s'effectuent la production, la promotion, la vente et la distribution des émissions de télévision et des longs métrages canadiens.

## Patrimoine canadien Téléfilm Canada

Le soutien sous la forme de subventions est accordé aux festivals canadiens de la télévision et du cinéma et aux cérémonies canadiennes de remise de prix dans le secteur de la télévision et du cinéma afin d'accroître le rayonnement des productions canadiennes auprès des auditoires canadiens. Le soutien sous la forme de subventions est également accordé aux professionnels de l'industrie qui assistent à des foires et des festivals internationaux et aux initiatives en matière de développement professionnel.

### *Autres activités*

Cette activité de programme fait référence à l'ensemble des programmes administrés par Téléfilm Canada en vertu des ententes de contribution et autres ententes avec le ministère du Patrimoine canadien. Ces programmes appuient les objectifs de Téléfilm Canada en matière d'auditoires et de développement du potentiel de l'industrie.

Téléfilm Canada a conclu quatre ententes de contribution avec le ministère. Ces ententes fournissent à Téléfilm Canada environ 100 millions de dollars pour administrer les quatre fonds suivants : le Fonds canadien de télévision, le Programme des entrepreneurs de la musique, le Fonds des nouveaux médias du Canada et le Programme des écoles nationales de formation. De plus, Téléfilm Canada administre les accords de coproductions internationales et recommande l'accréditation de coproductions internationales.

### **Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Fonds du long métrage du Canada	93 514	14 201	<b>79 313</b>	84 355
Fonds canadien de télévision	41 272	1 827	<b>39 445</b>	40 076
Perfectionnement professionnel et autres programmes	12 296	7 180	<b>5 116</b>	5 243
*Autres activités	.....	.....	<b>.....</b>	.....
	<b>147 082</b>	<b>23 208</b>	<b>123 874</b>	129 674

\*Veuillez consulter la description de cette activité de programme.

## **24 Pêches et Océans**

Ministère 24-2

## Pêches et Océans

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Pêches et Océans</b>			
1 Dépenses de fonctionnement	<b>1 029 432</b>	1 034 426	(4 994)
5 Dépenses en capital	<b>175 293</b>	206 838	(31 545)
10 Subventions et contributions	<b>119 785</b>	107 477	12 308
(L) Ministre des Pêches et Océans – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>115 472</b>	121 988	(6 516)
<b>Total du Ministère</b>	<b>1 440 052</b>	1 470 799	(30 747)



# Pêches et Océans

## Résultat stratégique

*Prestation de services à la population canadienne afin de veiller au développement durable et à l'utilisation sécuritaire des eaux canadiennes grâce à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de programmes appuyant les intérêts scientifiques, écologiques, sociaux et économiques du Canada à l'égard des océans et des eaux douces. La prestation de résultats et de services dans le cadre de ces politiques et programmes horizontaux nécessite une collaboration avec les intervenants, les différents ordres de gouvernement ainsi que les organisations internationales concernées.*

## Description des activités de programme

### *Garde côtière canadienne*

Prestation de services maritimes contribuant à la mise en valeur et au maintien de la sécurité et du commerce maritimes, à la protection du milieu marin et des eaux douces, à la gestion des ressources halieutiques et océaniques, à la sécurité ainsi qu'à d'autres priorités maritimes du gouvernement, et ce, grâce à l'expertise maritime, à la flotte maritime civile, à la vaste infrastructure côtière ainsi qu'à la collaboration avec les différents intervenants.

### *Ports pour petits bateaux*

Exploitation et entretien d'un réseau national de ports essentiels à l'industrie canadienne de la pêche commerciale.

### *Science (Voies navigables sûres et accessibles)*

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que de gestion des données. Ces activités visent à veiller à ce que les voies navigables canadiennes soient sécuritaires et accessibles. Elles sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, en collaboration avec d'autres ministères, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

### *Gestion des pêches*

Conservation des ressources halieutiques du Canada pour veiller à l'utilisation durable de ces dernières grâce à une étroite collaboration avec les utilisateurs et les intervenants.

### *Aquaculture*

Mise en place des conditions nécessaires à l'établissement d'une industrie aquacole dynamique et novatrice, responsable sur les plans environnemental et social, économiquement durable et concurrentielle sur le marché mondial.

### *Science (Pêche et aquaculture durables)*

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que gestion des données à l'appui d'activités de pêches et d'aquaculture durables. Ces activités sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, et ce, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

### *Gestion des océans*

Conservation et utilisation durable des océans du Canada, en collaboration avec d'autres intervenants, grâce à la mise en œuvre de plans de gestion intégrée des océans, plans qui prennent en compte les zones de protection marines et des objectifs précis en matière de qualité du milieu marin.

### *Gestion de l'habitat*

Protection et conservation de l'habitat marin et en eaux douces du poisson en collaboration avec d'autres intervenants, et ce, grâce à la réalisation équilibrée d'activités réglementaires et non réglementaires, y compris l'examen de propositions de développement, la tenue d'évaluations environnementales ainsi que la surveillance de la conformité et de l'efficacité.

## Pêches et Océans

### *Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)*

Prestation de recherche scientifique, de surveillance, d'avis, de produits et de services, ainsi que de gestion des données pour des écosystèmes aquatiques sains et productifs. Ces activités sont réalisées grâce à un réseau d'installations de recherche, et ce, en collaboration avec d'autres ministères du gouvernement, le secteur privé, le milieu universitaire ainsi que des organisations internationales.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Garde côtière canadienne	512 401	130 108	.....	4 575	50 058	<b>597 026</b>	630 918
Ports pour petits bateaux	76 950	24 654	500	.....	.....	<b>102 104</b>	108 916
Science (Voies navigables sûres et accessibles)	44 801	1 511	46	175	.....	<b>46 533</b>	47 265
Gestion des pêches	246 242	8 358	5	113 405	.....	<b>368 010</b>	357 011
Aquaculture	4 905	167	.....	.....	.....	<b>5 072</b>	.....
Science (Pêche et aquaculture durables)	168 129	5 702	148	466	.....	<b>174 445</b>	180 145
Gestion des océans	20 827	705	.....	100	.....	<b>21 632</b>	22 158
Gestion de l'habitat	64 162	2 169	.....	.....	.....	<b>66 331</b>	64 856
Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)	56 615	1 919	15	350	.....	<b>58 899</b>	59 530
	<b>1 195 032</b>	<b>175 293</b>	<b>714</b>	<b>119 071</b>	<b>50 058</b>	<b>1 440 052</b>	1 470 799

### Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Ports pour petits bateaux</i>		
Programme de subvention globale pour la disposition de ports pour petits bateaux	<b>500 000</b>	500 000
<i>Science (Voies navigables sûres et accessibles)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>46 000</b>	46 000
<i>Gestion des pêches</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>5 000</b>	5 000
<i>Science (Pêche et aquaculture durables)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>148 000</b>	147 500
<i>Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>15 000</b>	15 500
<b>Total des subventions</b>	<b>714 000</b>	714 000

## Pêches et Océans

### Paielements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Contributions</b>		
<i>Garde côtière canadienne</i>		
Ententes de contributions avec la Garde côtière auxiliaire canadienne pour assurer des services bénévoles de recherche et de sauvetage, et pour promouvoir la sécurité nautique grâce à des programmes de prévention des accidents et d'éducation	<b>4 500 000</b>	4 500 000
Contribution à l'Université maritime mondiale afin d'établir une chaire pour la protection de l'environnement maritime canadien	<b>75 000</b>	75 000
<i>Science (Voies navigables sûres et accessibles)</i>		
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	<b>175 000</b>	175 000
<i>Gestion des pêches</i>		
Contribution à la Fondation du saumon du Pacifique	<b>962 000</b>	962 000
Contribution au Sous-comité du saumon de la Commission de gestion du poisson et de la faune du Yukon, en vue de mettre en œuvre les responsabilités qui se rapportent aux règlements des revendications territoriales globales	<b>202 100</b>	198 100
Contributions à l'appui d'une participation accrue des Autochtones aux pêches commerciales, aux ententes de gestion des pêches coopératives et aux consultations liées aux ententes de pêches des Autochtones	<b>32 830 000</b>	32 588 400
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion des ressources aquatiques et océaniques	<b>12 800 000</b>	.....
Contributions en vertu du Programme autochtone de gestion de l'habitat dans les régions intérieures	<b>1 850 000</b>	.....
Contributions en vertu du Programme d'accès aux pêches	<b>62 601 000</b>	64 403 000
Contributions en vertu des initiatives pour mentorat en mer et pour la gestion de l'exploitation des pêches	<b>1 535 000</b>	.....
Contributions en vertu de la convention définitive des Inuvialuits pour la protection de l'exploitation de la faune aux titres des propriétés sur les terres, de la gestion des ressources et du développement économique et social	<b>599 600</b>	468 500
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>25 300</b>	20 000
<i>Science (Pêche et aquaculture durables)</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>115 500</b>	115 500
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	<b>350 500</b>	350 500
<i>Gestion des océans</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, à la mise en valeur, à la gestion et à la promotion des activités liées aux pêches et océans	<b>100 000</b>	100 000
<i>Science (Écosystèmes aquatiques sains et productifs)</i>		
Contribution à l'Initiative d'emploi pour les jeunes	<b>350 000</b>	350 000
<b>Total des contributions</b>	<b>119 071 000</b>	104 306 000
<b>Postes non requis</b>		
Contribution à la Société canadienne de la Croix-Rouge pour son programme de sécurité nautique	.....	192 000
Contributions aux pêcheurs de poisson de fond âgés qui satisfont aux modalités du Programme de retraite anticipée de la Stratégie du poisson de fond de l'Atlantique	.....	2 265 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	2 457 000
<b>Total</b>	<b>119 785 000</b>	107 477 000

## **25 Ressources humaines et Développement des compétences**

Ministère 25-4  
Conseil canadien des relations industrielles 25-9  
Société canadienne d'hypothèques et de  
logement 25-10  
Tribunal canadien des relations professionnelles  
artistes-producteurs 25-13  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au  
travail 25-14

# Ressources humaines et Développement des compétences

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005	Différence
<b>Ressources humaines et Développement des compétences</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	<b>266 045</b>	258 702	7 343
5	Subventions et contributions	<b>839 664</b>	719 887	119 777
(L)	Ministre des Ressources humaines et du Développement des compétences – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L)	Ministre du Travail – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L)	Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>263 800</b>	250 100	13 700
(L)	Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	<b>100</b>	500	(400)
(L)	Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	<b>11 700</b>	18 900	(7 200)
(L)	Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>70 600</b>	75 400	(4 800)
(L)	Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>83 000</b>	79 800	3 200
(L)	Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions canadiennes pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	<b>430 000</b>	385 000	45 000
(L)	Prestations de retraite supplémentaires – Pensions pour les agents des rentes sur l'État	<b>35</b>	35	.....
(L)	Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	<b>22</b>	22	.....
(L)	Redressements du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	<b>145</b>	145	.....
(L)	Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	<b>51 000</b>	51 000	.....

## Ressources humaines et Développement des compétences

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	170 255	141 291	28 964
Poste non requis			
– Paiements aux agences privées de recouvrement en vertu de l'article 17.1 de la <i>Loi sur la gestion des finances publiques</i>	.....	12 500	(12 500)
Total du budgétaire	2 186 506	1 993 422	193 084
(L) Prêts consentis en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	1 040 800	1 254 700	(213 900)
<b>Total du Ministère</b>	<b>3 227 306</b>	<b>3 248 122</b>	<b>(20 816)</b>
<b>Conseil canadien des relations industrielles</b>			
10 Dépenses du Programme	10 344	10 547	(203)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 562	1 673	(111)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>11 906</b>	<b>12 220</b>	<b>(314)</b>
<b>Société canadienne d'hypothèques et de logement</b>			
15 Dépenses de fonctionnement Non-budgétaire	2 224 712	2 222 209	2 503
(L) Avances consenties en vertu de la <i>Loi nationale sur l'habitation</i>	(199 622)	(190 200)	(9 422)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>2 025 090</b>	<b>2 032 009</b>	<b>(6 919)</b>
<b>Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs</b>			
20 Dépenses du Programme	1 665	1 665	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	162	175	(13)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>1 827</b>	<b>1 840</b>	<b>(13)</b>
<b>Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail</b>			
25 Dépenses du Programme	3 498	4 032	(534)
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	1 042	.....	1 042
<b>Total de l'organisme</b>	<b>4 540</b>	<b>4 032</b>	<b>508</b>

# Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

## Résultat stratégique

*Soutien du revenu et transitions dans le marché du travail efficaces et efficaces.*

## Description des activités de programme

### *Assurance-emploi*

L'Assurance-emploi offre une aide financière temporaire aux chômeurs canadiens, y compris aux pêcheurs indépendants, pendant qu'ils cherchent un emploi, ainsi qu'aux Canadiens qui doivent s'absenter temporairement du travail parce qu'ils sont malades, attendent un enfant ou accouchent, ou encore parce qu'ils doivent prendre soin d'un nouveau-né ou d'un enfant adopté, ou pour fournir des soins ou offrir un soutien à un membre de leur famille souffrant d'une maladie grave qui risque de causer le décès. L'Assurance-emploi offre également des prestations aux participants à un programme de partage des tâches.

### *Programmes d'emploi*

Les Programmes d'emploi offrent des programmes et des services pour aider les Canadiens, notamment les adultes sans emploi et des groupes cibles tels les jeunes et les Autochtones, à développer leurs compétences professionnelles et pour les encourager à devenir autonomes, à investir dans leur propre intérêt et à s'adapter davantage aux changements sur le marché du travail.

## Résultat stratégique

*Compétitivité accrue des milieux de travail canadiens grâce à des mesures favorisant l'investissement dans les compétences, de même que la reconnaissance et l'utilisation des compétences.*

## Description des activités de programme

### *Lieu de travail*

Lieu de travail appuie la collaboration entre les partenaires de l'industrie et les intervenants afin de dégager, de traiter et de promouvoir les enjeux liés au développement et la reconnaissance de compétences en milieu de travail, qui reflètent la réalité des milieux de travail canadiens dans un marché du travail en constante évolution. Lieu de travail élabore et diffuse également des connaissances et des renseignements aux plans local, régional et national qui sont essentiels pour appuyer et contribuer à un marché du travail efficace.

## Résultat stratégique

*Grâce à l'accès à l'apprentissage, les Canadiens peuvent participer pleinement à la vie économique fondée sur le savoir et à la société.*

## Description des activités de programme

### *Apprentissage*

Afin d'aider les Canadiens à acquérir l'éducation et les compétences nécessaires pour pouvoir participer davantage à la vie économique fondée sur le savoir et à la société, la direction de l'apprentissage vise à favoriser l'établissement d'une culture de l'apprentissage continu et un accès accru aux occasions d'apprentissage. À cette fin, elle :

- facilite l'accès aux études postsecondaires et à d'autres possibilités de formation pour les adultes;
- renforce la capacité des principaux intervenants d'exécuter des programmes et de fournir des services liés à l'apprentissage;
- sensibilise le public à l'importance de l'apprentissage continu et aux enjeux connexes.

## Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

Les programmes suivants sont exécutés en collaboration avec les provinces, les territoires, les établissements d'enseignement, les organismes communautaires et d'autres intervenants clés : le Programme canadien de prêts aux étudiants, les Subventions canadiennes pour études, la Subvention canadienne pour l'épargne-études, les Bons d'études canadiens, le Secrétariat national à l'alphabétisation, le Programme des initiatives d'apprentissage, l'Initiative mobilité académique internationale et le Bureau des technologies d'apprentissage.

### **Résultat stratégique**

*Milieus de travail sécuritaires, sains, équitables, stables et productifs où règne la coopération.*

### **Description des activités de programme**

#### *Travail*

Le Programme du travail a un mandat de compétence fédérale qui est de nature législative et qui vise les secteurs d'activité relevant de la compétence du Parlement pour les questions du travail. Le Programme a aussi un mandat national, qui n'est pas fondé sur la législation, car il est responsable d'assurer le leadership dans la coordination entre les administrations fédérale et provinciales en matière de travail, de dégager les enjeux relatifs au milieu de travail qui touchent tous les travailleurs et toutes les administrations ainsi que de la tenue d'un fonds de renseignements national dans le domaine du travail. Le Programme du travail a aussi un mandat international puisqu'il s'occupe des affaires internationales du travail pour le Canada, un domaine dont l'importance croît rapidement à l'ère de la mondialisation, et des négociations commerciales. En vertu de son mandat d'administration fédérale des lois du travail, le Programme s'occupe de la structure de réglementation régissant les relations de travail dans les secteurs relevant de la compétence fédérale. La compétence fédérale comprend des industries d'une importance vitale à l'infrastructure économique canadienne, notamment les transports, les communications et les banques.

### **Résultat stratégique**

*Capacité accrue des collectivités de contribuer à la réduction de l'itinérance.*

### **Description des activités de programme**

#### *Sans-abri*

L'Initiative nationale pour les sans-abri aide les collectivités grâce à des partenariats à mettre en œuvre des mesures qui soutiennent les personnes et les familles sans-abri à devenir autonomes, à s'engager activement dans la société et à contribuer à l'économie.

### **Résultat stratégique**

*Prestation de services continue, intégrée et à mode multiple, assurant la satisfaction de la clientèle.*

### **Description des activités de programme**

#### *Soutien à la prestation des services et au versement des prestations*

Le réseau régional de prestation de services en personne offre le service direct aux clients au nom de Ressources humaines et Développement des compétences Canada et de Développement social Canada. Cette activité comprend également le soutien en matière de politiques et de communication.



# Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006						Budget principal des dépenses 2004–2005	
	Budgétaire				Total	Non-budgétaire		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert*	Moins : Revenus à valoir sur le crédit				
Assurance-emploi	804 746	145	.....	711 487	93 404	.....	93 404	78 023
Programmes d'emploi	388 947	500	503 582	274 439	618 590	.....	618 590	644 113
Lieu de travail	128 438	.....	40 332	95 083	73 687	.....	73 687	23 717
Apprentissage	112 763	541 422	275 326	6 597	922 914	1 040 800	1 963 714	2 120 443
Travail	201 928	1 958	1 900	76 000	129 786	.....	129 786	111 374
Sans-abri	38 951	1 712	139 359	.....	180 022	.....	180 022	195 868
Soutien à la prestation des services et au versement des prestations	234 720	.....	116 800	183 417	168 103	.....	168 103	74 584
	<b>1 910 493</b>	<b>545 737</b>	<b>1 077 299</b>	<b>1 347 023</b>	<b>2 186 506</b>	<b>1 040 800</b>	<b>3 227 306</b>	<b>3 248 122</b>

\* Les paiements de transfert font exclusion d'une somme totale de 2 145 600 000 \$ liée aux Prestations d'emploi et mesures de soutien, programme établi en vertu de la Partie II de la *Loi sur l'assurance-emploi* (L.C. 1996) et autres programmes analogues assujettis à des ententes avec les provinces, les territoires ou des organismes conclues aux termes de l'article 63 de la *Loi sur l'assurance-emploi*.

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Assurance-emploi</i>		
(L) Redressement du passif actuariel de l'assurance de la fonction publique	145 000	145 000
<i>Programmes d'emploi</i>		
Subventions aux particuliers, aux organisations et aux sociétés en vue d'aider les particuliers à améliorer leur aptitude au travail et de promouvoir les possibilités d'emploi en favorisant la création d'entreprises à l'échelle locale	200 000	1 000 000
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	300 000	.....
<i>Apprentissage</i>		
Subventions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions d'enseignement postsecondaire ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	28 400 000	28 400 000
(L) Subventions aux fiduciaires de régimes enregistrés d'épargne-études (REEE) au profit des bénéficiaires nommés par ces REEE, selon les termes du règlement sur les subventions canadiennes pour l'épargne-études de la <i>Loi sur le ministère du Développement des ressources humaines</i>	430 000 000	385 000 000
(L) Paiements de prestations d'aide à l'adaptation, conformément aux modalités prescrites par le gouverneur en conseil, en vue d'aider les travailleurs qui ont été mis à pied en raison de la concurrence des importations, de la restructuration d'une industrie et de graves perturbations économiques au niveau d'un secteur d'activité ou d'une région	22 000	22 000
(L) Subventions canadiennes pour études aux étudiants à temps plein et à temps partiel admissibles aux termes de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	83 000 000	79 800 000

# Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

## Paielements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Travail</i>		
Prévention des incendies du Canada	19 000	19 000
Appui aux activités qui contribuent aux objectifs du Programme de sécurité et de santé au travail	15 000	15 000
Appui aux organismes responsables de l'élaboration des normes	12 000	12 000
Comité canadien conjoint de publicité relative à la prévention des incendies	7 000	7 000
Subventions à des institutions internationales dans le domaine du travail pour s'occuper des répercussions de la mondialisation sur le travail	1 000 000	.....
Subventions à des organisations nationales et internationales pour l'aide technique et la coopération internationale dans le domaine du travail	900 000	.....
(L) Paiements d'indemnités à des agents de l'État et à des marins marchands	5 000	5 000
<i>Sans-abri</i>		
Subventions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	1 712 000	1 150 000
<b>Total des subventions</b>	<b>545 737 000</b>	<b>495 575 000</b>
<b>Contributions</b>		
<i>Programmes d'emploi</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	503 582 000	498 579 000
<i>Lieu de travail</i>		
Contributions aux conseils sectoriels, aux conseils intersectoriels, consortiums nationaux, gouvernements provinciaux/territoriaux, administrations municipales, organismes sans but lucratif, associations professionnelles, groupes de l'industrie, syndicats, organismes de réglementation, établissements de santé publics, commissions scolaires, universités, collèges, cégeps et associations spéciales afin de soutenir le développement et l'amélioration des processus et outils d'évaluation et de reconnaissance des titres de compétences étrangers	40 332 000	.....
<i>Apprentissage</i>		
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	3 900 000	500 000
Contributions à des organismes bénévoles, à des professionnels, à des universités, à des institutions postsecondaires ainsi qu'à des gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'alphabétisation	1 226 000	.....
(L) Paiements d'intérêts aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	100 000	500 000

# Ressources humaines et Développement des compétences Ministère

## Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
(L) Paiements relatifs aux obligations contractées sous forme de prêts garantis en vertu de la <i>Loi fédérale sur les prêts aux étudiants</i>	<b>11 700 000</b>	18 900 000
(L) Paiements d'intérêts et autres obligations aux institutions de crédit en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>70 600 000</b>	75 400 000
(L) Paiements liés aux modalités de financement direct accordés en vertu de la <i>Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants</i>	<b>187 800 000</b>	157 200 000
<i>Travail</i>		
Contributions à des organisations canadiennes d'employeurs, de travailleurs ou d'organismes à but non lucratif, pour le dialogue social et les activités de coopération du Canada liées aux initiatives internationales du Canada dans le domaine du travail	<b>300 000</b>	.....
Programme de partenariat syndical-patronal	<b>1 600 000</b>	1 600 000
<i>Sans-abri</i>		
Contributions accordées à des organismes sans but lucratif, des particuliers, des administrations municipales, des conseils de bande ou de tribu et autres organisations autochtones, des établissements de santé publique et d'enseignement, des régies régionales, des entreprises à but lucratif, des organismes et instituts de recherche pour appuyer les activités visant à atténuer et à prévenir le problème des sans-abri au Canada et pour mener des recherches sur les sans-abri afin d'aider les collectivités à mieux comprendre et à répondre efficacement aux besoins des sans-abri	<b>139 359 000</b>	167 950 000
<i>Soutien à la prestation des services et au versement des prestations</i>		
Initiative de revitalisation du secteur riverain de Toronto	<b>116 800 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>1 077 299 000</b>	920 629 000
<b>Postes non requis</b>		
Subventions désignées à l'Organisation de coopération et de développement économiques	.....	300 000
Paiements aux provinces, territoires, municipalités, autres organismes publics, organisations, groupes, collectivités, employeurs et particuliers afin de pourvoir à la formation ou à l'expérience de travail, à la mobilisation des ressources communautaires et aux mesures de planification et d'adaptation des ressources humaines nécessaires au fonctionnement efficace du marché du travail canadien	.....	18 155 000
Commission du travail	.....	2 200 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	20 655 000
<b>Total</b>	<b>1 623 036 000</b>	1 436 859 000

# Ressources humaines et Développement des compétences

## Conseil canadien des relations industrielles

### Résultat stratégique

*Un climat de relations du travail harmonieux dans les secteurs d'activité relevant de la compétence fédérale par le règlement approprié et efficace de questions ou de différends liés aux relations du travail.*

### Description des activités de programme

*Application et interprétation de la Partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la Partie II (Santé et sécurité au travail) du Code canadien du travail*

Exercer des pouvoirs légaux au chapitre des droits de négociation et de leur structuration; faire des enquêtes et régler, par voie de médiation et d'arbitrage, les plaintes alléguant qu'il y a eu violation des dispositions du Code canadien du travail; interpréter les dispositions portant sur les changements technologiques qui influent sur les conditions de travail et la sécurité des employés et ordonner les mesures de redressement qui s'imposent; exercer le pouvoir de rendre des ordonnances de ne pas faire de grèves ou de lock-out illégaux; réviser, lorsqu'il en est saisi, les décisions qui portent sur la sécurité; régler les modalités d'une première convention collective; donner des conseils et faire des recommandations en ce qui concerne les pouvoirs légaux du Conseil; pourvoir des services administratifs nécessaires à ces activités.

#### *Communication/Information*

Assurer la bonne marche de toutes les activités relatives à la préparation de l'information et à sa diffusion à l'interne et auprès du grand public de même que des activités liées aux consultations réalisées avec les partenaires du Conseil canadien des relations industrielles.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Application et interprétation de la Partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la Partie II (Santé et sécurité au travail) du Code canadien du travail	11 906	<b>11 906</b>	12 220
*Communication/Information	.....	.....	.....
	<b>11 906</b>	<b>11 906</b>	12 220

\*Le montant des fonds consacrés à l'activité de programme Communication/Information est compris dans le montant de ceux accordés à l'activité Application et interprétation de la Partie I (Relations du travail) et de certaines dispositions de la Partie II (Santé et sécurité au travail) du Code canadien du travail.

# Ressources humaines et Développement des compétences

## Société canadienne d'hypothèques et de logement

### Résultat stratégique

*Une diversité de logements abordables pour les Canadiens et Canadiennes.*

### Description des activités de programme

#### *Programmes d'aide au logement*

Dans le cadre des ententes de longue durée, l'aide financière est accordée à des personnes ou groupes pour gérer des logements, dans les réserves et hors réserves, qui sont abordables, de taille et de qualité convenables pour les ménages canadiens à revenu faible et modeste.

Cette activité de programme vise aussi les sommes versées aux provinces et territoires en application des accords de transfert en matière de logement social. Les provinces et les territoires qui signent une nouvelle entente de logement social avec le gouvernement du Canada doivent respecter les principes nationaux et le cadre de responsabilités garantissant que les subventions fédérales servent au logement des ménages à faible revenu.

Cette activité de programme englobe aussi les sommes versées en vertu de l'Initiative en matière de logement abordable. Le but de cette initiative est d'accroître l'offre de logements abordables pour les ménages à revenu faible et modeste. Les provinces et territoires administrent les programmes financés dans le cadre de cette initiative.

#### *Recherche et diffusion de l'information visant à favoriser l'accès à une diversité de logements abordables*

Il y a des segments de la population canadienne qui ont des besoins particuliers de logement, notamment, les Autochtones, les sans-abri, les personnes à faible revenu, les nouveaux arrivants, les personnes handicapées, les personnes seules et les aînés. Le travail relevant de ce thème se concentrera sur l'étude plus approfondie des questions liées à des segments donnés de la population qui ont des besoins particuliers de logement et sur l'exploration des options, des solutions et des stratégies visant à améliorer les conditions de vie et l'accès à des logements abordables. Elle portera aussi sur les questions et les solutions relatives au parc de logement social actuel, ainsi que sur les choix de logement s'offrant à tous les Canadiens et Canadiennes.

### Résultat stratégique

*Des conditions de logement et de vie de qualité pour les Canadiens et Canadiennes.*

### Description des activités de programme

#### *Programmes de réparation et d'amélioration des habitations*

Le programme d'aide à la remise en état des logements de la SCHL contribue à faire en sorte que le logement occupé par des propriétaires, des locataires et des personnes handicapées à faible revenu soit conforme aux normes fondamentales de salubrité, de sécurité et de mobilité. Il facilite aussi la conversion de bâtiments non résidentiels à des fins résidentielles. Les programmes de réparation et d'amélioration des habitations englobent aussi le Programme de réparation d'urgence, qui offre de l'aide financière aux ménages canadiens à faible revenu dans les régions rurales pour leur permettre d'effectuer des réparations d'urgence à leur maison, et le programme Logements adaptés : aînés autonomes, qui offre de l'aide financière aux aînés à faible revenu pour leur permettre d'apporter des adaptations mineures à leur logement. Le Programme d'amélioration des maisons d'hébergement offre de l'aide financière pour permettre de remettre en état, de réparer, d'améliorer ou de construire des maisons d'hébergement à l'intention des victimes de violence familiale.

#### *Développement du potentiel des Autochtones*

Ce programme facilite l'acquisition de connaissances, compétences, formation et ressources qui permettront aux Autochtones de progresser vers l'atteinte de l'autonomie dans le domaine de l'habitation et de prendre davantage de responsabilités dans le fonctionnement de leur collectivité. On fournit une aide aux Autochtones, aux organismes de logement et à des fournisseurs individuels de logements afin qu'ils acquièrent les compétences et les connaissances leur permettant de concevoir, construire, inspecter et gérer des logements dans les réserves et hors réserves.

# Ressources humaines et Développement des compétences

## Société canadienne d'hypothèques et de logement

### *Recherche et diffusion d'information visant l'amélioration des conditions de logement et de vie*

De nombreux facteurs contribuent au développement des collectivités, y compris la forme physique de l'environnement, l'activité économique et l'interaction sociale des citoyens qui les composent. La recherche sur ce thème se concentre sur le rôle du logement comme élément contribuant au bien-être communautaire, sur la détermination de démarches et de solutions novatrices menant à des collectivités plus durables et saines et sur les moyens d'aider à faire la démonstration de ces démarches dans les collectivités de toutes les régions du Canada.

La qualité du parc de logement se reflète dans sa durabilité, dans l'offre de logements sûrs et salubres et dans la satisfaction des occupants. Ce thème vise à trouver des solutions de nature énergétique et environnementale aux problèmes de durabilité des bâtiments résidentiels. Des recherches sont entreprises pour réduire la consommation d'eau en milieu résidentiel, garantir la qualité de cette ressource et amoindrir les répercussions des désastres. Les problèmes techniques propres aux logements des régions éloignées et nordiques font aussi l'objet d'études.

### **Résultat stratégique**

*Un marché du logement concurrentiel et un secteur de l'habitation solide.*

### **Description des activités de programme**

#### *Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada*

La SCHL recueille, analyse et diffuse des données sur les marchés de l'habitation afin de favoriser la prise de décisions éclairées dans le domaine du logement par des clients du secteur de l'habitation, le public et la SCHL. Ceci comprend la diffusion des données sur les marchés du logement, des analyses et prévisions par voie de publications, de séminaires, de tables rondes et les services de données sur commande. Pour répondre aux besoins des clients, la SCHL réalise plusieurs enquêtes, dont les mises en chantier et achèvements, les logements écoulés sur le marché, les logements locatifs, les approbations hypothécaires, et les intentions des consommateurs d'acheter ou de rénover un logement.

#### *Activités internationales*

En soutenant le secteur de l'habitation, on en favorise davantage la prospérité, ce qui permet aux entreprises canadiennes de saisir des débouchés à l'étranger et de diversifier leurs marchés d'exportation. La SCHL s'efforcera d'accroître les exportations dans le domaine de l'habitation en aidant les entreprises à prendre de l'expansion sur des marchés prometteurs, mettra en contact des clients clés canadiens avec des acheteurs étrangers potentiels qui ont été présélectionnés, aidera à faire connaître et reconnaître les méthodes canadiennes en matière d'habitation, appuiera les délégations étrangères qui veulent obtenir de l'information sur le système de logement canadien, et fournira de l'aide aux économies émergentes en matière d'évaluation et d'amélioration du cadre de vie.

#### *Recherche et diffusion d'information visant à favoriser la concurrence et la prospérité du secteur de l'habitation*

Lorsque le secteur de l'habitation fonctionne bien, le marché peut être le principal moyen pour répondre aux besoins de logement de la société. La recherche portant sur ce thème vise à communiquer au secteur de l'habitation, aux gouvernements et aux intervenants du logement social des tendances et des analyses opportunes et pertinentes concernant les ménages, le logement et les conditions du marché, ainsi que les indicateurs de contrôle connexes. Cette information est nécessaire à une prise de décision éclairée et proactive en cette période d'évolution de la situation pour les ménages et les marchés du logement. Le travail englobera l'exploration des répercussions des tendances socioéconomiques et démographiques sur les consommateurs et les marchés de l'habitation, l'évaluation de leur effet sur l'abordabilité, la qualité des logements et les choix de logements, la détermination et l'obtention de données provenant d'un éventail de sources et l'élaboration d'indicateurs et de mesures choisis avec soin pour l'interprétation des données acquises.

#### *Planification d'urgence*

La SCHL met en place des plans de reprise des activités et les soumet à des essais afin de s'assurer qu'elle peut reprendre, efficacement et rapidement, ses activités normales après une interruption ayant des répercussions sur ses activités et sur ses engagements envers les parties prenantes, en mettant l'accent en premier lieu sur les fonctions commerciales indispensables à la mission.

Ressources humaines et Développement des compétences  
Société canadienne d'hypothèques et de logement

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	<u>Budgétaire</u>	<u>Non-budgétaire</u>	<u>Total</u>	
	Fonctionnement	Prêts, dotations en capital et avances		
Programme d'aide au logement	1 970 283	(199 622)	<b>1 770 661</b>	1 793 047
Recherche et diffusion de l'information visant à favoriser l'accès à une diversité de logements abordables	5 341	.....	<b>5 341</b>	4 646
Programmes de réparation et d'amélioration des habitations	187 288	.....	<b>187 288</b>	175 316
Développement du potentiel des Autochtones	7 700	.....	<b>7 700</b>	7 300
Recherche et diffusion d'information visant l'amélioration des conditions de logement et de vie	16 204	.....	<b>16 204</b>	13 401
Recherches et analyses sur les marchés de l'habitation au Canada	18 006	.....	<b>18 006</b>	20 895
Activités internationales	9 708	.....	<b>9 708</b>	8 442
Recherche et diffusion d'information visant à favoriser la concurrence et la prospérité du secteur de l'habitation	9 828	.....	<b>9 828</b>	8 807
Planification d'urgence	354	.....	<b>354</b>	155
	<b>2 224 712</b>	<b>(199 622)</b>	<b>2 025 090</b>	2 032 009

# Ressources humaines et Développement des compétences Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs

## Résultat stratégique

*Relations professionnelles constructives entre les artistes et les producteurs qui relèvent de la compétence du TCRPAP.*

## Description des activités de programme

### *Traitement des dossiers*

Traitement des demandes d'accréditation et d'annulation de l'accréditation, de réexamen, de décision ou de déclaration, d'autorisation de poursuivre ainsi que des plaintes de pratiques déloyales.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Traitement des dossiers	1 827	<b>1 827</b>	1 840
	<b>1 827</b>	<b>1 827</b>	1 840



# Ressources humaines et Développement des compétences

## Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

### Résultat stratégique

*Les Canadiens bénéficieront d'une information impartiale sur la santé et la sécurité au travail et de services visant la prévention des maladies et des accidents professionnels.*

### Description des activités de programme

*Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite*

Ce programme a pour objet de dispenser des renseignements gratuits sur la santé et la sécurité au travail afin d'aider les Canadiens dans leurs efforts d'améliorer la santé et la sécurité dans leur milieu de travail. Les particuliers reçoivent de l'information au moyen d'un service gratuit et impartial dispensé par téléphone, courriel, télécopieur, courrier ou en personne. Ils ont aussi accès à une vaste gamme de ressources électroniques et de documents imprimés pour appuyer leurs besoins en information sur la santé et la sécurité. Il se peut que certains de ces produits et services soient offerts sur une base de recouvrement des coûts et qu'ils soient appuyés par les contributions financières des divers intervenants.

*Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail*

En préparant des outils d'information sur la santé et la sécurité, le Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail (CCHST) recueille, traite, analyse, évalue, crée et publie des documents d'information qui font autorité en matière de santé et de sécurité au travail pour le bénéfice de tous les travailleurs canadiens. Cette information est utilisée pour les activités de sensibilisation et de formation, la recherche, l'élaboration de politiques et de meilleures pratiques, l'amélioration des programmes de santé et de sécurité, l'observation des règlements et l'usage personnel. Divers niveaux de service sont disponibles, allant de produits et services gratuits, à des produits et services en vente. Lorsque le produit ou service du CCHST est dispensé à des clients externes distincts et qu'il comporte des avantages auxquels le contribuable moyen n'a pas accès, des frais d'utilisation seront imposés.

*Consultation-collaboration intergouvernementale et patronale-syndicale*

Le CCHST encourage et facilite la consultation et la collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux, ainsi que la participation des syndicats, des gestionnaires et d'autres intervenants dans l'établissement et le maintien de normes élevées et d'initiatives sur la santé et la sécurité au travail dans le contexte canadien. Le partage des ressources mène à l'élaboration coordonnée de programmes, de produits et de services uniques qui sont bénéfiques pour tous. Les projets réalisés en collaboration sont généralement appuyés par des contributions financières et non financières aux programmes par les intervenants et ont pour effet de faire progresser les initiatives de santé et de sécurité.

Ressources humaines et Développement des compétences  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite	8 840	4 300	<b>4 540</b>	4 032
*Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail	.....	.....	.....	.....
*Consultation-collaboration intergouvernementale et patronale-syndicale	.....	.....	.....	.....
	<b>8 840</b>	<b>4 300</b>	<b>4 540</b>	4 032

\* Le financement d'Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail et de Consultation-collaboration intergouvernementale et patronale syndicale sont inclus sous Élaboration de l'information sur la santé et la sécurité au travail, prestations de services et collaboration tripartite.

## **26 Ressources naturelles**

Ministère 26-4  
Énergie atomique du Canada limitée 26-9  
Commission canadienne de sûreté nucléaire 26-10  
Société de développement du Cap-Breton 26-12  
Office national de l'énergie 26-13  
Administration du pipe-line du Nord 26-14

## Ressources naturelles

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Ressources naturelles</b>			
<b>Ministère</b>			
1	587 104	578 862	8 242
5	7 701	12 680	(4 979)
10	297 989	289 775	8 214
(L) Ministre des Ressources naturelles – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	58 663	58 373	290
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	500	1 635	(1 135)
(L) Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	3 900	3 600	300
(L) Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	2 700	2 500	200
(L) Paiements au compte des recettes extracôtiers de la Nouvelle-Écosse	60 000	30 000	30 000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtiers	69 360	116 360	(47 000)
(L) Fonds renouvelable de Géomatique Canada	(2 356)	(2 356)	.....
Poste non requis			
– Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	.....	1 426	(1 426)
<b>Total du Ministère</b>	<b>1 085 631</b>	<b>1 092 925</b>	<b>(7 294)</b>
<b>Énergie atomique du Canada limitée</b>			
15	98 838	127 838	(29 000)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>98 838</b>	<b>127 838</b>	<b>(29 000)</b>
<b>Commission canadienne de sûreté nucléaire</b>			
20	58 713	57 414	1 299
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	7 617	7 961	(344)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>66 330</b>	<b>65 375</b>	<b>955</b>

## Ressources naturelles

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Société de développement du Cap-Breton</b>			
25			
Paiements à la Société de développement du Cap-Breton pour les dépenses de fonctionnement et les dépenses en capital	<b>56 905</b>	60 205	(3 300)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>56 905</b>	60 205	(3 300)
<b>Office national de l'énergie</b>			
30			
Dépenses du Programme	<b>33 341</b>	30 528	2 813
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>4 945</b>	5 007	(62)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>38 286</b>	35 535	2 751
<b>Administration du pipe-line du Nord</b>			
35			
Dépenses du Programme	<b>1 252</b>	1 252	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>103</b>	111	(8)
<b>Total de l'organisme</b>	<b>1 355</b>	1 363	(8)

# Ressources naturelles Ministère

## Résultat stratégique

*Les Canadiens tirent des avantages sociaux et économiques durables de l'évaluation, de la mise en valeur et de l'utilisation des ressources énergétiques, forestières et minérales, et possèdent les connaissances nécessaires pour atténuer les effets environnementaux et réagir efficacement aux dangers naturels et anthropiques.*

## Description des activités de programme

### *Sciences de la Terre*

Le programme d'activité de Sciences de la Terre constitue une composante essentielle de la science et de la technologie dont les Canadiens ont besoin pour prendre des décisions éclairées en matière d'économie, de société et d'environnement. Géomatique Canada, organisme national de cartographie au Canada, produit de l'information géographique sur le territoire continental et marin; il élabore des cartes topographiques et aéronautiques, exécute des levés officiels sur les terres du Canada, établit les canevas géodésiques nécessaires au géopositionnement de précision et assure l'archivage et l'application des données d'observation de la Terre. La Commission géologique du Canada, organisme national géoscientifique, collabore avec les provinces et territoires en vue de fournir l'information géologique qui garantit des conditions favorables dans la course aux investissements pour l'exploration minérale et pétrolière, précise les ressources en eau souterraine, élabore la cartographie géologique du fond marin, aide à réduire le risque posé par les catastrophes naturelles comme les tremblements de terre, les orages magnétiques, les glissements de terrain et les substances toxiques d'origine naturelle. Sciences de la Terre gère également les programmes horizontaux dans le cadre du Programme sur les impacts et l'adaptation liés aux changements climatiques, de même que GéoConnexions, respecte l'engagement du Canada de surveiller les explosions nucléaires en vertu du Traité international d'interdiction complète des essais nucléaires, intervient en cas d'urgence nucléaire et fournit un soutien logistique aux sciences de l'Arctique par le truchement de l'Étude du plateau continental polaire.

### *Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada*

Le Fonds renouvelable de Géomatique Canada a été établi en vertu de la *Loi de crédit n° 3* pour 1993-1994. Le fonds permet à Géomatique Canada de transférer les coûts des biens et services des contribuables en général aux utilisateurs particuliers qui en bénéficient directement. Ce mécanisme de production de revenus donne à Géomatique Canada la possibilité de recouvrer intégralement les coûts de ses clients canadiens et la latitude d'exiger les prix du marché de ses clients internationaux. Il donne l'occasion de fournir un volume croissant de produits et de services répondant aux besoins des clients canadiens tout en appuyant l'industrie canadienne de la géomatique au moyen des connaissances et de l'expertise nécessaires pour soutenir la concurrence sur les marchés internationaux.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 millions de dollars au titre du Fonds renouvelable de Géomatique Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget de dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	8 977
Plus: Budget principal des dépenses de 2005–2006 – encaissement net fourni	2 356
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	11 333

## Ressources naturelles Ministère

### *Énergie*

Le programme d'activité de l'Énergie fait la promotion du développement durable et de l'utilisation responsable des ressources énergétiques du Canada afin de répondre aux besoins actuels et futurs des Canadiens. Ses activités portent sur la science et la technologie, les politiques, les programmes, les connaissances et les activités internationales dans les domaines de l'efficacité énergétique (secteurs résidentiel, commercial, industriel et du transport), des sources d'énergie renouvelable et de remplacement et de la production de combustibles fossiles classiques et non conventionnels afin de faire progresser le développement durable. Par son travail, le programme d'activité contribue à relever le défi du changement climatique, favorise de meilleures décisions au sujet de l'environnement et de meilleurs choix par les consommateurs, collabore avec les principaux secteurs d'activités en vue d'établir des objectifs de réduction des émissions des gaz à effet de serre, facilite le commerce d'énergie en Amérique du Nord et à l'étranger, contribue à l'innovation technique, à la création d'emplois et à la croissance économique, facilite la protection de l'environnement, la sûreté et la sécurité accrues du public, et aide à garantir des approvisionnements en énergie fiables et sûrs, à des prix compétitifs, pour les Canadiens.

### *Forêt*

Par l'entremise du programme d'activité Forêt, Ressources naturelles fait la promotion du développement durable des forêts canadiennes pour garantir le mieux-être social, environnemental et économique des Canadiens d'aujourd'hui et de demain. En tant qu'agence nationale de coordination des politiques sur les forêts et de recherche en science et technologie au Canada, le Service canadien des forêts joue un rôle central dans la concertation sur d'importantes questions touchant les forêts, le façonnement des politiques nationales et internationales en matière de foresterie, l'amélioration de la compétitivité du secteur de la foresterie du Canada, la production, l'accumulation et la diffusion d'informations sur les forêts et l'élaboration et le transfert de connaissances et de technologies.

### *Minéraux et métaux*

Le Secteur des minéraux et des métaux (SMM) est l'entité gouvernementale responsable de promouvoir le développement durable et l'utilisation responsable des ressources minérales et métalliques du Canada. Le Secteur est un chef de file dans la création et la diffusion de connaissances sur les industries des minéraux et des métaux au Canada. Il interagit avec un vaste éventail d'intervenants, notamment des partenaires industriels et universitaires, des groupes environnementaux, des Autochtones, des gouvernements provinciaux et territoriaux, d'autres ministères et organismes fédéraux et des organisations internationales. Il collabore également avec des clients gouvernementaux, institutionnels et industriels (de l'exploitation minière jusqu'à la fabrication) pour leur fournir des services de recherche permettant la mise au point de technologies novatrices ayant des avantages économiques, environnementaux et sociaux pour les Canadiens.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Sciences de la Terre	197 982	2 492	264	8 556	3 035	<b>206 259</b>	225 123
Sciences de la Terre – Fonds renouvelable de Géomatique Canada	15 400	.....	.....	.....	17 756	<b>(2 356)</b>	(2 356)
Énergie	285 673	2 564	13 632	368 627	8 741	<b>661 755</b>	634 129
Forêt	118 707	1 577	788	41 492	2 140	<b>160 424</b>	175 453
Minéraux et métaux	66 306	1 068	66	1 024	8 915	<b>59 549</b>	60 576
	<b>684 068</b>	<b>7 701</b>	<b>14 750</b>	<b>419 699</b>	<b>40 587</b>	<b>1 085 631</b>	1 092 925

# Ressources naturelles

## Ministère

### Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Sciences de la Terre</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>263 500</b>	263 500
<i>Énergie</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>232 400</b>	232 400
Subventions à l'appui du Programme de protection d'évaluation des propriétés et du Programme de protection contre la perte de revenus découlant de taxes municipales associés au nettoyage des déchets de faible radioactivité dans la région de Port Hope	<b>200 000</b>	20 000
Subventions à l'appui de l'Initiative d'encouragement éconergétique ÉnerGuide pour les maisons	<b>13 200 000</b>	17 950 000
<i>Forêt</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>87 600</b>	87 600
Subventions à des professeurs d'universités canadiennes pour la recherche liée à la viabilité et à la compétitivité du secteur de la foresterie	<b>700 000</b>	.....
<i>Minéraux et métaux</i>		
Subventions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>66 500</b>	66 500
<b>Total des subventions</b>	<b>14 750 000</b>	18 620 000
<b>Contributions</b>		
<i>Sciences de la Terre</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>322 000</b>	322 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique	<b>2 353 000</b>	.....
Contributions à l'appui des organismes associés aux recherches sur l'impact et l'adaptation ayant trait au changement climatique	<b>5 686 000</b>	6 525 000
Stratégie emploi jeunesse	<b>195 300</b>	195 300
<i>Énergie</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>440 000</b>	223 000
Contributions à l'appui des programmes d'efficacité énergétique et des énergies de remplacement	<b>78 563 000</b>	67 181 000
Contributions à l'appui du Centre de recherche en technologie pétrolière	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Assistance pour les intérêts d'Hibernia	<b>21 390 000</b>	28 090 000



Ressources naturelles  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de la Nouvelle-Écosse	<b>500 000</b>	1 635 000
(L) Paiements au compte des recettes extracôtières de la Nouvelle-Écosse	<b>60 000 000</b>	30 000 000
(L) Paiements au Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en hydrocarbures extracôtières	<b>69 360 000</b>	116 360 000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie	<b>789 000</b>	679 000
Contributions à l'appui des projets de captage et de stockage du dioxyde de carbone	<b>7 500 000</b>	7 500 000
Contribution à la Saskatchewan Power/Maritime Electric Company	<b>2 329 000</b>	1 814 000
Contributions à l'appui des distributeurs d'électricité dans le but de promouvoir la vente d'électricité à partir de nouvelles sources d'énergies renouvelables	<b>5 854 000</b>	8 455 000
Contribution à la ville de Calgary à l'appui de la production d'électricité à partir de sources d'énergie renouvelables	<b>400 000</b>	400 000
Programme de contribution pour l'encouragement à la production d'énergie éolienne	<b>16 893 000</b>	10 488 000
Contributions à l'appui de l'Initiative de technologie et d'innovation	<b>25 308 000</b>	11 952 000
Contributions à l'appui du Programme d'expansion de l'éthanol	<b>69 700 000</b>	56 600 000
Contributions à l'appui du changement climatique : l'Enveloppe des nouvelles possibilités	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Contributions pour permettre la tenue de consultations auprès des Autochtones à propos de la gestion à long terme des déchets de combustible nucléaire au Canada	<b>800 000</b>	1 130 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers	<b>3 900 000</b>	3 600 000
(L) Contribution à l'Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers	<b>2 700 000</b>	2 500 000
Stratégie emploi jeunesse	<b>200 900</b>	200 900
<i>Forêt</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>705 000</b>	793 000
Programme des forêts modèles	<b>6 000 000</b>	7 500 000
Contributions à l'appui de Forêt 2020/Verdir le Canada	<b>6 391 000</b>	3 998 000
Contributions à l'appui des obligations internationales relatives à l'établissement des rapports sur le secteur de la foresterie	<b>2 050 000</b>	.....
Contribution à Forintek Canada Corporation	<b>3 053 000</b>	3 053 000
Contribution au programme forestier des Premières nations	<b>3 875 000</b>	3 875 000
Contribution à la Fondation nationale communautaire de l'arbre	<b>900 000</b>	900 000
Aide au secteur canadien du bois d'œuvre	<b>11 050 000</b>	20 050 000
Contributions à l'appui des mesures visant à atténuer l'incidence de l'infestation de dendroctone du pin ponderosa (DPP)	<b>5 715 000</b>	5 882 000
Institut canadien de recherches en génie forestier	<b>1 675 000</b>	1 675 000
Stratégie emploi jeunesse	<b>78 100</b>	78 100

Ressources naturelles  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<i>Minéraux et métaux</i>		
Contributions à l'appui des organismes qui participent à la recherche, au développement, à la gestion et à la promotion des activités qui contribuent à l'atteinte des objectifs du Ministère	<b>815 000</b>	815 000
Contribution à l'Institut de l'amiante pour favoriser la mise en application internationale de l'utilisation sécuritaire et responsable de l'amiante chrysotile	<b>125 000</b>	.....
Stratégie emploi jeunesse	<b>83 700</b>	83 700
<b>Total des contributions</b>	<b>419 699 000</b>	406 553 000
<b>Postes non requis</b>		
Programme du Fonds de mise en œuvre de GéoConnexions	.....	1 200 000
Programme de sondage des fonds marins	.....	450 000
Initiative Canada-Chine concernant les produits du bois	.....	1 350 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique – Mesure de boisement	.....	747 000
Contribution au Centre interservices des feux de forêt du Canada	.....	112 000
(L) Contributions à l'appui des frais d'infrastructure se rapportant directement ou indirectement à la prospection, à la mise en valeur, à la production ou au transport de pétrole et de gaz dans la zone extracôtière de Terre-Neuve	.....	1 426 000
Contribution à l'Agence internationale de l'énergie pour l'Accord sur l'énergie forestière	.....	110 000
Contributions à l'appui des programmes de recherche et de développement de l'énergie industrielle pour faire de la recherche et augmenter l'efficacité de l'utilisation de l'énergie	.....	3 616 000
Fonds d'action sur le changement climatique	.....	11 112 000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	<b>20 123 000</b>
<b>Total</b>	<b>434 449 000</b>	<b>445 296 000</b>

# Ressources naturelles

## Énergie atomique du Canada limitée

### Résultat stratégique

*Être le principal fournisseur mondial de produits et de services nucléaires. Protéger la santé et la sécurité du public, de notre personnel et de l'environnement. Réduire au minimum les obligations liées aux déchets nucléaires pour les générations futures.*

### Description des activités de programme

#### *Recherche et développement*

Le programme de recherche et développement de la plate-forme nucléaire d'Énergie atomique du Canada limitée (EACL) préserve et met en valeur la sûreté, l'obtention de permis et le dimensionnement liés au réacteur CANDU. En outre, le programme appuie la politique gouvernementale en matière de technologie nucléaire, élabore la technologie précommerciale du réacteur CANDU et conserve la capacité et l'expérience nécessaires pour traiter des nouveaux enjeux.

#### *Installations et Activités nucléaires*

Cette activité du programme appuie les opérations d'EACL et exige des installations importantes telles que des réacteurs, des circuits expérimentaux, des cellules chaudes et des installations de gestion des déchets.

#### *Déclassement et Gestion des déchets*

Le but à long terme du programme de déclassement d'EACL est de traiter des obligations historiques, y compris celles encourues avant la création d'EACL en 1952. Les activités comprennent la stabilisation des installations fermées, le démantèlement, la décontamination ainsi que le stockage et l'évacuation des déchets résiduels. Le programme est conçu pour permettre l'atteinte des objectifs de santé, de sûreté et de protection de l'environnement conformes aux règlements de la Commission canadienne de sûreté nucléaire.

#### *Affaires commerciales*

En collaboration avec sa clientèle, EACL offre des produits et des services à valeur ajoutée en temps opportun et de façon efficace. EACL travaille avec les compagnies d'électricité en vue de contribuer à la prestation de services liés aux réacteurs et au soutien technique, à la construction de nouvelles centrales et à la remise en état des centrales existantes. Ces activités comprennent la conception, l'ingénierie, la fabrication de matériel spécial et la gestion de projet.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Recherche et développement	34 480	<b>34 480</b>	34 480
Installations et Activités nucléaires	64 358	<b>64 358</b>	64 358
*Déclassement et Gestion des déchets	.....	.....	29 000
**Affaires commerciales	.....	.....	.....
	<b>98 838</b>	<b>98 838</b>	127 838

\* Déclassement et Gestion des déchets : l'activité de programme est financée à partir des produits nets des ventes d'eau lourde financées par le gouvernement.

\*\*Aucun financement n'est accordé à l'activité de programme Affaires commerciales puisque cette activité est autofinancée.

# Ressources naturelles

## Commission canadienne de sûreté nucléaire

### Résultat stratégique

*Installations et processus nucléaires sûrs et sécuritaires qui ne sont utilisés qu'à des fins pacifiques et confiance du public dans l'efficacité du régime de réglementation nucléaire.*

### Description des activités de programme

#### Réglementation nucléaire

La Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) entreprend des activités qui appuient son rôle d'organisme de réglementation indépendant, qui consiste à s'assurer que le Canada a des installations nucléaires sûres et sécuritaires et des processus destinés uniquement à des fins pacifiques. Elle utilise les pouvoirs et les outils qui lui sont disponibles pour atteindre les objectifs suivants :

- a) Un faible taux d'incidents, d'accidents et de précurseurs liés à l'utilisation des substances nucléaires et des processus;
- b) Des faibles niveaux d'exposition, pour les humains et l'environnement, à des substances dangereuses provenant des installations nucléaires et des processus;
- c) Une détermination et un engagement total envers la communauté en vue de soutenir une solide culture de sûreté et de sécurité dans l'utilisation des installations nucléaires et des processus;
- d) Des transferts de biens et de technologie nucléaires au Canada et à l'étranger destinés uniquement à des fins pacifiques.

Le CCSN doit également entreprendre des activités que les Canadiens connaissent et pour lesquelles ils font confiance à la CCSN en tant qu'organisme de réglementation indépendant et fort. Les Canadiens n'accepteront l'utilisation d'installations nucléaires et de processus au Canada que s'ils sont convaincus que ni leur environnement, ni eux ne courent de risques indus.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006			Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire				
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Réglementation nucléaire	66 130	75	125	<b>66 330</b>	65 375
	<b>66 130</b>	<b>75</b>	<b>125</b>	<b>66 330</b>	65 375

Ressources naturelles  
Commission canadienne de sûreté nucléaire

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Réglementation nucléaire</i>		
Des subventions seront versées pour appuyer le financement de différents forums (conseils consultatifs, conférences, etc.) qui contribuent aux objectifs globaux du programme de subventions par catégorie	<b>75 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>75 000</b>	.....
<b>Contributions</b>		
<i>Réglementation nucléaire</i>		
Des contributions seront versées pour encourager la recherche, le développement, la gestion et la promotion des activités qui contribueront à la réalisation des objectifs du Programme de recherche et de soutien de la Commission canadienne de sûreté nucléaire et pour appuyer l'élaboration des normes de sûreté nucléaire	<b>125 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>125 000</b>	.....
<b>Postes non requis</b>		
Subventions à l'appui d'organismes sans but lucratif qui perfectionnent les normes de sécurité nucléaire	.....	20 000
Contributions à l'appui d'organismes sans but lucratif, les établissements d'enseignement, les agences gouvernementales nationales et internationales, les provinces, les territoires, ainsi que les municipalités et les gouvernements régionaux dont les activités contribuent à l'atteinte des objectifs du Programme de contribution par catégorie	.....	22 000
Contributions pour le Programme d'aide en main-d'œuvre à titre gracieux et pour obtenir les biens et services nécessaires à l'exécution du Programme d'appui canadien à l'Agence internationale de l'énergie atomique	.....	600 000
<b>Total des postes non requis</b>	<b>.....</b>	<b>642 000</b>
<b>Total</b>	<b>200 000</b>	<b>642 000</b>

# Ressources naturelles

## Société de développement du Cap-Breton

### Résultat stratégique

*La Société de développement du Cap-Breton a pour mandat de mener les activités nécessaires à sa dissolution, notamment de s'acquitter de toutes les obligations restantes tout en protégeant les intérêts du propriétaire.*

### Description des activités de programme

#### *Obligations en matière de ressources humaines*

Les programmes inclus sous Obligations en matière de ressources humaines sont des postes non discrétionnaires que la Société est obligée d'offrir à ses anciens employés. Ils constituent des obligations continues totalisant plus de 350 millions de dollars selon leur valeur actuelle, et un grand nombre d'entre elles continueront d'exister pendant plus de 20 ans. Elles résultent d'avantages postérieurs à l'emploi et de diverses stratégies en matière de ressources humaines (cessation des opérations).

#### *Biens immobiliers*

Cette obligation est divisée en sous-activités qui portent sur les obligations et les responsabilités de la Société relativement aux biens immobiliers. Des programmes visant à gérer ces obligations et à y satisfaire sont en place maintenant, et des options sont en cours d'examen afin de déterminer la meilleure façon de s'acquitter des obligations continues.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Obligations en matière de ressources humaines	49 402	.....	<b>49 402</b>	51 351
Biens immobiliers	9 503	2 000	<b>7 503</b>	8 854
	<b>58 905</b>	<b>2 000</b>	<b>56 905</b>	60 205

# Ressources naturelles Office national de l'énergie

## Résultat stratégique

*Sécurité, sûreté, protection de l'environnement et avantages économiques par la réglementation des pipelines, des lignes de transport d'électricité, ainsi que la mise en valeur du commerce des ressources énergétiques du ressort de l'Office national de l'énergie.*

## Description des activités de programme

### *Réglementation et conseils en matière d'énergie*

Les compagnies réglementées par l'Office accroissent la richesse des Canadiens grâce au transport du pétrole, du gaz naturel et des liquides de gaz naturel, ainsi qu'à l'exportation d'hydrocarbures et d'électricité. En sa qualité d'organisme de réglementation, l'Office a pour rôle d'aider à créer un cadre qui favorise ces activités économiques, dans la mesure où elles sont conformes à l'intérêt public.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Réglementation et conseils en matière d'énergie	38 286	<b>38 286</b>	35 535
	<b>38 286</b>	<b>38 286</b>	35 535

# Ressources naturelles

## Administration du pipe-line du Nord

### Résultat stratégique

*Faciliter la planification et la construction efficaces et accélérées de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska tout en garantissant la protection de l'environnement et des retombées sociales et économiques pour les Canadiens.*

### Description des activités de programme

*Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska*  
La réglementation de la planification et de la construction de la portion canadienne du gazoduc de la route de l'Alaska.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Surveiller la planification et la construction de la partie canadienne du projet de gazoduc de la route de l'Alaska	1 355	<b>1 355</b>	1 363
	<b>1 355</b>	<b>1 355</b>	1 363



## **27 Santé**

Ministère 27-3  
Instituts de recherche en santé du Canada 27-9  
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux  
matières dangereuses 27-13  
Conseil d'examen du prix des médicaments  
brevetés 27-14  
Agence de santé publique du Canada 27-15

# Santé

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)		<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Santé</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	<b>1 552 618</b>	1 702 403	(149 785)
5	Subventions et contributions	<b>1 201 794</b>	1 343 778	(141 984)
(L)	Ministre de la Santé – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>101 203</b>	120 049	(18 846)
<b>Total du Ministère</b>		<b>2 855 685</b>	3 166 300	(310 615)
<b>Instituts de recherche en santé du Canada</b>				
10	Dépenses de fonctionnement	<b>37 910</b>	36 162	1 748
15	Subventions	<b>734 660</b>	711 274	23 386
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>4 278</b>	4 166	112
<b>Total de l'organisme</b>		<b>776 848</b>	751 602	25 246
<b>Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses</b>				
20	Dépenses du Programme	<b>2 897</b>	3 065	(168)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>494</b>	517	(23)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>3 391</b>	3 582	(191)
<b>Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés</b>				
25	Dépenses du Programme	<b>3 848</b>	4 636	(788)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>525</b>	665	(140)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4 373</b>	5 301	(928)
<b>Agence de santé publique du Canada</b>				
30	Dépenses de fonctionnement	<b>234 719</b>	.....	234 719
35	Subventions et contributions	<b>164 009</b>	.....	164 009
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>24 391</b>	.....	24 391
<b>Total de l'organisme</b>		<b>423 119</b>	.....	423 119

# Santé Ministère

## Résultat stratégique

*Amélioration des connaissances afin de répondre aux priorités en matière de santé et de soins de santé.*

## Description des activités de programme

*Politique, planification et information en matière de santé*

L'activité de programme de la politique, planification et information en matière de santé fournit des conseils et du soutien au ministre, aux cadres supérieurs du Ministère et aux directions générales des programmes dans le domaine de l'élaboration de la politique, des affaires intergouvernementales et internationales, de la planification stratégique, de la prestation et de l'examen de programme et de l'application de la *Loi canadienne sur la santé*. Elle contribue aussi aux résultats de santé améliorés pour les Canadiens en encourageant une utilisation plus grande et plus efficace de l'information et des technologies des communications, en améliorant l'accès à une information fiable en matière de santé, en effectuant de la recherche en politique et en analyse en vue d'appuyer une prise de décision fondée sur des données probantes, en travaillant avec les communautés minoritaires de langue officielle et autres en vue d'améliorer l'accès aux services de santé dans la langue officielle de leur choix, et en tenant compte des attentes des Canadiens en matière de vie privée relativement à l'information sur la santé.

## Résultat stratégique

*Accès à des produits de santé et à des aliments efficaces et sûrs et à des renseignements en vue de choix de santé sains.*

## Description des activités de programme

*Produits de santé et aliments*

Santé Canada est responsable d'une large gamme d'activités de protection et de promotion de la santé qui ont des répercussions sur la vie quotidienne des Canadiens. À titre d'organisme fédéral chargé de la réglementation des produits de santé et des aliments, la Direction générale des produits de santé et des aliments (DGPSA) évalue et surveille l'innocuité, la qualité et l'efficacité de milliers de médicaments (d'usage humain et vétérinaire), les vaccins, le sang et les produits sanguins, les produits biologiques et les thérapies génétiques, les instruments médicaux, les produits de santé naturels et la salubrité des aliments que nous consommons. La Direction générale fournit également des renseignements utiles sur les risques et les avantages liés aux produits de santé et aux aliments, de façon à permettre aux Canadiens de prendre des décisions éclairées concernant leur santé et leur bien-être.

Nos responsabilités en matière de réglementation couvre la totalité du cycle de vie des produits de santé et des aliments, depuis les essais cliniques jusqu'à la surveillance de la conformité et à l'application de la loi. Nous devons également faire face aux défis que représentent les progrès rapides de la technologie et les percées scientifiques, qui ont suscité l'arrivée d'un nombre sans précédent de produits biologiques, de thérapies génétiques, de vaccins, d'aliments génétiquement modifiés et d'autres aliments nouveaux. Nous relevons ces défis en misant sur une démarche scientifique rigoureuse et une gestion efficace des risques afin d'asseoir nos décisions sur des données probantes. Ces disciplines font partie intégrante de nos opérations quotidiennes et, jumelées à nos activités de promotion de la santé, elles permettent aux Canadiens d'avoir accès, en temps opportun, à des produits de santé et à des aliments salubres, efficaces et de qualité.

## Résultat stratégique

*Réduction des risques pour la santé et l'environnement de substances et de produits réglementés, et milieux de vie et de travail plus sains.*

### Description des activités de programme

#### *Santé environnementale et sécurité des consommateurs*

Le mandat de Santé Canada, aux fins de cette activité de programme, consiste à se pencher sur de nombreux éléments de la vie quotidienne qui ont des effets sur la santé des Canadiens. Ces éléments comprennent la qualité de l'eau potable, la qualité de l'air, l'exposition aux rayonnements, la consommation et l'abus de substances (y compris d'alcool), la sécurité des produits de consommation, le tabac et la fumée secondaire, la santé en milieu de travail et les produits chimiques présents dans le milieu de travail et dans l'environnement. Nous participons aussi à d'autres activités liées à la santé et à la sécurité, y compris les initiatives de sécurité publique et d'antiterrorisme du gouvernement, d'inspection de la nourriture et de l'eau potable offertes aux voyageurs, et de la planification d'urgence en santé pour les dignitaires étrangers en visite. Notre mandat national élargi découle de plusieurs lois, dont la *Loi sur les aliments et drogues*, la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, la *Loi sur les produits dangereux*, la *Loi sur les dispositifs émettant des radiations*, la *Loi canadienne sur la protection de l'environnement* et la *Loi sur le tabac*. Nos résultats sont obtenus au moyen de partenariats et d'une présence active dans chaque région du pays.

#### *Règlement sur les produits antiparasitaires*

Santé Canada réglemente l'importation, la vente et l'utilisation des pesticides en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires* (LPA) et ses règlements du gouvernement fédéral pour éviter des risques inacceptables pour les humains et l'environnement. La portée de notre travail s'étend à plus de 5 000 pesticides homologués, y compris les herbicides, les insecticides, les fongicides, les agents antimicrobiens, les produits chimiques pour les piscines, les agents microbiens, les agents de conservation des matériaux et du bois, les répulsifs pour animaux, les insectifuges et les dispositifs de lutte contre les rongeurs et les insectes.

Dans le cadre des activités de ce programme, les responsabilités réglementaires continues représentent la plus grande part du travail et elles contribuent à atteindre nos résultats stratégiques. En utilisant des méthodes et des protocoles reconnus à l'échelle internationale, nous procédons à des évaluations de la santé, de l'environnement et de la valeur fondées sur la science. Les pesticides obtiennent une homologation seulement si les risques pour la santé humaine et l'environnement sont jugés acceptables et si le produit est efficace. Nous établissons des limites maximales de résidus de pesticide pour les denrées alimentaires en vertu de la *Loi sur les aliments et drogues*. Les pesticides plus anciens sont réévalués afin de déterminer si leur utilisation continue d'être acceptable selon des méthodes scientifiques courantes. Par ailleurs, nous facilitons, encourageons et veillons du mieux possible à ce que la LPA et les conditions d'homologation soient respectées. Nous élaborons également des pratiques et des produits de lutte antiparasitaire durable de concert avec les intervenants et en faisons la promotion.

# Santé Ministère

## Résultat stratégique

*De meilleurs résultats en matière de santé et réduction des inégalités de santé des Premières nations, des Inuits et des autres Canadiens.*

## Description des activités de programme

### *Santé des Premières nations et des Inuits*

L'activité de programme sur la santé des Premières nations et des Inuits a entre autres pour objectifs d'améliorer les résultats dans le domaine de la santé, d'assurer la disponibilité des services de santé et l'accès à des services de qualité, ainsi que de favoriser un meilleur contrôle du système de santé par les Premières nations et les Inuits. Avec le concours des Premières nations et des Inuits, la Direction générale de la santé des Premières nations et des Inuits offre, par l'entremise de ses bureaux régionaux, des programmes de santé publique et de santé communautaire dans les réserves, y compris des services d'hygiène du milieu, de prévention des maladies transmissibles et non transmissibles, et de santé primaire dans les postes de soins infirmiers et les centres de santé communautaire de collectivités éloignées ou isolées, afin de compléter et d'appuyer les services offerts par les autorités sanitaires régionales, provinciales et territoriales.

L'activité de programme sur la santé des Premières nations et des Inuits appuie également les programmes de promotion de la santé destinés aux Autochtones, peu importe leur lieu de résidence (p. ex. l'Initiative sur le diabète chez les Autochtones), ainsi que les services de consultation, de toxicomanie et de bien-être mental. Dans le cadre des Services de santé non assurés, tout Indien inscrit ou Inuit reconnu au Canada, peu importe son lieu de résidence, peut obtenir le remboursement des frais encourus pour des médicaments, des soins dentaires, des soins de la vue, des fournitures médicales et de l'équipement médical, des services d'intervention à court terme en santé mentale en cas de crise et du transport pour raison médicale.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Politique, planification et information en matière de santé	95 252	.....	56 360	296 743	.....	<b>448 355</b>	418 675
Produits de santé et aliments	251 027	1 429	5 900	4 000	41 206	<b>221 150</b>	230 617
Santé environnementale et sécurité des consommateurs	236 834	971	3 105	46 921	15 225	<b>272 606</b>	280 239
Règlement sur les produits antiparasitaires	58 266	.....	.....	.....	6 975	<b>51 291</b>	50 169
Santé des Premières nations et des Inuits	1 077 485	1 483	.....	788 765	5 450	<b>1 862 283</b>	1 776 294
*Santé de la population et santé publique	.....	.....	.....	.....	.....	<b>.....</b>	410 306
	<b>1 718 864</b>	<b>3 883</b>	<b>65 365</b>	<b>1 136 429</b>	<b>68 856</b>	<b>2 855 685</b>	3 166 300

\*Les budgets des dépenses de l'Agence de santé publique du Canada sont maintenant affichés comme entité distincte au sein du portefeuille de la Santé. L'Agence est responsable, entre autres choses, des activités exécutées autrefois par la Direction générale de la santé de la population et de la santé publique de Santé Canada.

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	<b>1 360 000</b>	1 360 000
Programme de subventions de partenariat entre les gouvernements fédéral, provinciaux et territoriaux dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	<b>96 033</b>	15 000 000
Subvention pour le Supplément de santé des Territoires du Nord-Ouest à l'Accord de 2003 des premiers ministres	<b>6 666 666</b>	5 556 000
Subvention pour le Supplément de santé du Nunavut à l'Accord de 2003 des premiers ministres	<b>6 666 666</b>	5 555 000
Subvention pour le Supplément de santé du Yukon à l'Accord de 2003 des premiers ministres	<b>6 666 668</b>	5 556 000
Subvention à l'Institut canadien sur la sécurité des patients	<b>8 000 000</b>	8 000 000
Subvention au Conseil de la santé du Canada	<b>10 000 000</b>	.....
Subvention à l'Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé	<b>16 903 967</b>	.....
<i>Produits de santé et aliments</i>		
Subvention à la Société canadienne du sang : recherche et développement sur la sûreté du sang et l'efficacité de l'approvisionnement en sang	<b>5 000 000</b>	5 000 000
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels	<b>400 000</b>	400 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	<b>500 000</b>	500 000
<i>Santé environnementale et sécurité des consommateurs</i>		
Organisation mondiale de la santé	<b>100 000</b>	100 000
Commission internationale de protection contre les radiations	<b>5 000</b>	5 000
Subventions à des organismes internationaux sans but lucratif admissibles pour soutenir des projets ou programmes sur la santé	<b>500 000</b>	500 000
Subventions au Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales	<b>2 000 000</b>	2 000 000
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada	<b>500 000</b>	500 000
<b>Total des subventions</b>	<b>65 365 000</b>	50 032 000
<b>Contributions</b>		
<i>Politique, planification et information en matière de santé</i>		
Programme de contributions pour la santé des femmes	<b>2 850 000</b>	2 850 000
Contributions au Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires	<b>248 902 000</b>	244 700 000
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé	<b>21 011 000</b>	5 450 000
Contribution à l'Institut canadien d'information en matière de santé	<b>2 230 000</b>	2 230 000
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé	<b>3 750 000</b>	4 250 000
Programme de contributions pour améliorer l'accès aux services de santé offerts aux communautés de langue officielle en situation minoritaire	<b>18 000 000</b>	13 000 000
<i>Produits de santé et aliments</i>		
Contribution destinée à renforcer le système de don et de transplantation de tissus et d'organes au Canada	<b>3 600 000</b>	2 150 000
Contribution à la recherche sur les produits de santé naturels	<b>400 000</b>	400 000

Santé  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<i>Santé environnementale et sécurité des consommateurs</i>		
Paiements aux provinces et aux territoires pour aider à assurer aux Canadiens l'accès à des programmes et services efficaces de réadaptation en matière d'alcoolisme et de toxicomanie	<b>14 000 000</b>	14 000 000
Contributions à l'appui de la Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme	<b>19 177 000</b>	22 220 000
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue	<b>10 794 000</b>	3 500 000
Contributions à l'appui du Centre canadien de lutte contre les toxicomanies	<b>2 950 000</b>	2 400 000
<i>Santé des Premières nations et des Inuits</i>		
Contributions pour les services intégrés de soins de santé communautaire aux collectivités indiennes et inuites	<b>334 054 000</b>	320 062 600
Paiement à des bandes indiennes, à des associations ou aux groupes indiens pour le contrôle et la prestation des services de santé	<b>209 606 555</b>	203 884 500
Contributions au soutien des projets pilotes en vue d'évaluer les options pour le transfert du Programme des services de santé non assurés aux Premières nations et aux Inuits	<b>12 360 000</b>	12 000 000
Contributions à des bandes indiennes, à des associations ou à des groupes indiens et inuits ou aux administrations locales et territoriales pour la prestation de services de santé non assurés	<b>108 927 000</b>	105 754 000
Paiements versés à l'Institut sur la santé autochtone/Centre pour l'avancement de la santé des peuples autochtones	<b>5 050 000</b>	5 050 000
Contributions aux projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et pour des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	<b>31 434 000</b>	31 967 000
Contributions à des universités, à des collèges et à d'autres organismes afin d'accroître la participation d'étudiants indiens et inuits à des programmes d'études débouchant sur des carrières professionnelles dans le domaine de la santé	<b>2 992 000</b>	2 992 000
Contributions au gouvernement de Terre-Neuve pour le coût de la prestation des soins de santé aux collectivités indiennes et inuites	<b>583 000</b>	583 000
Contributions à des associations ou à des groupes indiens et inuits pour les consultations au sujet de la santé des Indiens et des Inuits	<b>979 000</b>	979 000
Contributions au nom des Indiens et des Inuits, ou à leur égard, pour le coût de la construction, de l'agrandissement ou de la rénovation d'hôpitaux, d'installations de soins de santé et d'autres établissements ainsi que pour l'acquisition de matériel de soins de santé et de matériel connexe	<b>27 056 000</b>	23 376 000
Contribution au programme d'aide préscolaire des Autochtones dans les réserves	<b>32 766 000</b>	32 766 000
Contributions aux dépenses en capital des établissements de santé non administrés par le Ministère pour les besoins des Premières nations et des Inuits	<b>20 457 000</b>	18 509 800
Programme de contribution pour le soutien en santé mentale offert aux anciens résidents des pensionnats indiens	<b>2 500 000</b>	1 500 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 136 428 555</b>	1 076 573 900

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Postes non requis</b>		
*Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	.....	21 532 000
*Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	.....	3 000 000
*Subventions à la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	.....	8 010 000
*Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des activités d'intérêt national visant à améliorer les services de santé et à l'appui de recherches et de projets témoins en hygiène publique	.....	93 000
*Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	.....	1 902 000
*Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	.....	7 961 000
*Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	.....	82 088 000
*Contribution à la Stratégie canadienne sur le VIH/sida	.....	10 829 000
*Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	.....	29 134 000
Programme d'acquisition et d'échange de connaissances	.....	2 000 000
Contributions à des projets de promotion et de prévention liés à la santé des Premières nations et des Inuits et à des projets de développement favorisant la prise en charge des services de santé par les Premières nations et les Inuits	.....	523 000
Paiements aux provinces et aux territoires afin d'améliorer l'accès aux services de santé et aux traitements pour les personnes qui ont contracté l'hépatite C par transfusion sanguine	.....	50 100 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	217 172 000
<b>Total</b>	<b>1 201 793 555</b>	<b>1 343 777 900</b>

\*Ces paiements de transfert sont inclus maintenant sous les budgets des dépenses de l'Agence de santé publique du Canada.



# Santé

## Instituts de recherche en santé du Canada

### Résultat stratégique

*Recherche exceptionnelle – Soutenir la meilleure recherche en santé pour créer des connaissances en santé qui tiennent compte des possibilités et des priorités.*

### Description des activités de programme

*Financer la recherche en santé*

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à favoriser et à permettre la réalisation de recherche en santé exceptionnelle, notamment des programmes de collaboration définis par des chercheurs et des instituts.

### Résultat stratégique

*Chercheurs exceptionnels dans des milieux innovateurs – Un solide milieu de recherche en santé capable d’entreprendre des recherches exceptionnelles.*

### Description des activités de programme

*Financer les chercheurs en santé et les stagiaires*

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de bourses salariales visant à permettre aux chercheurs en santé de consacrer plus de temps à leurs recherches, ainsi que des concours de bourses salariales visant à perfectionner les futurs chercheurs en santé.

*Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé*

Planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à appuyer des activités rendant possible la recherche, comme le réseautage, l’acquisition de nouveaux appareils, des bases de données ou des ressources spécialisées. Favoriser la participation des intervenants des secteurs public et privé grâce à des programmes et des concours qui favorisent la collaboration.

*Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergique grâce à des alliances nationales et internationales et à l’établissement de priorités*

Planifier, lancer et gérer des subventions d’appui aux instituts permettant de réaliser les activités des instituts, comme l’élaboration de priorités stratégiques pour la recherche en santé et la création d’alliances, ainsi que des concours et des programmes de subventions pour des programmes nationaux et internationaux en partenariat.

*Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé*

Entreprendre des consultations pour permettre un dialogue plus général entre les secteurs, les disciplines et les milieux qui déboucheront sur un plus grand engagement du public, de meilleures connaissances et une compréhension des questions éthiques, juridiques et sociales dans le contexte de la santé et de la recherche en santé. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer de nouvelles connaissances et à octroyer des subventions qui permettent d’obtenir des données efficaces sur les questions éthiques, juridiques et sociales dans le contexte de la santé et de la recherche en santé.

# Santé

## Instituts de recherche en santé du Canada

### **Résultat stratégique**

*Mettre en pratique les résultats de la recherche en santé – Adoption des résultats de recherche dans les pratiques, les programmes et les politiques favorisant la productivité dans le système de santé et stimulation du développement économique au moyen de découvertes et d'innovations.*

### **Description des activités de programme**

*Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé*

Mettre en œuvre des stratégies permettant la diffusion, l'échange, la synthèse et l'application efficaces des résultats issus de la recherche en santé qui déboucheront sur l'amélioration du système de santé canadien. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer de nouvelles connaissances, à renforcer la capacité et les réseaux du Canada et, en collaboration avec nos partenaires, à effectuer des recherches efficaces et à appliquer les connaissances issues de la recherche en santé.

*Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes*

Mettre en œuvre des stratégies permettant le développement et la commercialisation efficaces de la recherche en santé qui déboucheront sur une meilleure qualité de vie pour la population canadienne grâce à l'amélioration du système de santé, des produits et de l'économie du Canada. En outre, planifier, lancer et gérer des concours et des programmes de subventions visant à créer et à transférer les nouvelles connaissances, à renforcer la capacité et les réseaux du Canada et à entreprendre la commercialisation efficace de la recherche en santé.

Santé  
Instituts de recherche en santé du Canada

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Subventions		
Financer la recherche en santé	20 876	399 421	<b>420 297</b>	396 411
Financer les chercheurs en santé et les stagiaires	7 755	187 660	<b>195 415</b>	202 380
Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé	2 449	62 536	<b>64 985</b>	60 790
Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités	4 176	23 477	<b>27 653</b>	27 711
Informar la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé	2 496	3 682	<b>6 178</b>	5 624
Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé	2 848	34 143	<b>36 991</b>	36 370
Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes	1 588	23 741	<b>25 329</b>	22 316
	<b>42 188</b>	<b>734 660</b>	<b>776 848</b>	751 602

Santé  
Instituts de recherche en santé du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Financer la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	<b>399 421 000</b>	376 064 000
<i>Financer les chercheurs en santé et les stagiaires</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	<b>179 280 000</b>	189 404 000
Bourses d'études supérieures du Canada	<b>8 380 000</b>	5 380 000
<i>Financer les ressources en recherche, les collaborations et les autres subventions pour renforcer le milieu de la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	<b>62 536 000</b>	58 797 000
<i>Développer et appuyer un milieu de recherche en santé énergique grâce à des alliances nationales et internationales et à l'établissement de priorités</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	<b>10 477 000</b>	10 600 000
Subventions aux instituts	<b>13 000 000</b>	13 000 000
<i>Informer la recherche, les pratiques cliniques et les politiques publiques sur les questions éthiques, juridiques et sociales liées à la santé et à la recherche en santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	<b>3 682 000</b>	3 568 000
<i>Appuyer les activités sur l'application, l'échange et l'utilisation des connaissances et des stratégies pour renforcer le système de santé</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	<b>34 143 000</b>	33 621 000
<i>Appuyer les efforts nationaux pour capturer la valeur économique pour le Canada de l'avancement de la recherche produite à des institutions canadiennes</i>		
Subventions aux projets de recherche et au soutien du personnel	<b>23 741 000</b>	20 840 000
<b>Total</b>	<b>734 660 000</b>	711 274 000

## Santé

### Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses

#### Résultat stratégique

*Dérogations touchant les secrets commerciaux contenus dans le Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail afin de protéger des renseignements commerciaux confidentiels.*

#### Description des activités de programme

##### *Processus de demandes de dérogation*

Sous cette activité, le Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses enregistre les demandes de dérogation reçues d'un fournisseur ou d'un fabricant qui désire protéger des renseignements exclusifs, rend des décisions concernant la validité des demandes de dérogation, évalue et émet des décisions quant à la conformité des fiches signalétiques ou des étiquettes relatives à ces demandes et administre un processus d'appel propre à ces décisions.

#### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Processus de demandes de dérogation	3 391	<b>3 391</b>	3 582
	<b>3 391</b>	<b>3 391</b>	3 582

# Santé

## Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés

### Résultat stratégique

*Les prix demandés par les fabricants de médicaments brevetés ne sont pas excessifs.*

### Description des activités de programme

#### *Examen du prix des médicaments brevetés*

Le Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés (CEPMB) passe en revue les prix départ-usine, à savoir les prix auxquels les titulaires de brevet vendent leurs médicaments pour usage humain ou vétérinaire qui sont distribués au Canada sous ordonnance ou en vente libre aux grossistes, aux hôpitaux et aux pharmacies pour que ces prix ne soient pas excessifs. Le CEPMB rend compte de ses activités au Parlement annuellement par l'intermédiaire du ministre de la Santé qui présente un compte rendu de ses principales activités, une analyse des prix des médicaments brevetés et des tendances des prix de tous les produits pharmaceutiques. Il fait également rapport des dépenses de recherche-développement des fabricants de produits pharmaceutiques brevetés.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	<b>Total</b>	
Examen du prix des médicaments brevetés	4 373	<b>4 373</b>	5 301
	<b>4 373</b>	<b>4 373</b>	5 301

Santé  
Agence de santé publique du Canada

**Résultat stratégique**

*Une population en meilleure santé grâce à la promotion de la santé et à la prévention des maladies et des blessures.*

**Description des activités de programme**

*Santé de la population et santé publique*

En collaboration avec des partenaires, l'Agence dirige les interventions fédérales et mobilise les efforts pancanadiens visant à promouvoir et à protéger la santé publique nationale et internationale. Les mesures sont les suivantes : prévoir les menaces pour la santé publique, s'y préparer, intervenir et s'en relever; surveiller les maladies, les blessures, les autres risques de même que leurs déterminants et l'état général de la santé publique au Canada et dans le monde pour appuyer des projets de prévention et de promotion de la santé, faire des recherches et des rapports à leur sujet; établir et maintenir un réseau de santé publique regroupant les intervenants. L'Agence utilise les meilleures connaissances et les meilleures données probantes disponibles pour : informer, conseiller et mobiliser les groupes d'intérêts canadiens et internationaux en santé publique quant aux buts, aux politiques, aux stratégies d'intervention, aux instruments, aux pratiques et aux capacités communautaires; fournir des renseignements, des conseils et un leadership en santé publique aux Canadiens et aux intervenants.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)

	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>				<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire					
	Fonction- nement	Subven- tions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Santé de la population et santé publique	259 160	32 081	131 928	50	<b>423 119</b>	.....
	<b>259 160</b>	<b>32 081</b>	<b>131 928</b>	<b>50</b>	<b>423 119</b>	.....

Santé  
Agence de santé publique du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Santé de la population et santé publique</i>		
Subventions à des personnes et à des organismes pour entreprendre des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	<b>21 071 000</b>	.....
Subvention à l'Institut national du cancer du Canada pour l'Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein	<b>3 000 000</b>	.....
Subventions à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	<b>8 010 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>32 081 000</b>	.....
<b>Contributions</b>		
<i>Santé de la population et santé publique</i>		
Contributions à la Société canadienne du sang ou à d'autres organismes de transfusion ou de transplantation désignés, à l'appui d'activités de surveillance des effets indésirables	<b>1 902 000</b>	.....
Contributions à des personnes et à des organismes pour appuyer des projets de promotion de la santé dans les domaines de la santé communautaire, de la création de ressources, de la formation et du perfectionnement des connaissances et de la recherche	<b>9 775 000</b>	.....
Contributions à des organismes communautaires à but non lucratif afin d'appuyer le développement et la prestation de services continus de prévention et d'intervention précoce qui visent à diminuer les problèmes de santé et de développement de jeunes enfants vulnérables au Canada	<b>82 088 000</b>	.....
Contribution à l'Initiative fédérale sur le VIH/sida	<b>9 029 000</b>	.....
Contributions aux organisations et aux institutions autochtones sans but lucratif locales ou régionales constituées en société, en vue d'élaborer des programmes d'intervention précoce pour les enfants autochtones d'âge préscolaire et leurs familles	<b>29 134 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>131 928 000</b>	.....
<b>Total</b>	<b>164 009 000</b>	.....



## **28 Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)**

Ministère	28-4
Agence des services frontaliers du Canada	28-6
Centre canadien des armes à feu	28-7
Service canadien du renseignement de sécurité	28-9
Service correctionnel	28-10
Commission nationale des libérations conditionnelles	28-13
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones	28-15
Bureau de l'enquêteur correctionnel	28-16
Gendarmerie royale du Canada	28-17
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada	28-20
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada	28-21

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)

## Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	85 968	100 944	(14 976)
5	Subventions et contributions	335 437	301 793	33 644
(L)	Solliciteure générale – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	9 343	11 209	(1 866)
<b>Total du Ministère</b>		<b>430 818</b>	<b>414 016</b>	<b>16 802</b>
<b>Agence des services frontaliers du Canada</b>				
10	Dépenses de fonctionnement	863 931	546 584	317 347
15	Dépenses en capital	32 297	23 349	8 948
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	125 516	96 813	28 703
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 021 744</b>	<b>666 746</b>	<b>354 998</b>
<b>Centre canadien des armes à feu</b>				
20	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement excluant celles pour les activités et les fonctions d'enregistrement	49 564	82 080	(32 516)
25	Centre canadien des armes à feu – Dépenses de fonctionnement au titre des activités et des fonctions d'enregistrement	14 550	.....	14 550
30	Contributions	14 000	14 500	(500)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 170	3 688	482
<b>Total de l'organisme</b>		<b>82 284</b>	<b>100 268</b>	<b>(17 984)</b>
<b>Service canadien du renseignement de sécurité</b>				
35	Dépenses du Programme	259 097	269 911	(10 814)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	32 995	.....	32 995
<b>Total de l'organisme</b>		<b>292 092</b>	<b>269 911</b>	<b>22 181</b>
<b>Service correctionnel</b>				
40	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses de fonctionnement	1 296 362	1 261 054	35 308
45	Service pénitentiaire et Service national des libérations conditionnelles – Dépenses en capital	138 217	136 712	1 505
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	162 659	173 221	(10 562)
(L)	Fonds renouvelable CORCAN	.....	84	(84)
	Poste non requis			
–	Pensions et autres avantages sociaux des employés	.....	201	(201)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 597 238</b>	<b>1 571 272</b>	<b>25 966</b>

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)

## Sommaire du portefeuille

Crédits	(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Commission nationale des libérations conditionnelles</b>				
50	Dépenses du Programme	27 506	29 076	(1 570)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	4 261	4 772	(511)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>31 767</b>	<b>33 848</b>	<b>(2 081)</b>
<b>Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones</b>				
55	Dépenses du Programme et contributions	115 095	93 575	21 520
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	5 975	6 242	(267)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>121 070</b>	<b>99 817</b>	<b>21 253</b>
<b>Bureau de l'enquêteur correctionnel</b>				
60	Dépenses du Programme	2 558	2 558	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	361	388	(27)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>2 919</b>	<b>2 946</b>	<b>(27)</b>
<b>Gendarmerie royale du Canada</b>				
65	Dépenses de fonctionnement	1 258 951	1 231 710	27 241
70	Dépenses en capital	197 988	196 334	1 654
75	Subventions et contributions	43 646	37 425	6 221
(L)	Pensions et autres prestations des employés – Membres de la GRC	288 557	306 374	(17 817)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	51 145	46 257	4 888
(L)	Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i>	23 000	23 000	.....
<b>Total de l'organisme</b>		<b>1 863 287</b>	<b>1 841 100</b>	<b>22 187</b>
<b>Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada</b>				
80	Dépenses du Programme	772	769	3
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	107	115	(8)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>879</b>	<b>884</b>	<b>(5)</b>
<b>Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada</b>				
85	Dépenses du Programme	4 164	4 177	(13)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	521	558	(37)
<b>Total de l'organisme</b>		<b>4 685</b>	<b>4 735</b>	<b>(50)</b>

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Ministère

## Résultat stratégique

*Améliorer la sécurité publique et la protection civile de la population canadienne dans le contexte d'une société ouverte.*

## Description des activités de programme

### *Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale*

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent, la planification des mesures d'urgence, l'avertissement et l'intervention, dont le Centre des opérations du gouvernement et le Centre canadien d'intervention en cas d'incident cybernétique, une politique en matière de gestion des urgences, une politique de sécurité nationale, la préparation et le rétablissement des activités et l'inspecteur général du Service canadien du renseignement de sécurité.

### *Police et application de la loi*

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent des politiques en matière de police, l'application de la loi et des stratégies frontalières et la formulation d'une vision globale de même que l'élaboration d'un plan stratégique pour assurer l'intégration de l'information pour la sécurité publique et l'interopérabilité entre les ministères et les organismes au Canada.

### *Sécurité de la population et partenariats*

Les fonctions au sein de ce secteur comprennent la Stratégie nationale pour la prévention du crime, la Politique sur la police des Premières nations de même que les politiques liées aux services correctionnels et au régime de mise en liberté sous condition.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006			Budget principal des dépenses 2004–2005	
	Budgétaire		Total		
	Fonctionnement	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert		
Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale	48 218	554	209 389	<b>258 161</b>	206 172
Police et application de la loi	24 691	.....	975	<b>25 666</b>	27 641
Sécurité de la population et partenariats	22 472	21 256	103 263	<b>146 991</b>	180 203
	<b>95 381</b>	<b>21 810</b>	<b>313 627</b>	<b>430 818</b>	414 016

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale</i>		
Programme conjoint de recherche sur les interdépendances relatives aux infrastructures	<b>500 000</b>	500 000
Programme de bourses de recherches de la Sécurité publique et Protection civile	<b>54 000</b>	54 000
<i>Sécurité de la population et partenariats</i>		
Société John Howard	<b>509 795</b>	509 795
Association canadienne des sociétés Elizabeth Fry	<b>451 807</b>	451 807
Autres organismes nationaux de bénévolat actifs dans le secteur de la justice pénale	<b>834 542</b>	834 542
Subventions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	<b>19 460 000</b>	46 168 100
<b>Total des subventions</b>	<b>21 810 144</b>	48 518 244
<b>Contributions</b>		
<i>Gestion des mesures d'urgence et sécurité nationale</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du solliciteur général	<b>876 856</b>	1 526 856
Contributions versées aux provinces et aux municipalités en exécution de la <i>Loi sur la protection civile</i>	<b>8 512 000</b>	8 452 000
Contributions versées aux provinces à titre d'aide financière en cas de catastrophes naturelles	<b>200 000 000</b>	145 000 000
<i>Police et application de la loi</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires et aux organismes publics et privés pour appuyer des activités complémentaires à celles du solliciteur général	<b>975 000</b>	375 000
<i>Sécurité de la population et partenariats</i>		
Paiements aux provinces, aux territoires, aux municipalités, ainsi qu'aux conseils de bande, aux représentants officiels des Autochtones vivant dans les réserves, aux collectivités autochtones établies sur les terres de la Couronne et aux groupes inuits conformément au Programme de services de police des Premières nations	<b>92 223 000</b>	87 388 000
Contributions pour soutenir l'Initiative pour des communautés plus sûres	<b>11 040 000</b>	10 532 500
<b>Total des contributions</b>	<b>313 626 856</b>	253 274 356
<b>Total</b>	<b>335 437 000</b>	301 792 600

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
 Agence des services frontaliers du Canada

**Résultat stratégique**

*La société canadienne est sûre et sécuritaire et son économie est prospère. La sécurité nationale sera maintenue grâce à notre réaction et interception rapides et à notre interdiction des menaces immédiates majeures. Le Canada reçoit des avantages économiques et sociaux en raison de la libre circulation des personnes et des biens grâce à une frontière sûre et ouverte. La société canadienne est protégée par l'observation volontaire des lois frontalières.*

**Description des activités de programme**

*Admissibilité*

Le programme d'Admissibilité d'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) assure la circulation légitime des personnes et des marchandises, favorise l'observation des lois frontalières et assure l'égalité des chances pour le commerce et les voyages légitimes. Les activités du programme incluent l'harmonisation des règles et des normes avec nos partenaires mondiaux, la prestation de services d'extension et à la clientèle pour informer les voyageurs et les commerçants de leurs droits et obligations en vertu des lois frontalières, les inspections et l'administration des lois et des règlements d'autres ministères du gouvernement, les évaluations de la classification tarifaire, l'administration du programme d'encouragement commercial, le refus de l'entrée des importations prohibées, la perception des droits et des taxes, la prise de mesures anti-dumping et compensatoires, et l'exécution des fonctions de recours.

*Exécution de la loi*

Le programme d'Exécution de la loi est axé sur la préservation de l'intégrité des frontières du Canada et la protection de la santé et de la sécurité des Canadiens en cas de mouvement de personnes ou de marchandises non admissibles. Les activités du programme comprennent la collecte, l'analyse et la distribution efficaces et opportunes des renseignements concernant les menaces à la sécurité nationale, la sélection, le ciblage, l'interdiction et l'empêchement des personnes et des marchandises non admissibles, l'enquête et les recommandations concernant les poursuites des personnes jugées avoir commis des infractions contre les lois frontalières, et les détentions et le retrait des personnes n'ayant pas de droit légal de rester au Canada. Les activités incluent également la fourniture aux employés d'ASFC de la technologie de pointe pour identifier et interdire les personnes et les marchandises à risque élevé.

*Innovation et Technologie*

Le programme d'Innovation et Technologie est axé sur l'exploitation de la capacité en matière de sciences et de technologie de l'ASFC pour améliorer l'exécution des principaux programmes en temps opportun et réduire le fardeau de l'observation. Les activités du programme comprennent la conception, la mise en œuvre et le maintien des solutions de la technologie et des sciences en matière de frontière intelligente pour améliorer la capacité de l'ASFC à fournir des services intégrés, novateurs, de qualité et efficaces, incluant les options de libre-service, et faciliter aux systèmes de l'ASFC la collaboration et l'échange de renseignements avec les partenaires du programme.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		Total	
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Moins : Revenus à valoir sur le crédit	
Admissibilité	614 530	27 394	12 110	493 224
Exécution de la loi	316 579	4 903	.....	158 729
Innovation et Technologie	70 448	.....	.....	14 793
<b>Total</b>	<b>1 001 557</b>	<b>32 297</b>	<b>12 110</b>	<b>666 746</b>

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)

## Centre canadien des armes à feu

### Résultat stratégique

*Les risques à la sécurité publique que présentent les armes à feu au Canada et dans les communautés internationales sont minimisés.*

### Description des activités de programme

*Maximiser les avantages de la Loi sur les armes à feu en matière de sécurité publique*

- Délivrance de permis : délivrance de permis aux particuliers leur permettant de posséder et d'acquérir des armes à feu; vérification continue de l'admissibilité; analyse et conseils pour appuyer les activités du Centre canadien des armes à feu (CCAF), des contrôleurs des armes à feu et des organismes fédéraux; liaison avec les services nationaux de police (SNP) de la GRC; délivrance de permis aux entreprises; soutien aux contrôleurs des armes à feu et au Bureau central de traitement; service à la clientèle et intervention partout au pays et prestation de cours et de documents sur la sécurité.
- Enregistrement : traitement de toutes les demandes d'enregistrement et de cessions d'armes à feu, notamment l'enregistrement au moment de l'importation; liaison avec les agences de services publics et les SNP de la GRC; soutien aux agences de services publics et aux organismes d'exécution de la loi; service à la clientèle et interventions partout au pays.
- Soutien au système de justice : tenue du Registre canadien des armes à feu en direct (RCAFED) pour favoriser le maintien de l'ordre et la prévention du crime; production d'affidavits contenant des renseignements sur la délivrance de permis et l'enregistrement afin de faciliter les procédures judiciaires et rédaction de lois et de règlements.
- Initiatives internationales : direction d'initiatives bilatérales (p. ex. Canada-États-Unis) et internationales (p. ex. Organisation des Nations Unies, Organisation des États américains) et d'examens liés au trafic illicite des armes à feu ou participation à ceux-ci.
- Sensibilisation auprès du grand public : production et diffusion de documents visant à encourager la conformité aux programmes; consultation auprès des intervenants; projets de démonstration au moyen de contributions visant à évaluer les nouvelles approches possibles à l'égard de l'exécution du Programme, notamment avec les communautés et les organismes autochtones et d'autres groupes bénévoles ou professionnels.
- Contrôle aux frontières : contrôle des armes à feu importées au Canada et exportées du pays, dans le cadre d'ententes de partenariat avec l'Agence des services frontaliers du Canada, le ministère du Commerce international et d'autres.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonction-nement	Contributions et autres paiements de transfert		
Maximiser les avantages de la <i>Loi sur les armes à feu</i> en matière de sécurité publique	68 284	14 000	<b>82 284</b>	100 268
	<b>68 284</b>	<b>14 000</b>	<b>82 284</b>	100 268

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Centre canadien des armes à feu

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Contributions</b>		
<i>Maximiser les avantages de la Loi sur les armes à feu en matière de sécurité publique</i>		
Contributions aux provinces, aux territoires et aux communautés autochtones et/ou à d'autres communautés ou organismes (sans but lucratif)	<b>14 000 000</b>	14 500 000
<b>Total</b>	<b>14 000 000</b>	14 500 000



Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Service canadien du renseignement de sécurité

**Résultat stratégique**

*Fournir des renseignements de sécurité au gouvernement du Canada.*

**Description des activités de programme**

*Service canadien du renseignement de sécurité*

Recueille, analyse et conserve des informations et des renseignements sur les activités susceptibles de menacer la sécurité du Canada, fait rapport et donne des conseils au gouvernement du Canada au sujet de ces menaces et fournit des évaluations de la sécurité.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonction- nement	<b>Total</b>	
Service canadien du renseignement de sécurité	292 092	<b>292 092</b>	269 911
	<b>292 092</b>	<b>292 092</b>	269 911

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Service correctionnel

## **Résultat stratégique**

*Prise en charge et garde.*

## **Description des activités de programme**

### *Sécurité*

Fournir une gestion efficace des opérations correctionnelles afin de veiller à la sécurité et à la sûreté du personnel, des délinquants et du public.

### *Services de soins de santé*

Fournir des soins de santé essentiels, y compris l'accès aux soins médicaux, dentaires et de services de santé mentale aux délinquants, qui contribueront à la réadaptation des délinquants et à leur réinsertion sociale.

### *Services institutionnels*

Fournir de la nourriture, des vêtements, un milieu de travail et de vie sain et des services de cantine aux délinquants qui contribueront à une gestion sûre, sécuritaire et humaine.

### *Services de logement*

Faire en sorte d'assurer un logement convenable en fournissant des services techniques, d'ingénierie et d'entretien liés à la gestion d'établissements y compris la planification, la conception et la mise en œuvre efficiente de projets de construction.

## **Résultat stratégique**

*Réinsertion et gestion des cas.*

## **Description des activités de programme**

### *Gestion des cas*

Faire en sorte d'assurer l'évaluation, la classification, le counseling et la surveillance des délinquants, autant en établissement que dans la collectivité.

### *Développement et prestation des programmes*

Élaborer et mettre en œuvre des interventions correctionnelles structurées qui ciblent les besoins propres aux délinquants afin de veiller à leur réinsertion sociale avec succès.

### *Rémunération des détenus*

Faire en sorte que les détenus touchent une rémunération approuvée selon leur participation dans le cadre de leur plan correctionnel et d'accumuler des économies en vue de leur libération dans la collectivité.

## Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Service correctionnel

### CORCAN (OSS)

CORCAN, un organisme de service spécial qui fonctionne en recouvrement de coûts, donne aux délinquants des possibilités d'emploi et d'aide à acquérir des compétences relatives à l'employabilité afin de les soutenir dans leur recherche d'emploi après leur libération dans la collectivité.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 5 000 000 \$ au titre du fonds renouvelable CORCAN à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	4 606
Moins :	
Budget principal des dépenses de 2005–2006 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2006	4 606

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Sécurité	565 058	29	100	.....	.....	<b>565 187</b>	565 427
Services de soins de santé	117 193	1	182	.....	.....	<b>117 376</b>	114 288
Services institutionnels	107 968	64	.....	.....	.....	<b>108 032</b>	104 518
Services de logement	237 153	124 379	.....	1 135	.....	<b>362 667</b>	350 626
Gestion des cas	240 918	13 725	.....	.....	.....	<b>254 643</b>	252 141
Développement et prestation des programmes	161 477	19	200	716	.....	<b>162 412</b>	158 479
Rémunération des détenus	26 921	.....	.....	.....	.....	<b>26 921</b>	25 709
*CORCAN (OSS)	74 396	.....	.....	.....	74 396	.....	84
	<b>1 531 084</b>	<b>138 217</b>	<b>482</b>	<b>1 851</b>	<b>74 396</b>	<b>1 597 238</b>	1 571 272

\*Cette activité de programme est financée au moyen d'un fonds renouvelable. Les prévisions des dépenses qui figurent à ce tableau renvoient aux besoins de trésorerie du fonds pour l'exercice et ne reflètent pas directement le bénéfice ou le déficit de fonctionnement que produira le fonds puisque celui-ci fonctionne selon la méthode de la comptabilité d'exercice. Par conséquent, certaines dépenses en argent inscrites au Budget des dépenses n'influent pas sur le solde de fonctionnement, et certains autres éléments qui doivent être pris en considération dans le calcul du bénéfice ou du déficit ne nécessitent pas de dépenses directes en argent. Ces deux types de dépenses peuvent être rapprochés de la façon suivante :

	(en milliers de dollars)
Déficit de fonctionnement prévu (profit)	.....
Plus :	.....
Éléments hors caisse compris dans le calcul du déficit de fonctionnement	4 300
Moins :	.....
Dépenses en espèces non comprises dans le calcul du déficit de fonctionnement : Changements dans le fonds de roulement	4 300
Total des prévisions (besoins nets de trésorerie)	.....

Pour de plus amples renseignements sur le Fonds renouvelable CORCAN, se reporter au Rapport sur les plans et les priorités du Ministère.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Service correctionnel

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Subventions</b>		
<i>Sécurité</i>		
Indemnisation des détenus des pénitenciers en cas d'accidents	<b>100 000</b>	100 000
<i>Services de soins de santé</i>		
Subvention au Collège de médecine de l'Université de la Saskatchewan, subvention pour l'obtention d'une place en psychiatrie	<b>60 000</b>	60 000
Subvention au département de psychologie de l'Université de la Saskatchewan, pour une Chaire de psychologie judiciaire	<b>122 000</b>	122 000
<i>Développement et prestation des programmes</i>		
Subvention aux collectivités autochtones pour des services et des programmes correctionnels pour autochtones	<b>200 000</b>	200 000
<b>Total des subventions</b>	<b>482 000</b>	482 000
<b>Contributions</b>		
<i>Services de logement</i>		
Paiements aux collectivités autochtones pour l'exécution de programmes et la prestation de services correctionnels pour autochtones	<b>1 135 000</b>	1 135 000
<i>Développement et prestation des programmes</i>		
Contributions en vue de fournir des services aux libérés conditionnels, des services individuels et de groupe pour les détenus et d'assurer l'éducation et la participation du public relativement aux services correctionnels et à d'autres services complémentaires	<b>716 000</b>	716 000
<b>Total des contributions</b>	<b>1 851 000</b>	1 851 000
<b>Postes non requis</b>		
(L) Pensions et autres avantages sociaux des employés	.....	201 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	201 000
<b>Total</b>	<b>2 333 000</b>	2 534 000

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Commission nationale des libérations conditionnelles

## **Résultat stratégique**

*Des décisions relatives à la mise en liberté sous condition qui contribuent à la protection du public par la réinsertion en toute sécurité des délinquants dans la collectivité.*

## **Description des activités de programme**

### *Décisions – Mise en liberté sous condition*

Consiste à examiner des cas et à rendre des décisions judicieuses, à fournir le soutien nécessaire à la prise de décision, à donner de la formation adéquate afin d'assurer la compétence dans tous les aspects du processus décisionnel et à élaborer des politiques pour guider les décisions et les opérations.

## **Résultat stratégique**

*Transparence et imputabilité du processus de mise en liberté sous condition, lequel assure une participation active et un engagement des victimes de crime et du public avant et après la prise de décisions pour une mise en liberté sous condition.*

## **Description des activités de programme**

### *Transparence et imputabilité du processus de décisions de mise en liberté sous condition*

Consiste à communiquer des renseignements aux victimes et à fournir de l'aide aux observateurs présents aux audiences de la Commission nationale des libérations conditionnelles (CNLC) ainsi qu'aux personnes désireuses de consulter le registre des décisions de la CNLC, à établir des stratégies d'information à l'intention du public et à enquêter sur les incidents graves survenant dans la collectivité.

## **Résultat stratégique**

*Des décisions de pardon et des recommandations de clémence qui contribuent à la protection du public et appuient le processus de réhabilitation.*

## **Description des activités de programme**

### *Décisions de pardons/Recommandations de clémence*

Consiste à examiner les demandes de réhabilitation et à décider judicieusement s'il convient d'octroyer ou de refuser la réhabilitation, à fournir le soutien nécessaire aux prises de décision touchant la réhabilitation, à élaborer une politique en matière de clémence et de réhabilitation, à percevoir les recettes liées aux réhabilitations et à formuler des recommandations concernant la clémence.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Commission nationale des libérations conditionnelles

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	<b>Total</b>	
Décisions – Mise en liberté sous condition	25 501	<b>25 501</b>	26 790
Transparence et imputabilité du processus de décisions de mise en liberté sous condition	4 314	<b>4 314</b>	5 051
Décisions de pardon/Recommandations de clémence	1 952	<b>1 952</b>	2 007
	<b>31 767</b>	<b>31 767</b>	33 848

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Postes non requis</b>		
Paiements à des organismes sans but lucratif, à des groupes communautaires ou à des organismes privés qui appuient la mission et les priorités stratégiques de la Commission nationale des libérations conditionnelles	.....	35 000
<b>Total</b>	.....	35 000

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones

**Résultat stratégique**

*Réconciliation entre les survivants des pensionnats indiens et le gouvernement du Canada.*

**Description des activités de programme**

*Règlement des réclamations*

Pour centraliser et concentrer les efforts fédéraux afin de régler les réclamations associées au fonctionnement de l'ancien réseau des pensionnats indiens le plus rapidement possible.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>			Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire		<b>Total</b>	
	Fonctionnement	Contributions et autres paiements de transfert		
Règlement des réclamations	118 070	3 000	<b>121 070</b>	99 817
	<b>118 070</b>	<b>3 000</b>	<b>121 070</b>	99 817

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Contributions</b>		
<i>Règlement des réclamations</i>		
Contributions au titre de règlement des différends en groupe, des consultations et de l'élaboration des politiques, et de commémoration	<b>3 000 000</b>	3 000 000
<b>Total</b>	<b>3 000 000</b>	3 000 000

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Bureau de l'enquêteur correctionnel

**Résultat stratégique**

*Les problèmes des délinquants au sein du système correctionnel fédéral sont identifiés et résolus au moment opportun et de façon raisonnable.*

**Description des activités de programme**

*Surveillance des opérations correctionnelles*

Le rôle du Bureau de l'enquêteur correctionnel est d'enquêter sur les plaintes individuelles des délinquants concernant les recommandations, décisions, actes ou omissions du Service correctionnel du Canada (SCC). Il a également l'obligation d'examiner et de formuler des recommandations concernant les politiques et pratiques du SCC donnant lieu aux plaintes individuelles, afin de relever les carences systémiques et d'y remédier. La section 19 de la *Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition* exige l'examen des enquêtes du SCC en cas de décès ou de blessure grave d'un délinquant. Le Bureau surveille également les incidents d'usage de la force, conformément aux recommandations de la Commission Arbour.

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	<u>Budgétaire</u> Fonctionnement	<b>Total</b>	
Surveillance des opérations correctionnelles	2 919	<b>2 919</b>	2 946
	<b>2 919</b>	<b>2 919</b>	2 946



# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Gendarmerie royale du Canada

## Résultat stratégique

*Services de police fédérale de qualité.*

## Description des activités de programme

### *Opérations fédérales et internationales*

Les services de police fédérale offrent des services de protection, d'enquête, d'application de la loi et de police au gouvernement fédéral, à ses ministères et organismes et aux Canadiens.

### *Services de police de protection*

Les services de police de protection dirigent la planification, la mise en œuvre, la gestion et le suivi du Programme national de protection de la sécurité de la GRC, incluant la protection des dignitaires, la sécurité lors d'événements majeurs et d'initiatives spéciales, dont les sommets dirigés par le premier ministre à caractère international.

## Résultat stratégique

*Services de police contractuels de qualité.*

## Description des activités de programme

### *Services de police communautaires, contractuels et autochtones*

Ces services contribuent à assurer la sécurité des foyers et des communautés en offrant des services de police à diverses communautés dans huit provinces (exception faite du Québec et de l'Ontario) et dans trois territoires, par le truchement d'ententes de partage des coûts entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux et territoriaux et les administrations municipales et autochtones.

## Résultat stratégique

*Services de soutien de qualité aux services de police.*

## Description des activités de programme

### *Opérations relatives aux renseignements criminels*

Un programme national de gestion des informations et des renseignements pour dépister et prévenir les actes criminels de groupes organisés, de nature grave ou qui menacent la sécurité nationale au Canada ou à l'étranger et qui ont une incidence sur le Canada.

### *Opérations relatives à la police technique*

Établissement de politiques et prestation de conseils et de services de gestion afin de prévoir, de rechercher, de créer et d'assurer la disponibilité d'outils techniques et de connaissances spécialisées grâce auxquels les membres sur le terrain et les partenaires peuvent mieux exécuter leur devoir, soit prévenir et enquêter sur les actes criminels et appliquer la loi, assurer la protection contre le terrorisme et exercer leurs fonctions dans un milieu sûr et sécuritaire.

### *Services de soutien aux services de police*

Les services de soutien appuient la GRC dans son rôle en tant que corps de police.

### *Services de police nationaux*

Ces services contribuent à la sécurité des foyers et des communautés, pour les canadiens, par l'acquisition, l'analyse, la répartition et l'entreposage d'applications scientifiques et technologiques qui sont mises à la disposition de toutes les agences canadiennes accréditées d'application de la loi.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Gendarmerie royale du Canada

**Programme par activités**

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>					<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Opérations fédérales et internationales	519 114	32 875	.....	.....	1 922	<b>550 067</b>	547 133
Services de police de protection	99 396	4 637	.....	.....	427	<b>103 606</b>	103 666
Services de police communautaires, contractuels et autochtones	1 718 978	130 741	.....	.....	1 101 229	<b>748 490</b>	766 253
Opérations relatives aux renseignements criminels	59 451	3 026	.....	.....	214	<b>62 263</b>	63 803
Opérations relatives à la police technique	140 816	15 190	.....	.....	747	<b>155 259</b>	170 855
Services de soutien aux services de police	42 662	2 298	.....	.....	214	<b>44 746</b>	69 112
Services de police nationaux	127 023	9 221	.....	386	4 034	<b>132 596</b>	120 278
Paiements de transfert non alloués spécifiquement*	.....	.....	66 260	.....	.....	<b>66 260</b>	.....
	<b>2 707 440</b>	<b>197 988</b>	<b>66 260</b>	<b>386</b>	<b>1 108 787</b>	<b>1 863 287</b>	1 841 100

\*Cela représente les programmes de subventions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Paiements de transfert non spécifiquement alloués*</i>		
Indemnisation des membres de la Gendarmerie royale du Canada pour blessures reçues dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	<b>41 621 000</b>	35 400 000
Paiements, sous forme d'indemnités pour accidents du travail, versés aux survivants de membres de la Gendarmerie royale du Canada tués dans l'exercice de leurs fonctions	<b>1 535 000</b>	1 535 000
Pensions aux familles des membres de la Gendarmerie royale du Canada qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions (L.R., 1985 ch. R-11)	<b>100 000</b>	100 000
Association des anciens de la Gendarmerie royale du Canada	<b>1 900</b>	1 900
Association internationale des chefs de police	<b>1 900</b>	1 900
(L) Pensions aux termes de la <i>Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada</i> (L.R., 1970 ch. R-10)	<b>23 000 000</b>	23 000 000
<b>Total des subventions</b>	<b>66 259 800</b>	60 038 800

\*Cela représente les programmes de subventions qui ne peuvent pas être attribués à une seule activité.

Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile)  
Gendarmerie royale du Canada

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
<b>Contributions</b>		
<i>Services de police nationaux</i>		
Contributions aux élèves qui ne sont pas membres de la GRC et qui suivent des cours au Collège canadien de police	<b>386 080</b>	386 080
<b>Total des contributions</b>	<b>386 080</b>	386 080
<b>Total</b>	<b>66 645 880</b>	60 424 880

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada

## Résultat stratégique

*Le Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada (CEE-GRC) assure l'examen impartial et indépendant des griefs ainsi que des appels relatifs à des mesures disciplinaires ou à des décisions de renvoi ou de rétrogradation dont font l'objet des membres de la GRC.*

## Description des activités de programme

*Examen des cas dans les délais impartis et formulation de conclusions et de recommandations judiciaires*

Le président peut prendre des décisions dans des cas qui sont renvoyés devant le Comité externe d'après les renseignements aux dossiers ou à la suite d'une audience. Dans l'exécution de son travail d'examen, le Comité externe tente d'assurer un équilibre entre des intérêts tout aussi complexes que variés, tout en veillant à ce que les principes du droit administratif et du travail et les recours prévus par la *Loi sur la Gendarmerie royale du Canada* soient respectés. Dans chaque cas, il doit tenir compte de l'intérêt public et s'assurer que les membres de la GRC sont traités de façon juste et équitable.

## Résultat stratégique

*Le CEE-GRC cherche à influencer positivement la façon dont les questions relatives aux relations de travail sont gérées au sein de la GRC.*

## Description des activités de programme

*Diffusion de renseignements sur des principes juridiques pertinents*

Le CEE-GRC veille à ce que ses conclusions et ses recommandations applicables à chaque cas soient expliquées clairement aux parties en cause et au commissaire de la GRC. Les résumés de ces conclusions et ses recommandations, ainsi que les articles d'intérêt et les renseignements sur des questions connexes, sont largement distribués au moyen d'une publication trimestrielle (*Communiqué*), de même que sur le site Web du CEE-GRC, dans son rapport annuel et dans d'autres documents respectant l'obligation gouvernementale de rendre des comptes.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
Examen des cas dans les délais impartis et formulation de conclusions et de recommandations judiciaires	658	<b>658</b>	661
Diffusion de renseignements sur des principes juridiques pertinents	221	<b>221</b>	223
	<b>879</b>	<b>879</b>	884

# Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile) Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada

## Résultat stratégique

*Assurer le maintien de collectivités sûres par la promotion des valeurs canadiennes telles que les droits de la personne et les droits civils, le multiculturalisme et le respect de la diversité, l'égalité et l'équité, ainsi que le respect de la primauté du droit.*

## Description des activités de programme

*Surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions*

La Commission des plaintes du public contre la GRC est un organisme fédéral autonome créé en 1988 et qui a pour rôle d'examiner les plaintes du public concernant la conduite des membres de la GRC de façon équitable et objective.

Le travail que la Commission accomplit doit être pertinent, à bien des niveaux. Les plaintes reçues, les enquêtes menées et les rapports rédigés doivent tous être de qualité exceptionnelle. Le travail pourra ainsi supporter un examen critique des plus rigoureux et être compris par les plaignants et les membres visés de la GRC, tout en suscitant un débat fructueux sur les problèmes abordés.

Grâce à cette pertinence soutenue, la Commission est en mesure d'apporter une contribution remarquable à la responsabilité d'élaboration des politiques du Solliciteur général (Sécurité publique et Protection civile).

La Commission s'intéresse de près aux cas qui portent sur la conduite de la police en ce qui concerne le traitement des personnes en garde à vue, les décès en cellule, le recours à la force, le traitement des personnes souffrant de troubles psychiques, les relations avec les collectivités autochtones et les poursuites policières à grande vitesse. Les questions découlant de la *Loi antiterroriste* et de la *Loi sur le crime organisé* adoptées récemment, qui ont conféré de nouveaux pouvoirs extraordinaires à la police, revêtent également de l'importance pour la Commission.

À ce jour, le Commissaire de la GRC a souscrit à plus de 94 p. 100 des conclusions défavorables et des recommandations de la Commission. Les recommandations de la Commission influencent peu à peu la conduite de la GRC et la politique nationale sur les pratiques policières.

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire Fonctionnement	Total	
Surveillance civile de la conduite des membres de la GRC dans l'exercice de leurs fonctions	4 685	<b>4 685</b>	4 735
	<b>4 685</b>	<b>4 685</b>	4 735

## **29 Transports**

Ministère 29-3

Office des transports du Canada 29-8

Tribunal d'appel des transports du Canada 29-9

# Transports

## Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence	
<b>Transports</b>				
<b>Ministère</b>				
1	Dépenses de fonctionnement	197 377	213 861	(16 484)
5	Dépenses en capital	74 790	60 210	14 580
10	Subventions et contributions	417 299	531 216	(113 917)
15	Paiements à la Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	32 188	32 077	111
20	Paiements à Marine Atlantique S.C.C.	24 533	27 607	(3 074)
25	Paiements à VIA Rail Canada Inc.	169 001	191 301	(22 300)
30	Paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	438 400	466 499	(28 099)
(L)	Ministre des Transports – Traitement et allocation pour automobile	70	70	.....
(L)	Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l'égard de l'abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal, et pour la réfection de la voie de circulation du pont	3 300	3 300	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	64 671	67 372	(2 701)
(L)	Paiements versés conformément aux ententes de la Voie maritime du Saint-Laurent conclues dans le cadre de la <i>Loi maritime du Canada</i>	17 900	1 900	16 000
(L)	Paiement de subvention pour l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l'ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	53 050	51 800	1 250
	<b>Total du Ministère</b>	<b>1 492 579</b>	<b>1 647 213</b>	<b>(154 634)</b>
<b>Office des transports du Canada</b>				
35	Dépenses du Programme	20 971	21 215	(244)
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	3 412	3 496	(84)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>24 383</b>	<b>24 711</b>	<b>(328)</b>
<b>Tribunal d'appel des transports du Canada</b>				
40	Dépenses du Programme	1 173	1 173	.....
(L)	Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	130	140	(10)
	<b>Total de l'organisme</b>	<b>1 303</b>	<b>1 313</b>	<b>(10)</b>

# Transports Ministère

## Résultat stratégique

*Un système de transports efficace, intégré et accessible.*

## Description des activités de programme

### *Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre du marché*

Cette activité de programme comprend l'élaboration de politiques, de lois, de programmes et d'un soutien à l'infrastructure des transports pour que la concurrence et les forces du marché guident le développement du réseau national des transports et qu'un marché sain et vigoureux encourage les concurrents actuels et les nouveaux venus à innover et à fournir de nouveaux services pour répondre aux besoins en transports des Canadiens. Les activités d'orientation qui y contribuent comprennent la surveillance et l'analyse du réseau de transport canadien, la production de rapports annuels sur la santé de ce dernier, des études économiques et l'élaboration de nouvelles politiques. De plus, dans le cadre de cette activité de programme, Transports Canada administre des programmes de subventions aux aéroports, aux ports, aux routes et aux ponts et remplit les fonctions de locateur et de surveillant des ports, des aéroports et des sites du réseau de navigation aérienne. Sous le volet infrastructure de cette activité de programme, Transports Canada négocie la cession de ports, d'aéroports et de terrains de la voie maritime à des intervenants locaux et exploite des ports et des aéroports jusqu'au moment de leur cession, ainsi que des ports et des aéroports fédéraux éloignés.

### *Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.*

La société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée (PJCCI) est une filiale de La Société des ponts fédéraux Limitée, une société d'État qui ne reçoit pas de crédits parlementaires. La direction des Programmes de surface et cessions a la responsabilité de verser des contributions à la PJCCI qui a pour mandat d'exploiter et d'entretenir le pont Jacques-Cartier, le pont Champlain, la section fédérale du pont Honoré-Mercier, une partie de l'autoroute Bonaventure, le tunnel de Melocheville et l'estacade du pont Champlain, en exécutant des travaux d'entretien réguliers et majeurs, suivant les besoins, tout en offrant à leur usagers, un passage sécuritaire et efficace sur ces infrastructures.

### *Marine Atlantique S.C.C.*

L'objectif de Marine Atlantique S.C.C. est l'exploitation des services sûrs, fiables et efficaces de transport maritime et des services connexes dans la région atlantique du Canada pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux. Marine Atlantique S.C.C. obtient une aide financière à partir des coûts budgétés moins les revenus des usagers pour certains services de traversier pour lesquels le Canada a accepté la responsabilité, notamment les services prévus par l'Acte d'Union et la Confédération.

La société d'État assure les services suivants : a) respecter les engagements constitutionnels (services entre North Sydney et Port-aux-Basques); b) assurer d'autres services que ceux prévus par la Constitution (entre North Sydney et Argentinia).

### *VIA Rail Canada Inc.*

L'objectif de VIA Rail Canada Inc. est de gérer et d'assurer les services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada de façon à en améliorer la sûreté, l'efficacité, l'efficacé et la rentabilité. VIA Rail est responsable de la gestion et de l'assurance de la plupart des services ferroviaires pour le transport des voyageurs au Canada en vertu du contrat de services ferroviaires voyageurs conclu avec le ministre des Transports. VIA Rail doit assurer les services prescrits par le Ministre dans des ententes fondées sur les coûts budgétés moins les revenus. VIA Rail à son tour gère, assure et fait la mise en marché de services, entretient son équipement et passe des marchés avec le CN et le CP pour obtenir le droit de faire circuler des trains de voyageurs sur leurs réseaux respectifs et leur faire assurer l'exploitation de ces trains ainsi que la prestation d'autres services de soutien. VIA Rail reçoit également des fonds pour l'acquisition et la rénovation d'installations et de matériel et d'autres immobilisations.



# Transports Ministère

## **Résultat stratégique**

*Un système de transports sûr et sécuritaire.*

## **Description des activités de programme**

*Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un système de transports sûr et sécuritaire*

Les politiques, l'élaboration de règlements, la surveillance, l'application des règlements ainsi que les activités de communication venant appuyer un réseau de transport sûr et sécuritaire relèvent des activités du programme de Sécurité et Sûreté. Le programme élabore les normes, lois et règlements nationaux, exerce des activités de surveillance, de mise à l'essai, d'inspection, d'application des règlements, de sensibilisation et de perfectionnement pour promouvoir la sécurité et la sûreté dans tous les modes de transport. Il conçoit également des plans de préparation aux situations d'urgence et fournit des services relatifs aux aéronefs au gouvernement ainsi qu'à d'autres organismes liés aux transports.

*Administration canadienne de la sûreté du transport aérien*

Ce programme comprend des paiements à l'Administration canadienne de la sûreté du transport aérien, dont la mission est de fournir un contrôle efficace des personnes – ainsi que des biens en leur possession ou sous leur contrôle, ou des effets personnels ou des bagages qu'elles confient à une compagnie aérienne en vue de leur transport – qui ont accès, par des points de contrôle, à un aéronef ou à une zone réglementée.

## **Résultat stratégique**

*Un système de transports respectueux de l'environnement.*

## **Description des activités de programme**

*Politiques et programmes en appui au développement durable*

Élaborer et mettre en œuvre des programmes et des politiques afin de protéger l'environnement naturel et d'obtenir un réseau de transport plus durable au Canada.

# Transports Ministère

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre du marché	136 563	35 076	24 952	362 070	246 864	<b>311 797</b>	442 013
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc.	28 574	3 614	.....	.....	.....	<b>32 188</b>	32 077
Marine Atlantique S.C.C.	23 503	1 030	.....	.....	.....	<b>24 533</b>	27 607
VIA Rail Canada Inc.	169 001	.....	.....	.....	.....	<b>169 001</b>	191 301
Politiques, réglementation, surveillance et sensibilisation en appui à un système de transports sûr et sécuritaire	441 842	38 330	300	60 223	98 923	<b>441 772</b>	445 234
Administration canadienne de la sûreté du transport aérien	303 532	134 868	.....	.....	.....	<b>438 400</b>	466 499
Politiques et programmes en appui au développement durable	58 093	1 384	.....	26 104	10 693	<b>74 888</b>	42 482
	<b>1 161 108</b>	<b>214 302</b>	<b>25 252</b>	<b>448 397</b>	<b>356 480</b>	<b>1 492 579</b>	1 647 213

## Paiements de transfert

(dollars)	Budget principal des dépenses 2005–2006	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre du marché</i>		
Subvention à la province de la Colombie-Britannique à l'égard de la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>24 951 738</b>	24 514 251
<i>Politiques, réglementations, surveillance et sensibilisation en appui à un système de transports sûr et sécuritaire</i>		
Subvention pour la fermeture de passages à niveau	<b>300 000</b>	250 000
<b>Total des subventions</b>	<b>25 251 738</b>	24 764 251
<b>Contributions</b>		
<i>Politiques, programmes et infrastructure en appui au cadre du marché</i>		
Association du transport du Canada	<b>188 000</b>	188 000
Contribution à la province de l'Île-du-Prince-Édouard pour des services de maintien de l'ordre à l'égard du pont de la Confédération	<b>230 000</b>	230 000
Contribution aux Chemins de fer nationaux du Canada pour le Programme de remise en état du pont de Québec	<b>600 000</b>	600 000
Allocations aux anciens employés des services des chemins de fer, des navires à vapeur et des télécommunications de Terre-Neuve mutés aux Chemins de fer nationaux du Canada	<b>937 000</b>	987 000

Transports  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005-2006</b>	Budget principal des dépenses 2004-2005
Terre-Neuve – Construction de pistes et d’installations connexes au Labrador (Nain, Davis Inlet, Hopedale, Postville, Makkovik, Rigolet, Cartwright, Black Tickle, Charlottetown, Port Hope Simpson, Mary’s Harbour, Fox Harbour et Williams Harbour)	<b>1 000 000</b>	1 000 000
Contributions à l’exploitation d’aéroports municipaux ou autres aéroports : Programme initial	<b>1 958 900</b>	1 813 900
Contribution à l’administration aéroportuaire régionale de Thompson au titre des coûts de remise en état de la piste 05/23 de l’aéroport de Thompson	<b>2 223 856</b>	1 927 427
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d’augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d’un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Entente pour le développement du réseau routier de l’Outaouais	<b>2 632 000</b>	2 632 000
Contributions à la prestation de services de traversier et de cabotage pour marchandises et voyageurs	<b>8 036 000</b>	8 036 000
Programme stratégique d’infrastructure routière :		
Points de passage frontaliers – Planification et Intégration	<b>10 397 025</b>	9 500 000
Points de passage frontaliers	<b>12 760 388</b>	14 649 000
Composante routière	<b>158 463 097</b>	190 699 085
Système de transport intelligent	<b>9 400 000</b>	9 000 000
Contribution à l’Administration aéroportuaire du Grand Toronto pour la liaison aéro-ferroviaire	<b>1 630 000</b>	9 795 000
Paiement à la Commission canadienne du blé pour l’acquisition et la location à bail de wagons-trémies afin de transporter du grain dans l’Ouest canadien	<b>16 967 296</b>	16 967 200
Fonds de cession des ports	<b>31 225 000</b>	42 500 000
Programme d’aide aux immobilisations aéroportuaires	<b>38 000 000</b>	42 582 100
Contribution financière spéciale à la Régie intermunicipale de l’aéroport régional de Mont-Joli qui servira à la construction d’un abri polyvalent ainsi qu’à la réalisation de divers projets d’immobilisations	<b>1 900 000</b>	.....
Contribution à l’appui de la cession des aéroports ne faisant pas partie du Réseau national des aéroports	<b>1 170 000</b>	.....
Contribution liées à la réfection de la piste 17-35, de la voie de circulation du tablier, du drainage connexe, du balisage lumineux de la piste et du système d’approche à l’aéroport de Kapuskasing	<b>302 000</b>	.....
Programme de contributions aux fonds d’exploitation, d’immobilisations et de lancement nécessaires pour les services ferroviaires voyageurs dans les régions et les localités éloignées	<b>5 700 000</b>	.....
(L) Versements à la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada à l’égard de l’abolition des péages sur le pont Victoria à Montréal et pour la réfection de la voie de circulation du pont	<b>3 300 000</b>	3 300 000
(L) Paiement de subvention pour l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland selon la <i>Loi sur l’ouvrage de franchissement du détroit de Northumberland</i>	<b>53 050 000</b>	51 800 000

Transports  
Ministère

**Paiements de transfert**

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<i>Politiques, réglementations, surveillance et sensibilisation en appui à un système de transports sûr et sécuritaire</i>		
Contributions à l'Association des chemins de fer du Canada dans le cadre du programme Opération Gareautrain	<b>200 000</b>	200 000
Versements aux autres gouvernements ou organismes internationaux pour l'exploitation et l'entretien des aéroports, des installations de navigation aérienne et des voies aériennes	<b>384 700</b>	384 700
Paiements à l'appui des améliorations apportées aux croisements, approuvées aux termes de la <i>Loi sur la sécurité ferroviaire</i>	<b>7 195 000</b>	7 245 000
Programme de contribution pour la sûreté maritime	<b>48 000 000</b>	.....
Code canadien de sécurité	<b>4 443 000</b>	.....
<i>Politiques et programmes en appui au développement durable</i>		
Sur la route du transport durable	<b>620 000</b>	500 000
Plan d'action 2000 sur le changement climatique :		
Programme de démonstration en transport urbain	<b>19 901 790</b>	19 565 000
Initiatives liées au transport des marchandises	<b>3 482 210</b>	2 939 280
Changement climatique : train de mesures pour la réduction des émissions – initiatives liées au transport non routier des marchandises	<b>2 100 000</b>	3 600 000
<b>Total des contributions</b>	<b>448 397 262</b>	442 640 692
<b>Postes non requis</b>		
Contributions liées aux services ferroviaires voyageurs autres que ceux de VIA :		
Commission de transport Ontario Northland	.....	625 000
Contributions aux provinces pour défrayer le coût des améliorations des systèmes routiers dans le but d'augmenter leur efficacité globale et de promouvoir la sécurité, tout en encourageant, d'un point de vue régional et économique, le développement industriel et le tourisme :		
Nouveau-Brunswick	.....	2 586 057
Projet de revitalisation du secteur riverain de Toronto	.....	115 700 000
<b>Total des postes non requis</b>	.....	118 911 057
<b>Total</b>	<b>473 649 000</b>	586 316 000

# Transports

## Office des transports du Canada

### Résultat stratégique

*Un cadre de réglementation économique juste et ouvert qui aide à la mise en place d'un réseau de transport national rentable et accessible.*

### Description des activités de programme

#### *Réglementation économique du système de transport fédéral*

Réglementation économique du transport aérien, ferroviaire et maritime par l'administration de lois, règlements, codes de pratiques volontaires, programmes d'éducation et de visibilité et par le règlement de différends. En tant que tribunal quasi judiciaire indépendant faisant rapport au Parlement du Canada par l'intermédiaire du ministre des Transports, l'Office des transports du Canada rend ses décisions de façon indépendante sur divers sujets qui touchent le domaine des transports au Canada.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Réglementation économique du système de transport fédéral	24 383	<b>24 383</b>	24 711
	<b>24 383</b>	<b>24 383</b>	24 711

# Transports

## Tribunal d'appel des transports du Canada

### Résultat stratégique

*Fournir au milieu des transports au Canada un processus indépendant permettant la révision des décisions d'application des règlements ou de délivrance des permis prises par le ministre des Transports.*

### Description des activités de programme

#### *Audience en révision et en appel*

Assure le fonctionnement d'un tribunal indépendant chargé de répondre aux demandes provenant du milieu des transports concernant la révision des décisions relatives à l'application des règlements ou à la délivrance des permis par le ministre des Transports aux termes de la *Loi sur l'aéronautique* et tenir des audiences pour les appels. À la suite d'une audience, le Tribunal peut, selon le cas, confirmer la décision du ministre, y substituer sa propre décision, ou encore renvoyer l'affaire au ministre pour réexamen.

### Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>		Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire	Total	
	Fonctionnement		
Audience en révision et en appel	1 303	<b>1 303</b>	1 313
	<b>1 303</b>	<b>1 303</b>	1 313

## **30 Travaux publics et Services gouvernementaux**

Ministère 30-2

## Travaux publics et Services gouvernementaux

### Sommaire du portefeuille

Crédits (en milliers de dollars)	Budget principal des dépenses 2005-2006	Budget principal des dépenses 2004-2005	Différence
<b>Travaux publics et Services gouvernementaux</b>			
1 Dépenses de fonctionnement	<b>2 078 348</b>	2 033 689	44 659
5 Dépenses en capital	<b>327 924</b>	304 789	23 135
10 Subventions et contributions	<b>7 632</b>	5 761	1 871
(L) Ministre des Travaux publics et des Services gouvernementaux – Traitement et allocation pour automobile	<b>70</b>	70	.....
(L) Contributions aux régimes d'avantages sociaux des employés	<b>79 069</b>	79 631	(562)
(L) Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	<b>(9 000)</b>	(11 888)	2 888
(L) Fonds renouvelable des Services optionnels	.....	.....	.....
(L) Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	<b>(358)</b>	(1 100)	742
(L) Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	.....	.....	.....
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	.....	.....	.....
(L) Fonds renouvelable des Services immobiliers	.....	.....	.....
(L) Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique	.....	.....	.....
(L) Fonds renouvelable de la Production de défense	.....	.....	.....
<b>Total du Ministère</b>	<b>2 483 685</b>	2 410 952	72 733



# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Résultat stratégique

*Services de qualité : les ministères et organismes bénéficient de toute une gamme de services pangouvernementaux centralisés très efficaces.*

## Description des activités de programme

### *Services d'approvisionnement*

Faire l'acquisition de biens et de services pour le compte du gouvernement fédéral. Gérer le processus d'approvisionnement en aidant les clients dans la définition des besoins, dans le lancement des appels d'offres et l'évaluation des propositions, ainsi que dans la négociation et l'administration des contrats. Gérer tous les aspects des grands projets (plus de 100 millions de dollars) se rapportant aux achats. Les bureaux régionaux exercent les activités d'acquisition de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) dans l'ensemble du Canada. En outre, TPSGC a des bureaux aux États-Unis et en Europe, essentiellement pour répondre aux besoins des militaires.

### *Fonds renouvelable des Services optionnels*

Fonds permettant d'offrir des services spécialisés aux ministères clients, par exemple des services d'inspection maritime et des services techniques, la gestion des biens saisis, l'administration des voyages, les normes adoptées par consensus et les services d'évaluation de la conformité. Ce secteur fournit aux ministères clients des services d'aliénation. Achat de vaccins et de médicaments pour le compte des provinces et des territoires.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 35 millions de dollars au titre du Fonds renouvelable des Services optionnels à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses:

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	35 327
Plus : Budget principal des dépenses de 2005-2006 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	35 327

### *Fonds renouvelable de la Production de défense*

Fonds inutilisé à l'heure actuelle. On le maintient pour assurer les services d'acquisition de fournitures militaires en cas d'urgence.

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 100 millions de dollars sur le Fonds renouvelable de la Production de défense. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	100 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2005-2006 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	100 000

## Travaux publics et Services gouvernementaux

### *Locaux et avoirs fédéraux*

Gestion efficace des investissements immobiliers placés sous la garde de TPSGC dans le cadre de la réalisation des programmes du gouvernement.

### *Fonds renouvelable des Services immobiliers*

Prestation de services immobiliers optionnels moyennant des honoraires à l'intention des autres ministères gardiens, ainsi que des autres ministères et organismes qui demandent des services en sus de ceux qui sont déjà fournis dans le cadre du programme de la gamme des services de gestion des locaux et des avoirs fédéraux.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 150 millions de dollars au titre du Fonds renouvelable des Services immobiliers à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	150 000
Plus : Budget principal des dépenses de 2005-2006 – besoins nets de trésorerie	.....
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	150 000

### *Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers*

Réalisation, selon le principe du recouvrement des coûts, des opérations d'aliénation courantes pour les biens immobiliers dont on n'a plus besoin, afin de produire des recettes pour l'État.

Le Parlement a autorisé précédemment un prélèvement total de 5 millions de dollars sur le Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	7 487
Plus : Budget principal des dépenses de 2005-2006 – besoins nets de trésorerie	9 000
Moins : Paiements au Trésor	9 000
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	7 487

### *Services de Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)*

Les services de GI-TI permettent de fournir, au gouvernement du Canada, des solutions de gestion et de technologie de l'information. Ils permettent également d'aménager les infrastructures, d'assurer la conception et d'exercer un leadership pour les grands projets de services réalisés dans l'ensemble du gouvernement.

### *Fonds renouvelable des services de télécommunications*

Il s'agit des services de gestion de réseaux et d'infrastructures, des services de télécommunication de la voix, des services de transmission par satellite et des services gérés. Il s'agit de la seule activité gérée à l'heure actuelle grâce à un fonds renouvelable entièrement compensatoire et financé par les clients.

## Travaux publics et Services gouvernementaux

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 20 millions de dollars au titre du Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et d'informatique à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	41 844
Plus : Budget principal des dépenses de 2005-2006 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	41 844

### *Services d'intégration des affaires*

La Direction générale de l'intégration des services (DGIS) de TPSGC assure et gère, dans l'ensemble, les relations entre TPSGC et sa clientèle d'autres organismes gouvernementaux pour les aider à servir les citoyens canadiens plus efficacement. En plus de gérer les régions, la DGIS joue un rôle essentiel dans la communication, en favorisant la compréhension de part et d'autre et en améliorant la coordination entre TPSGC et sa clientèle d'organismes. Elle exerce un leadership et constitue un guichet unique permettant aux clients d'avoir accès à TPSGC, en gérant les relations avec la clientèle, en assurant la communication entre les directions générales, en intégrant les services offerts par TPSGC pour répondre aux besoins complexes des clients dans l'ensemble du pays, en s'occupant de la promotion commerciale et en apportant des solutions aux problèmes, en plus de veiller à la satisfaction de la clientèle. En outre, elle gère le programme des services partagés en ce qui a trait à la modernisation des voyages et aux autres services et surveille les responsabilités régionales pour les organismes clients.

*Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie*  
Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie.

### *Fonds renouvelable du Bureau de la traduction*

Prestation de services de traduction, de services technolinguistiques et d'autres services linguistiques à l'intention de la magistrature et des ministères et organismes fédéraux selon le principe du recouvrement des coûts. Sur demande, prestation de services de traduction, de services technolinguistiques et d'autres services linguistiques à l'intention des autres gouvernements au Canada et des organismes internationaux selon le principe du recouvrement des coûts.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 10 millions de dollars au titre du Fonds renouvelable du Bureau de la traduction à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	28 164
Moins : Budget principal des dépenses de 2005-2006 – besoins nets de trésorerie	<u>.....</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	28 164

## Travaux publics et Services gouvernementaux

### *Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada*

Fournir, à titre optionnel et moyennant des honoraires, des services d'experts-conseils et de vérification aux ministères et organismes fédéraux et, sur demande, aux administrations provinciales, territoriales, municipales et autochtones au Canada, de même qu'aux gouvernements étrangers et aux organismes internationaux.

Le Parlement a autorisé un prélèvement total de 20 millions de dollars au titre du Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada à compter du 31 mars 2002. Voici comment il est prévu d'utiliser cette autorisation du Budget des dépenses :

	(en milliers de dollars)
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 1 <sup>er</sup> avril 2005	26 630
Plus : Budget principal des dépenses de 2005-2006 – besoins nets de trésorerie	<u>358</u>
Montant prévu de l'autorisation non utilisée au 31 mars 2006	26 988

### *Services d'information du gouvernement*

Gestion de la plate-forme de communication du gouvernement du Canada, en donnant accès à l'information sur les programmes et les services gouvernementaux grâce à différentes voies de communication (la ligne téléphonique sans frais 1 800 O-Canada, le site Web Canada.gc.ca et la *Gazette du Canada*), en faisant la promotion des programmes et des services gouvernementaux (dans le cadre du marketing et de la publicité des Services gouvernementaux et du Programme des expositions) et en coordonnant les activités de communication du gouvernement du Canada (dans les secteurs de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique et du droit d'auteur de l'État).

### *Services du receveur général*

Gérer les opérations pour le Système ministériel de gestion financière. Fournir aux ministères des services optionnels de numérisation de documents. Fournir les services optionnels d'impression des effets de paiement, par exemple des relevés d'information sur les impôts et les relevés de rémunération. Les services optionnels sont offerts selon le principe du recouvrement des coûts.

### *Rémunération de la fonction publique*

Administration des processus relatifs à la paye, aux pensions et à l'assurance maladie et invalidité pour les employés et les pensionnés de la fonction publique. Prestation de services de pension pour le ministère de la Défense nationale.

## **Résultat stratégique**

*Intendance saine : les Canadiens bénéficient de l'application d'une intendance saine et d'une surveillance adéquate dans la prestation de services pangouvernementaux centralisés.*

### **Description des activités de programme**

#### *Intendance des opérations d'approvisionnement*

Politique des approvisionnements, assurance de la qualité des contrats, perfectionnement professionnel, examen du rendement des fournisseurs et autres activités de gestion et d'administration pour permettre de réaliser les programmes.

#### *Intendance des biens immobiliers*

Leadership stratégique et gestion prospective des ressources et des biens immobiliers pour permettre au gouvernement de réaliser ses programmes.

## Travaux publics et Services gouvernementaux

### *Intendance de la Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)*

Intendance de la GI-TI porte sur les normes, l'architecture, l'ingénierie, la sécurité, les relations avec les clients, la gestion des programmes des directions générales, la stratégie et la régie dans le domaine de la GI-TI.

### *Intégration des affaires – Gestion du rendement*

Établir les attentes des clients et surveiller dans l'ensemble le rendement des services de TPSGC. Il s'agit notamment de s'assurer que l'on mesure efficacement la satisfaction de la clientèle et que la Direction générale de l'intégration des services (DGIS) participe aux initiatives d'amélioration des services, en faisant valoir le point de vue des clients dans la conception des améliorations. En outre, la DGIS coordonne les stratégies avec les régions pour l'intégration des services.

### *Intendance de la traduction*

Gestion des programmes, stratégie, gouvernance et activités de surveillance et de soutien. Il s'agit également d'exercer les activités nécessaires pour :

- assurer la permanence des services linguistiques offerts au Parlement, à la magistrature et au gouvernement fédéral;
- promouvoir le développement et la croissance de l'industrie langagière au Canada;
- veiller à l'élaboration et à la diffusion des normes de traduction, de terminologie et technolinguistiques au Canada;
- jouer le rôle de spécialiste fonctionnel dans les domaines de la traduction, de la terminologie, de l'interprétation, de la linguistique et de la technolinguistique pour les autres ministères et organismes.

### *Intendance de l'information du gouvernement*

Les activités d'intendance de l'information du gouvernement consistent à gérer stratégiquement, à coordonner et à surveiller l'information de l'ensemble du gouvernement dans les secteurs de la publicité, de la recherche sur l'opinion publique, des expositions, de l'accès public à l'information électronique, de l'édition, de l'administration du droit d'auteur de l'État et de la surveillance des médias électroniques. Ces activités sont précisées dans la politique de communication du gouvernement du Canada et dans les procédures connexes.

### *Intendance du receveur général*

Assurer un soutien de qualité supérieure pour le Trésor et les Comptes du Canada (perception des recettes, opérations de gestion de la trésorerie, services de paiement, Comptes publics, État mensuel des opérations financières et comptes centraux).

### *Intendance de la paye de la fonction publique*

Administration des processus de paye du gouvernement. Développement et maintenance de systèmes informatiques et d'une infrastructure nationale de bureaux de service. Formation et conseils offerts aux conseillers en rémunération dans les ministères. Liaison avec les conseillers en rémunération, le Secrétariat du Conseil du Trésor et les compagnies d'assurances à propos du régime d'assurance de soins dentaires.

### *Intendance des pensions de la fonction publique*

Administration des processus de gestion des pensions du gouvernement. Développement et maintenance de systèmes informatiques. Conseils et formation offerts. Prestation de services dans le domaine des assurances, dont la liaison avec les pensionnés, avec les compagnies d'assurances et, parfois, avec les employés. Élaboration de directives administratives sur les assurances et de cours de formation à l'intention de l'ensemble des conseillers en rémunération.

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Programme par activités

(en milliers de dollars)

	Budget principal des dépenses 2005–2006					Total	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Services d'approvisionnement	160 885	.....	.....	.....	33 763	<b>127 122</b>	127 714
Fonds renouvelable des Services optionnels	110 403	.....	.....	.....	110 403	.....	.....
Fonds renouvelable de la Production de défense	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Locaux et avoirs fédéraux	1 794 365	327 924	.....*	5 182	284 276	<b>1 843 195</b>	1 790 264
Fonds renouvelable des Services immobiliers	784 764	.....	.....	.....	784 764	.....	.....
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers	4 000	.....	.....	.....	13 000	<b>(9 000)</b>	(11 888)
Services de Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)	262 061	.....	.....	.....	128 170	<b>133 891</b>	169 570
Fonds renouvelable des services de télécommunications	137 894	.....	.....	.....	137 894	.....	.....
Services d'intégration des affaires	32 077	.....	.....	.....	3 276	<b>28 801</b>	40 037
Traduction et interprétation pour le Parlement, interprétation des conférences et terminologie	51 429	.....	.....	.....	.....	<b>51 429</b>	46 510
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction	211 490	.....	.....	.....	211 490	.....	.....
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada	122 362	.....	.....	.....	122 720	<b>(358)</b>	(1 100)
Services d'information du gouvernement	51 640	.....	1 000	1 450	22 670	<b>31 420</b>	4 363
Services du receveur général	10 332	.....	.....	.....	1 335	<b>8 997</b>	8 659
Rémunération de la fonction publique	3 626	.....	.....	.....	2 333	<b>1 293</b>	1 125
Intendance des opérations d'approvisionnement	35 311	.....	.....	.....	7 571	<b>27 740</b>	28 906
Intendance des biens immobiliers	32 966	.....	.....	.....	1 294	<b>31 672</b>	31 413
Intendance de la Gestion de l'information (GI)/Technologie de l'information (TI)	25 825	.....	.....	.....	2 424	<b>23 401</b>	17 907
**Intégration des affaires - Gestion du rendement	43 330	.....	.....	.....	37 641	<b>5 689</b>	5 689
Intendance de la traduction	2 449	.....	.....	.....	.....	<b>2 449</b>	2 476
Intendance de l'information du gouvernement	18 675	.....	.....	.....	1 069	<b>17 606</b>	3 535

\* Le montant des paiements en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités en vertu d'une autorisation législative, totalisant 449 500 470 \$, sera récupéré par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers et porté au crédit des paiements législatifs.

\*\* Les montants reflètent des recouvrements internes qui ne peuvent pas être alloués aux autres activités de programme.

# Travaux publics et Services gouvernementaux

## Programme par activités

(en milliers de dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>					<b>Total</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
	Budgétaire						
	Fonctionnement	Dépenses en capital	Subventions	Contributions et autres paiements de transfert	Moins : Revenus à valoir sur le crédit		
Intendance du receveur général	126 131	.....	.....	.....	12 304	<b>113 827</b>	104 907
Intendance de la paye de la fonction publique	29 078	.....	.....	.....	3 833	<b>25 245</b>	24 722
Intendance des pensions de la fonction publique	67 374	.....	.....	.....	48 108	<b>19 266</b>	16 143
	<b>4 118 467</b>	<b>327 924</b>	<b>1 000</b>	<b>6 632</b>	<b>1 970 338</b>	<b>2 483 685</b>	2 410 952

## Paiements de transfert

(dollars)	<b>Budget principal des dépenses 2005–2006</b>	Budget principal des dépenses 2004–2005
<b>Subventions</b>		
<i>Locaux et avoirs fédéraux</i>		
(L) Paiement en remplacement d'impôts fonciers versés aux municipalités et à d'autres autorités taxatrices	<b>449 500 470</b>	436 274 099
(L) Recouvrement auprès des ministères ayant la garde des biens immobiliers	<b>(449 500 470)</b>	(436 274 099)
<i>Services d'information du gouvernement</i>		
Subventions à l'appui des activités et des projets visant une meilleure compréhension et valorisation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	<b>1 000 000</b>	.....
<b>Total des subventions</b>	<b>1 000 000</b>	.....
<b>Contributions</b>		
<i>Locaux et avoirs fédéraux</i>		
Association canadienne de normalisation	<b>12 000</b>	12 000
Contributions à l'Argentia Management Authority	<b>5 170 000</b>	5 670 000
<i>Services d'information du gouvernement</i>		
Contributions à l'appui des activités et des projets visant une meilleure compréhension et valorisation de l'identité canadienne et une prise de conscience sociale	<b>1 450 000</b>	.....
<b>Total des contributions</b>	<b>6 632 000</b>	5 682 000
<b>Postes non requis</b>		
Subvention non financière à la Société royale du Canada	.....	79 002
<b>Total des postes non requis</b>	.....	79 002
<b>Total</b>	<b>7 632 000</b>	5 761 002

## **31 Index**



# Index

## A

Accord Canada-Québec sur l'immigration, 11-4  
Accord de libre-échange nord-américain, 18-8  
Accord entre le Canada et les États-Unis relatif à la qualité de l'eau dans les Grands Lacs, 1-62  
Administration du pipe-line du Nord, 1-80, 1-96, 26-3, 26-14  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (AFFAIRES ÉTRANGÈRES), 1-60, 1-87, 2-1, 2-2, 2-4  
AFFAIRES ÉTRANGÈRES ET COMMERCE INTERNATIONAL (COMMERCE INTERNATIONAL), 3-1, 3-2  
AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD CANADIEN, 1-63, 1-87, 4-1, 4-2, 4-3  
Agence canadienne d'évaluation environnementale, 1-70, 1-91, 17-2, 17-7  
Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-65, 1-88, 8-3, 8-9  
Agence canadienne de développement international, 1-61, 1-87, 2-2, 2-10  
AGENCE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DU CANADA POUR LES RÉGIONS DU QUÉBEC, 1-64, 1-88, 5-1, 5-2  
Agence de gestion des ressources humaines de la fonction publique du Canada, 1-67, 1-89, 12-2, 12-6  
AGENCE DE PROMOTION ÉCONOMIQUE DU CANADA ATLANTIQUE, 1-64, 1-88, 6-1, 6-2, 6-3  
Agence de santé publique du Canada, 1-81, 1-96, 27-2, 27-15  
AGENCE DES DOUANES ET DU REVENU DU CANADA, 1-64, 1-86, 1-88, 7-1, 7-2, 7-3  
Agence des services frontaliers du Canada, 1-81, 1-97, 28-2, 28-6  
Agence Parcs Canada, 1-86, 1-91, 17-2, 17-8  
Agence spatiale canadienne, 1-72, 1-92, 20-2, 20-9  
AGRICULTURE ET AGROALIMENTAIRE, 1-65, 1-88, 8-1, 8-2, 8-4  
Aide à la réinstallation, 11-4  
ANCIENS COMBATTANTS, 1-66, 1-89, 9-1, 9-2  
Association des municipalités rurales de la Saskatchewan, 4-7  
Association des musées canadiens, 23-9  
Association internationale de développement, 1-71, 1-91, 18-2  
associations parlementaires et de procédure, 22-5  
Assurances de la fonction publique, 12-2

## B

Bande indienne Miawpukek, 4-7  
Bande indienne Sechelte, 4-7  
Bibliothèque du Parlement, 1-75, 1-94, 22-2, 22-6  
Bibliothèque et Archives du Canada, 1-76, 1-94, 23-3, 23-17  
Bureau canadien d'enquête sur les accidents de transport et de la sécurité des transports, 1-68, 1-90, 13-2, 13-7  
Bureau de certification des produits audiovisuels canadiens, 1-75  
Bureau de l'enquêteur correctionnel, 1-83, 1-97, 28-3, 28-16  
BUREAU DE L'INFRASTRUCTURE DU CANADA, 1-66, 1-89, 10-1, 10-2  
Bureau du Canada sur le règlement des questions des pensionnats autochtones, 1-83, 1-97, 28-3, 28-15  
Bureau du surintendant des institutions financières, 1-71, 1-92, 18-3, 18-10, 18-11

## C

Caisse de bienfaisance des détenus, 1-82  
Canada en fête!, 23-8  
Centre canadien d'hygiène et de sécurité au travail, 1-79, 1-96, 25-3, 25-14  
Centre canadien de lutte contre l'alcoolisme et les toxicomanies, 27-7  
Centre canadien des armes à feu, 1-82, 1-97, 28-2, 28-7  
Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada, 1-71, 1-92, 18-3, 18-9  
Centre de recherches pour le développement international, 1-62, 2-3, 2-11, 2-12, 2-13, 2-15  
Chambre des communes, 1-75, 1-94, 22-2, 22-5

Chemins de fer nationaux du Canada, 29-5  
CITOYENNETÉ ET IMMIGRATION, 1-66, 1-89, 11-1, 11-2, 11-3  
Comité chargé des cas d'invalidité dus au mercure dans les bandes indiennes de Grassy Narrows et d'Islington, 1-87, 4-2  
Comité de surveillance des activités de renseignement de sécurité, 1-68, 1-90, 13-3, 13-12  
Comité des griefs des Forces canadiennes, 1-69, 1-90, 14-2  
Comité externe d'examen de la Gendarmerie royale du Canada, 1-83, 1-97, 28-3, 28-20  
COMMERCE INTERNATIONAL, 1-62, 1-63, 1-87, 3-3  
Commerce international, Ministre du, 3-2  
Commissaire à la magistrature fédérale, 1-74, 1-93, 21-2, 21-9  
Commissaire aux langues officielles, 1-68, 1-90, 13-2, 13-10  
Commissariat à l'éthique, 1-75, 1-94, 22-2, 22-7  
Commissariats à l'information et à la protection de la vie privée du Canada, 1-74, 1-93, 21-3, 21-12  
Commission canadienne de sûreté nucléaire, 1-80, 1-96, 26-2, 26-10, 26-11  
Commission canadienne des affaires polaires, 1-64, 1-87, 4-2  
Commission canadienne des droits de la personne, 21-7  
Commission canadienne des droits de la personne, 1-73, 1-93, 21-2  
Commission canadienne des grains, 1-65, 1-89, 8-3, 8-11  
Commission canadienne du blé, 29-6  
Commission canadienne du lait, 1-65, 8-3, 8-8  
Commission canadienne du tourisme, 1-72, 20-2, 20-12  
Commission d'étude du bassin de la rivière Qu'Appelle, 1-70  
Commission d'étude du bassin de la rivière Saint-Jean, 1-70  
Commission d'examen des plaintes concernant la police militaire, 1-69, 1-90, 14-2  
Commission de l'immigration et du statut de réfugié du Canada, 1-66, 1-89, 11-2, 11-5  
Commission de la capitale nationale, 1-77, 23-3, 23-22  
Commission de la fonction publique, 1-77, 1-94, 23-4, 23-28  
Commission des champs de bataille nationaux, 1-77, 1-94, 23-3, 23-21  
Commission des Cris et des Naskapis, 4-9  
Commission des plaintes du public contre la Gendarmerie royale du Canada, 1-83, 1-97, 28-3, 28-21  
Commission des relations de travail dans la fonction publique, 1-77, 1-95, 23-4, 23-29  
Commission des ressources en eau des provinces des Prairies, 1-70  
Commission des traités de la Colombie-Britannique, 1-64, 4-2, 4-9  
Commission du droit d'auteur, 1-72, 1-92, 20-3, 20-15  
Commission du droit du Canada, 1-74, 1-93, 21-2, 21-11  
Commission internationale de protection contre les radiations, 27-6  
Commission mixte internationale, 1-62, 1-87, 2-3, 2-17  
Commission nationale des libérations conditionnelles, 1-83, 1-97, 28-3, 28-13  
Commissions internationales des pêches, 1-78  
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada, 1-98, 29-2  
Compte d'allocations de retraite des parlementaires, 1-94, 22-2  
Compte de convention de retraite des parlementaires, 1-94, 22-2  
Compte de stabilisation du revenu net, 8-3  
Compte des recettes extracôtées de la Nouvelle-Écosse, 1-96, 26-2, 26-7  
Condition féminine – Bureau de la coordonnatrice, 1-78, 1-95, 23-4, 23-32  
Conseil canadien de la magistrature, 1-74, 21-2  
Conseil canadien de la sécurité, 8-7  
Conseil canadien des archives, 23-19  
Conseil canadien des normes, 1-73, 20-3, 20-24  
Conseil canadien des relations industrielles, 1-79, 1-95, 25-3, 25-9  
Conseil d'examen du prix des médicaments brevetés, 1-81, 1-96, 27-2, 27-14  
Conseil de contrôle des renseignements relatifs aux matières dangereuses, 1-81, 1-96, 27-2, 27-13  
Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes, 1-76, 1-94, 23-3, 23-16  
Conseil de recherches en sciences humaines, 1-73, 1-93, 20-3, 20-21  
Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie, 1-73, 1-93, 20-3, 20-19  
Conseil des Arts du Canada, 1-76, 23-2, 23-12  
CONSEIL DU TRÉSOR, 1-67, 1-89, 12-1, 12-2

# Index

Conseil national de recherches du Canada, 1-73, 1-93, 20-3, 20-17  
CONSEIL PRIVÉ, 1-68, 1-90, 13-1, 13-2, 13-4  
Convention de la Baie James et du Nord québécois, 4-10  
Corporation commerciale canadienne, 1-62, 3-2, 3-5  
Cour suprême du Canada, 1-74, 1-93, 21-3, 21-14  
Cours de langue pour les immigrants au Canada, 11-4  
Culture canadienne en direct, 23-9, 23-10

## D

DÉFENSE NATIONALE, 1-69, 1-90, 14-1, 14-2  
DÉVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES  
(DÉVELOPPEMENT SOCIAL), 1-69, 1-91, 15-1, 15-2  
Directeur général des élections, 1-68, 1-90, 13-2, 13-8  
DIVERSIFICATION DE L'ÉCONOMIE DE L'OUEST CANADIEN,  
1-70, 1-91, 16-1, 16-2

## E

Échange-Jeunesse innovateurs, 23-8  
Échanges Canada, 23-10  
École de la fonction publique du Canada, 1-67, 1-89, 12-2, 12-5  
Élaboration des politiques sur les migrations, 11-4  
Encouragement à la production d'énergie éolienne, 26-7  
Énergie atomique du Canada limitée, 1-80, 26-2, 26-9  
Entente Canada-France dans le domaine des musées, 23-9  
Entente d'autonomie gouvernementale de la Première nation de Westbank,  
4-7  
Entente de règlement entre la Nation de Piikani, le Canada et l'Alberta, 4-8  
Entente relative aux paiements anticipés d'une compensation aux  
personnes âgées, 4-8  
ENVIRONNEMENT, 1-70, 1-86, 1-91, 17-1, 17-2, 17-3  
Espaces culturels Canada, 23-10  
Établissement et adaptation des immigrants, 11-4  
Exportation et développement Canada, 3-2, 3-6

## F

Fédération internationale des associations de bibliothécaires et des  
bibliothèques, 23-19  
fiducie des Édifices des Pères de la Confédération, Charlottetown  
(Î.-P.-É.), 23-10  
FINANCES, 1-71, 1-91, 18-1, 18-2, 18-4  
Fondation de l'art inuit, 4-9  
Fonds canadien de télévision, 23-9  
Fonds d'institutions financières internationales, 1-61, 2-2  
Fonds des initiatives communautaires de la stratégie antidrogue, 27-7  
Fonds des nouveaux médias d'apprentissage, 23-7  
Fonds des nouveaux médias du Canada, 23-9  
Fonds des partenariats, 23-10  
Fonds du droit d'auteur électronique, 23-9  
Fonds pour l'adaptation des soins de santé primaires, 27-6  
Fonds renouvelable CORCAN, 28-2, 28-11  
Fonds renouvelable d'aliénation des biens immobiliers, 1-98, 30-2  
Fonds renouvelable de Conseils et Vérification Canada, 1-98, 30-2  
Fonds renouvelable de Géomatique Canada, 1-96, 26-2, 26-4  
Fonds renouvelable de l'Office national du film, 23-3  
Fonds renouvelable des Services communs de télécommunications et  
d'informatique, 1-98, 30-2  
Fonds renouvelable des Services immobiliers, 1-98, 30-2  
Fonds renouvelable des Services optionnels, 1-98, 30-2  
Fonds renouvelable du Bureau de la traduction, 1-98, 30-2  
Fonds renouvelable du Bureau des passeports, 1-87, 2-2  
Fonds terre-neuvien des recettes provenant des ressources en  
hydrocarbures extracôticières, 1-96, 26-2, 26-7

## G

Gendarmerie royale du Canada, 1-83, 1-97, 28-3, 28-17  
GOUVERNEUR GÉNÉRAL, 1-72, 1-92, 19-1, 19-2, 19-3

## I

INDUSTRIE, 1-72, 1-73, 1-92, 20-1, 20-2, 20-4  
Industrie canadienne de l'édition de magazines, 23-9  
Initiative canadienne pour la recherche sur le cancer du sein, 27-8, 27-16  
Initiative fédérale sur le VIH/sida, 27-16  
Institut canadien d'information en matière de santé, 27-6  
Institut canadien de conservation, 1-75  
Institut canadien sur la sécurité des patients, 27-6  
Institut national du cancer du Canada, 27-8, 27-16  
Instituts de recherche en santé du Canada, 1-81, 1-96, 27-2, 27-9

## J

JUSTICE, 1-73, 1-74, 1-93, 21-1, 21-2, 21-4

## L

l'Association internationale de développement, 18-2  
Lieutenants-gouverneurs, 1-94, 23-2  
Loi d'aide au développement international (institutions financières), 1-61  
Loi de 1950 sur les crédits de défense, 1-69  
Loi de 1964 sur la révision des arrangements fiscaux entre le  
gouvernement fédéral et les provinces, 1-91, 18-2, 18-6  
Loi électorale du Canada, 13-8  
Loi électorale du Canada adaptée aux fins d'un référendum, 13-8  
Loi fédérale sur l'aide financière aux étudiants, 1-95, 25-2, 25-3  
Loi fédérale sur les prêts aux étudiants, 1-95, 25-2  
Loi nationale sur l'habitation, Société canadienne d'hypothèques et de  
logement, 1-95, 25-3  
Loi pour le fonds canadien en faveur de l'Afrique, 2-2  
Loi relative à l'autonomie gouvernementale de la bande indienne Sechelte,  
4-7  
Loi sur l'aéronautique, 1-84  
Loi sur l'Agence canadienne d'inspection des aliments, 1-88, 8-10  
Loi sur l'Agence des douanes et du revenu du Canada, 1-88, 7-2  
Loi sur l'Agence Parcs Canada, 1-86, 1-91, 17-2  
Loi sur l'aide au développement international (institutions financières),  
1-87, 2-2  
Loi sur l'assurance-emploi, 1-67, 1-86  
Loi sur l'emploi dans la fonction publique, 23-31  
Loi sur l'expansion des exportations, 1-87, 3-2  
Loi sur l'exportation et l'importation de biens culturels, 1-75, 23-2, 23-7  
Loi sur la concurrence, 1-72  
Loi sur la continuation de la pension des services de défense, 1-90, 14-2,  
14-6  
Loi sur la continuation des pensions de la Gendarmerie royale du Canada,  
1-97, 28-3, 28-18  
Loi sur la gestion des finances publiques, 1-62, 1-65, 1-70, 1-75, 1-76,  
1-80, 1-90, 1-94, 8-2, 13-3, 23-3  
Loi sur la gestion des terres des premières nations, 4-10  
Loi sur la gestion des terres des Premières nations, 4-4  
Loi sur la mise au point des pensions du service public, 1-89, 12-2  
Loi sur la pension de retraite des lieutenants-gouverneurs, 1-94, 23-2  
Loi sur la pension spéciale du service diplomatique, 1-87, 2-2  
Loi sur la protection des végétaux, 1-88, 8-10  
Loi sur la radiodiffusion, 23-16  
Loi sur la révision des limites des circonscriptions électorales, 13-8  
Loi sur la santé des animaux, 1-88, 8-10  
Loi sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-79  
Loi sur la Société d'expansion du Cap-Breton, 1-64  
Loi sur le Bureau du surintendant des institutions financières, 1-92, 18-3  
Loi sur le Conseil canadien des normes, 1-73  
Loi sur le Conseil des Arts du Canada, 1-76

# Index

Loi sur le Conseil national de recherches, 1-93, 20-3  
Loi sur le financement des petites entreprises du Canada, 1-92, 20-2, 20-7  
Loi sur le fonds canadien pour de l'Afrique, 1-61  
Loi sur le gouverneur général, 1-92, 19-2, 19-3  
Loi sur le ministère de l'Industrie, 1-72, 20-2  
Loi sur le Parlement du Canada, 1-68, 1-94, 22-2, 22-3  
Loi sur le pétrole et le gaz des terres indiennes, 4-4  
Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition, 1-82  
Loi sur le Tribunal canadien du commerce extérieur, 18-8  
Loi sur les allocations de retraite des membres du Parlement, 22-3  
Loi sur les arrangements fiscaux entre le gouvernement fédéral et les provinces, 1-91, 18-2, 18-6  
Loi sur les Cris et les Naskapis du Québec, 4-9  
Loi sur les indemnités de services de guerre, 1-89, 9-2  
Loi sur les Indiens, 4-4  
Loi sur les inventions des fonctionnaires, 1-67  
Loi sur les langues officielles, 13-10  
Loi sur les offices des produits agricoles, 1-88  
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, 14-6  
Loi sur les prestations de retraite supplémentaires, versements, 1-90, 14-2  
Loi sur les prêts aux petites entreprises, 1-92, 20-2, 20-7  
Loi sur les prêts destinés aux améliorations agricoles et à la commercialisation selon la formule coopérative, 1-88, 8-2  
Loi sur les programmes de commercialisation agricole, 1-88  
Loi sur les télécommunications, 23-16  
Loi sur les terres destinées aux anciens combattants, 1-66, 1-89, 9-2  
Loi sur les traitements, Conseil privé, 1-68  
Loi sur Téléfilm Canada, 1-78, 23-4  
Lois constitutionnelles de 1867 à 1982, 1-91, 18-2

## M

Marine Atlantique S.C.C., 1-84, 29-2, 29-3  
Ministre du Commerce international, 1-87  
Monnaie canadienne, 1-91, 18-2  
Musée canadien de la nature, 1-76, 23-2, 23-15  
Musée canadien des civilisations, 1-76, 23-2, 23-14  
Musée des beaux-arts du Canada, 1-77, 23-3, 23-26  
Musée national des sciences et de la technologie, 1-77, 23-4, 23-27

## O

Office Canada-Nouvelle-Écosse des hydrocarbures extracôtiers, 1-96, 26-2, 26-7  
Office Canada-Terre-Neuve des hydrocarbures extracôtiers, 1-96, 26-2, 26-7  
Office canadien de coordination de l'évaluation des technologies de la santé, 27-6  
Office des transports du Canada, 1-85, 1-98, 29-2  
Office national de l'énergie, 1-80, 1-96, 26-3, 26-13  
Office national du film, 1-77, 1-94, 23-3, 23-23  
Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN), 1-69  
Organisation internationale pour les migrations, 11-4  
Organisation mondiale de la santé, 27-6  
Organisation mondiale du commerce, 18-8

## P

PARLEMENT, 1-75, 1-94, 22-1, 22-2  
PATRIMOINE CANADIEN, 1-75, 1-76, 1-77, 1-94, 23-1, 23-2, 23-5  
PÊCHES ET OCÉANS, 1-78, 1-95, 24-1, 24-2  
Plan d'entraînement des aviateurs du Commonwealth britannique, 1-90, 14-2  
Politique cinématographique canadienne, 23-9, 23-10  
Prestations de retraite supplémentaires, 1-95, 23-2, 25-2  
Programme canadien des débouchés commerciaux, 23-9  
Programme d'accueil, 11-4

Programme d'accueil des Jeux, 23-9  
Programme d'acquisition et d'échange de connaissances, 27-8  
Programme d'aide au développement de l'industrie de l'édition, 23-9, 23-10  
Programme d'aide aux associations sectorielles, 23-9  
Programme d'aide aux athlètes, 23-7  
Programme d'aide aux créateurs, 23-9  
Programme d'aide préscolaire aux Autochtones dans les réserves, 27-7  
Programme d'assurance-récolte, 8-3  
Programme d'expansion des entreprises, 1-92, 20-2  
Programme d'initiatives collectives, 23-10  
Programme de bourses postdoctorales de Santé Canada, 27-6  
Programme de contestation judiciaire, 23-10  
Programme de contribution pour le soutien en santé mentale offert aux anciens résidents des pensionnats indiens, 27-7  
Programme de contributions dans le cadre des politiques et des stratégies en matière de soins de santé, 27-6  
Programme de contributions de l'interlocuteur fédéral, 4-11  
Programme de contributions pour la santé des femmes, 27-6  
Programme de développement industriel et régional, 1-92, 20-2  
Programme de nouvelles œuvres musicales, 23-9  
Programme de pâturages communautaires, 1-65  
Programme de recherche sur l'usage de la marijuana à des fins médicales, 27-6  
Programme de recherche sur les politiques en matière de santé, 27-6  
Programme de redressement de l'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB), 8-3  
Programme de soutien au sport, 23-9, 23-10  
Programme de souvenirs de musique canadienne, 23-10  
Programme des arts, de la culture et de la diversité, 23-9  
Programme des entrepreneurs de la musique, 23-9  
Programme des Partenariats communautaires, 23-10  
Programme des services de santé non assurés, 27-7  
Programme Développement des communautés de langue officielle, 23-10  
Programme Katimavik, 23-10  
Programme Mise en valeur des langues officielles, 23-10  
Programme national de formation, 23-9  
Programme national de formation dans le secteur des arts, 23-9  
Programme national renouvelé (2003) sur l'éthanol de la biomasse, 8-2  
Programme national sur l'éthanol de la biomasse, 1-65  
Programme Présentation des arts Canada, 23-10  
Programmes des consultants en immigration, 11-4

## R

Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des anciens combattants, 1-89, 9-2  
Rajustement des engagements actuariels de l'assurance des soldats de retour au pays, 1-89, 9-2  
Régime de pensions du Canada, 1-86  
Règlement de 1995 sur les droits de télécommunication, 1-76  
Rentes versées aux Indiens – Paiements en vertu de traités, 1-87  
Réseau canadien d'information sur le patrimoine, 1-75  
RESSOURCES HUMAINES ET DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES, 1-79, 1-95, 25-1, 25-2, 25-4  
RESSOURCES NATURELLES, 1-80, 1-96, 26-1, 26-2, 26-4

## S

SANTÉ, 1-80, 1-81, 1-96, 27-1, 27-2, 27-3  
Secrétariat, 1-67, 1-89, 12-2  
Secrétariat de l'ALÉNA, section canadienne, 1-63, 1-87, 3-2, 3-7  
Secrétariat des conférences intergouvernementales canadiennes, 1-68, 1-90, 13-2, 13-6  
SECRÉTARIAT DU CONSEIL DU TRÉSOR, 12-3  
Sénat, 1-75, 1-94, 22-2, 22-3  
Service administratif des tribunaux judiciaires, 1-74, 1-93, 21-2, 21-10  
Service aérien omnibus de colis destinés au Nord, 1-63

# Index

Service canadien du renseignement de sécurité, 1-82, 1-97, 28-2, 28-9  
Service correctionnel, 1-82, 1-97, 28-2, 28-10  
Service de transport des expositions, 1-75  
Société canadienne d'hypothèques et de logement, 1-79, 1-95, 25-3, 25-10  
Société canadienne des postes, 1-63, 1-64, 4-2, 7-2, 7-5  
Société canadienne du sang, 27-6, 27-8, 27-16  
Société d'expansion du Cap-Breton, 1-64, 6-2, 6-6  
Société de développement du Cap-Breton, 1-80, 26-3, 26-12  
Société des ponts fédéraux Limitée, 29-3  
Société du Centre national des Arts, 1-77, 23-3, 23-20  
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Inc., 1-84, 29-2  
Société Les Ponts Jacques-Cartier et Champlain Incorporée, 29-3  
Société Radio-Canada, 1-76, 23-2, 23-13  
SOLLICITEUR GÉNÉRAL (SÉCURITÉ PUBLIQUE ET PROTECTION CIVILE), 1-81, 1-97, 28-1, 28-2, 28-4  
Sommet des Premières nations, 4-9  
Soutien aux administrations indiennes, 4-9  
Statistique Canada, 1-73, 1-93, 20-3, 20-25  
Stratégie canadienne sur le VIH/sida, 27-8  
Stratégie fédérale de lutte contre le tabagisme, 27-7  
Stratégie pour les Autochtones en milieu urbain, 4-11  
Subvention de recherche sur les produits de santé naturels, 27-6  
Système international de données sur les publications en série, 23-19

## T

Table ronde nationale sur l'environnement et l'économie, 1-68, 1-90, 13-3, 13-11  
Téléfilm Canada, 1-78, 23-4, 23-33  
TRANSPORTS, 1-84, 1-85, 1-98, 29-1, 29-2  
TRAVAUX PUBLICS ET SERVICES GOUVERNEMENTAUX, 1-85, 1-98, 30-1, 30-2  
Tribunal canadien des droits de la personne, 1-74, 1-93, 21-2, 21-8  
Tribunal canadien des relations professionnelles artistes-producteurs, 1-79, 1-96, 25-3, 25-13  
Tribunal canadien du commerce extérieur, 1-71, 1-92, 18-3, 18-8  
Tribunal d'appel des transports du Canada, 1-85, 1-98, 29-2  
Tribunal de la concurrence, 1-72, 1-92, 20-2, 20-14  
Tribunal de la dotation de la fonction publique, 1-78, 1-95, 23-4, 23-31

## V

Vérificateur général, 1-71, 1-92, 18-3, 18-7  
Versements d'allocations, 1-91, 15-2  
Versements de la Sécurité de la vieillesse, 1-91, 15-2  
Versements du Supplément de revenu garanti, 1-91, 15-2  
VIA Rail Canada Inc., 1-84, 29-2, 29-3